



Institut de Relations Internationales et Stratégiques

L'Albanie et son environnement régional

ETUDE

Institut des Relations internationales et stratégiques (IRIS)

Auteur : Nadège RAGARU

Janvier 2003

Le contenu de cette étude n'engage que son auteur

Table des matières

Liste des tableaux	p.4
Mandat de l'étude	p.5
Introduction	p.7
Partie I – Les incidences, sur la formulation de la politique étrangère de l'Albanie, d'un passage difficile à la démocratie et à l'économie de marché	p. 12
<u>I.1. Fragilités étatiques et politique étrangère : les diplomaties de l'Albanie</u>	p. 12
<i>I.1.A - Les composantes de la déliquescence étatique : remise en cause de la légitimité de l'Etat, insécurité et contrôle social incertain</i>	p. 12
<i>I.1.B - Les effets induits d'un jeu politique instable et clientélaire</i>	p. 15
<i>I.1.C - La difficile formulation d'une politique extérieure unique</i>	p. 19
<u>I.2. Les fondements d'une fragilité économique durable</u>	p. 20
<i>I.2. A - Des réformes économiques tardives sur fond de chocs extérieurs en cascade</i>	p. 21
<i>I.2.B - Les nouveaux visages de l'économie albanaise : différenciations sociales et régionales et nouvelle insertion dans la division internationale du travail</i>	p. 24
<u>I.3. Une ouverture inédite sur le monde extérieur : flux migratoires et marchés identitaires après 1990</u>	p. 27
<i>I.3.A - La « fuite » vers l'Ouest : migrations et survie économique en Albanie</i>	p. 28
<i>I.3.B - Le renouveau de la foi : un pays confronté à une « offre identitaire » nouvelle et diversifiée</i>	p. 33
Partie II - Entre quête de respectabilité et efforts de préservation d'une influence sur les aires de peuplement albanais : une faible marge de manœuvre extérieure	p. 36
<u>II.1. Penser les bouleversements géopolitiques de l'après-1990</u>	p. 36
<i>II.1.A - Continuité et changements dans les perceptions de l'environnement régional de l'Albanie</i>	p. 36
<i>II.1.B - Les priorités de politique extérieure des partis politiques albanais : éléments de différenciation</i>	p. 42
<u>II.2 Les leitmotifs de la politique étrangère albanaise : intégration euro-atlantique et aide internationale</u>	p. 45
<i>II.2.A – Les frontières poreuses entre interne et externe : la dépendance politique et économique de l'Albanie par rapport à la communauté internationale</i>	p. 45

<i>II.2.B - L'intégration atlantique et le partenariat avec les Etats-Unis</i>	p. 48
<i>II.2.C - L'intégration européenne : un objectif politique et économique</i>	p. 52
<u>II.3 L'horizon régional de la diplomatie albanaise</u>	p. 55
<i>II.3.A – La « question albanaise » et ses ressorts symboliques : contraintes discursives et pratiques politiques</i>	p. 55
<i>II.3. B - Deux voisins stratégiques : l'Italie et la Grèce</i>	p. 63
<i>II.3.C – Partenariat stratégique ou solidarité conjoncturelle ? Les rapports avec la Turquie</i>	p. 72
<i>II.3.D – L'Albanie, énergie partisan d'une coopération interbalkanique</i>	p. 77
Conclusion	p. 84
Bibliographie	p. 88
Annexes	
- Table des annexes	p. 101
- Annexe 1 : Chronologie 1990-2002	p. 102
- Annexe 2 : Fiche pays - Albanie	p. 118
- Annexe 3 : Les élections albanaises depuis 1991	p. 120
- Annexe 4 : La politique de l'Union européenne envers l'Albanie	p. 122
- Annexe 5 : La politique du Conseil de l'Europe envers l'Albanie	p. 126

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Distribution régionale des résultats du PDA et du PSA en 1996 et 1997 (part du vote PDA en pourcentage du vote PDA+PSA)	p. 18
Tableau 2 – L’ouverture de l’économie albanaise au commerce international (importations et exportations en part du PNB, en pourcentage)	p. 25
Tableau 3 – L’ouverture économique des principaux Etats des Balkans (importations et exportations en part du PNB, en pourcentage) en 1999	p. 25
Tableau 4 - Composition des importations de l’Union européenne en provenance des pays d’Europe du Sud-Est (en pourcentage du total des importations européennes par secteur en 1998)	p. 26
Tableau 5 – Balance commerciale et investissements étrangers en Albanie de 1993 à 2001	p. 26
Tableau 6 - Résidents albanais légaux en Italie de 1990 à 2000	p. 28
Tableau 7 – Les transferts des travailleurs migrants en direction de l’Albanie (en millions de dollars \$)	p. 30
Tableau 8 – Les transferts des travailleurs migrants depuis l’Italie vers l’Albanie (en millions de liras)	p. 30
Tableau 9 – Les principaux modes de transfert de l’épargne des migrants en Italie (par nationalité)	p. 31
Tableau 10– Epargne et transferts des migrants résidant en Italie (par nationalité)	p. 31
Tableau 11 - Les diverses sources de revenus des foyers en Albanie et la place des transferts des travailleurs migrants	p. 31
Tableau 12 – Les relations entre l’Albanie et le FMI (1991-2002)	p. 45
Tableau 13 – Entraînement militaire étranger et sphères d’activité du ministère de la Défense en Albanie. Rapport conjoint au Congrès	p. 50
Tableau 14 – Les aides européennes à l’Albanie, 1991-2001 (en millions d’euros)	p. 53
Tableau 15 - Les principaux partenaires commerciaux de l’Albanie en 2001	p. 67
Tableau 16 – Appartenance des Etats d’Europe du Sud-Est aux organisations et initiatives de coopération multilatérale	p. 78
Tableau 17 – Les accords de libre-échange balkaniques : état des lieux au 24 octobre 2002	p. 80
Tableau 18 - Partenaires commerciaux en Europe du Sud-Est (SEE) – Importations en pourcentage en 1998	p. 81
Tableau 19 – Echanges commerciaux en Europe du Sud-Est (SEE) – Exportations en pourcentage en 1998	p. 81
Tableau 20 – Projets d’infrastructures en Albanie, état au 18 juin 2002	p. 82

Mandat de l'étude :

Depuis la chute de Milosevic en octobre 2000 et singulièrement depuis l'émergence d'une nouvelle guérilla albanaise en Macédoine, en février 2001, l'attention de la communauté internationale s'est déportée vers ce qu'il est convenu d'appeler la « question albanaise » et ses incidences sur la stabilité de l'ouest des Balkans. La signature d'un accord entre la Serbie et le Monténégro sous l'égide de l'Union européenne le 14 mars dernier, marquant la fin de la République fédérale de Yougoslavie (RFY), confère, par ailleurs, une actualité nouvelle à la question de l'avenir du Kosovo : la résolution 1244 doit-elle être considérée comme obsolète ? Doit-on en escompter un effet stabilisateur sur le processus de dévolution progressive de compétences aux nouvelles autorités politiques élues dans la province sous administration internationale ? Pour l'heure, le seul Etat albanais dans les Balkans, Tirana est vouée à représenter un facteur crucial dans l'évolution de la « question albanaise ». Son positionnement géostratégique (jouxant le Kosovo, sur sa frontière nord, et la Macédoine, sur sa frontière sud-est) suffirait à lui seul à rendre l'Albanie incontournable. L'existence de rivalités internes aux diverses communautés albanaises (notamment entre Tirana et Pristina) pour jouer le rôle de « centre albanais » rend l'étude de sa politique encore plus cruciale. Sa fragilité interne signifie que l'Etat albanais est potentiellement sensible à des vagues de déstabilisation liées à l'activation de mouvements politiques ou rebelles se faisant l'avocat d'une réunion, dans le cadre d'un seul Etat, de tous les aires de peuplement albanais dans la péninsule balkanique. Incontestablement, les choix diplomatiques de l'Albanie constituent une des conditions qui pèseront de façon importante sur l'avenir de la stabilité dans les Balkans de l'ouest.

Face à la crise de Macédoine, l'Albanie a officiellement opté pour un profil bas et tenté, avec une certaine constance, de convaincre ses interlocuteurs occidentaux qu'elle souhaitait avant tout contribuer à une résolution pacifique du conflit. Certains observateurs étrangers n'en soulignent pas moins les ambivalences d'une position albanaise, où la différence est parfois significative entre déclarations gouvernementales et gestion concrète des crises, notamment au niveau local. Afin de parvenir à élucider ce qui apparaît parfois comme un « double discours », il importe de parvenir à creuser les perceptions, par l'Albanie et ses principaux acteurs politiques, des problèmes albanaïques, du futur du sud-est européen et de son environnement régional de façon plus générale. La structuration des clivages entre principales formations politiques et leur rôle dans la formulation de la politique extérieure albanaise méritent également d'être étudiés avec soin.

Objectifs :

Une étude sur l'insertion régionale de l'Albanie pourrait se fixer les objectifs suivants :

- ❑ Permettre une meilleure connaissance des représentations sociales, dans la classe politique comme dans l'opinion publique, de la « question albanaise ». Il convient à cette occasion de réfléchir plus largement sur les diverses conceptions de politique étrangère proposées par les principaux partis politiques albanaïques – sur l'importance qui y est accordée aux problématiques nationales, à l'islam ou aux minorités, etc.
- ❑ Etudier les mécanismes de formulation de la politique extérieure albanaise envers ses voisins immédiats et, singulièrement, le rôle que les débats internes jouent dans l'adoption

de certains positionnements externes de l'Etat albanais. Ces rapports entre interne et externe sont essentiels dans un Etat très perméable aux influences extérieures et très dépendant de l'aide occidentale ;

- ❑ Apprécier les relations que l'Etat albanais a cherché à établir depuis quelques années avec les partenaires régionaux incontournables que sont l'ex-Yougoslavie, la Macédoine, la Grèce et l'Italie ; essayer d'identifier les principaux points d'inflexion chronologiques et de voir quels sont les principaux facteurs décidant des alignements albanais (notamment, la contribution des paramètres économiques et financiers) ;
- ❑ Etablir une cartographie des évolutions possibles du positionnement de l'Albanie sur les questions touchant à la stabilité régionale (notamment le problème albanais) en fonction des développements à venir au Kosovo, en Serbie-Monténégro et en Macédoine.

INTRODUCTION

Après plusieurs années d'intense attention et d'efforts pour ramener la stabilité dans les Balkans, il semblerait que la communauté internationale – les Etats-Unis, mais également les principales agences internationales et l'Union européenne - soit en train d'aborder une phase de désinvestissement progressif par rapport à l'Europe du Sud-Est, un désinvestissement accéléré au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 à New York et qui reflète une réorganisation des priorités géopolitiques au niveau international. L'Albanie, qui avait fait l'objet d'une écoute particulière à plusieurs moments de l'histoire de son passage difficile à un régime démocratique et à une économie de marché, semble être pareillement retombée dans l'anonymat. Lors du sommet européen de Copenhague, les 12 et 13 décembre dernier, les Quinze, tout en décidant d'ouvrir les portes de l'Union européenne à dix nouveaux pays le 1^{er} mai 2004, ont adopté une position plus que réservée concernant l'avenir des autres Etats des «Balkans de l'Ouest» ayant vocation, à terme, à intégrer l'Union¹. Le risque d'oubli est particulièrement grand dans le cas de l'un des Etats les plus pauvres en Europe dont on sait que seule une volonté politique internationale claire pourrait lui permettre d'espérer des améliorations politiques et économiques et l'inciter à poursuivre sur la voie des réformes.

De fait, tout ce passe comme si cet Etat d'à peine trois millions d'habitants² n'avait que rarement été considéré par et pour lui-même. Il l'a tout d'abord été en raison de son impact potentiel sur les flux migratoires en Europe - singulièrement au moment de la crise des réfugiés en 1990-1991 -; puis par crainte des répercussions de l'effondrement des « pyramides » financières et du chaos politique qui en est résulté, en 1997, sur la stabilité régionale. Par la suite, c'est à travers le prisme plus large de la « question albanaise » qu'on l'a abordé. Ainsi, la crise au Kosovo du printemps 1999 et l'afflux d'environ 450.000 réfugiés kosovars sur son territoire en l'espace de quelques mois lui ont valu un soutien économique d'urgence de la part de la communauté internationale, qui, dans le même temps, s'en servait de base arrière pour mener à bien ses opérations au Kosovo. Puis, en février 2001, c'est l'ouverture d'une guérilla albanaise au nord-ouest de la Macédoine qui a fourni l'occasion de rappeler, souvent par la négative, les risques d'un éventuel projet de « grande Albanie ». Dès lors que l'on quitte le terrain des considérations de sécurité régionale, c'est principalement à la lumière du crime organisé ou des enquêtes sur les réseaux de prostitution que l'Albanie revient dans les discussions. Au résultat, il semblerait que l'on demeure relativement mal équipé pour adresser les questions mêmes auxquelles on estime urgent de répondre : quel est le type d'insertion régionale dont l'Albanie a fait l'objet depuis 1991 et quelles tendances futures peut-on y déceler ? Quelles sont les relations qu'entretiennent politique intérieure et extérieure dans ce pays ? Dans quelle mesure celles-ci pèsent-elles sur la manière dont l'Etat albanaise perçoit et se positionne par rapport à ce qu'il est convenu d'appeler la « question albanaise » ? Quels sont les principaux acteurs sociaux en mesure de peser sur l'élaboration du positionnement extérieur d'un Etat fragile ? Enfin, quels risques à la stabilité

¹ Dans les conclusions de la présidence à l'issue du conseil européen de Copenhague, le cas des pays des Balkans de l'Ouest n'est abordé qu'au détour d'une partie sur les rapports entre « l'Union élargie et ses voisins » – dans laquelle est également traité le cas de la Russie, l'Ukraine, le Belarus, la Moldavie et les pays du sud de la Méditerranée - : « le Conseil européen rappelle les critères qui avaient été définis lors du Conseil européen de Copenhague en juin 1993 et réaffirme la perspective européenne, mentionnée par le Conseil européen de Feira, des pays des Balkans occidentaux inscrits dans le processus de stabilisation et d'association. Le Conseil souligne sa détermination à soutenir les efforts de ces pays pour se rapprocher de l'UE. Le Conseil européen se félicite de la décision prise par la prochaine présidence grecque d'organiser un sommet à Thessalonique, le 21 juin, entre les Etats membres de l'UE et les pays du processus de stabilisation et d'association ». on notera qu'à cette date, l'Albanie n'avait toujours pas signé l'accord de stabilisation et d'association. Pour le texte complet des conclusions, se reporter à l'adresse Internet :

http://www.eu2002.dk/news/upload/conclusions_f220021214101226.doc

² Selon les premiers résultats du recensement conduit en 2001, l'Albanie compterait 3,087159 millions d'habitants, contre 3,182000 millions en 1999, la baisse (3%) s'expliquant principalement par le taux élevé de mortalité infantile, la baisse du nombre d'enfants par famille et les effets de l'émigration. Cité dans FUGA, Artan et Edith LHOMEL, « Albanie. Des résultats équivoques ». *Le courrier des pays de l'Est*, juin-juillet 2002 : p.11.

de l'Europe du Sud-Est et, plus généralement de la future Union européenne élargie, l'enlèvement de l'Albanie dans un cercle vicieux de dépendance économique par rapport à l'aide internationale, à une insertion dans une division internationale du travail non propice au développement d'un secteur industriel moderne et aux transferts des travailleurs de l'émigration, combinée avec une vie politique aux accents autoritaires et diviseurs, peut-il représenter ? Fondamentalement, il s'agit de déterminer quelles mesures pourraient être adoptées afin de prévenir l'explosion, d'ici quelques années, d'une crise sociale et politique qui, dans un contexte de fragilité au Kosovo, en Macédoine et en Monténégro-Serbie, pourrait déboucher sur des mobilisations sociales radicalisées.

Un détour par les publications consacrées à l'Albanie, en France et dans le monde anglo-saxon, depuis quelques années mettra cette couverture sélective en évidence. Parmi les thèmes couverts, on peut noter : la trajectoire d'ensemble de la transition vers la démocratie et des réformes économiques en Albanie ; le scandale des pyramides et la crise de 1997 – qui est souvent plus envisagée du point de vue économique, que comme un prisme à travers lequel analyser le mode de fonctionnement politique de l'Albanie –, le rôle de l'Albanie en tant que terre d'accueil des réfugiés au moment de la crise au Kosovo. Quelques études à caractère anthropologique et/ou historique ont par ailleurs tenté de mieux saisir les façons de faire ou les constructions identitaires des Albanais. Le rôle de l'Albanie comme plaque tournante pour diverses activités liées au crime organisé est également souvent mis en exergue. Mais les travaux consacrés à cette question sont prioritairement le fait de journalistes ou d'analystes s'appuyant sur des sources d'agences de presse, elles-mêmes alimentées par des données policières, sans qu'il soit possible de cerner plus avant les modes de fonctionnement des réseaux criminels et leur ancrage dans un tissu social et un contexte politico-économique spécifiques.

En revanche, et le constat peut faire question, d'autres champs d'investigation semblent avoir été peu traités, alors même qu'ils fourniraient des éléments d'information importants pour comprendre les modes d'insertion de l'Albanie dans son environnement régional. Il s'agit en particulier des points d'accès à travers lesquels l'international est pensé par les acteurs politiques et sociaux dans le pays. Parmi ceux-ci, on ne peut que singulariser en effet le poids de la dépendance et de l'extraversion économique, le rôle complexe joué par les migrations temporaires à destination de la Grèce, de l'Italie ou des autres pays de l'Union européenne, et les attentes envers la communauté internationale en termes d'aide et de garanties de sécurité. Le déchiffrement des relations entretenues avec le Kosovo, l'ouest de la Macédoine ou le Monténégro se contente souvent d'osciller entre une lecture bénigne – qui montre le rôle apaisant joué par l'Albanie dans les conflits régionaux – et une vision diabolisante – soupçonnant des ambitions cachées derrière les paroles apaisantes des dirigeants albanais, sans aider à mieux cerner les modalités de redécouverte mutuelle, par les Albanais d'Albanie et du Kosovo, des similitudes comme des différences entre les vécus de l'appartenance albanaise et les voies de développement politique et économique suivies depuis la seconde Guerre mondiale. On assiste bien à une reprise des contacts entre les différentes aires de peuplement albanais dans les Balkans, mais celle-ci prend des formes plus complexes et évolutives qu'une analyse formulée à travers un prisme exclusivement « nationaliste » ne le donnerait à penser. Et il convient d'en saisir tant les formes que les effets économiques, sociaux, et politiques sur moyenne période.

L'argument qui va être développé au fil de cette étude concernant les modalités de l'insertion régionale de l'Albanie et la redéfinition de sa politique étrangère, peut être résumé en quelques points :

- Depuis 1991, l'Albanie est passée d'une situation d'autarcie radicale longue de plus de quatre décennies à une ouverture brutale et multifacette sur son environnement régional comme sur le système international contemporain. Cette ouverture – alimentée par des flux migratoires importants, de nouveaux échanges de biens, de capitaux et de modèles identitaires et religieux – a entraîné des bouleversements extrêmement profonds dans la manière dont ce petit Etat non slave des Balkans perçoit son contexte géopolitique, mais aussi dans les modes de vie, façons de faire et recherches identitaires de ses habitants. Pour les citoyens ordinaires comme pour les décideurs, cette situation radicalement inédite reste délicate à gérer. Relativement mal maîtrisée sur le plan

économique, l'ouverture sur l'extérieur a alimenté un sentiment d'extrême fragilité par rapport à un environnement international changeant et à un univers régional instable.

- En termes économiques, l'Albanie a subi depuis une dizaine d'années une cascade de chocs producteurs de déséquilibres profonds et durables. Si les anciennes structures socialistes ont été démantelées, une économie de marché concurrentielle n'a pas encore pu prendre racine. On a assisté conjointement à un appauvrissement dramatique de la majorité de sa population, à l'émergence de nouvelles disparités socio-économiques et régionales, à l'effondrement des anciens repères étatiques ainsi qu'à la recherche, par les citoyens ordinaires, de nouveaux modes de régulation sociale face à une puissance publique perçue comme essentiellement prédatrice et corrompue. Dans ces conditions de grande précarité socio-économique et en l'absence de flux d'investissements étrangers soutenus, le pays en est réduit à dépendre, pour assurer sa survie, de deux sources de financement prioritaires – d'une part, des transferts des travailleurs migrants partis chercher un emploi à l'étranger (environ 15% de la population, pour des transferts évalués à 400/ 500 millions de dollars par an); et d'autre part, de l'assistance de la communauté internationale. Cette double dépendance envers l'extérieur fait peser des contraintes extrêmement strictes sur la formulation de la politique étrangère albanaise. Au niveau régional, elle impose d'abord de chercher à entretenir des relations aussi équilibrées que possibles avec les voisins membres de l'Union européenne et terre d'accueil de l'essentiel des migrants albanais – la Grèce et l'Italie. Plus globalement, la dépendance par rapport à la communauté internationale suppose que l'Albanie fournisse à cette dernière des gages de bonne volonté sur les questions qui sont jugées essentielles par ses interlocuteurs – en particulier, sur la question albanaise (conflit au Kosovo en 1999 et en Macédoine en 2001) et, plus récemment, sur le crime organisé, la traite des êtres humains et la corruption.
- En raison de la configuration précédemment décrite, l'Etat albanaise se retrouve en situation d'ordonner sa politique extérieure tout entière autour de la recherche de la stabilité, au niveau régional, et d'une intégration aux structures de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne, au niveau global, fût-ce dans une perspective de long terme. Dans le souci de maximiser ses chances d'adhésion aux structures euro-atlantiques et de contribuer à se doter d'un environnement prévisible, l'Albanie s'est déclarée favorable à l'ensemble des initiatives de coopération régionale récemment promues, qu'elles soient organisées autour du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est ou d'autres fora régionaux (dont la *South European Cooperation Initiative*, SECI). Les dirigeants albanais actuels sont pleinement conscients du fait que le plus grand risque pour l'Albanie serait de retomber dans une situation de totale non-visibilité sur la scène internationale. Leurs efforts visent dès lors, y compris dans l'affichage d'un désir de participation à la lutte contre le terrorisme, à démontrer la respectabilité et la fiabilité de leur pays.
- Partant, la « carte albanaise » - l'affichage d'un sentiment de solidarité forte avec les autres communautés albanaises des Balkans - ne saurait être maniée qu'avec grande prudence. A l'époque du président Sali Berisha (1992-1997), c'est notamment en cherchant à se présenter comme un interlocuteur bien introduit dans tous les milieux albanais - et, donc, comme un médiateur possible entre la communauté internationale et les dirigeants albanais du Kosovo ou de Macédoine - que le gouvernement albanaise avait joué la « carte albanaise » : il s'agissait de suggérer aux responsables occidentaux que l'Albanie constituait un facteur réel, au niveau régional, dans la gestion des « questions albanaises ». En politique interne, la fierté nationale a également été utilisée par S.Berisha à des fins de valorisation politique et de décrédibilisation de ses adversaires politiques. Cependant, depuis le retour des socialistes à la direction de l'Etat en 1997, la tonalité « albanaise-nationale » a été largement atténuée, singulièrement après que les responsables occidentaux ont fait comprendre, dans le sillage de la crise au Kosovo de 1999, que une remise en question des frontières ne saurait être envisagée. Il n'en reste pas moins que l'opinion publique est sensible aux accusations de « trahison » des intérêts nationaux ou de collusion avec des « ennemis » extérieurs formulées par les représentants du Parti démocratique albanaise de Sali Berisha (notamment quand il s'agit de commenter l'évolution des relations entre Tirana et Athènes ou Tirana et Belgrade).

- Par-delà les considérations de retenues imposées par la nouvelle structure des opportunités dans la région, la prudence générale dans les rapports inter-albanais au sein des Balkans doit être comprise comme le reflet d'évolutions sur moyenne période – depuis l'accession à l'indépendance d'un Etat albanais en 1913 et l'intégration des autres terres de peuplement albanais en Europe du Sud-Est dans un Etat yougoslave – très nettement différenciées. Les diverses communautés albanaises d'Albanie, du Monténégro, du Kosovo et de Macédoine entretiennent des rapports qui vont de l'orgueil national partagé à une certaine méconnaissance mutuelle, avec des stéréotypes souvent tenaces et des ambitions politiques concurrentes. Si l'Albanie a tenté de jouer un rôle actif dans la reconfiguration du jeu politique albanais en Macédoine en 1993-1994, elle a été beaucoup plus en retrait au moment de la crise de Macédoine en 2001, en partie parce qu'elle ne se trouvait plus dans une position de leadership potentiel. Ses seuls moyens d'action concernaient un appel à la retenue sur des acteurs et dirigeants rebelles qu'elle ne maîtrisait pas. De la même façon, les relations entretenues avec les responsables de l'Armée de libération du Kosovo ont été amenées à fluctuer sensiblement non seulement en fonction du parti au pouvoir en Albanie, mais aussi des calculs d'intérêts des responsables kosovars et albanais. Les dirigeants d'Albanie savent qu'ils n'auraient rien à gagner à une unification avec Pristina qui risquerait de se poser en centre politique face à une Tirana affaiblie. Ils accueillent donc d'un regard plutôt positif les projets de rédaction d'un hymne national séparé ou d'adoption d'un drapeau national distinct en discussion au Kosovo. Cela ne signifie pas pour autant que la « question nationale » ne continue pas à revêtir un caractère symbolique fort au sein de la population et dans une partie des élites politiques. Mais, l'intérêt de l'Albanie va plutôt à une préservation du *statu quo* – accession progressive à l'indépendance du Kosovo, préservation d'un Etat de Macédoine – qu'à une remise en question des équilibres régionaux dont elle risquerait de ne pas être la première bénéficiaire. En dépit de la persistance de références discursives au sentiment national albanais, la conscience semble être solidement établie que les cheminements historiques des diverses zones de peuplement albanais sont vouées à continuer à diverger et qu'il faudra accompagner ce processus si l'on souhaite pouvoir avancer vers une consolidation de la stabilité régionale.
- Dans ces conditions, il semble important que les analystes travaillant sur l'insertion régionale de l'Albanie puissent éviter d'adopter un prisme trop étroit et de se concentrer sur la seule question nationale. Le « nationalisme » comme ressource idéologique ne constitue qu'une boîte dont le contenu peut être modelé en fonction des situations observées. A l'heure actuelle, ce qui est voué à déterminer la nature des contenus de la « question nationale » en Albanie dépend non d'un patriotisme exalté supposé par essence belliqueux, mais des évolutions politiques et économiques que le pays connaîtra dans les années à venir. En l'occurrence, il serait sans doute fort dommageable que la communauté internationale reproduise, à l'égard de l'Albanie, les erreurs qu'elle a longtemps commises en Macédoine - à savoir, qu'elle jette un voile pudique sur des pratiques politiques peu démocratiques au nom d'une compréhension trop superficielle des fondements de la stabilité régionale. L'Albanie actuelle présente les traits d'un Etat faible, qui tente de gérer les tendances centrifuges par un croisement entre méthodes autoritaires et corruption. Ces dysfonctionnements étatiques sont en train d'alimenter d'énormes frustrations au sein de la population, dont la plupart parviennent pour le moment à trouver une issue grâce à l'émigration. Il n'est cependant pas évident que ce système de gestion à la marge des tensions sociales et politiques soit durablement performant. Echouer à conforter les bases d'un système d'Etat de droit en Albanie reviendrait à exposer le pays à de nouveaux risques de dérives internes. En de telles circonstances, certaines élites pourraient être tentées de remettre en question les choix de modération politique et diplomatique faits par les dirigeants albanais.
- Depuis 1991, l'affaiblissement des structures étatiques en Albanie, la crise économique et l'ouverture sur le monde extérieur ont favorisé une quête de repères ainsi qu'une redécouverte des diverses formes de spécificité communautaire, religieuse, culturelle et linguistique. Parce qu'il présente un tissu social fragilisé, le pays est notamment devenu un terre de prosélytisme privilégiée pour diverses organisations missionnaires, islamiques, néo-protestantes ou catholiques. Sans chercher à diaboliser les incidences sur moyen terme – encore mal connues – de ces

cheminements vers la foi ou les appartenances communautaires, il importe de prendre conscience du dynamisme et de la complexité des recomposition en train de se jouer. Le problème n'est pas l'émergence d'une menace globale ou centralisée de caractère religieux, mais plutôt un délitement des tissus sociaux et le risque que l'affichage de spécificités localisées ne finissent par alimenter des forces centrifuges dans un pays d'ores et déjà très fragmenté, nuisant plus avant à la formulation d'un projet autour duquel une société citoyenne pourrait être fondée. Il convient dès lors de favoriser une énonciation, par les représentants de la classe politique, à la fois réaliste et positive du futur pour les vingt années prochaines.

- Aucune perspective de consolidation démocratique et de poursuite des réformes engagées ne serait être envisagée à moins que le processus politique ne soit recrédibilisé, que la communication entre dirigeants et dirigés soit rétablie et qu'elle passe par la formulation d'un projet soulevant l'adhésion d'une majorité de la population. Les perspectives d'adhésion aux structures de l'Union européenne et de l'OAN – bien que lointaines et aléatoires – continuent à exercer un puissant rôle mobilisateur au sein de la population comme dans les élites albanaises. Elles pourraient fournir aux réformes un horizon. Il importe de manier cette « promesse européenne » en dosant gages, aides et conditionnalité de façon nuancée. Certaines aides économiques ciblées – notamment le soutien à des projets régionaux d'infrastructure – sont en mesure de déboucher sur des résultats visibles et bénéfiques pour la région à moyen terme. C'est sur eux que l'accent doit être mis dans le cadre des discussions bilatérales plus que sur l'incorporation de l'acquis communautaire dans un système législatif et institutionnel qui n'y est nullement prêt. De nouveaux outils devraient dès mis en place ou des ajustements opérés, afin de flexibiliser le cadre des Accords de stabilisation et d'association (ASA) en négociation.
- Négliger l'Albanie sous prétexte que, trop fragile, elle ne serait pas en mesure de constituer une menace directe à la stabilité de l'Union européenne, faute de disposer des ressources nécessaires au déploiement d'une politique extérieure agressive, représenterait un choix stratégique aux effets désastreux sur moyenne période. Stabilité n'est pas *statu quo*, mais accompagnement de changements nécessaires. Le détour par l'assistance internationale ne peut constituer qu'un pis-aller, car la mise en dépendance économique n'est pas garante de développement durable. Elle crée ses propres effets pervers, notamment du point de vue de la façon dont se structurent les rapports entre des dirigeants soucieux de reconnaissance internationale et des dirigés voués à contempler leurs stratégies de captation des ressources. Mais, pour le moment, aucune alternative ne saurait être trouvée à un soutien raisonné, accompagné de conditions politiques et de projets microéconomiques concrets.

I. Les incidences, sur la formulation de la politique étrangère de l'Albanie, d'un passage difficile à la démocratie et à l'économie de marché

I.1. Fragilités étatiques et politique étrangère : les diplomaties de l'Albanie

I.1.A Les composantes de la déliquescence étatique : remise en cause de la légitimité de l'Etat, insécurité et contrôle social incertain

Il est de coutume de souligner que les Etats récemment sortis du communisme, et *a fortiori* ceux qui appartiennent aux Balkans, sont des Etats à la fois pléthoriques et faibles, qui disposent d'une capacité limitée à exercer un contrôle sur les dynamiques sociales et économiques internes comme à assurer à leurs citoyens un ensemble minimal de services publics³. L'Albanie, sortie avec peine de quarante-cinq ans d'un régime communiste aux accents totalitaires très forts, fait figure de ce point de vue de cas d'école. Sous le leadership d'Enver Hoxha (décédé en 1985), l'Etat albanais a conduit une entreprise de consolidation nationale qui a eu pour corollaire un isolement diplomatique croissant au fil des décennies, un radicalisme idéologique unique en Europe centrale et orientale, ainsi qu'un modèle de développement économique autarcique où les dépenses de défense (singulièrement, la construction de quelque 180.000 « bunkers ») ont été opérées au détriment du niveau de vie des citoyens⁴. Esquissée avec les manifestations de juillet 1990 et l'élection à la présidence d'un représentant de l'opposition dite démocratique, le docteur Sali Berisha, leader du Parti démocratique (Parti démocratique albanais, PDA) en avril 1992, la sortie du communisme⁵ n'a, de ce point de vue, fait qu'accélérer la déliquescence d'un système institutionnel et économique largement obsolète. Ses effets les plus immédiats ont été le démantèlement de l'ancienne économie socialiste, sans que celle-ci soit remplacée par une économie de marché concurrentielle, l'introduction d'un pluralisme politique conflictuel aux pratiques peu démocratiques, et une détérioration rapide des quelques infrastructures publiques existantes.

³ La notion d'Etat faible (« weak states » en anglais) est apparue au milieu des années 1990, dans le contexte du débat sur les « failed states » (les Etats avortés) qui, lancée aux Etats-Unis, avait originellement vocation à désigner les pays issus des anciens empires coloniaux et qui avaient échoué à se doter de structures étatiques efficaces. Son application aux Balkans s'est généralisée au cours de la phase dite de « reconstruction » après la signature des accords de Dayton (14 décembre 1995), mais surtout dans le sillage de la mise en place du Pacte de stabilité (10 juin 1999 et 29-30 juillet 1999). Affaiblis tout à la fois par la sortie du communisme et par les séquelles des guerres des années 1990, les Etats de l'ouest des Balkans, en particulier, étaient perçus comme souffrant d'insuffisances structurelles, notamment en matière de prestations de services publics, de régulation sociale et de capacité de contrôle du crime. Sur la notion de « weak state », on pourra se reporter, entre autres, à FREEDMAN, Lawrence, « Weak States and the West », *Society*, 32(1), novembre/décembre 1994, p.17 et suiv., ainsi qu'à HELMAN, Gerard et Steven RANTER, « Collapsing into Anarchy », *Current*, 353, juin 1993. A l'initiative du National Endowment for Democracy (NED), une nouvelle enquête a été conduite dans huit Etats des Balkans, en coopération avec des think tanks locaux, afin de mesurer les incidences du développement de ces Etats faibles. Quelques conclusions préliminaires peuvent être trouvées sur Internet à l'adresse : <http://www.ned.org/reports/balkansFeb2002.html>. Sur le cas spécifique de l'Albanie, on pourra se reporter à KAJSIU, Blendi, BUMCI, Aldo et Albert RAKIPI, « Albanian : A Weak Democracy, a Weak State », Tirana, Albanian Institute for International Studies, 2002 ainsi qu'à RAKIPI, Albert, « Weak States – A View From Within ». Tirana, Albanian Institute for International Studies, sur Internet à l'adresse : <http://www.aiis-albania.org/miscellaneous.htm>

⁴ La politique du pouvoir communiste en Albanie est notamment étudiée dans CHAMPSEIX, Elisabeth et Jean-Paul. *L'Albanie ou la logique du désespoir*. Paris : La Découverte, 1992, 307 p. ; BIBERAJ, Elez. *Albania : A Socialist Maverick*. Boulder, Colo. : Westview, 1990 ; CASTELLAN, Georges. *Histoire de l'Albanie et des Albanais*, Crozon : Armeline, 2001 et JANDOT, Gabriel. *L'Albanie d'Enver Hoxha : 1944-1985*. Paris : Harmattan, 1994, 383 p.

⁵ Sur les débuts de la transition en Albanie, consulter HAINIGUE, C. « L'Albanie aujourd'hui : quels changements? ». *Cahiers du Communisme*, 7-8, juillet-août 1990 : p.110-116.

A quels niveaux cette configuration « d'Etat faible » est-elle, du point de vue de la population albanaise, la plus sensible ? Quels en sont les traits spécifiques ? Et, surtout, puisque c'est la question qui nous préoccupe au premier chef, quelles en sont les incidences possibles du point de vue de la politique extérieure de l'Albanie et de son insertion régionale ? Telles sont les quelques interrogations auxquelles on va tenter d'apporter réponse dans cette partie de l'étude.

En l'espace de quelques années, l'Albanie est passée d'une situation de contrôle étatique extrêmement fort, reposant avant tout sur la police, la sûreté d'Etat (la *sigurimi*), une emprise idéologique puissante (les derniers « grands procès » albanais remontent à 1982-1983) et des mesures de répression vigoureuse (exil intérieur, envoi en camp, liquidation, etc.) à une situation d'effondrement brutal de l'Etat. Pour autant, cette omniprésence de l'Etat communiste n'a jamais été équivalente à une force étatique, comprise au sens de capacité institutionnelle. Une étude historique plus approfondie, qui dépasse le cadre de la présente recherche, mettrait en évidence le caractère tardif de l'émergence d'un Etat-Nation en Albanie (les premiers jalons en ont posés sous la dictature du roi Zog 1^{er} entre-deux-guerres dans un contexte de satellisation par l'Italie)⁶. A cette époque, et plus encore sous Enver Hoxha, l'Etat s'est constitué en cherchant à juguler ce qui semblaient être les deux obstacles principaux à la constitution d'un centre politique - à savoir les structures de loyauté et de légalité traditionnelles (l'application du droit coutumier, l'organisation en familles élargies - *fis*- et l'appel à l'arbitrage des anciens) d'une part et, des divisions régionales et socio-économiques s'articulant sur une diversité religieuse (musulmans, orthodoxes et catholiques), d'autre part. Mais cette entreprise d'effacement, par la force, des altérités n'est pas parvenue à produire une définition opérationnelle de l'Etat, ni d'ailleurs à construire une légitimité étatique adossée à un projet politique. Le centre a continué à être perçu comme une structure de contrainte subie, dans la plupart des cas, et contournée dès que possible par l'activation de réseaux personnels. Pourtant, même en Albanie, l'Etat communiste était parvenu à assurer à une large majorité de la population - fût-ce de façon imparfaite et en dépit de la crise des années 1980 - un emploi, des revenus bas, mais plutôt égalitaires (au prix d'une structure pléthorique et redondante de la fonction publique), des services publics (santé, éducation, infrastructures) et une sécurité individuelle minimum (pour ceux qui n'étaient pas victimes de la répression politique). Ce sont ces quatre prestations qui ont été remises en cause au lendemain de la chute du communisme, donnant au problème de la légitimité étatique un caractère particulièrement aigu.

A deux reprises au moins dans l'histoire de la transition démocratique albanaise, l'Etat a prouvé qu'il n'était pas en mesure d'assurer la sécurité des citoyens – au printemps 1991, lors d'une première série de pillages de l'ancienne propriété socialisée, et, de façon paroxystique, au moment de la crise des pyramides de janvier-juin 1997. En dépit d'un progressif retour au calme depuis lors, la sécurité sous toutes ses formes – protection de la propriété privée, sécurisation des transactions privées, garanties contre d'éventuelles brutalités policières, etc. – demeure une préoccupation quotidienne pour les citoyens ordinaires. Dans certaines zones du pays, ainsi dans les villages de montagne de la région de Kukës, l'Etat ne pénètre pas. Il n'est pas en mesure d'assurer l'entretien des infrastructures, des écoles, des hôpitaux, et encore moins d'assurer le fonctionnement routinier d'une justice indépendante. Plus encore, comme l'ont brillamment détaillé les anthropologues Colin Lawson et Douglas Saltmarsh, au terme d'une enquête de terrain conduite en 1999 dans la région de Malaj et de Gurra, dans certaines zones s'est progressivement instaurée une situation d'insécurité telle que la libre

⁶ Sur cette trajectoire historique, se reporter notamment à CASTELLAN, Georges. *Histoire de l'Albanie et des Albanais*, Crozon : Armeline, 2001 ; FISCHER, Bernd. « Albanian Nationalism in the Twentieth Century », In : Peter SUGAR (dir.). *Eastern European Nationalism in the Twentieth Century*, Lanham, MD: The American University Press 1995 : p.21-54 ; VICKERS, Miranda. *The Albanians. A Modern History*, London: I.B. Tauris & Co, Ltd, 1995 ; CLAYER, Nathalie. « Construction et dissolution de l'Etat en Albanie : une perspective historique » (manuscrit), Paris, 2002 ; HABIBI, Anila. « Politische Eliten und Klientelismus : Albanien in der Zwischenkriegszeit ». In: Wolfgang Höpken und Holm Sundhaussen (hsg.), *Eliten in Südosteuropa. Rolle, Kontinuitäten, Brüche in Geschichte und Gegenwart*, München, Südosteuropa-Gesellschaft, 1998, p. 143-173.

circulation des villageois de jour et surtout de nuit n'est pas assurée⁷. Dans le sillage de la crise de 1997, des bandes organisées ont prospéré qui sont depuis lors parvenues à s'imposer comme des acteurs incontournables du jeu politique et social local – de connivence parfois avec les structures régionales et locales des principaux partis politiques, comme avec les forces de l'ordre.

En réponse à cette hypothèque permanente sur la sécurité physique personnelle et à face à une incertitude fondamentale quant aux acteurs en mesure de garantir la survie des membres du foyer, diverses stratégies de survie semblent s'être établies, couplées à des formes de régulations sociales inédites qui approfondissent, tout en cherchant à la pallier, les effets de la faiblesse étatique en Albanie. En premier lieu, de nouveaux efforts de régulation sont en train d'émerger dans le nord du pays (les régions de Pukë, Mirditë, Shkodër et Tropojë, par exemple) qui passent par la réintroduction de logiques de gestion sociale relevant de ce que l'Etat communiste avait, dans son entreprise de modernisation autoritaire, tenté de décourager – à savoir le recours aux solidarités lignagères, le rétablissement du principe de la vendetta ou encore l'application, plus ou moins contraignante et dans des variantes souvent relues en fonction des impératifs du temps présent, du droit coutumier (*kanun*)⁸. A un second niveau, on observe la quête, au niveau de chaque foyer ou hameau, d'interlocuteurs locaux en mesure de fournir les garanties minimales de sécurité en lieu et place de l'Etat. Très souvent, cette recherche se fait au bénéfice de nouveaux « notables locaux » directement ou indirectement liés aux gangs criminels contrôlant la zone. Vivant de rentes de situation, ces gangs oscillent entre un rôle de prestataires de sécurité privée et un rôle de facteur structurel d'insécurité. Il résulte de ces deux mécanismes d'ajustement une tendance à la parcellisation de l'Etat avec la création de lieux de pouvoir très localisés, qui ne dépendent que très marginalement de Tirana. Depuis la capitale, où les accords informels concernant l'exploitation des « rentes » locales sont scellés, parvenir à exercer un contrôle effectif sur l'ensemble des pratiques développées à la périphérie, constitue un défi auquel il n'est pas nécessairement porteur de chercher à répondre.

La configuration ainsi produite n'est pas seulement celle d'un Etat dont l'impuissance susciterait une demande de régulation étatique accrue chez les citoyens ordinaires, mais celle d'un appareil administratif, politique et partisan perçu comme fondamentalement prédateur. Sur le terrain, ce sont souvent des collusions entre agents publics, centrales de parti et chefs de gangs qui assurent les régulations locales. La défiance par rapport à l'Etat héritée de la période communiste se voit ici accentuée par des alliances « contre-nature » et par une augmentation régulière des prélèvements liés à la corruption⁹. L'obtention de prestations étatiques – accès aux aides sociales, permis de construire, participation à des offres d'achat public, à des contrats de privatisation, etc. – nécessite souvent le règlement de « droits de péages » extralégaux dont la captation sert à renforcer le pouvoir des nouveaux leaders de région. En bref, l'effritement de la centralité étatique se réalise au profit de contrôles localisés, violents et autoritaires.

La conséquence la plus immédiate de ce mode de fonctionnement est un désenchantement profond par rapport au jeu politique, que la contemplation des irrégularités et violences ayant entaché chacun des scrutins électoraux depuis 1991 n'a fait qu'approfondir. L'introduction du pluralisme politique ne semble pas être parvenue à faire émerger un spectre politique articulé autour de l'affrontement entre des plates-formes cohérentes, pas plus qu'un personnel politique professionnalisé¹⁰. Du point de vue du citoyen ordinaire, impuissance des autorités, régulation violente

⁷ Voir LAWSON, Colin et Douglas SALTMARSH, « Security and Economic Transition : Evidence from North Albania ». *Europe-Asia Studies*, 52(1), 2000 : p.133-148.

⁸ Sur l'enjeu du retour aux pratiques de vendetta, voir KANANI, Agim. « Albania : Blood Feud Terror ». *BCR*, 291, 25 octobre 2001.

⁹ Sur le développement de la corruption en Albanie, on pourra notamment se reporter à : . Au printemps 2002, le gouvernement albanais a adopté un programme de lutte contre la corruption, dont le détail peut être trouvé sur Internet à l'adresse :

[http://64.49.225.236/Documents/SPAI/Albania_National%20AC%20Action%20Plan%20\(eng\)_2002.doc](http://64.49.225.236/Documents/SPAI/Albania_National%20AC%20Action%20Plan%20(eng)_2002.doc)

¹⁰ Sur les difficultés de l'introduction d'un système multipartite en Albanie, se reporter à BIBERAJ, Elez. *Albania in Transition : The Rocky Road to Democracy*, Boulder, Colo. : Westview, 1998 et VICKERS, Miranda et James PETTIFER. *Albania : From Anarchy to a Balkan Identity*, Londres : Hurst, 1997 ; ainsi que DITCHEV,

et failles de la représentation politique font partie d'un même tout : le « rêve démocratique » des premières années Berisha s'est définitivement dissipé.

1.1.B Les effets délétères d'un jeu politique instable et clientélaire

Trois phases peuvent être distinguées dans les évolutions politiques enregistrées par l'Albanie depuis 1990. La première court jusqu'en avril 1992. Elle est celle des changements concédés avec quelque retard par le successeur désigné d'Enver Hoxha, Ramiz Alia. En 1990, il adopte quelques mesures d'ouverture politique (dont l'introduction du pluripartisme en octobre), mais attend la pression de la rue manifestante pour se résigner à l'organisation d'un premier scrutin pluraliste en 1991, remporté dans une situation d'asymétrie évidente des rapports de force par les anciens communistes. Les blocages durent jusqu'au printemps 1992 et à l'élection à la présidence de l'ancien docteur d'E.Hoxha, Sali Berisha, qui marque l'entrée dans une seconde phase – celle des espoirs de normalisation démocratique, laquelle se clôt en janvier 1997, avec l'effondrement des pyramides. L'émergence de partis politiques est alors phénomène trop récent pour que puisse intervenir un réel renouveau du personnel politique. Les principaux leaders du Parti démocratique albanais (PDA) sont d'anciens cadres intermédiaires du Parti communiste ou les enfants de dirigeants enveristes connus. L'Albanie introduit un certain nombre de réformes démocratiques, adopte quelques amendements constitutionnels transitoires (le projet de constitution soumis au référendum par Sali Berisha le 5 novembre 1994 est rejeté par 54% des électeurs) et parvient à se faire admettre au Conseil de l'Europe, en juillet 1995, en dépit du fait qu'elle ne s'est pas encore dotée d'une nouvelle constitution démocratique. La mesure se veut un signe d'encouragement aux changements initiés par l'homme fort albanais¹¹.

Mais, au fil des années, le chef de l'Etat, qui concentre entre ses mains un nombre croissant de prérogatives au détriment du premier ministre Aleksander Meksi, multiplie les dérives autoritaires : les pressions sur les media s'accroissent, les efforts de « lustration » énergique conduisent le leader du Parti socialiste, Fatos Nano, à passer quatre années en prison pour détournement de fonds, tandis que la guerre ouverte entre les deux principaux partis exaspère un débat politique qui n'a de démocratique que sa forme électorale¹². L'élaboration de compromis apparaît, il est vrai, délicate, dans un contexte où l'opposition socialiste boycotte les travaux du parlement. Le PDA passe en force. La déception des électeurs est sensible dès 1996, et c'est au prix de nombreuses irrégularités que Sali Berisha parvient à remporter les élections législatives du 26 mai 1996¹³. Les Socialistes protestent avec véhémence,

Ivajlo et Sonia COMBE. *Albanie utopie : huis clos dans les Balkans ?* Paris : Autrement, 1996. L'ouvrage de Miranda Vickers et James Pettifer porte un regard particulièrement sévère sur les divisions internes au Parti démocratique de Sali Berisha et sur le rôle de l'autoritarisme de ce dernier dans les dérapages politiques de la transition en Albanie. Plus généralement, une excellente analyse, très synthétique et nuancée, du système partisan albanais peut être trouvée dans PIHET, Christian. « 1991-1999 : années d'orages en République d'Albanie : l'organisation difficile d'un système politique pluraliste », *CEMOTI. Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 2000 (01/06), 29, p.135-154.

¹¹ Voir, par exemple, SCHMIDT, Fabian. « Winning Wary Recognition for Democratic Reforms », *Transition*, 1, 25 août 1995: p.3-7; HICKS, Peggy. « Albanian Legal Reform Faces Continuing Challenges », *Mediterranean Quarterly*, 6(2), print.1995: p.75-91 ; ALIBALI, Agron. « Reflections on the Current Situation of Albanian Law and the Challenges for the Next Century », *International Journal of Albanian Studies*, 1(1), automne 1997.

¹² Pour une lecture critique de la politique autoritaire menée par Sali Berisha, on pourra notamment consulter, VICKERS, Miranda et James PETTIFER, *Albania : From Anarchy to a Balkan Identity*. Londres : Hurst & co., 1997.

¹³ La veille du scrutin, plusieurs membres du Parti socialiste ont été arrêtés. L'opposition soutient que des intimidations ont eu lieu dans des bureaux de vote. Sur les élections de 1996, voir OMRI Daily Report, 27/5/96 et 28 /5/96; *Le Monde*, 28/5/96 ; « Rapport sur les élections législatives récentes en Albanie », Conseil de l'Europe, Document n°7587, rapporteur Lord Finsberg, 25 juin 1996 ; « Democracy Derailed. Violations in the May 26, 1996 Albanian Elections », *Human Rights Watch Publications*, 8 (10) ; Office for Democratic Institutions and Human Rights (ODIHR), OSCE, Observation of the Parliamentary Elections Held in the Republic of Albania, 26 mai, - 2 juin 1996, sur Internet à l'adresse : http://www.osce.org/odihr/documents/reports/election_reports/al/alb1-2.php3

tandis que les représentants de la communauté internationale s'emploient à convaincre S.Berisha de remettre son pouvoir en jeu dans le cadre d'un nouveau scrutin anticipé. Son refus polarise plus avant la société albanaise.

Alors que la crise politique monte, l'effondrement, en janvier 1997, des pyramides financières dans lesquelles cinq familles sur sept avaient déposé ses épargnes en échange de promesses de taux d'intérêt élevés (sur les pyramides, voir ci-après **I.2. Les fondements d'une fragilité économique durable**) sert de détonateur à une crise politique généralisée. Exaspérée, la population se soulève. Dans l'ensemble du pays, les dépôts d'armes sont pillés et la police et l'armée, dépassées par les événements, se démobilisent. Dans une atmosphère de chaos général, face à une population en état d'insurrection, le sud de l'Albanie échappe au contrôle du pouvoir central et voit le développement de gangs criminels armés accompagner un développement rapide de la violence. Ce n'est qu'avec la médiation de l'OSCE qu'un accord politique est trouvé, le 9 mars 1997, au terme duquel un nouveau gouvernement de grande coalition est mis sur pied. Le Président Berisha, qui avait annoncé au début du mois l'introduction de l'état d'urgence et chercher à se faire réélire pour cinq ans, se résigne finalement à la tenue d'élections législatives anticipées, le 29 juin. Plutôt réticente à envoyer des troupes sur le terrain, la communauté internationale plie finalement devant les demandes des gouvernements albanais, grec et italien et décide de l'envoi d'une force d'interposition de 6.000 hommes dans le cadre d'une mission Alba dont les objectifs restent plutôt vagues¹⁴. En pratique, débuté à la mi-avril, le déploiement de troupes sert à sécuriser l'acheminement de l'aide humanitaire et fournit une forme d'encadrement symbolique au processus électoral (voir ci-après dans **II.3.B- Deux voisins stratégiques : l'Italie et la Grèce**). Les élections législatives donnent une avance incontestable aux Socialistes. Défait par les urnes, Sali Berisha démissionne le 23 juillet 1997. Début septembre, un nouveau gouvernement socialiste est formé, que dirige le chef du Parti socialiste, Fatos Nano. Le bilan humain des événements de l'hiver 1997 aura été extrêmement lourd : de février à novembre, plus de 2 000 personnes auraient été tuées et 10 000 blessées par armes à feu.

La transition albanaise entre alors dans une troisième période qui voit tout à la fois une progressive stabilisation politique du pays, la réaffirmation du contrôle des anciens communistes – à la reconversion démocratique incertaine - et la poursuite du processus de désenchantement citoyen par rapport au jeu partisan. En dépit du boycott des travaux de l'Assemblée nationale par le Parti démocratique albanais jusqu'au début de l'année 2002, les socialistes sont parvenus à remporter les élections locales du 1^{er} octobre 2000 et les élections générales du 24 juin 2001 (avec 75 sur les 140 sièges que compte le parlement)¹⁵. Soumis à de fortes pressions internes, en raison des divisions qui opposent l'aile Nano (F. Nano est âgé de 46 ans) du parti aux représentants d'une nouvelle génération issue de l'Organisation de jeunes du parti (autour de Pandeli Majko, 36 ans et d'Ilir Meta, 33 ans), le pouvoir socialiste a réussi à faire élire à la présidence le 22 juin 2002, grâce à la médiation du parlement européen, le général Moisiu, un indépendant président de l'Association atlantique albanaise (une ONG favorable à l'intégration de l'Albanie à l'OTAN) et vice-ministre de la Défense de 1994 à 1997, qui ambitionne d'accélérer le rapprochement de l'Albanie avec les structures euroatlantiques (il est entré en fonction le 24 juillet 2002)¹⁶.

Pour autant, cette apparence de stabilisation ne saurait être tenue pour synonyme de démocratisation réelle du pays, ni de structuration du jeu interpartisan. Comme l'ont démontré les élections de juin 2001, les autorités albanaises semblent continuer à éprouver quelque peine à prendre

¹⁴ Répartition prévue des contingents nationaux : Italie : 2500 hommes, France : 1000 hommes, Turquie : 700 hommes, Grèce : 700 hommes, Espagne : 500 hommes, Roumanie : 400 hommes. ANSA (Agence de Presse officielle de l'Italie), 16/4/97. Ce sont finalement 2750 soldats italiens qui seront déployés. ATA, 5/5/97.

¹⁵ Sur les élections de 2001, se reporter notamment à : ODIHR, OSCE. *Republic of Albania : Parliamentary Elections. Election Observation*. Varsovie, octobre 2001.

¹⁶ En Albanie, l'élection du chef de l'Etat par le parlement requiert une majorité de 60% des députés – chiffre qu'aucune des forces politiques en présence n'était en mesure d'atteindre à elle seule. Un accord interpartisan s'imposait donc pour surmonter les risques de blocage politique. Le général Moisiu a finalement été élu par 97 voix pour, avec 19 voix contre, 14 abstentions et 4 bulletins non valides. Pour plus de détails, se reporter à SEMINI ? Llazar. « Albanian : Political Deadlock Broken », *BCR*, 345, 26 juin 2002.

le risque de perdre un scrutin et sont prêtes à utiliser une gamme de moyens législatifs et politiques pour confirmer leur succès électoral¹⁷. La récurrence des irrégularités et la lenteur avec laquelle les résultats sont finalement acceptés par les divers protagonistes politiques continuent à affaiblir le vote comme mode de construction et de légitimation de la représentation politique.

En outre, une certaine confusion demeure entre Etat et parti, le gouvernement demeurant fortement dépendant, pour sa survie et ses décisions au jour le jour, de l'approbation des structures dirigeantes du parti au pouvoir. En l'espace d'un an et demi, l'Albanie a ainsi connu pas moins de quatre remaniements gouvernementaux, chacun d'entre eux reflétant les fluctuations dans les rapports de force au sein du Parti socialiste : en septembre 1998, Fatos Nano déstabilisé par la tentative de coup d'Etat du PDA, dans le sillage de l'assassinat du leader et député de l'opposition démocratique, Adem Hajdari, démissionnait du poste de premier ministre et faisait nommer à sa place le jeune Pandeli Majko, un proche. Quelques mois plus tard, en octobre 1999, cependant, Majko, devenu trop « indépendant » par rapport à son mentor, était à son tour invité à céder la place à Ilir Meta, chargé de gérer les conséquences de la crise au Kosovo. Contesté par F.Nano, dont il n'avait pas soutenu la candidature à la présidence de l'Etat lors des discussions de l'automne 2001, Meta devait se résigner à démissionner en janvier 2002, après que F.Nano eut lancé une campagne de dénigrement contre trois de ses ministres – le ministre des Finances, Anastas Angjeli, le ministre de la Privatisation, Mustafa Muci, le ministre des Affaires sociales, Bashkim Fino - accusés de corruption. On notera, en passant, que c'est devant le comité dirigeant (119 membres) du parti au cours d'une réunion de deux jours organisée à Tirana et retransmise en direct à la télévision - que ces derniers devaient annoncer leur démission, le 4 décembre 2001, et non devant le parlement à qui elle devait être soumise ultérieurement. Majko reprenait alors les rênes du pays, avant de devoir une fois de plus céder la place, le 15 juillet 2002, à un Fatos Nano désireux de contrôler de plus près l'action gouvernementale. Cette stricte subordination du gouvernement au PSA nuit à la conduite d'une action politique cohérente alors que les prochaines élections générales sont prévues à l'horizon 2005.

En parallèle, les socialistes n'ont pas rompu avec certaines des pratiques autoritaires de l'équipe Berisha. L'effort de contrôle sur les media indépendants et leurs représentants est particulièrement notable: brutalités policières, sanctions économiques (recours excessif au système des amendes pour diffamation) et pressions financières directes (liées à l'allocation de publicités, etc.) figurent parmi l'arsenal de mesures utilisées à cette fin, rendant une couverture impartiale de l'actualité et le développement d'un journalisme d'investigation extrêmement improbables en Albanie¹⁸. En juin 2002, Human Rights Watch, dans un rapport édifiant sur les pratiques policières et politiques envers les journalistes, soulignait l'urgence de réformes dans les modes de gestion, par le politique, de la contradiction politique¹⁹.

Par-delà les excès de la police, les dysfonctionnements du système judiciaire et l'emprise de la corruption à tous les niveaux de l'appareil d'Etat, force est de constater que le spectre politique albanais semble loin d'être parvenu à se structurer autour d'alternatives effectives. Non que le Parti démocratique albanais (PDA) ou le Parti socialiste albanais (PSA) soient dépourvus de base sociale et régionale propre (voir **Tableau 1**). Nous sommes bien en présence de profils sociologiques distinctifs.

¹⁷ Pour plus de détails, se reporter à International Crisis Group (ICG), *Albania's Parliamentary Elections 2001*, sur Internet à l'adresse : <http://www.crisisweb.org/projects/showreport.cfm?reportid=399>

¹⁸ En décembre 2002, le ministre de l'Agriculture, Agron Duka, et son frère, Armando Duka, qui figurent parmi les principaux importateurs/exporateurs de denrées animales du pays, se sont portés acquéreurs de la télévision privée TV Koha, une des plus regardées en Albanie, ce qui devrait contribuer à accroître encore plus avant les dépendances des media audiovisuels par rapport au pouvoir central. Pour plus de détails, voir « Dy biznesmenët e njohur nga Durrësi bëhen pronarë të 100 për qind të aksioneve », *Gazeta Shqiptare*, 29 décembre 2002.

¹⁹ A ce sujet, voir Human Rights Watch. *The Cost of Speech. Violations of Media Freedom in Albania*. Sur Internet à l'adresse : <http://www.hrw.org> Le rapport fait notamment état de quatre cas dans lesquels des journalistes, maltraités physiquement à plusieurs reprises pour des articles d'investigation, ont finalement pris le parti de quitter le pays afin d'échapper à diverses formes de représailles. De façon générale, la détérioration de la qualité de la couverture des événements et la capacité des media à exercer un contrôle sur le fonctionnement politique semblent être mises en cause par une tendance accrue au brain-drain des plus préoccupantes.

Les points forts du Parti socialiste se situent depuis les années d'après-guerre et suite au recrutement d'anciens partisans originaires des zones toscques au sud du pays. En outre, le PSA peut miser sur le soutien des personnes les plus touchées par l'effondrement de l'ancienne régulation socialiste. A l'inverse, le PDA s'est affirmé essentiellement dans le nord du pays, et singulièrement la région de Bajram Curri, dont est originaire son leader, Sali Berisha. Mais le fait qu'ils soient appelés à représenter des secteurs différents de la société ne signifie pas pour autant que l'on a affaire à la formulation d'un véritable débat public sur les priorités du gouvernement²⁰.

Tableau 1 – Distribution régionale des résultats du PDA et du PSA en 1996 et 1997 (part du vote PDA en pourcentage du vote PDA+PSA)

Région	Elections générales de 1996 (en %)	Elections générales de 1997 (en %)
Nord	65,2	45,3
Centre	62,9	27,1
Sud	48,4	17,8
Total	59,1	30,4

Source : GËRXXHANI, Klarita et Arthur SCHRAM, « Albanian Political-Economics : Consequences of a Clan Culture », *Journal for Institutional Innovation, Development and Transition*, 4, 2000 : p.11.

Les problèmes concernent aussi bien les relations entre forces politiques en concurrence que leurs dynamiques internes. Fortement hiérarchisés, contrôlés de façon autoritaire par leur équipe dirigeante, les principaux partis politiques albanais ont échoué à promouvoir un renouveau de la classe dirigeante. Le propos vaut pour le Parti socialiste comme pour le Parti démocratique. Le cas de Fatos Nano, dont la réélection à la tête de sa formation en octobre 1999 a été obtenue au prix d'une délégitimation de la politique conduite par le jeune premier ministre, Ilir Meta, est à cet égard exemplaire. Au sein du parti démocratique, de la même façon, Sali Berisha est parvenu à contrer une à une les entreprises de renouvellement, jusqu'à contraindre son ancien bras droit et l'un des représentants de la tendance réformatrice, Genc Pollo, 38 ans, à quitter la direction de la formation²¹ et à créer sa propre structure, le Parti démocratique rénové (PDR) en 2001, qui n'est parvenu à envoyer que six représentants au parlement à l'issue des dernières élections législatives et ne se trouve dès lors pas en mesure de favoriser les recompositions de la droite albanaise.

Paradoxalement, le compromis au terme duquel l'élection à la présidence du général Moisiu a été rendue possible, a fini par contribuer à paralyser l'émergence d'alternatives politiques. En effet, sous la pression de la communauté internationale, F.Nano et S.Berisha ont scellé à cette occasion une alliance informelle qui a court-circuité les efforts des réformateurs à la marge des deux formations. Ilir Meta se trouve aujourd'hui, par rapport au Parti socialiste, dans une position assez proche de celle de Genc Pollo, par rapport au parti de S.Berisha, à la différence que son « retour dans le rang » lui a permis d'endosser le poste de ministre des Affaires étrangères, lui donnant une marge d'action supérieure à celle d'un G.Pollo qui n'est pas parvenu à se faire élire au parlement. En pratique, une convergence d'intérêts semble se dessiner entre des « démocrates » officiellement ralliés au principe d'une « opposition constructive » et des socialistes en veine de reconnaissance internationale. Du point de vue de Sali Berisha, il s'agit de redorer une image ternie en 1996-1997 et à l'occasion de la

²⁰ La meilleure analyse en langue française de la structuration des clivages politiques en Albanie peut être trouvée dans PIHET, Christian. « 1991-1999. Années d'orages en République d'Albanie : l'organisation difficile d'un système politique pluraliste ». *CEMOTI*, janvier-juin 2002 :p.141-164. Sur les élections de 1997 et les stratégies interélectorales à cette occasion, voir aussi RAMA, Shinas. « Failed Transition, Elite Fragmentation and the Parliamentary Elections of June 29, 1997 », *International Journal of Albanian Studies*, 1(1), 1997, sur Internet à l'adresse : <http://www.albanian.com/IJAS/vol1/is1/contents.html>. Voir aussi, en dépit de certains accents culturalistes, CËRXXHANI, Klarita et Arthur SHRAM. « Albanian Political-Economics : Consequences of a clan Culture ». *Journal for Institutional Innovation, Development and Transition*, 4, 2000 : p.5-14.

²¹ Les media proches de Berisha avaient lancé une campagne contre Pollo, dans laquelle ils l'accusaient d'être un agent des Grecs. A l'approche du Congrès de septembre 1999 qui devait réélire Berisha à la présidence du Parti démocratique albanais, G.Pollo avait déployé d'importants efforts pour obtenir le soutien des Etats-Unis à son entreprise de réforme - non sans quelques résultats, à l'époque. L'échec de l'automne 1999 et les résultats décevants du PD rénové ont cependant fermé cette voie.

tentative de coup d'Etat avortée de septembre 1998. Pour les socialistes de Fatos Nano, la priorité va à la consolidation et à l'endiguement d'une génération de nouveaux venus en politique dont Ilir Meta aspire à se faire le porte-parole. Au sein du Parti socialiste, l'éviction voulue par F.Nano du secrétaire organisationnel, Petro Koçi, en juin 2002 suggère que l'ère d'un renouveau risque de se faire encore attendre.

Dans ce jeu bloqué, les petites formations dont les résultats ont été confortés par l'introduction d'une forte composante proportionnelle dans la loi électorale de 2001 ne semblent pas en mesure de faire contrepoids. Leur priorité va à une survie politique qui passe par l'élaboration de coalitions post-électorales et la redistribution d'emplois dans le secteur public à un noyau dur de supporters. Sur la droite du spectre politique, le Parti républicain et deux formations issues du pré-communisme - le Parti Legaliteti et le Balli Kombëtar -, ainsi que le Parti chrétien-démocrate, centriste tentent de miser sur cette carte. A gauche, le Parti social-démocrate (PSD), le Parti de l'Alliance démocratique (PAD), le Parti agrarien (PA) et le Parti de l'Union des droits de l'homme (PUDH, représentant la minorité grecque) gravitent autour du Parti socialiste sans parvenir à se doter d'une personnalité politique propre (à eux tous, ils ont remporté seulement 13 sièges aux dernières élections générales du 24 juin 2001) ou à dynamiser le débat politique.

I.I.C La difficile formulation d'une politique extérieure unique

Les incidences sur la formulation de la politique étrangère de ce cheminement heurté vers la démocratie et de la fragmentation du pouvoir politique entre une variété de centres régionaux et locaux peuvent être cernées à plusieurs niveaux. *Le premier constat est qu'il apparaît délicat d'identifier un centre unique d'énonciation de la politique étrangère albanaise.* Une observation plus fine des réalités du pays suggère l'existence de décalages entre les efforts de formulation de la ligne extérieure au niveau du pouvoir exécutif - avec une contribution seulement mineure des parlementaires -, le positionnement de diverses personnalités politiques et le jeu d'acteurs sociaux à la lisière entre le public et le privé en mesure de conduire leur propre politique extérieure dans une région ou une ville donnée. Si, dans la plupart des pays issus de l'ancien bloc communiste, la question a pu être posée des effets de la redifférenciation des intérêts politiques, économiques et sociaux sur la production d'une vision partagée de la politique étrangère, la question de la centralité se pose de façon particulièrement cruelle dans un pays comme l'Albanie, relié par la côte adriatique ou par des voies terrestres à des points de transit importants pour divers flux humains, de capitaux ou de biens. En l'absence d'un contrôle performant sur l'ensemble du territoire, d'une administration efficiente et d'une gestion stricte des passages aux postes frontière, il demeure très loisible à des responsables politiques locaux ou à des représentants du monde du crime organisé de prendre des décisions relatives à leurs intérêts économiques ou politiques qui seront amenés à se répercuter sur le « visage extérieur » de l'Albanie, sans que ces alignements reflètent nécessairement des choix et volontés au niveau du pouvoir central.

Deuxièmement, *la nature que les représentants de la classe politique entretiennent avec les acteurs liés à l'économie grise, au crime organisé, ou encore aux mouvements armés de guérilla actifs au Kosovo, en Serbie du Sud et en Macédoine à la fin des années 1990, mérite d'être envisagée avec une certaine circonspection.* Le commerce frontalier illégal et les divers trafics (de cigarettes, de voitures volées, d'armes, de drogue, d'êtres humains, etc.) ne sont pas en tant que tels suscités par l'Etat : ils résultent à la fois des effets de la crise économique dans l'ouest des Balkans, des embargos internationaux au moment des guerres d'ex-Yougoslavie, de la dynamique suscitée par l'émergence d'organisations armées entretenant des rapports plus ou moins étroits avec des réseaux criminels, et des incidences du déploiement de forces d'intervention occidentale (notamment sur le développement des réseaux de prostitution). Mais le pouvoir central, en Albanie comme dans le reste des Balkans, peut entretenir des relations variées avec les acteurs locaux responsables de ces activités. Celles-ci vont d'efforts de canalisation à des alliances ponctuelles, en passant par un certain laisser-faire en (éventuellement en contrepartie de financements politiques). Depuis que la lutte contre la corruption et le crime organisé est devenu une priorité au niveau de la communauté internationale (depuis 1998 pour la première et particulièrement après 2000 pour la seconde), nombreuses ont été les « révélations »

dans la presse albanaise sur le rôle que tel ou tel chef de parti ou ministre aurait joué dans l'encouragement à diverses formes de crime organisé ou de violences. Souvent, l'information provient des adversaires politiques de la personne incriminée (cas des règlements de compte de Fatos Nano de la fin 2000, par exemple) et vise un usage largement politique et polémique. En l'absence d'une justice réellement indépendante ou de media disposant des moyens nécessaires à la conduite d'investigations poussées, il reste difficile d'estimer la véracité de ces propos. En outre, une analyse fine supposerait que l'on parvienne à dissocier ce qui ressortit de la stratégie des partis politiques, d'individualités isolées ou encore de groupes organisés non étatiques. Pour ce qui est de notre propos - à savoir la formulation de la politique étrangère albanaise - on peut retenir, d'une part, la puissance d'acteurs locaux (ainsi à Vlora, Durrës, Kukës ou Korça) dont l'autonomie d'action par rapport à l'Etat est relativement sensible. D'autre part, il est fondamental de saisir le positionnement des hommes politiques albanais en charge de questions extérieures pouvant avoir de volets internes (comme, par exemple, le trafic d'êtres humains ou le crime organisé) comme se situant au point de jonction (et souvent de contradiction) entre les exigences de lutte contre les trafics posées par la communauté internationale et les réseaux de dépendances parfois complexes qui peuvent se tisser, en interne, par rapport à des soutiens locaux éventuellement liés à certaines activités illicites. La politique extérieure formulée résultera ainsi de l'équilibre, temporaire, établi entre ces diverses forces à un moment donné.

A un troisième niveau, un autre acteur pèse, indirectement mais très sensiblement, sur la formulation de la politique étrangère albanaise - à savoir cet acteur collectif difficile à cerner que sont les flux migratoires. Quoique les départs vers l'étrangers ne résultent en aucune façon d'une décision commune, articulée, centralisée - ils répondent à des motivations d'acteurs variées - ils ont été des effets très concrets, pour l'Etat albanaise, en termes de ressources (accès à de nouvelles ressources par l'intermédiaire des transferts des travailleurs migrants, déperdition de ressources sous l'effet du « brain drain »), de définition des intérêts extérieurs (l'Albanie est amenée, en raison de pressions intérieures d'un électorat très concerné par ces questions, à essayer de défendre les intérêts des migrants, notamment leurs conditions d'accueil dans les pays d'immigration, les conditions d'octroi des visas ou encore de régularisation de situations de fait, etc.), et de gestion des rapports avec les voisins immédiats du pays (au premier chef, la Grèce et l'Italie, qui constituent les deux principaux pays concernés par l'immigration albanaise). Réciproquement, l'attitude des voisins de l'Albanie est fortement corrélée à l'évolution des flux migratoires et aux accords de coopération que l'Etat albanaise accepte de passer afin de tenter de prévenir les déplacements illégaux et l'usage de son territoire à la fois comme pays source des flux et comme pays de transit. La mise sur agenda de certaines questions constitue dès lors le reflet indirect de cette situation dans laquelle environ 15% de la population réside en dehors du territoire albanaise et entretient des relations qui demeurent souvent étroites avec la mère-patrie (voir **I.3.A La « fuite » vers l'Ouest : migrations et survie économique en Albanie**).

I.2. Les fondements d'une fragilité économique durable

L'économie - soit, les difficultés d'existence au quotidien pour une majorité des trois millions d'habitants de l'Albanie - constitue sans doute le premier facteur au regard duquel les responsables politiques de l'Albanie post-communiste ont été amenés à concevoir leur positionnement sur la scène régionale et internationale. Plusieurs paramètres sont à cet égard centraux : ils concernent tout d'abord les effets des réformes et de la déliquescence étatique sur l'emploi et la pauvreté - principaux moteurs du désir d'émigrer - ; ils portent ensuite sur les formes d'insertion dans la division internationale du travail que le pays connaît depuis 1991. Ce à quoi on assiste, en effet, pour reprendre les termes d'Illir Gedeshi et de Jean-Guillaume Ditter, est le passage à d'une autarcie radicale à une situation d'extraversion mal contrôlée²². Le troisième élément est relatif au développement du crime organisé et de diverses formes d'économie illicite.

²² Voir l'excellente contribution de DITTER, Jean-Guillaume et ILLIR GEDESHI, « Dix ans de transition économique albanaise : de l'autarcie à l'extraversion ». *CEMOTI*, janvier-juin 2000 : p.121-140.

La résultante de cette configuration est le développement d'une double dépendance, pour l'Albanie, qui fait de la politique extérieure, un système de contraintes plus que d'opportunités. La première dépendance se situe par rapport aux flux migratoires et aux Etats d'accueil des travailleurs migrants, au premier chef, l'Italie et la Grèce. Comme on le verra plus loin, le caractère crucial des transferts pour l'équilibre des comptes extérieurs du pays et la survie quotidienne de la population a érigé l'accès à l'étranger – la question des visas, la régulation des flux – en thème premier du dialogue bilatéral de l'Albanie avec ses voisins. La Grèce, en particulier, semble en avoir pleinement conscience et s'être régulièrement servi du levier des travailleurs migrants illégaux pour obtenir des concessions dans des domaines jugés prioritaires au niveau stratégique et sur la scène politique interne, en particulier la défense des intérêts de la minorité grecque vivant, pour l'essentiel, dans le sud de l'Albanie (sur les rapports avec la Grèce, voir **II.2.B Des voisins stratégiques : l'Italie et la Grèce**).

La seconde forme de dépendance est entretenue par rapport à l'assistance financière internationale sous ses diverses formes - qu'il s'agisse des aides financières accordées par les grandes institutions monétaires internationales (en premier lieu le Fonds monétaire international et la Banque mondiale), des programmes de l'Union européenne, de structures régionales comme le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est (PSESE) initié le 10 juin 1999 ou encore d'aides octroyées dans le cadre de la coopération bilatérale par une variété d'acteurs étatiques, de fondations et d'ONG internationales. Du point de vue des nouvelles autorités albanaises, une issue à la crise économique ne saurait être trouvée en dehors d'un soutien international qui fait figure de condition préalable et nécessaire à l'arrivée d'investissements étrangers substantiels. De fait, obtenir la reconnaissance de ses partenaires principalement occidentaux pour sa contribution à la stabilité régionale est fini par devenir un objectif d'une telle importance qu'il a tendu à effacer la frontière entre enjeux externes et domestiques : alliances électorales, plate-formes des partis et élections semblent être devenus des domaines dans lesquels l'audience à laquelle les leaders politiques albanais s'adresse de manière privilégiée est l'Union européenne, les Etats-Unis ou ses autres partenaires occidentaux, plus que les électeurs albanais. La configuration n'est pas inconnue des « petits Etats » pour qui la politique étrangère, subordonnée à la préservation d'équilibres économiques et sociaux, finit par dicter les choix politiques effectués en interne. Mais elle a revêtu, dans un contexte de démocratisation incomplète et d'ouverture sur le monde extérieur faiblement maîtrisée, des proportions inédites en Europe. Echouer à prendre la mesure de cette interpénétration entre interne et externe reviendrait à passer à côté de l'essentiel des moteurs des réalignements diplomatiques décidés depuis la fin de la période communiste, et surtout, depuis le retour au pouvoir des socialistes en 1997. Sous-estimer ses effets potentiellement déstabilisateurs du point de vue de la régulation politique, de la crédibilité des élites et de leurs interactions avec leur électorat risquerait, aussi, d'une autre façon, de constituer une lourde erreur d'analyse.

I.2. A Des réformes économiques tardives sur fond de chocs extérieurs en cascade

La situation de l'économie albanaise au sortir du communisme présentait certaines caractéristiques communes aux économies socialistes est-européennes – quoique dans une variante radicalisée. La stratégie politique sécuritaire développée par Enver Hoxha, concentrant les moyens de production sur l'entretien d'une défense civile omniprésente et la rupture successive des liens avec la Yougoslavie (1948), l'URSS (au début des années 1960) puis avec la Chine (après 1978) avaient placé l'Albanie dans une situation d'isolement économique et de retard technologique qui devaient se répercuter de manière dramatique sur la qualité de vie des citoyens. Là où les autres systèmes soviétiques avaient autorisé la mise en culture de petits lopins de terre individuels afin de pallier les effets des pénuries alimentaires, en Albanie, ceux-ci avaient été interdits en vertu de la Constitution de 1976 ; l'Etat ayant nationalisé 100% des moyens de production, la population s'était retrouvée dans une situation de dépendance absolue par rapport au pouvoir central. Pendant la période communiste, le pays avait certes connu un début d'industrialisation et d'exode rural. Entre 1944 et 1990, la part de l'industrie dans le produit national brut était ainsi passée de 3,8% (chiffres de 1938) à 44,6% (1989),

tandis que dans le même temps, l'agriculture, qui contribuait à la formation de 93,1% du PNB en 1938, voyait sa part tomber à 32,7% en 1989²³.

Cependant, ce basculement ne s'était pas accompagné par une modernisation effective des équipements, ni par un véritable rattrapage économique. La plupart des produits fabriqués par les entreprises et conglomérats socialistes étaient non compétitifs. Seuls un nombre limité de secteurs avaient par ailleurs bénéficié des investissements réalisés dans l'industrie, notamment la métallurgie, la chimie et l'extraction des matières premières (chrome, cuivre, ferronickel dont le sous-sol albanais est riche). L'industrie légère et les biens de consommation figuraient parmi les grands perdants de ces choix de développement économique. Dans le secteur de la construction, près d'un quart des nouveaux appartements construits entre 1945 et 1980 ne comportaient ni l'eau courante, ni l'électricité, tandis que la surface habitable par habitant plafonnait aux alentours de 9m² en moyenne. En outre, le développement économique avait été extrêmement inégal selon les régions - le sud, plus ouvert sur l'extérieur depuis l'époque ottomane et où avaient été recrutés un certain nombre de représentants de la nomenklatura communiste, ayant bénéficié de manière plus sensible des mannes publiques, que les villages montagneux du nord, et ce, en dépit de l'implantation de nouvelles infrastructures minières et industrielles. Après l'arrêt des transferts de technologie en provenance de Chine, l'économie albanaise devait ainsi progressivement s'enliser dans une crise structurelle, au cours des années 1980, caractérisée par la chute du niveau de vie des habitants et l'introduction d'un système de rationnement pour les denrées alimentaires à la fin de la décennie.

Aux observateurs internationaux, la profondeur du désarroi social et économique de la population albanaise n'est apparue qu'au moment de la crise des réfugiés dans les ambassades occidentales en juillet 1990. Dans le sillage des manifestations étudiantes organisées pour des changements démocratiques, des émeutes éclataient au printemps 1991 dans plusieurs grandes villes du pays, à la faveur desquelles de nombreuses infrastructures publiques (écoles, hôpitaux, coopératives et fermes d'Etat, canaux d'irrigation d'eau, etc.) devaient se retrouver pillées dans un mouvement de panique accru par les désorganisation des pouvoirs publics. Pendant plusieurs mois, l'activité économique, qui tournait déjà au ralenti, était paralysée, tandis que les projets de réformes économiques achoppaient devant la profondeur des divisions politiques entre les dirigeants du Parti socialiste d'Albanie (PSA, ex-Parti communiste connu sous le nom de Parti du travail albanais, PTA, jusqu'en 1990) et les « démocrates » (membres du nouveau Parti démocratique albanais). Ce n'est qu'à partir du printemps 1992 et de l'arrivée au pouvoir de Sali Berisha (Parti démocratique albanais, PDA) qu'une esquisse de réforme économique est mise en œuvre. Cependant, le projet de 1992 met l'accent sur le retour à une stabilité macro-économique, sans que soit prévue une véritable restructuration de l'économie réelle ou la création d'un système d'intermédiation bancaire viable. La reprise enregistrée entre 1993 et 1996 (taux de croissance aux alentours de 4%, inflation en baisse) apparaît, dans ces conditions, comme largement fictive. Elle est principalement tirée par le développement spéculatif de structures d'intermédiation financière, les « pyramides » qui, en échange de taux d'intérêt élevés et d'une expansion régulière de leur nombre de déposants, parviennent à capter une frange croissante de l'épargne nationale entre 1994 et 1996, ainsi que par une augmentation de la consommation courante liée à l'afflux des transferts des travailleurs migrants.

En matière de transformations structurelles, un programme de privatisation est certes lancé à partir de 1992. Mais il concerne principalement les petits commerces, les cafés et les restaurants. Ce n'est qu'en 1995 qu'est annoncé le lancement d'une privatisation de masse par coupon, dont la mise en œuvre, obérée par les jeux d'intérêts politiques et économiques liées à l'ancienne nomenklatura, n'interviendra que dans les conditions désastreuses de la crise de 1996-1997²⁴. A la faveur de l'hyperinflation que connaîtra alors le pays, les coupons perdront d'ailleurs l'essentiel de leur valeur.

²³ Chiffres de l'Economist Intelligence Unit (EIU) Country Profile et Country Report, du FMI et de la BERD, cités dans HASHI, Iraj et Lindita XHILLARI, « Privatisation and Transition in Albania ». *Post-Communist Economies*, 11(1), 1999 : p.103.

²⁴ Sur le programme de privatisation, se reporter à HASHI, Iraj et Lindita XHILLARI, « Privatisation and Transition in Albania ». *Post-Communist Economies*, 11(1), 1999 : p.99-123.

Mais les obstacles aux changements économiques ne sont pas que d'ordre politique. Entre 1992 et 1996, ils se retrouvent obérés par un double contexte régional très défavorable. A l'extérieur, l'incertitude quant à une éventuelle extension des guerres d'ex-Yougoslavie est permanente et contribue à décourager les quelques investissements étrangers qui auraient pu se diriger vers le pays. Dans le même temps, les embargos décidés par la communauté internationale dès mai 1992 à l'encontre de l'ex-Yougoslavie ont placé l'Albanie dans une situation d'enclavement accentué du point de vue, principalement, de l'accès aux routes centre-européennes par voie terrestre. Les mesures d'embargo prises en février 1994 par la Grèce contre le nouvel Etat indépendant de Macédoine, tout en constituant un encouragement au rapprochement économique entre les deux pays, n'ont par ailleurs pas fourni contexte optimal à une réorientation rationnelle des échanges. Dans le même temps, ces chocs extérieurs alimentaient le développement d'une économie de contrebande, qui, dans un contexte de faible contrôle étatique, devait également nuire à une restructuration économique saine et à l'introduction d'un principe de concurrence.

L'accumulation des déséquilibres structurels atteint un point de rupture à la fin 1996. En dépit des signaux d'alerte adressés par les représentants du Fonds monétaire international (FMI) au pouvoir de S.Berisha, dont certains proches sont soupçonnés de figurer parmi les bénéficiaires des schémas de financement frauduleux des pyramides, aucune mesure n'est prise à temps pour prévenir l'effondrement, en janvier 1997, de ces sociétés d'usure²⁵. Environ un tiers des ménages albanais voient leur épargne s'évanouir dans le scandale des pyramides, lequel aurait englouti environ 1,2 milliards de dollars²⁶. L'activité économique tombe au point mort, alors que se tarit brutalement le flux des investissements étrangers et que les travailleurs migrants albanais interrompaient les transferts à destination de leur pays d'origine.

Le retour à une stabilité politique relative depuis la seconde moitié de l'année 1997 a depuis lors posé les conditions d'une reprise de la croissance économique. D'après les chiffres fournis par la BERD (Banque européenne de reconstruction et de développement), l'Albanie aurait renoué en 2000 avec les niveaux de production de l'avant-1990. En outre, le programme de privatisation de masse aurait été achevé dès la fin 1999, tandis que commençaient à être mis en vente les firmes de secteurs stratégiques comme le secteur bancaire, les télécommunications, les mines et l'énergie. Pour autant, les structurations de production et d'échanges, instaurées si elles ne sont plus socialistes, ne sauraient non plus satisfaire aux critères d'une économie de marché concurrentielle. Le cadre réglementaire nécessaire n'a pas été posé. Là où il existe, l'Etat n'est pas en mesure de le faire respecter – ainsi pour la sécurisation des transactions ou des droits de propriété – en raison d'un appareil dysfonctionnant, d'un système judiciaire fragile et politiquement dépendant et d'une police débordée par le développement de l'économie informelle, quand certains de ses représentants ne s'en rendent pas activement complices.

En pratique, l'activité économique se développe en dehors de toute régulation étatique et pâtit d'un système d'infrastructures (canalisation d'eau, accès à l'électricité, routes et autres voies de transport, etc.) profondément inadapté. Le retour à une optique de développement économique durable continue, par ailleurs, à être limité en raison d'un taux d'endettement élevé et de déséquilibres

²⁵ Sur la crise des pyramides, du point de vue de l'effondrement de l'ordre social et politique, se reporter à NYCHOLSON, Baryl. « The Beginning of the End of a Rebellion : Southern Albania May-June 1997, *East European Politics and Societies*, 13(3), automne 1999 ; FUGA, Artan. « Albanie. Pourquoi les murs tombent-ils chaque soir ? », *Transeuropéennes*, 1997, LAKSHMAN-LEPAIN, Rajwantee. « Albanie : le désastre des sociétés pyramidales », *La Nouvelle Alternative*, 45, mars 1997 : p. 4-7. Les aspects économiques et financiers ont été analysés dans JARVIS, C. « The Rise and Fall of Albania's Pyramid Schemes », *Finance & Development*, 37(1), mars 2000 ; VAUGHAN-WHITEHEAD, Daniel. *Albania in Crisis : The Predictable Fall of the Shining Star*, Cheltenham & Northampton : Edward Elgar, 1999 ; KOROVILAS, J.P. « The Albanian Economy : The role of Remittances and Pyramid Investment Schemes ». *Post-Communist Economies*. 11(3), septembre 1999.

²⁶ Chiffres cités dans DITTER, Jean-Guillaume et Ilir GEDESHI, « Dix ans de transition économique albanaise : de l'autarcie à l'extraversion ». *CEMOTI*, janvier-juin 2000 : p.125.

importants des échanges extérieurs. Il est important de s'arrêter quelques instants plus avant sur la structure de cette nouvelle économie si l'on veut mieux cerner dans quelles conditions est amenée à se déployer la politique extérieure de l'Albanie.

1.2.B Les nouveaux visages de l'économie albanaise : différenciations sociales et régionales et insertion défavorable dans la division internationale du travail

La dislocation de l'ancienne économie socialiste, les chocs économiques et politiques subis depuis 1991 et les réformes de marché engagées ont entraîné des mutations socio-économiques durables, aux effets complexes et souvent contradictoires. La première et la plus visible concerne sans doute l'émergence d'importantes poches de pauvreté : selon une enquête réalisée à l'initiative de la Banque mondiale en 2002, environ 40% de la population estimait alors que son niveau de vie s'était dégradé depuis la chute du communisme²⁷. La plupart soulignaient l'importance que la crise de 1996-1997 avait revêtu, tandis que les mécanismes informels d'accès au crédit qui avaient permis jusqu'en 2002 de subvenir aux besoins minimum d'une frange de la population (l'introduction d'un système de « liste » par lequel les commerçants faisaient crédit à leurs clients dans l'attente de ressources irrégulières, notamment des transferts en provenance de la diaspora) commençaient à ne plus suffire à palier les effets d'un endettement croissant des ménages. En 2001, le niveau de revenu par habitant en Albanie restait l'un des plus faibles en Europe, avec 1.100 \$ par habitant.

Un second aspect fondamental concerne l'enkystement d'un taux élevé de chômage que les améliorations économiques enregistrées depuis 1998 ne parviennent pas à résorber. L'essentiel des embauches s'effectue dans des secteurs précaires, avec des niveaux de rétribution très bas, une absence de garanties sociales et sanitaires, et des contrats de court terme. En outre, les nouveaux emplois – concentrés dans les secteurs de la construction, du tourisme ou des services - ne sont pour l'essentiel pas porteurs d'une acquisition de savoir-faire en mesure de contribuer à une requalification de la population employée. La persistance d'un taux de chômage élevé, ainsi que les faiblesses du système d'allocations-chômage mises en place par l'Etat albanaise depuis 1993, expliquent qu'une part importante de la population en âge de travailler tente de miser sur la migration pour parvenir à s'extirper d'une situation d'endettement devenue, au fil des années, inextricable. Elle fait également le lit des pratiques d'économie illicite, de la corruption des autorités portuaires, de la douane, de la police et d'une part de la classe politique. Sur le plan politique, cette situation de désarroi social alimente également un mode de fonctionnement clientélaire dans lequel l'entretien de réseaux politiques personnalisés constitue une police de sûreté pour parvenir à obtenir un emploi dans la fonction publique pour sa famille ou ses proches.

A un troisième niveau, on a pu observer une différenciation accrue²⁸ en termes de disparités régionales. Pour faire bref, une distinction peut être opérée entre la capitale Tirana, les principales villes côtières et certains centres administratifs qui sont parvenus à tirer partie du développement des services, de la construction et du tourisme ainsi que de la manne de l'aide internationale, d'une part, et les anciens centres industriels, notamment miniers, de l'époque socialiste, autour du « ventre mou » d'Elbasan, mal desservi en réseaux routiers et autres infrastructures, et dans l'essentiel du nord du pays, d'autre part. En règle générale, plus une région était dépendante des anciens conglomérats socialistes, plus les terres y ont été parcellisées au moment de la restitution et plus la configuration socio-économique qui y règne apparaît défavorable. Les zones qui s'en sortent le mieux sont celles situées à proximité des zones frontalières avec des voisins ayant établi une présence économique sensible dans le pays, soit premièrement la Grèce, sur le flanc sud du pays, et l'Italie pour la côte adriatique. Rares sont les anciennes entreprises socialistes qui, après leur privatisation, ont pu éviter la

²⁷ Voir DE SOTO, Hermine, GORDON, Peter, GEDESHI, Ilir et Zamira SINOIMERI. *Poverty in Albania. A qualitative Assessment*. Washington, World Bank Technical Paper, n°250, 2002, p.8.

²⁸ Le coefficient de Gini a connu une forte croissance depuis 1991. Il se situait en 2000 à 0,43. Chiffres cités dans Qeveria Shqiptare, « Strategjia afatmesme e Zvillimit Ekonomik dhe Social », octobre 2001, Tirana.

banqueroute. Si le secteur privé domine dorénavant, la plupart des entreprises créées depuis 1991 sont de taille modeste (des PME à 84%) et mal réparties sur le territoire. Elles sont concentrées dans quelques villes portuaires et dans les grandes cités, plus avantagées en matière d'infrastructure. La part de l'industrie dans le PIB s'est ainsi une nouvelle fois de plus contractée, passant de 42% du PIB en 1990 à 12% du PIB en 2000, tandis que l'agriculture assumait de nouveau une place importante dans la formation des ressources du pays et surtout dans la survie des habitants. Le souci égalitaire mis en avant au moment du démantèlement des anciennes coopératives et de restitution des terres aux personnes victimes des nationalisations après 1945 ans, par ailleurs, encouragé une fragmentation accrue des terres agricoles en Albanie (1,5 d'hectare en moyenne), qui bloque la rationalisation de ce secteur d'activité. Les problèmes de sécurité, d'infrastructures et de distribution contribuent également à décourager la production au-delà d'une exploitation familiale visant à l'autoconsommation. Pour l'heure, la production agroalimentaire albanaise reste incapable de faire face à la concurrence des fruits, boissons, et autres denrées alimentaires importées de Grèce, par exemple.

De sorte que l'insertion internationale de l'Albanie se résume pour l'essentiel à une augmentation régulière des importations, tandis que les exportations – pour l'essentiel la réexportation de produits finis assemblés en Albanie dans le secteur du textile, des chaussures, etc. – ne permet pas d'assurer une couverture satisfaisante des importations et contribue à grever la balance des paiements courantes, ainsi que le taux d'endettement du pays. Dans la seconde moitié des années 1980, les échanges extérieurs ne représentaient qu'environ 6% du PNB, en 1999, ils avaient atteint les 32,9% (voir **Tableau 2** ci-après), ce qui représente un taux d'ouverture toujours sensiblement inférieur à la moyenne balkanique (voir **Tableau 3**, seule la République fédérale de Yougoslavie, en 1998, présentait un taux d'ouverture inférieur en raison des mesures d'embargo international).

Tableau 2– L'ouverture de l'économie albanaise au commerce international (importations et exportations en part du PNB, en pourcentage

Année	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Albanie	58	38	35,7	43,7	37,1	33,5	32,9

Source : Albanian Institute for International Studies, *Albania, A Weak Democracy, a Weak State. Report on the State of Democracy in Albania*, Tirana, 2001, p.30

Tableau 3 – L'ouverture économique des principaux Etats des Balkans (importations et exportations en part du PNB, en pourcentage) en 1999

	Exportations+ Importations/PNB
Albanie	32
Bosnie	76
Bulgarie	91
Croatie	60
Yougoslavie	29
Macédoine	87
Roumanie	56

Source: World Bank, *Trade Integration for SEE in the Context of the Stability Pact*, World Bank, 2000, p. 55

En termes d'échanges extérieurs, on a bien assisté, comme dans le reste de l'ancienne Europe communiste, à une réorientation vers l'Ouest. En 2001, l'Albanie réalisait ainsi 80% de ses échanges avec les Etats de l'Union européenne. Mais ces transactions fonctionnent à sens unique, plus que dans le cadre d'une complémentarité économique. L'Albanie importe l'essentiel des biens de consommation, des produits industriels et de l'équipement dont elle a besoin pour tenter une esquisse

de développement. Elle se contente d'exporter, en dehors de matières premières, des produits assemblés dans le pays (textile, cuir, chaussures, etc.) (voir **Tableau 4**).

Tableau 4 - Composition des importations de l'Union européenne en provenance des pays d'Europe du Sud-Est (en pourcentage du total des importations européennes par secteur en 1998)

	Albanie	BiH	Bulgarie	Croatie	FRY	Macédoine	Roumanie	Total SEE
Total (%)	0.03	0.03	0.31	0.26	0.15	0.08	0.72	1.59
Agriculture	0.04	0.01	0.4	0.1	0.24	0.09	0.24	1.11
Textiles	0.13	0.14	1.02	0.88	0.32	0.4	3.39	6.29
Chaussures	0.91	0.57	1.51	2.21	0.61	0.31	8.08	14.21
Fer et acier	0.1	0.08	2.77	0.11	1.76	1.21	3.51	9.54
Bois	0.07	0.36	0.5	1.49	0.41	0.08	1.16	4.07
Other	0.01	0.01	0.16	0.16	0.08	0.02	0.34	0.79

Source: Comext cité dans STANCHEV, Krassen et Martin DIMITROV, *Bulgaria's Trade Performance in the Context of the Balkan Region*, sur Internet à l'adresse :

<http://www.google.fr/search?q=cache:OOuOKMFbpngC:www.balkannetwork.org/info/BG-trade2.doc+balkan+trade&hl=fr&ie=UTF-8>

La croissance albanaise observée ces dernières années est ainsi tirée par une forme de spécialisation industrielle régressive. Ce sont les secteurs du tourisme, de la construction et du commerce qui en sont les principaux bénéficiaires en l'absence d'une politique de soutien à certaines industries de biens de consommation ou à fort contenu technologique qui pourrait être mise en œuvre par l'Etat. La faible confiance dans un système bancaire portant récemment privatisé et vendu, pour l'essentiel, à des partenaires étrangers, nuit à la mobilisation de l'épargne nationale. Les investissements réalisés sont fondés sur la recherche d'une compétitivité-prix de la main d'œuvre plus que sur une base de transfert de technologies. Et le montant de ces investissements reste de toute façon trop limité (100 millions en 2000 en raison de l'accélération des privatisations contre 41 millions en 1999, pour un montant total de 500 millions entre 1993 et 2000) pour parvenir à pallier les déséquilibres du commerce extérieur. Le creusement régulier de la balance commerciale (\$779 millions de déficit en 2000 contre 620 en 1999 et 589 en 1998) suggère que l'Albanie risque de rester durablement dépendante de financements extérieurs – transferts des travailleurs migrants, investissements étrangers et crédits occidentaux – pour pouvoir continuer à assurer un mode de survie axé sur l'importation des biens de consommations courants et l'exportation de produits semi-finis ou de matières premières (notamment des minerais). (voir **Tableau 5**).

Tableau 5 – Balance commerciale et investissements étrangers en Albanie de 1993 à 2001

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001*
Exportations (en millions de dollars)	123	139	202	213	137	207	265	239	294
Importations (en millions de dollars)	421	549	650	913	620	795	885	1009	1308
Balance commerciale (en millions de dollars)	- 298	- 410	-448	-701	-483	-589	-620	-770	-1014
Balance des	Nd	-2,4	-0,6	-4,0	-11,9	-1,5	-4,2	-13,4	-9,6

transactions courantes (en % du PIB)									
Dette extérieure brute (en % du PIB)	Nd	47	27	27	33	29	26	28	27
Investissements étrangers directs (en millions de dollars)	58	53	70	90	48	45	41	143	180

* Estimations

Source : FUGA, Artan et Edith LHOMEL, « Albanie. Des résultats équivoques ». *Le courrier des pays de l'Est*, juin-juillet 2002 : p.9.

Or, en dépit de la restructuration de la dette publique de l'Albanie dans le cadre du Club de Paris en décembre 1993 et de sa dette envers des créanciers privés dans le cadre du Club de Londres en juillet 1995²⁹, le niveau d'endettement reste préoccupant – à 28% du PIB en 2001 (voir **Tableau 5** ci-dessus). A deux reprises au moins dans l'histoire de sa transition, l'Albanie s'est retrouvée dans une situation de dépendance économique absolue par rapport à l'aide humanitaire d'urgence fournie par la communauté internationale – à l'hiver 1991, tout d'abord³⁰; puis de nouveau, au moment de la crise des pyramides en 1997. Enfin, à un moindre degré, sa capacité à gérer les flux de réfugiés en provenance du Kosovo a été déterminée par le soutien que les représentants des pays donateurs ont bien voulu accorder à l'Etat albanais. L'assistance financière étrangère continue à jouer un rôle déterminant dans la gestion des finances publiques. L'Albanie aurait reçu entre 1992 et 2001 un total de 1 milliard de dollars en aides internationale (pour plus de détails, voir **II.2.A – Les frontières poreuses entre interne et externe : la dépendance politique et économique de l'Albanie par rapport à la communauté internationale**). S'il est incontestable qu'à plusieurs reprises le pays n'aurait pu éviter une crise grave en l'absence de cette assistance, sa capacité à faciliter l'entrée dans un cercle positif du développement durable demeure plus problématique. Une partie de ces fonds cependant a fait l'objet d'une allocation non optimale et de pratiques de détournement, contribuant à alimenter des pratiques politiques corrompues ainsi que le développement de réseaux d'économie. L'effet sur la qualité de vie moyenne des habitants demeure dès lors difficile à estimer.

I.3. Une ouverture nouvelle sur le monde extérieur : flux migratoires et marchés identitaires après 1990

L'un des traits les plus significatifs des évolutions expérimentées par l'Albanie depuis 1990 est sans contexte l'extraordinaire ouverture sur le monde extérieur d'un pays qui avait été condamné, sous le régime d'Enver Hoxha à un strict repli sur lui-même. Cette ouverture a pris principalement deux visages : elle a concerné, d'une part, le développement de flux migratoires de jeunes Albanais partant chercher à l'étranger une vie meilleure ainsi que de quoi subvenir aux besoins des membres de leur famille restés en Albanie ; elle a pris, d'autre part, le visage de la réinsertion de l'Albanie dans un ensemble de réseaux économiques, démographiques (parfois illicites) et religieux (avec la venue dans le pays de missionnaires néoprotestants et musulmans principalement). Producteurs d'une circulation inédite de ressources économiques et de capital social, ces flux nouveaux ont également été à l'origine

²⁹ A cette occasion, la dette de l'Albanie envers les banques privées a été réduite de \$371 millions à travers un système de *buyback* d'un coût de \$96.5 millions. Tirana y a contribué à hauteur de \$55 millions, tandis que la Banque mondiale fournissait une *IDA Debt Reduction Facility* et que les autres pays créanciers prenaient à leur charge le reste du financement. \$130 millions de dette commerciale ont été également convertis en bonds à long terme.

³⁰ Voir ZANGA, Louis. « Albania Reduced to Total Dependence on Foreign Food ». *RFE/RL Research Report*, 1(8), 21 février 1992.

de remises en question identitaires qui ne pouvaient manquer de rester sans répercussions sur le positionnement extérieur de l'Etat albanais. Dans cette perspective, l'ouverture doit être à la fois comprise comme source de défis et d'opportunités.

1.3.A La « fuite » vers l'Ouest : migrations et survie économique en Albanie

Dès le printemps 1991, au terme de manifestations, des dizaines de milliers d'Albanais prenaient d'assaut les consulats des ambassades occidentales, en particulier de l'Italie, dans l'histoire de pouvoir obtenir un visa à destination de l'Ouest³¹ (voir II.3.B **Deux voisins stratégiques : l'Italie et la Grèce**). Cette image, qui avait, pour l'observateur occidental, fait découvrir de façon inédite et brutale un pays resté longtemps opaque, devait continuer jusqu'à ce jour à présenter l'un des principaux prismes à travers lesquels l'Albanie est considérée. De fait, on observe deux types de mouvements de population, avec des déplacements, d'une part, au sein de l'Albanie même - généralement des sites ruraux isolés des principales infrastructures vers des villes plus importantes, constituant également des centres administratifs et de décision économique où les migrants espèrent trouver un emploi³² -, ainsi que des mouvements depuis l'Albanie vers des pays étrangers. Dans l'un comme dans l'autre cas, ce sont des motivations avant tout économiques qui conduisent les Albanais à partir - la recherche d'un emploi et de ressources pour parvenir à subvenir aux besoins des membres de la famille restés sur place. La capitale, Tirana, est touchée au premier chef par ces afflux de populations, en particulier en provenance des zones très déprimées du nord du pays, dans la région de Kukës, de Tropojë, de Kurbin et de Mirditë. En 2001, sa population était estimée à environ 340.000 résidents (sur un territoire de 1238 km²), soit environ 11% de la population totale du pays.

En l'espace de quelques années, l'Albanie est ainsi devenu un pays d'émigration, un peu à l'instar de l'Italie du début du XX^{ème} siècle. On estime qu'environ 15% de la population se trouverait à l'heure actuelle hors du pays. Les principaux pays de destination sont la Grèce et l'Italie, mais aussi la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France, la Macédoine, le Canada ou les Etats-Unis. Selon une enquête qualitative réalisée dans 10 sites distribués sur l'ensemble du territoire et auprès de 460 foyers, d'une taille moyenne de cinq membres, pour la Banque mondiale, 60% des migrants choisiraient la Grèce pour destination ; 20% l'Italie, les 20% restant se partagent entre les quelques pays cités précédemment³³. En 2002, le nombre d'Albanais en Italie était estimé aux alentours de 250-300.000, dont 135.742 résidents légaux (voir **Tableau 6**). A la même date, on évaluait à 500.000 les Albanais travaillant en Grèce, pour moitié en situation illégale en dépit des efforts de régularisation des statuts entrepris depuis 1997 par le gouvernement grec.

Tableau 6 - Résidents albanais légaux en Italie de 1990 à 2000

Année	Nombre d'immigrants albanais	Part des Albanais dans l'immigration en Italie (en %)	Total
1990	2,034	0.26	781,138
1991	26,381	3.05	862,997
1992	28,628	3.09	925,172
1993	30,847	3.12	987,405
1994	31,926	3.39	922,724
1995	34,706	3.50	991,419
1996	63,976	5.84	1,095,622
1997	83,807	6.75	1,240,721

³¹ Sur les flux de réfugiés de 1990-1991, se reporter à ALLAIN, Marie-Françoise. « La nuit et le jour à Prague. Temps de réforme en Albanie ». *Le Monde Diplomatique*. 437, août 1990 : p.12-13 ; CHAMPSEIX, Jean-Paul. « L'Albanie entre l'exode et la réforme ». *Hérodote*, (63), 4e trim. 91 : p.154-173.

³² Selon les résultats préliminaires du recensement conduit en 2001, depuis 1989, la part des ruraux aurait diminué de 13%, tandis que celle des citadins augmentait de 15%. Cité dans FUGA, Artan et Edith LHOMEL, « Albanie. Des résultats équivoques ». *Le courrier des pays de l'Est*, juin-juillet 2002 : p.11.

³³ Voir DE SOTO, Hermine GORDON, Peter Gordon, GEDESHI, Ilir et Zamira SINOIMERI. *Poverty in Albania. A qualitative Assessment*, op. cit., p.41.

1998	70,897	5.72	806,027
1999	87,595	9.5	1,090,820
2000	137,542	18.47	1,340,655

Source: Ministère de l'Intérieur italien et ISTAT. Les données pour l'année 1998 proviennent de *Corriere Della Serra*, 14 septembre 1998. Cité dans DYMI, Amilda. *Bound by the Sea: The Albanian Diaspora in Italy* (manuscrit)

Plusieurs traits distinctifs de ces migrations méritent d'être soulignés ici³⁴. En premier lieu, il s'agit souvent, dans la plupart des cas, de migrations temporaires (d'une durée moyenne de moins de six mois) et récurrentes. On est en présence d'un phénomène de circulation, avec des va-et-vient de part et d'autre de la frontière, plutôt que d'installation définitive à l'étranger. Cette remarque vaut particulièrement pour les migrants qui se rendent à destination de la Grèce voisine ou encore de l'Italie. Dès l'instant, en revanche, où le migrant est parvenu à obtenir la régularisation de ses documents et à inviter sa famille à le rejoindre, l'immigration peut être considérée comme définitive. Il n'est pas rare cependant que le premier pays d'installation ne soit pas celui où le migrant décidera de s'établir de façon permanente : nombreux sont ceux tentent d'abord leur chance en Grèce, avant de chercher à poursuivre leur route vers l'Italie ou la Belgique où les salaires et les aides sociales sont plus élevés. Faute de recul, on dispose cependant d'un nombre de données qualitatives insuffisantes concernant la part des migrants de longue durée et les possibilités de retour en Albanie. En entretien, l'équipe supervisée par Hermine Do Soto a pu établir qu'environ 25% des migrants des 460 foyers étudiés étaient, aux dires de leur famille, partis pour une « longue durée ». Pour sa part, l'économiste albanais, Ilir Gedeshi, estime, aux termes d'une autre étude sur les migrants de longue durée qu'environ 23% ne souhaitent pas rentrer en Albanie, 31% déclarent qu'ils reviendront et 46% ne savent pas quelle sera leur trajectoire future³⁵. Ces choix devraient peser de façon décisive sur l'évaluation des effets, à long terme, de l'émigration sur les transformations économiques et sociétales en Albanie post-communiste.

En second lieu, il est intéressant de noter que l'immigration ne constitue pas le fait d'un seul groupe social, au profil bien distinct, mais apparaît comme un mode de gestion des défis économiques pour l'ensemble des couches sociales en Albanie post-communiste. Qu'ils soient originaires de campagne ou de villes, pauvres ou non, la plupart des hommes entre 14 et 40 ans ont tendance à rechercher un nouvel emploi en recourant à des stratégies migratoires. Ce qui fait, en revanche, la différence, est la durée des migrations, leur fréquence, et corrélativement, les ressources que les familles sont en mesure d'en retirer. Obtenir un visa de court terme à destination de la Grèce coûterait l'équivalent de deux mois de travail en Grèce, de sorte que les foyers les plus démunis ont moins de chance de parvenir à émigrer fréquemment et dans de bonnes conditions. Seules les personnes se considérant comme vivant dans des conditions économiques privilégiées tendent à ne pas chercher à émigrer. D'importants phénomènes de « brain-drain » ont cependant pu être observés depuis 1991, qui touchent tout particulièrement le corps enseignant (participant à la dégradation de la qualité du système scolaire en Albanie même), le monde de la recherche, les ingénieurs ou les médecins³⁶.

Les effets de cette circulation sont tout d'abord mesurables en termes financiers. L'Albanie apparaît aujourd'hui extraordinairement dépendante, pour sa survie économique, des aides envoyées par les migrants à leur famille. Si l'on ne dispose pas de statistiques réellement fiables sur les montants engagés - la plupart des transactions s'effectuant en argent liquide - , les estimations portent sur plusieurs centaines de millions de dollars par an : en 2001, le chiffre record de 600 millions aurait été atteint, ce qui représente 15,2% du PNB ou encore plus du double de la valeur des exportations

³⁴ Le profil des migrants albanais a été analysé de façon détaillée dans DE SOTO Hermine, GORDON, Peter Gordon, GEDESHI Ilir et Zamira SINOIMERI. *Poverty in Albania. A Qualitative Assessment*. Washington, World Bank Technical Paper, n°250, 2002, p.42-45.

³⁵ Voir GEDESHI, Ilir. « Role of Remittances from Albanian Emigrants and Effect on Albania's Economy », *Politics and Society*, 2, décembre 2000.

³⁶ Sur cette question, se reporter à GEDESHI, Ilir, H. MARA, R.DHIMITRI et H.KRISAFI. *Emigration of the Elite from Albania during th Transition Period*. Tirana : Shtëpia Botuese Luarasi, 1999.

annuelles de l'Albanie (203,2%), contre 530 millions en 2000 (resp. 14,3% et 205,4%) (voir **Tableau 7**). Selon des données du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) – qui plaçait à 620 millions de dollars ses estimations pour 2001 - les remises des émigrés albanais en 1999 représentaient presque quatre fois la valeur des investissements directs et environ 60% du revenu de la production industrielle³⁷.

Tableau 7 – Les transferts des travailleurs migrants en direction de l'Albanie (en millions de dollars \$)

Année	Total des transferts	Part du PNB en %	Part en % des exportations	Total des transferts par habitant (\$)
1992	150		--	47
1993	274	22.3	224.5	86.7
1994	377	19.4	267.4	118
1995	384	15.5	190.7	118.3
1996	499	18.6	237.3	152.1
1997	266	11.6	188.8	80.2
1998	452	14.8	219.0	134.8
1999	368	10	133.6	109.1
2000	530	14.3	205.4	170
2001	620	15.2	203.2	200

Source: *Albanian Central Bank Report 2002* cité dans PIPERNO, Flavia. « The valorisation of remittances in Albania: constraints and opportunities », intervention prononcée lors de la conférence « Albanian Migration and New Transnationalisms ». Center for Migration Research, Sussex University, 6-7 septembre 2002.

Des études plus microéconomiques sur les stratégies économiques des migrants albanais ont été conduites dans les principaux pays d'accueil, singulièrement l'Italie. Dans cet Etat, où environ 300.000 Albanais étaient recensés en 1999, les flux de transferts à destination de l'Albanie étaient évalués aux alentours de 1,437 milliards de liras italiennes en 2000 (voir **Tableau 8**). Une enquête conduite dans la région de Milan a montré que c'est principalement par l'entremise de proches ou en personne que les migrants assuraient l'acheminement de l'argent épargné à destination de leur pays (61,6% à travers des proches ou des compatriotes et 17,2% en personne, contre seulement 11,1% par ordre postal et 10,1% sous forme de virements bancaires) (voir **Tableau 9**). On notera que cette défiance des institutions d'intermédiation financières est plus prononcée de la part des migrants économiques d'Albanie que des migrants originaires de République fédérale de Yougoslavie (19,0% par virement postal et 6,3% par banque), de Pologne (resp. 20,5% et 7,6%) et *a fortiori* du Maroc (resp. 58,3% et 3,8%). Cette situation renvoie à la fois au caractère plus ou moins récent de l'émigration (et, partant, aux conditions de légalisation du statut du travailleur migrant) ainsi qu'à la qualité du système d'intermédiation financière dans le pays d'origine et au degré de confiance dans ce système.

Tableau 8 – Les transferts des travailleurs migrants depuis l'Italie vers l'Albanie (en millions de liras)

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
135	122	313	867	:1.038	:802	1.208	2.685	1437

Source: *National Exchange bureau*, cité dans PIPERNO, Flavia. « The valorisation of remittances in Albania: constraints and opportunities », intervention prononcée lors de la conférence « Albanian Migration and New Transnationalisms ». Center for Migration Research, Sussex University, 6-7 septembre 2002.

³⁷ Chiffres cités dans PIPERNO, Flavia. « The Valorisation of Remittances in Albania: Constraints and Opportunities », contribution à la conférence « Albanian Migration and New Transnationalisms » du Center for Migration Research, Sussex University, 6-7 septembre 2002.

Tableau 9 – Les principaux modes de transfert de l'épargne des migrants en Italie (par nationalité)

	Virement postal (en %)	Banque (en %)	Proches et compatriotes (en %)	En personne (en %)	Autres canaux (en %)	Total
Albanie	11.1	10.1	61.6	17.2	0.0	100.0
RFY	19.0	6.3	31.6	31.6	11.4	100.0
Pologne	20.5	7.6	43.8	20.5	7.6	100.0
Maroc	58.3	3.8	14.9	20.9	2.1	100.0

Source: Enquête conduite par Conti, Natale et Strozza, 2000, citée dans Caritas di Roma, *Il risparmio degli immigrati e il paese d'origine: il caso italiano*, Roma febbraio, 2002, p.41.

Une étude réalisée à partir d'entretiens qualitatifs conduits auprès de diverses communautés de travailleurs migrants basés à Turin a par ailleurs mis en évidence que les travailleurs albanais tendent à effectuer des transferts par habitant supérieurs à ceux des autres communautés immigrées implantées dans la même région : les montants étaient en 1999 de 2,852907 millions d'euros (contre 2,762527 millions à destination de la Pologne, et 2,291519 à destination du Maroc). Cette même étude soulignait également l'étroitesse plus grande des relations entretenues entre les immigrants albanais et leur pays ou ville d'origine, puisqu'à cette date 88,2% d'entre eux déclaraient rentrer au pays y passer leurs vacances (87,5% des Tunisiens et 50,5% des Marocains), tandis que pour 26,4% leur époux(se) y résidait toujours (contre 25,4% pour les Marocains et 11% pour les Tunisiens)³⁸. La remarque concernant l'importance de l'épargne consacrée au transfert semble être confirmée par les recherches conduites par Conti, Natale et Strozza à l'échelle de toute l'Italie, comme l'indique le **Tableau 10**: sur leurs revenus, les migrants albanais mettent environ 71,0% de côté (moins que les Polonais ou les Marocains) ; mais 63,9% de cette épargne est ensuite acheminé vers l'Albanie, ce qui constitue le pourcentage le plus élevé de l'étude.

Tableau 10– Epargne et transferts des migrants résidant en Italie (par nationalité)

	% de l'épargne des travailleurs migrants	% des transferts	% Part de l'épargne consacrée aux transferts
Albanie	71.0	45.4	63.9
République fédérale de Yougoslavie	65.4	36.4	55.7
Pologne	83.8	53.0	63.3
Maroc	76.1	42.7	56.1
Total	75.6	44.9	59.4

Source: Enquête conduite par Conti, Natale et Strozza, 2000, dans Caritas di Roma, *Il risparmio degli immigrati e il paese d'origine: il caso italiano*, Roma febbraio, 2002, p.41.

Cet argent sert en grande partie à assurer la survie au quotidien et la consommation courante de la population restée au pays. Elle représente une part du revenu familial estimée à 9% en moyenne (soit 12,77 dollars par mois et par famille sur un revenu total de 142,01 \$ ou 30,64 \$ par habitant et par an) comme l'indique le **Tableau 11**.

Tableau 11 - Les diverses sources de revenus des foyers en Albanie et la place des transferts des travailleurs migrants

Source de revenu	Montant en lek par famille et par mois	Montant en dollars par famille et par	Revenu par habitant annuel (en	Pourcentage du revenu total

³⁸ Voir NATALE, M. et S. STROZZA, « Lavoro, reddito e rimese degli immigrati stranieri in Italia : finalita, progettazione e realizzazione di un'indagine sul campo ». In : ACOCELLA, N. et E.SONNINO. *Movimenti di persone e movimenti di capitali in Europa*, Rome, 2000 (manuscrit).

		mois	dollars)	
Emploi ou business non salarié et non agricole	9.454	66,58 \$	159,79 \$	46,7%
Salaire	4.176	29,41 \$	70,58 \$	20,6%
Agriculture	2.407	16,95 \$	40,68 \$	11,9%
Aides sociales et retraite	2.178	15,34 \$	36,82 \$	10,8%
Transferts/ Cadeaux	1.814	12,77 \$	30,64 \$	9 %
Autres	204	1,44 \$	3,46 \$	1%
Total	20.233	142,01 \$	341,97 \$	100%

Source : Hermine De Soto, Peter Gordon, Ilir Gedeshi et Zamira Sinoimeri, *Poverty in Albania. A Qualitative Assessment*. Washington, World Bank Technical Paper, n°250, 2002, p.14 (enquête qualitative réalisée dans 10 sites distribués sur l'ensemble du territoire et auprès de 460 foyers, d'une taille moyenne de cinq membres).

Par contraste, faible est la part des transferts qui trouve à s'investir dans le secteur productif. Les raisons en tiennent largement à l'absence de système d'incitations sélectives. La faiblesse de l'intermédiation financière, le manque de sécurité des transactions contribuent les acteurs sociaux en Albanie à privilégier un investissement dans la construction dont la « solidité » - dans tous les sens du terme – semble devoir être privilégiée par rapport à une prise de risque financier rendue peu attractive par l'expérience de l'effondrement des pyramides de 1997³⁹. Parvenir à diriger une partie de ces flux vers l'épargne et l'investissement représente ainsi un des principaux défis pour le gouvernement albanais dans les années à venir s'il souhaite faire en sorte de modifier l'impact économique des transferts. En l'état, ceux-ci ne sont pas en mesure de fournir une contribution significative au développement économique du pays et à la création des conditions d'une croissance durable. Ils servent seulement de palliatif temporaire à une situation de crise sociale profonde. Qui plus est, ils contribuent au creusement du déficit commercial, puisque l'essentiel des ressources sert à l'acquisition de biens de consommation importés...ce qui alimente le cercle vicieux de la dépendance extérieure. Au fur et à mesure que les hommes partis à l'étranger parviendront à régulariser leur situation et à faire venir leurs familles, il est en outre probable que le montant des transferts liés au travail migrant ira décroissant. La viabilité de la survie par l'émigration sera d'autant plus incertaine que les frontières des pays d'accueil risquent de se fermer dans le cadre d'un effort accru, au niveau européen, pour contrôler les flux de migrations illicites.

Pour l'heure, les incidences des mouvements migratoires ne sont pas uniquement d'ordre fiduciaire. Elles concernent également, quoique de manière moins palpable, les systèmes de valeurs et les visions du futur énoncées par une population pour l'essentiel jeune après avoir fait l'expérience d'un passage par la diaspora. Il est encore difficile de déterminer quel sera leur impact. A la faveur du passage par l'étranger, ce sont en effet la nature des systèmes de représentation, des imaginaires du pouvoir, de l'Etat et de la place de l'Albanie dans le monde, qui sont amenées à être repensés. L'aspiration est grande, chez les jeunes, à une forme de synthèse culturelle « moderne » qui permettrait de sortir le pays d'une imaginaire de l'isolement ou de l'enfermement dans un environnement régional hostile, de lutter contre certaines formes de xénophobie, liées à la politique conduite par les autorités communistes sous Enver Hoxha, et de valorisation d'un désir d'appartenance à l'Europe sur un mode d'égalité. Dans le même temps, la migration circulaire présente des effets de

³⁹ Les principales banques albanaïses ont été soit fermées (la Banque rurale commerciale) dans le sillage de la crise financière de 1997, soit privatisées (comme la Banque commerciale nationale, en 2000) ou sont en passe de l'être (à l'instar de la Banque des dépôts). A la fin 2001, l'Albanie comptait 13 banques commerciales dont trois filiales de banques étrangères. Dans la plupart, les actionnaires étrangers étaient majoritaires : en 2001, 84% des actifs bancaires appartenaient à des sociétés étrangères, la part du secteur étatique étant tombée à seulement 13%. En dépit de ce changement, l'intermédiation reste très faiblement développée dans le pays, en raison notamment d'un fort pourcentage de « mauvais crédits » (33,6% à la mi-2000) et des réticences de banques à se lancer dans des prêts jugés risqués.

« choc en retour » au niveau des communautés villageoises déstructurées du fait du départ d'une frange de leur population jeune et de l'aspiration, chez ceux qui rentrent au pays, à jouer un rôle social supérieur à ce que les règles de l'« âge » les habiliteraient à endosser si les principes d'autorité traditionnels étaient respectés. Ces va-et-vient entre l'Albanie et l'étranger participent ainsi d'un double mouvement - de pertes de repères traditionnels, d'une part, et de mise en concurrence pour l'élaboration de nouvelles formes de légitimité sociale, de principes d'autorité et de modes d'organisation de l'existence familiale ou collective, d'autre part. Ces recompositions qui varient sans doute en fonction du milieu social d'origine, de la part d'une population locale passée par l'étranger, du pays de destination des migrants et de leur capacité, sur place, à poursuivre des études supérieures ou à connaître une évolution professionnelle non dé-qualifiante, mériteraient d'être étudiées de manière plus fine. Les données qualitatives manquent pour le moment qui permettrait de dresser un tableau détaillé des évolutions.

1.3. B Le renouveau de la foi : un pays confronté à une « offre identitaire » nouvelle et diversifiée

D'un point de vue religieux, l'Albanie est divisée en trois communautés : musulmanes, orthodoxes et catholiques. A défaut de statistiques récentes sur les confessions, on estime, en se fondant sur les résultats du recensement de 1951 (le dernier à mentionner l'appartenance religieuse) que celles-ci représentent respectivement 70, 20 et 10% de la population. Aucune d'entre elles ne se présente comme un bloc homogène : la communauté musulmane, en particulier, est divisée entre sunnites (80%) et Bektashis (20%)⁴⁰. Pendant la période communiste, un « veto » avait été placé sur la foi, l'Albanie devant officiellement un Etat athée en 1967. La nouvelle constitution de 1976 confirmait ce choix dont la vocation était de détruire toute forme de solidarité susceptible de faire obstacle à la consolidation d'un sentiment d'appartenance nationale albanaise, d'une part, et à l'emprise d'Enver Hoxha sur l'Etat et la société, d'autre part. Il n'est guère étonnant, dans ces conditions que l'on ait observé au moment de la chute du communisme une soif de religieux en Albanie. Celle-ci a pris la forme, très visible, de nouvelles mosquées, écoles islamiques, mais aussi de mouvements sectaires et missionnaires des plus variées. L'ampleur de cette « renaissance islamique » et ses effets sociaux demeurent en vérité difficiles à mesurer. Le pays a connu une laïcisation volontariste sous le régime communiste et les opinions sur la portée de ce renouveau tout comme sur l'impact des « investissements religieux » des pays musulmans divergent : véritable renaissance islamique ou simple « retour à la normale » ? Politique musulmane albanaise s'inscrivant dans le cadre d'une ouverture diplomatique générale ou relations « privilégiées » avec le monde musulman ?⁴¹

⁴⁰ Sur la communauté bektashie en Albanie, voir CLAYER, Nathalie. *L'Albanie, pays des derviches*, Berlin-Wiesbaden : Otto Harrassowitz, 1990 et CLAYER, Nathalie. «Der Bektaschi-Orden in Albanien ». In : Werner DAUM (dir.). *Albanien zwischen Kruez und Halbmond*. München : Staatliches Museum für Völkerkunde, 1998, p.152-158. .

⁴¹La question du renouveau religieux en Albanie a été largement commentée. Concernant l'islam albanaise, se reporter, entre autres, à CLAYER, Nathalie. « Islam et identité nationale dans l'espace albanais (Albanie, Macédoine, Kosovo) : 1989-1998 », *Archives de sciences sociales des religions*, 2001 (07/09), 46 (115), p.161-181 ; CLAYER, Nathalie. « Identités musulmanes dans les Balkans à l'époque post-ottomane » (en collaboration avec A. Popovic), *Mésogeios*, 3 (1999), Paris, p. 7-30 ; CLAYER, Nathalie. « Islam, State and Society in post-Communist Albania ». In : Hugh POULTON et Suha TAJI-FAROUKI. *Muslim Identity and The Balkan State*. Londres : Hurst & Co, 1997, p.115-138 ; LEDERER, György. « Islam in Albania », *Central Asian Survey*, 13 (3), 1994 : p. 331-359 ; TRIX, Frances. « The Resurfacing of Islam in Albania ». *East European Quarterly*, 28 (4), déc. 94 : p. 533-549 ; DEL RE, Emanuela C. « Dal l'ateismo di Stato al pluralismo religioso », *Politica internazionale*, 22 (3), juil.-sept. 1994 : p. 209-220. Sur les aspects orthodoxes du renouveau religieux, voir LIOLIN, Arthur E. « The Nature of Faith in Albania : Toward the 21st Century », *East European Quarterly*, été 1997, 31(2), p.181-194 ; DANIEL, Odile. « La situation de l'islam albanaise dans le nouveau contexte politique ». In Michel BOZDEMIR (dir.). *Islam et laïcité. Approches globales et régionales*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 121-135.

Plusieurs éléments de relativisation doivent être introduits. Premièrement, Le « retour au religieux » est à replacer dans un contexte où les problèmes économiques et la faillite du système idéologique qui avait guidé le pays pendant cinquante ans laissent une population désœuvrée, proie facile des prosélytismes. L'islam n'est pas le seul culte à en être affecté. C'est également le cas de la foi orthodoxe ou du catholicisme. Ce que l'on y observe plus qu'un renouveau est de fait la recherche de modalités du croire alternatives, plus proches du citoyen ordinaire et en mesure de lui fournir un certain nombre de réponses à des interrogations identitaires plus larges. L'un des grands bénéficiaires de cette recherche semble de fait être les sectes néo-protestantes, en Albanie comme, d'ailleurs, dans le reste de l'Europe de l'Est⁴² ou encore des formes de croyances hétérodoxes – superstitions ou recours à des saints miraculeux⁴³. Selon les données de la Direction des cultes albanaises il y aurait ainsi eu en Albanie en 1999 22 sociétés et groupes musulmans ; 36 sociétés chrétiennes (représentant plus d'une centaine d'organisations) et 2.500 à 3.000 missionnaires chrétiens et Baha'i. Les groupes missionnaires étrangers les plus nombreux seraient les Américains, les Anglais, les Italiens, les Grecs et les Arabes⁴⁴.

En second lieu, il n'existe pas en Albanie un islam, mais des islams, avec diverses modalités du croire et des modes référentiels diversifiés, y compris avant la chute du communisme. 20% de la population musulmane, on l'a vu, est bektashie. En outre, la religion se redécouvre à un moment où on observe une perte de la capacité des institutions religieuses à prétendre à définir une idée de la centralité. Sa capacité à produire une mobilisation collective s'en retrouve affectée. En troisième lieu, s'il y a quête de repères, interviennent ainsi, dans ces redéfinitions religieuses et identitaires, un élément stratégique. Certains Albanais de confession orthodoxe sont ainsi souvent tentés de « troquer » leur identité nationale « albanaise » pour une identité grecque, afin de pouvoir partir plus aisément s'installer dans la Grèce voisine. Mettre en exergue leur appartenance orthodoxe leur sert aussi à se positionner sur une nouvelle échelle sociale par rapport à leurs co-nationaux moins prospères de l'Albanie centrale – souvent musulmans (voir **II.3.B Deux partenaires stratégiques : l'Italie et la Grèce**).

Cependant, force est de reconnaître qu'il existe une tendance perceptible à la mise en visibilité, ainsi qu'à une instrumentalisation politique plus importante des allégeances identitaires que par le passé. La redécouverte du religieux correspond aussi, peut-être à un mouvement plus général, de valorisation, dans l'espace public, des facettes multiples de l'appartenance en réponse à une exposition sans précédent au monde extérieur « mondialisé » et lui-même producteur et consommateur d'identités collectives. Entre 1992 et 1996, Sali Berisha tente, par exemple, de se servir de la présence d'une majorité musulmane en Albanie pour tenter d'attirer des investissements étrangers en provenance du monde arabe ou de l'Organisation de la conférence islamique à laquelle il fait adhérer l'Albanie le 2 décembre 1992⁴⁵. L'Albanie est ainsi devenu le second pays d'Europe, après la Turquie, à rejoindre cette organisation. Peu auparavant une délégation de la Banque islamique de développement (BID), le 26 octobre 1992, y avait étudié la possibilité d'entreprendre des investissements dans l'agriculture, l'éducation et les transports. L'envoi d'enseignants albanais en spécialisation dans des pays arabes, la construction de cinq écoles islamiques et le développement du secteur de l'édition étaient également discutés. Les travaux de construction d'un centre de formation religieuse, à Kavaja, dans l'une des

⁴² Voir par exemple, SCHMIDT, Fabian. « Albania's Tradition of Pragmatism ». *Transition*, 5 avril 1996 : p.33-35, 63.

⁴³ Pour plus de détails sur ces « saints », se reporter à CUPI, Alma. « Albanian « Saints » Flourish ». *Balkan Crisis Report*, 248, 18 mai 2001, IWPR. Cupi souligne la préoccupation des autorités religieuses officielles par rapport à ces nouvelles formes de superstition et leur désir de prévenir un usage hétérodoxe des référents religieux traditionnels. Il cite notamment la protestation du vice-président de la communauté musulmane, Selim Stafa : « Ce sont des menteurs. Nous avons appelé les gens à ne pas croire de tels superstitions. De telles personnes n'ont aucun lien avec le Coran, même si elles fondent leur cure sur lui ».

⁴⁴ Cité dans <http://www.state.gov/g/drl/rls/irf/2002/13917.htm>

⁴⁵ Sur les efforts ambivalents de Sali Berisha pour parvenir à obtenir le soutien politique et financier des pays arabes et du monde musulman, se reporter notamment à ZANGA, Louis. « Albania Moves Closer to the Islamic World ». *RFE/RL Research Report*, 2(7), 12 février 1993 : p.28-31 ; DANIEL, Odile. « L'appel de l'Albanie à la solidarité islamique », *Annales de l'autre islam*, 1997, 4, p.174-181.

régions du nord du pays tenues par le Parti démocratique albanais de Sali Berisha, allaient être inaugurés le 20 janvier 1993 par le président de la branche albanaise de l'Association islamique des Pays-Bas, Abdyl Azis, et par le directeur-général de l'Organisation islamique internationale, Dudi Beker. Sous la présidence Berisha, au total, des centaines de mosquées ont été rénovées ou construites, 10 *medrese*- regroupant environ 1500 élèves - ont ouvert leurs portes, tandis que deux ou trois journaux musulmans et de nombreuses associations ont vu le jour⁴⁶.

Mais cette démarche s'est principalement inscrite dans une tentative tous azimuts pour formuler une diplomatie religieuse : la « redécouverte » des solidarités catholiques a ainsi également conduit le Pape Jean-Paul II en Albanie le 25 avril 1992 (le premier souverain pontife à se rendre dans ce pays). En outre, l'aptitude du religieux à servir de support à des stratégies politiques est limitée par la nécessité de préserver un minimum de cohésion nationale. Certains auteurs considèrent même, à l'instar de la spécialiste des questions albanaises de l'INALCO, Odile Daniel, que le religieux restera toujours secondaire, dans l'identité albanaise, par rapport au national⁴⁷. Si le jugement semble un peu catégorique, il invite à interroger de façon plus fine les articulations sentiments religieux et nationaux et à considérer, à la lumière du désir prioritaire des responsables politiques albanais de consolider l'appartenance nationale des Albanais, les usages pouvant être fait de fois qui risquent de diviser plus qu'elles ne rassemblent.

Ce que l'on peut observer au terme de cette première partie est, principalement, l'importance des bouleversements expérimentés par l'Albanie depuis 1991. Le pays est passé d'une situation d'autarcie à une ouverture extraordinaire sur le monde extérieur. Le départ vers l'étranger des travailleurs migrants a contribué à la fois à un élargissement des horizons sociaux et, parfois, à une tentative de repli sur des structures familiales partiellement disloquées par ces nouvelles mobilités. Dans certaines régions du nord, des mères seules ont dorénavant peur d'envoyer leurs filles à l'école par crainte qu'elles ne soient agressées ou kidnappées pour être embrigadées dans des réseaux de prostitution. Nombreuses sont celles qui n'osent pas sortir au-delà de la tombée de la nuit. Pour d'autres Albanais, en revanche, ayant eu l'opportunité de passer par des études en Italie, en Grèce ou aux Etats-Unis, l'expérience de l'ailleurs est une source de renouveau. Souvent, dans les deux configurations – d'un repli ou d'un déplacement porteur -, la résultante, d'un point de vue identitaire, est la prise de conscience d'une spécificité culturelle. Cette prise de conscience, parfois encouragée par la structure communautaire de l'organisation collective (comme aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne) est porteuse d'un nouvel apprentissage de marqueurs de distinction ethnique et religieuse. Mais les effets en retour sur l'Albanie en sont extrêmement divers et c'est sans doute là que se situe le point le plus important : on se retrouve en présence d'une différenciation très brutale des vécus des membres d'une même société avec deux polarités radicalement opposées et un contraste très fort entre ceux qui ont accès à l'étranger et ceux qui n'ont pas les moyens d'envoyer au moins un membre de la famille à l'extérieur garantir la survie du groupe familial. Venant s'ajouter à la diversité des trajectoires de mobilité sociale, le rapport différencié à l'ailleurs fait plus peser une menace pour la cohésion sociale et culturelle de l'Albanie qu'elle ne représente un danger de mobilisation nationaliste ou religieuse pour son environnement régional.

⁴⁶ Cité dans CLAYER, Nathalie. « Islam and Society in Post-Communist Albania ». In. TAJI-FAROUKI, Fuja et Hugh POULTON (dir.). *Muslim Identity and the Balkan States*. Londres : Hurst, 1997 : p. 115-138.

⁴⁷ Voir DANIEL, Odile. « A propos de l'islam albanais », *Annales de l'autre islam*, 1, 1993 : p. 37-43.

II. Entre quête de respectabilité et efforts de préservation d'une influence sur les aires de peuplement albanais : une faible marge de manœuvre extérieure

II.1.Penser les bouleversements géopolitiques de l'après-1990

II.1.A - Continuité et changements dans les perceptions de l'environnement régional de l'Albanie

Il est essentiel de revenir sur les mutations brutales intervenues dans les perceptions, par l'Albanie et ses élites politiques, de l'environnement régional balkanique. Pendant la période Hoxha, le pays a connu une situation d'enfermement étayée par une lecture radicalisée des « menaces extérieures ». L'étranger, au sens large, était présenté comme source d'agressions potentielles, l'Albanie, seul pays non-slave des Balkans, se percevant comme un îlot cerné par un environnement hostile⁴⁸. Or, au moment même où l'ouverture, esquissée en 1990-1991, aurait dû permettre une réévaluation de cette grille de déchiffrement, l'éclatement de la Yougoslavie bouleverse les équations régionales. A partir de cette date et de façon continue jusqu'en 2002, l'Albanie se retrouve fragilisée par la convergence entre plusieurs facteurs : *la première crainte porte sur une extension éventuelle des guerres d'ex-Yougoslavie au territoire de l'Albanie et, notamment, sur le risque d'une agression de la Serbie*. Cette crainte atteindra son paroxysme en 1998-1999, au moment de la crise au Kosovo, alors que Belgrade multiplie les incursions en territoire albanais pour poursuivre les combattants de l'Armée de libération nationale kosovare et affaiblir leurs bases arrière. Du point de vue des responsables albanais, *la priorité de politique étrangère va dès lors à une politique de prévention d'une guerre que son armée ne serait pas en mesure de mener dans de bonnes conditions. Toutes les autres questions sont dès lors subordonnées à un objectif premier qui reçoit, en outre, le soutien des Etats-Unis et des Européens. Y compris la solidarité par rapport aux autres communautés albanaises des Balkans, que ce soit au Kosovo ou en Macédoine*.

En second lieu, l'Albanie a conscience d'entretenir des rapports asymétriques avec deux voisins dont la contribution à sa stabilité politique et économique (ou, parfois, à son instabilité) est essentielle – l'Italie et la Grèce. Avec cette dernière, en particulier, les relations sont au cours de la décennie en dents de scie, Tirana redoutant que l'ardeur avec laquelle la Grèce s'emploie à défendre les droits de la minorité grecque ou à étendre son influence sur l'Eglise orthodoxe, officiellement autocéphale, en Albanie ne cache des ambitions irrédentistes. Le pouvoir albanais se retrouve cependant dans l'impossibilité de s'aliéner durablement un Etat où réside plusieurs centaines de milliers de migrants albanais, en partie illégaux. *Fragile, l'Albanie l'est également – quoique de façon plus paradoxale sans doute – suite à la réémergence de ce qu'il est convenu d'appeler une « question albanaise » qui l'oblige à se positionner par rapport aux communautés albanaises du Kosovo, de Macédoine, du Monténégro et du sud Serbie, tout en craignant que ces jeux interalbanais ne contribuent soit à sa relative marginalisation politique, soit à sa déstabilisation régionales. Pour l'Etat albanais, les recompositions dans l'espace de peuplement albanais constituent au moins autant, si ce n'est plus, un défi qu'une opportunité diplomatique*.

C'est donc avec un certain sentiment de gêne et de mal-être que l'Albanie tente, après 1991, de penser les modalités de sa réinsertion dans un espace régional qui constitue l'horizon indépassable de sa diplomatie. Grossièrement, deux phases peuvent être distinguées dans la redéfinition de la politique extérieure de l'Albanie post-communiste, qui correspondent respectivement au mandat

⁴⁸ Sur la politique de sécurité albanaise pendant la période communiste, se reporter à LANGE, Klaus. « Albanian Security Policies: Concepts, Meaning and Realisation ». In Jonathan EYAL (dir.). *The Warsaw Pact and the Balkans: Moscow's Southern Flank*. New York: St. Martin's Press, 1989 : p. 209-219.

Berisha (1992-1997) et au retour au pouvoir des socialistes (depuis 1997). Dans chacune de ces périodes, des fluctuations sont néanmoins observables en fonction du contexte régional (avec, notamment, l'impact fondamental de la signature des Accords de Dayton en novembre 1995), des changements de personnel politique dans les pays voisins et des réalignements au sein de la classe politique albanaise. Comme on le verra plus loin (voir **II.1.B Les priorités de politique extérieure des partis politiques albanais : éléments de différenciation**), par-delà les inflexions conjoncturelles, ces deux positionnements extérieurs renvoient cependant à l'existence de préférences différentes, au sein du PDA de Berisha et du PSA de Nano, concernant les partenaires régionaux à privilégier. Dans le cadre de la présente partie, on se contentera de fournir un bref survol des principaux choix extérieurs mis en avant par les dirigeants albanais depuis 1991. Divers aspects de cette politique seront reconsidérés plus en détail dans les parties suivantes.

Dès l'éclatement de la Yougoslavie et l'ouverture d'une série de conflits armés, des litiges surgissent entre l'Albanie et plusieurs de ses voisins, notamment la République de Macédoine, la République fédérale de Yougoslavie et la Grèce, contraignant les dirigeants albanais à rechercher des appuis extérieurs pour assurer la stabilité de leur pays. L'Albanie mise tout d'abord sur un rapprochement avec le monde occidental. Elle est ainsi le premier pays de l'Est à poser sa candidature à l'OTAN en décembre 1992. La première visite à l'étranger du Président Berisha a lieu, en outre, aux Etats-Unis, en juin 1992. Il s'agit alors pour Tirana de se protéger d'un environnement instable et perçu comme hostile du fait de la persistance de revendications grecques (non officielles) sur son territoire (Épire), de la présence de nombreux Albanais hors de son territoire et d'un antagonisme historique avec la Serbie. Ses demandes d'admission dans les enceintes « occidentales » comme les efforts pour développer des relations bilatérales étroites avec les Etats-Unis, la Turquie et, dans une moindre mesure, l'Allemagne et l'Italie, ont vocation à la protéger contre ces risques. Ces deux derniers Etats sont bien des alliés traditionnels, mais ils sont parfois soupçonnés d'irréductibilité, de sorte que c'est surtout leur assistance économique et non politique qui est sollicitée dans un premier temps⁴⁹. Si la création d'une Albanie fut bien parrainée par l'Italie et l'Autriche-Hongrie (relayée ensuite par l'Allemagne), l'histoire a montré que cette « protection » pouvait prendre des formes plutôt contraignantes. Après 1991, l'Italie est rapidement devenue le premier partenaire commercial de l'Albanie et elle a fourni à ce pays une massive aide humanitaire d'urgence (plan Pélican en 1991/92). Par la suite, la coopération économique entre les deux pays s'est étoffée avec l'ouverture de lignes de crédit, la création de *joint-ventures* et une aide à la réorganisation des infrastructures albanaïses⁵⁰. Avec l'Allemagne, la coopération s'est concentrée sur l'ouverture de lignes de crédit et diverses aides financières.

Dans les Balkans, l'Albanie s'emploie à développer entre 1992 et 1997 des relations cordiales avec la Bulgarie et la Roumanie, le Monténégro, la Slovénie et la Croatie – soit avec l'ensemble des pays, si ce n'est opposées à la Serbie, du moins ayant avec Belgrade quelques litiges. Avec la Slovénie et la Croatie, la coopération prend d'ailleurs les allures d'un partenariat politique. Une coopération militaire a été mise au point avec Ljubljana⁵¹ et de très nombreux accords ont été signés avec Zagreb (principalement dans le domaine économique)⁵². Dans un échange d'appuis diplomatiques éclairant, les dirigeants albanais et croates se sont mis d'accord, lors de la visite du premier ministre croate à Tirana en octobre 1996, sur la « nécessité de trouver une solution pacifique à la crise du Kosovo » et sur le « retour de la Slavonie orientale à la Croatie »⁵³. Très clairement, les

⁴⁹ Sur ce point, voir DELLA ROCCA, Morozzo. « Rapporti diversificati sulla scena internazionale ». *Politica Internazionale*, 3, 1994, p. 147.

⁵⁰ Les Albanais seraient, en comparaison, beaucoup plus soupçonneux vis-à-vis des intentions grecques. LANI, Remzi et Fabian SCHMIDT. « Albanian Foreign Policy between Geography and History ». *The International Spectator*, 33(2), avril-juin 1998, p. 93.

⁵¹ Selon les termes de l'accord de coopération militaire signé en avril 1994, les soldats albanais pourront s'entraîner dans les montagnes slovènes et les marins slovènes dans les ports albanais. RFE Daily Report, 12/4/94.

⁵² *Albanian Times*, 21/2/96.

⁵³ OMRI Daily Digest, 2/10/96.

deux pays font alors face de concert à leur puissant voisin serbe. De la même façon, Sali Berisha cherche à dissocier ses rapports avec Belgrade de ceux avec Podgorica – moins tendus.

A partir de 1993-1994, les incidents se multiplient en Épire et les relations avec la Grèce se sont détériorent en conséquence. Le gouvernement albanais cherche alors à se rapprocher de la République de Macédoine, officiellement reconnue par Tirana en avril 1993. Toutes deux politiquement et économiquement isolées (au nord par la Serbie et au sud par la Grèce), l'Albanie et la Macédoine ont alors intérêt à tempérer leurs différends. Tirana souhaite le maintien d'une Macédoine indépendante et reconnue dans ses frontières non seulement face à un éventuel expansionnisme serbe, mais également pour la stabilité de la région. Du point de vue des responsables du PDA à cette époque, toute remise en cause des frontières de la Macédoine ne peut que donner lieu à un conflit entre les divers prétendants. Or, il n'est pas sûr que l'Albanie, même en arguant que l'ouest de la Macédoine est peuplée d'Albanais, puisse tirer bénéfice d'une telle aventure. Face à la crainte de l'émergence d'un axe gréco-serbe, le gouvernement albanais considère la stabilité de la Macédoine «déterminante pour la région»⁵⁴. Les deux pays ont également quelques intérêts économiques communs : après l'imposition d'un embargo grec sur la Macédoine, en février, l'Albanie offre un débouché sur l'Adriatique à la Macédoine qui, elle, ouvre un hinterland balkanique à l'Albanie. Il semble bien que se soit à cette époque, alors que les relations gréco-albanaises et gréco-macédoniennes sont au plus bas, que les relations entre la Macédoine et l'Albanie se resserrent temporairement.

Le rapprochement albanano-macédonien reste toutefois incertain. Motivé par la volonté de faire face à une politique agressive - ou jugée comme telle - de la Grèce et de la Serbie, il apparaît conjoncturel et demeure également dépendant des évolutions en matière de gestion de la minorité albanaise par le pouvoir à Skopje : en visite en Albanie, en juin 1992, le président Gligorov s'entend déclarer, par Sali Berisha, que la reconnaissance du nouvel Etat sera liée à un respect des minorités vivant dans le pays. En outre, jusqu'en décembre 1993, les autorités albanaises posent leur veto (comme la Grèce) à l'entrée de la Macédoine dans la CSCE - avant de le lever sous la pression des Occidentaux. Trois semaines après les affrontements consécutifs à l'ouverture de l'université albanaise privée de Tetovo, en 1994, le Président Berisha réplique en déclarant, à propos de la petite communauté macédonienne de d'Albanie⁵⁵ que le caractère réellement «macédonien» ou «bulgare» de cette communauté n'est pas clairement établi⁵⁶. Pourtant, c'est dès l'automne 1992 que les relations économiques entre les deux pays reçoivent une impulsion (en particulier dans le domaine énergétique) confirmée, en décembre de la même année, lors d'une nouvelle rencontre entre Berisha et Gligorov et par l'ouverture de nouveaux postes frontières. En pratique, les considérations de géopolitique et de sécurité l'emportent à cette époque sur la solidarité avec les Albanais de Macédoine.

Côté macédonien, en revanche, la question « albanaise » constitue un prisme prioritaire à travers lequel les rapports bilatéraux sont envisagés, puisqu'il en va de l'intégrité territoriale de l'Etat récemment sorti de la Fédération yougoslave. Les deux incidents qui viennent ternir l'horizon des relations avec l'Albanie en 1993 et 1994 y sont corrélés⁵⁷ : fin 1993, ils prennent la forme de la découverte d'une organisation paramilitaire que les autorités macédoniennes soupçonnent de fomenter la division ethnique du pays avec la coopération de Tirana ; en février 1994, c'est le soutien de Berisha à l'aile Xhaferi-Thaçi du Parti pour la prospérité démocratique (PDP), lors du congrès national organisé dans le sillage de la démission de l'équipe dirigeante contestée par le nouveau duo, qui inquiète Skopje. Arbën Xhaferi et Menduh Thaçi reprochent en effet aux

⁵⁴ PERRY, Duncan. «Une crise en gestation? La Macédoine et ses voisins», *Politique étrangère*, 1, 1994, p. 93.

⁵⁵ Cette petite minorité est concentrée près de Golo Brdo, Prespa et Gora. Elle serait, selon le recensement de 1989, de 5.000 membres. Des officiels macédoniens ont soutenu que les Macédoniens seraient près de 250 000 en Albanie. Voir les déclarations de Vasil Tupurkovski citées par Robert AUSTIN. « What Albania Adds to the Balkan Stew », *ORBIS*, 37(2), print. 1993, p. 273.

⁵⁶ *Nova Makedonija*, 5/3/95 cité par MILS, 6/3/95.

⁵⁷ Pour plus de détails, voir AUSTIN, Robert. « Albanian-Macedonian Relations. Confrontation or Cooperation ? ». *RFE/RL Research Reports*, 22 octobre 1994 : p.4-8.

responsables du PDP d'avoir, en adoptant une ligne de compromis et de participation au pouvoir central, réduit leur capacité à négocier des améliorations de statut pour la minorité albanaise. Au profil bas, ils préfèrent une logique du boycott ou du contre. Mais, là encore, l'hostilité grecque par rapport à la Macédoine impose une valorisation prioritaire des solidarités économiques avec l'Albanie – un choix clairement mis en évidence à l'occasion des entretiens informels entre Berisha et Gligorov de mai 1994.

L'antagonisme avec la Serbie a, lui, été constant durant la période Berisha. En Serbie, on est conscient que l'Albanie fut créée aux dépens, si ce n'est contre, les intérêts serbes, et la menace d'une ingérence de Tirana dans les affaires serbes (Kosovo) a toujours été ressentie comme significative. En Albanie, l'impression d'avoir été spolié dans ses droits naturels (création d'une "petite Albanie") par les grandes puissances en 1913 est d'autant plus vive que la minorité albanaise du Kosovo est persécutée. Toutefois, jusqu'en 1996, cet antagonisme n'a pas dégénéré en lutte ouverte entre dirigeants serbes et albanais. Officiellement, l'Albanie a condamné la persécution des Albanais du Kosovo et soutenu la restauration du statut d'autonomie. Dans la réalité, si le parlement albanais a reconnu en 1991, l'indépendance du Kosovo, le gouvernement n'a jamais officiellement entériné cette reconnaissance.

En parallèle, l'Albanie a également renforcé ses liens avec la Turquie sur la base d'un antagonisme commun avec la Grèce et la Serbie, sans toutefois que cette cartographie géopolitique ne demeure figée (pour plus de détails, voir **II.3.C Partenariat stratégique ou solidarité conjoncturelle ? Les relations avec la Turquie**). Vers la fin du mandat Berisha, en effet, en 1996, les relations entre l'Albanie et la Grèce ont connu un certain réchauffement à la faveur de la constitution du gouvernement Simitis en Grèce, tandis que la Turquie renouait avec la RFY après les accords de Dayton (novembre 1995). Les rapports avec Ankara sont cependant demeurés étroits jusqu'à la fin de la présidence Berisha. Par ailleurs, tant qu'un conflit n'éclatait pas au Kosovo, l'Albanie s'est employée à tempérer ses rapports avec Belgrade, ne serait-ce que par qu'elle était dépendante de la Serbie pour ses liaisons terrestres avec l'Europe centrale et occidentale⁵⁸.

Si, pour ce qui est des garanties militaires, Berisha s'est tourné vers les États-Unis et la Turquie, c'est de l'Europe et des pays du Golfe qu'un soutien économique a été attendu. Le 2 décembre 1992, l'Albanie a adhéré à l'Organisation de la conférence islamique (OCI), espérant pouvoir bénéficier de la manne financière des pays du Golfe, notamment par l'intermédiaire de la Banque islamique de développement (BID). Très controversée en Albanie même, cette décision n'a pas débouché sur un véritable resserrement des rapports entre une Albanie multiconfessionnelle et les États du monde arabe. La « politique musulmane » de Tirana avait des finalités principalement pragmatiques – recherche d'appuis diplomatiques et de capitaux – qui en ont défini la formulation comme les limites, les pays de Golfe n'étant pas prêts à investir de façon indiscriminée dans une économie fragile. Par ailleurs, « l'offensive diplomatique » des pays musulmans doit être mise en regard et nuancée à la lumière de l'activisme démontré par le Vatican ou la Grèce depuis 1991 – on y reviendra.

Vers 1996, la politique étrangère de Berisha a par ailleurs subi une inflexion plus générale : sa gestion autoritaire du pays étant de plus en plus contestée, en Albanie comme à l'étranger, le chef de l'État albanais a adopté une rhétorique nationaliste afin de reconquérir une partie du soutien qu'il était en train de perdre sur la scène domestique. La signature des accords de Dayton représente par ailleurs un changement de configuration géopolitique régional peu favorable à l'Albanie : elle signifie, d'une part, à court terme, une réduction des risques d'extension géographique des guerres d'ex-Yougoslavie vers le sud et rend donc Tirana moins importante d'un point de vue stratégique aux yeux de la communauté internationale. D'autre part, le rôle de Milosevic dans la signature des

⁵⁸ Ce n'est qu'après les demandes insistantes de Tirana que le poste frontière de Hani i Hoti (frontière avec le Monténégro) a été rouvert en 1996. Celui-ci fut de nouveau fermé au moment des émeutes en Albanie en 1997 puis rouvert au début de l'année 1998 avant d'être à nouveau refermé après le déclenchement des hostilités au Kosovo en mars 1999.

accords en fait un interlocuteur que la communauté internationale est soucieuse de réhabiliter. En parallèle, le message adressés aux Albanais du Kosovo est clair et décevant : la question du Kosovo a été exclue des accords. Elle redevient un problème interne pour la Serbie. Dans ces conditions, S. Berisha tente de reprendre l'initiative : militant ouvertement pour l'octroi de droits aux Albanais de Macédoine, il se dissocie publiquement, dès l'hiver 1996-1997, du leader de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), Ibrahim Rugova, et exprime son soutien à Adem Demaçi, un opposant à Rugova qui critiquait la politique pacifiste de ce dernier. Cette radicalisation du régime à l'intérieur et les prises de position de plus en plus nationalistes de Sali Berisha sur la question des Albanais de l'extérieur ont contribué au lâchage de Berisha par les Occidentaux en 1997.

Avec la formation, en septembre 1997 d'un nouveau gouvernement socialiste dirigé par Fatos Nano, un changement d'orientation sensible intervient dans la politique étrangère albanaise. Mais pas principalement là où il était attendu. Pendant la phase Berisha, les socialistes avaient régulièrement critiqué ce qui était perçu comme une allégeance pro-américaine trop évidente et mise en avant au détriment de relations avec des partenaires comme la Russie ou la Chine. Nombreux étaient dès lors les observateurs qui ne craignaient une réorientation vers l'Est de la diplomatie albanaise à la faveur de l'alternance politique. Dès l'automne 1997, cependant, F.Nano faisait savoir que le maintien des bonnes relations avec les États-Unis et le développement de liens avec l'Union européenne et ses voisins balkaniques figureraient parmi les priorités de sa politique étrangère. En septembre, il signait un accord avec l'OTAN sur la réorganisation des forces armées albanaises et se rendait à Washington. Un programme de partenariat individuel, spécialement conçu pour l'Albanie, était signé peu après et une cellule OTAN inaugurée à Tirana en juin 1998⁵⁹.

C'est, de fait, plutôt à l'échelle régionale que les préférences ont été reconsidérées. On a assisté à une relativisation du partenariat avec la Turquie, d'une part, et à un rapprochement avec la Grèce et la Serbie, d'autre part. Ce double mouvement ne saurait certes être réifié. Les relations diplomatiques avec Belgrade ont ainsi été suspendues en mars 1999, au moment des bombardements aériens de l'OTAN et il a fallu attendre le 12 janvier 2002 pour que les deux pays renouent officiellement. De la même façon, on a vu que les rapports avec la Grèce avaient esquissé une normalisation dès avant la chute de Berisha. Pour ce qui concerne les relations avec Ankara, elles ont également connu un réchauffement au moment de la crise du Kosovo. Dans l'ensemble, cependant, on peut parler d'une reconfiguration des partenariats régionaux suite au changement de majorité. Au moment des soulèvements populaires du printemps 1997, une intense activité diplomatique avait été déployée par la Turquie en Albanie. En l'espace de trois mois (entre mars et juin 1997 sous le gouvernement de « réconciliation nationale »), les ministres des Affaires étrangères, de la Défense, de l'Intérieur et le premier ministre albanaise s'étaient rendus à Ankara. A la même époque, une délégation parlementaire et une délégation du ministère des Affaires étrangères turques se rendaient en Albanie⁶⁰. Le ton était toujours chaleureux. Le premier ministre, Bashkim Fino, avait ainsi qualifié la Turquie de « second home » et de partenaire essentiel⁶¹. Un nouveau protocole d'assistance et de coopération pour la restructuration des forces armées albanaises était signé le 27 juin 1997, deux jours avant les élections législatives en Albanie⁶². Les dirigeants turcs avaient, à l'époque, affiché à plusieurs reprises leur soutien au Président Berisha et au gouvernement de réconciliation nationale.

⁵⁹ Sur ce bureau OTAN, voir « Une cellule OTAN/Partenariat pour la Paix en Albanie ». *Revue de l'OTAN*, 46(3), automne 1998, p. 8 ; et KATSIRDAKIS, George. « L'Albanie : une étude de cas de la mise en œuvre pratique du Partenariat pour la Paix », *Revue de l'OTAN*, 46 (2), été 1998 : p. 22-26.

⁶⁰ La délégation du ministère des Affaires étrangères arrivée en Albanie le 24 mars 1997 était dirigée par le secrétaire d'Etat, Onür Oymen (ATA, 24/3/97). La délégation parlementaire turque en visite en Albanie quinze jours plus tard était dirigée par le président de la commission des Affaires étrangères. Elle s'est officiellement rendue en Albanie pour examiner les conditions de déploiement de soldats turcs dans la cadre de la mission « Alba ».

⁶¹ *Turkish Daily News*, 13/6/97.

⁶² ATA, 27/6/97.

Ce soutien public à un président dont la gestion des affaires du pays était contestée fut quelque peu délicat à justifier auprès des nouveaux dirigeants albanais. Et, de fait, le Parti socialiste albanais n'a jamais exprimé vis-à-vis de la Turquie la même cordialité que le Parti démocrate. Dès le changement de pouvoir, le commandant de la garde présidentielle de Berisha, Xhait Xhaferri, et l'ancien chef de la police secrète (SHIK), Bashkim Gazidede, devaient se réfugier en Turquie accroissant la suspicion des socialistes⁶³. Entre-temps, le gouvernement turc avait changé (Erbakan avait démissionné en juin). En septembre, le ministre de la Défense turc s'est rendu en Albanie, et en octobre, le nouveau ministre des Affaires étrangères, Ismail Cem, a effectué une visite d'une journée dans la capitale albanaise. Toutefois, contrairement à la période précédente où l'on faisait l'éloge de l'excellence des relations politiques, les dirigeants albanais ont insisté sur la relance de la coopération économique⁶⁴.

Par ailleurs, le Parti socialiste s'est très sensiblement écarté de la voie de son prédécesseur qui avait tenté de conjuguer rapprochement avec les pays musulmans et engagement pro-occidental. Très symboliquement, la participation de l'Albanie à l'OCI a ainsi été remise en cause⁶⁵. Lors de sa visite en Albanie en septembre 1997, le ministre de la Défense turc, Izmet Sezgin, a promis une assistance à la réorganisation de l'armée albanaise et un appui formel à la candidature de l'Albanie à l'OTAN⁶⁶. Des négociations ont été engagées en décembre sur la reconstruction de la base de Pasaliman par l'armée turque. Toutefois, si la coopération militaire s'est poursuivie, la signature d'importants accords de coopération avec d'autres partenaires en ont relativisé la portée. En août 1997, l'Italie a ainsi signé avec l'Albanie un accord de coopération militaire par lequel elle s'engageait à fournir des équipements modernes et à entraîner les troupes albanaises pour un montant de 17 millions de dollars⁶⁷. Parallèlement, le gouvernement italien a mis au point un programme d'aide à la reconstruction économique du pays pour un montant de 120 millions de dollars⁶⁸.

Enfin, et surtout, les relations gréco-albanaises ont connu une relance sans précédent. En l'espace de six mois après la formation du gouvernement Nano, les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et les premiers ministres des deux pays ont procédé à un échange de visites. Plusieurs accords de coopération militaires ont été signés, la Grèce a débloqué un crédit de 70 millions de dollars et a amorcé la légalisation des travailleurs albanais. Enfin, Athènes a participé à la réorganisation et de l'armée et de la police albanaises et 200 soldats de l'armées grecque sont restés sur le sol albanais après le retrait de la mission « Alba ».

Les purges effectuées dans l'armée par le nouveau gouvernement albanais ont par ailleurs atténué les liens créés par la formation de plusieurs centaines de cadets albanais en Turquie sous Berisha. En quelques semaines, le chef de la police secrète, le commandant des gardes républicains, le chef d'état-major et de nombreux officiers ont été congédiés. Parmi les officiers limogés, nombreux étaient ceux qui avaient suivi une formation en Turquie. C'était le cas par exemple d'Adgim Baruti, commandant des forces aériennes de H.Rrepa, commandant de la division de Shkodër, de S.Nure, commandant de la division de Korçë, de D. Laci, commandant de la division de Gjirokastrë, ainsi que des généraux V. Ismulli, B. Shehu, G. Vladi et K. Masupi⁶⁹. En février 1998,

⁶³ *Independent Albanian Economic Tribune* (diffusé par Albanews), 1/1/98 ; ATA, 22/8/97.

⁶⁴ Voir notamment les déclarations des dirigeants albanais lors de la visite d'Ismail Cem le 28 octobre 1997, ATA, 28/10/97.

⁶⁵ L'Albanie n'a envoyé aucun représentant à la conférence de l'OCI à Téhéran en décembre 1997 et, en août 1998, Fatos Nano a annoncé que l'Albanie se retirait de l'OCI, officiellement parce que l'adhésion du pays à cet organisme n'aurait pas respecté la procédure légale. L'acte d'adhésion à l'OCI n'avait en effet pas été soumis à la ratification du parlement. Parallèlement, une virulente campagne anti-arabe et anti-musulmane a été déployée dans les media albanais.

⁶⁶ ATA, 13/9/97, 24/9/97 ; *RFE/RL Newslines*, 15/9/97.

⁶⁷ Plus de 300 instructeurs italiens ont été détachés en Albanie et les officiers albanais ont été entraînés dans les académies militaires italiennes. *RFE/RL Newslines*, 29/8/97.

⁶⁸ *Albanian Times*, 31/8/97.

⁶⁹ *Albanews*, 10/9/97.

le Président Meidani s'est certes rendu en Turquie, mais dans une atmosphère bilatérale plutôt tendue par le nouveau partenariat scellé avec la Grèce. Il semblerait que le Président ait cherché à contrebalancer l'orientation pro-grecque du gouvernement Nano : en 1998, il s'est ainsi rendu une fois en Grèce et deux fois en Turquie - en février et en octobre, à l'occasion des cérémonies du 75^{ème} anniversaire de la fondation de la République turque.

Parallèlement, le gouvernement Nano a amorcé un rapprochement avec la Serbie. Dès septembre 1997, les deux ministres des Affaires étrangères se sont mis d'accord sur un agenda de négociations visant à la normalisation des relations⁷⁰. Le précédent gouvernement avait, lui, toujours conditionné le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays à la résolution du problème du Kosovo. En novembre 1997 et pour la première fois, un dirigeant albanais, Fatos Nano, a rencontré le Président Milošević en marge du sommet des chefs d'États balkaniques de Crète. Cette rencontre, très contestée en Albanie même – y compris au sein du Parti socialiste - devait valoir aux socialistes de se faire accuser, par l'opposition du Parti démocratique, de faire le jeu de la Serbie et de la Grèce, F.Nano étant même qualifié « d'agent serbe » par S.Berisha⁷¹. Une semaine après cette rencontre, Belgrade réprimait par la force des manifestations étudiantes ; quatre mois plus tard, des opérations militaires étaient déclenchées au Kosovo, laissant à penser que F.Nano aurait pu donner son accord implicite aux opérations serbes. Tout en se déclarant favorable à une reprise de langue avec Belgrade – qui aurait donné à penser que Nano suivait également sur la question du Kosovo une ligne essentiellement modérée -, le nouveau gouvernement socialiste, en partie en raison de l'hostilité existant entre Berisha et Nano, s'est rapidement prononcé pour un soutien à la résistance armée de l'Armée de libération nationale (UÇK). Pour rendre compte de cet apparent paradoxe, une analyse plus fine des alignements politiques internes en Albanie s'impose. Car au-delà des déclarations divergentes et confuses du Président Meidani et du premier ministre, Fatos Nano, la question du Kosovo, tout comme les relations avec la Grèce (et notamment la présence d'une unité grecque sur le sol albanais), ont de fait alimenté les dissensions entre socialiste et opposition⁷². Leurs positionnements respectifs s'articulent en effet à deux visions des questions régionales et de la politique étrangère albanaise sur lesquelles il convient de s'arrêter plus avant.

II.1. B - Les priorités de politique extérieure des partis politiques albanais : éléments de différenciation

Reconnaître l'existence de contraintes fortes pesant sur la définition de son positionnement extérieur par l'Etat albanais ne signifie pas que l'on se trouve en présence d'un consensus interpartisan sur les priorités extérieures du pays. Au sein de ce système d'opportunités qui interdit de remettre en cause les axiomes de la politique étrangère albanaise, à savoir le désir d'intégration aux structures euro-atlantiques, chacune des deux grandes formations tend à valoriser des alignements et partenariats contrastés au niveau régional, qui renvoient aux réseaux interpersonnels développés pendant la période communiste comme au recrutement politique des formations considérées. Ces préférences distinctes ne sont pas pour autant figés dans le temps, comme l'a montré l'évolution chaotique des rapports entre le PDA et l'UÇK de Hashim Thaçi, par exemple.

La première ligne de démarcation concerne les perceptions des grandes puissances - à savoir les Etats-Unis, l'Union européenne et la Russie - et, notamment l'articulation entre intégrations européenne et atlantique. Un second cercle de différences peut être repéré au niveau des relations avec les principaux voisins de l'Albanie, la Grèce, l'Italie et la Serbie, en premier lieu, mais aussi avec une puissance régionale comme la Turquie. Enfin, à un quatrième et dernier niveau, c'est sur les appréciations de la « question albanaise » et, singulièrement, sur le choix de leurs interlocuteurs privilégiés au sein des communautés albanaises des Balkans (Kosovo, Monténégro, Macédoine, sud-Serbie) que les partis politiques albanais se différencient.

⁷⁰ ATA, 24/7/97.

⁷¹ LANI, Remzi et Fabian SCHMIDT, *op. cit.*, pp. 82-84.

⁷² Fabian Schmidt, "Albania : Government Tries to Forge Unity in Kosovo", *RFE/RL Feature*, 20 janvier 1999.

D'entrée, le mandat de Sali Berisha a été placé sous le signe d'un pro-américanisme sans ambiguïté. Le président albanais avait fait savoir qu'il considérait un soutien américain comme fondamental à la conduite des réformes et au maintien de la sécurité d'un pays dont les forces armées n'auraient en aucune façon été en mesure de répliquer en cas, par exemple, de déclaration de guerre à l'initiative de la Serbie. Pour ce faire, le président albanais n'a pas hésité à proposer des bases militaires; demandé leur concours aux Etats-Unis dans l'élaboration d'un projet de refonte de l'armée et de la doctrine militaire et suite. A cette époque, ce positionnement faisait l'objet de critiques soutenues de la part des anciens communistes albanais, contestant les avantages qu'il pouvait y avoir à remettre en cause la souveraineté de leur pays au profit d'une grande puissance américaine. Dans ces premières années, leur préférence serait allée à l'entretien de rapports plus cordiaux avec la Russie, mais aussi la Chine. Par la suite, le soutien à une « idée européenne » y a été plus sensible. Au fil des années, cependant les socialistes en sont venus à prendre conscience du soutien crucial que les Etats-Unis étaient en mesure d'apporter au redressement, à la stabilité et à la sécurité du pays. Les nouvelles autorités ont dans ces conditions plutôt cherché à poursuivre une politique tous azimuts – Etats-Unis et Europe – plutôt que d'opérer un choix entre ces deux alignements.

En Europe même, les avis divergent sur la nature du ou des pays qui devraient être le plus à même de promouvoir les intérêts politiques et économiques de l'Albanie. Les leaders du Parti socialiste se sont régulièrement fait taxer, par leurs opposants démocratiques, de faiblesses à l'endroit des Grecs; et il est un fait que c'est sous le gouvernement socialiste de Fatos Nano, puis de Pandeli Majko, que les rapports avec la Grèce ont connu une esquisse de normalisation. Comme on le verra plus loin, plusieurs facteurs ont contribué à cette évolution ; mais elle ne saurait on plus être dissociée des dynamiques partisans albanaises. Le Parti socialiste, dont les bases sont concentrées dans le sud du pays, a traditionnellement un soutien fort parmi les minorités de confession orthodoxe. Plusieurs ministres socialistes - dont l'actuel premier ministre, Fatos Nano, le chef de la diplomatie, Ilir Meta, et le ministre de la Défense, Paskal Milo - sont orthodoxes. Même s'il n'y a pas, dans un contexte albanais, de lien automatique entre la foi d'un décideur et ses choix de politique étrangère (souvenons-nous que c'est un ministre des Affaires étrangères catholique, Alfred Serreqi, qui avait été appelé à défendre l'intégration de l'Albanie à l'Organisation de la conférence islamique en 1992), cette sensibilité commune peut fournir une ressource politique utile.

A contrario, le Parti démocratique de Sali Berisha tend à être plus favorable à une coopération soutenue avec l'Italie, pays très influent notamment dans le nord de l'Albanie, en raison des liens historiques tissés à la faveur du développement de mouvements missionnaires qui devaient jouer un rôle de premier plan dans l'ouverture des premières écoles albanaises à la fin du XIXème siècle et la genèse d'un sentiment national albanais. Pour autant, cette dichotomie ne saurait être radicalisée. Dans un parti comme dans l'autre, on est conscient de la nécessité d'éviter de recréer une situation de dépendance par rapport à un partenaire unique - que ce soit la Grèce ou l'Italie -. Leur influence doit tendre à s'équilibrer et leur concurrence conférer une marge de manœuvre à l'Albanie.

Les décalages entre socialistes et démocrates dans la perception de l'environnement géostratégique se ressentent également dès lors que l'on envisage les rapports avec la Serbie, le Monténégro, la Macédoine et les autres Etats des Balkans. Ce sont les socialistes d'Ilir Meta qui ont pris le parti de tenter de renouer les relations diplomatiques avec Belgrade, rompues au moment de la crise au Kosovo. A ce choix, plusieurs motivations. D'une part, le désir de démontrer aux représentants de la communauté internationale que l'Albanie se range bien parmi les pays producteurs de sécurité régionale et désireux d'entretenir des rapports de bon voisinage avec l'ensemble de leurs voisins. Dans le même temps, d'un point de vue économique, l'Albanie a besoin des voies de communication passant par la Serbie et qui la relie aux marchés d'Europe centrale. Enfin, les socialistes, en raison de leurs relations plus chaleureuses avec la Grèce, ont moins de peine à être perçus comme des interlocuteurs crédibles à Belgrade qu'un Sali Berisha aux déclarations nationales souvent « flamboyantes ».

La différence est encore plus sensible dès lors que l'on commence à envisager les relations intra-albanaises. En dépit des efforts récents pour créer des ouvertures, les socialistes d'Albanie continuent à éprouver quelques difficultés à normaliser leurs relations avec la Ligue démocratique du Kosovo d'Ibrahim Rugova. Leurs interlocuteurs privilégiés sont Hashim Thaçi et Ramush Haradinaj. Et c'est par l'intermédiaire du premier ministre kosovar, Bajram Rexhepi, que les relations bilatérales passent depuis l'élection d'un nouveau parlement au Kosovo le 17 novembre 2001 et la formation d'un gouvernement dominé par le PDK, le 4 mars 2002. A l'époque où il était premier ministre, Ilir Meta (octobre 1999-janvier 2002) s'est efforcé d'adopter une position de neutralité par rapport à la scène politique kosovare - contrairement à son prédécesseur, Pandeli Majko, et surtout à Fatos Nano dont les relations avec Ibrahim Rugova ont toujours été exécrables. Ilir Meta est ainsi le premier chef de gouvernement albanais à s'être rendu au Kosovo depuis la fin de la seconde Guerre mondiale. En décembre 2000, il y a effectué une visite au cours de laquelle il a tenté de renouer le contact avec le leader de la LDK. Si leur entretien a été décrit comme chaleureux, cette main tendue n'a pas suffi à effacer le passif accumulé dans les rapports entre les deux formations politiques. De fait, en trois ans et demi de gouvernement socialiste, I.Rugova a constamment refusé de rencontrer les dirigeants de Tirana tandis que le quotidien *Bota Sot*, favorable à la LDK, fournissait une couverture assez critique des développements politiques en Albanie. Fin 2002, même Ilir Meta, devenu entre-temps ministre des Affaires étrangères du gouvernement Nano (formé le 15 juillet 2002), semblait s'être convaincu qu'un rapprochement avec Rugova était impossible et qu'il valait mieux jouer la carte Thaçi.

Du côté du PDA de Sali Berisha, en dépit des efforts pour utiliser à son profit l'implantation de bases arrières de l'UÇK lors du conflit du Kosovo en 1998-1999, les rapports avec la formation issue de l'ancienne guérilla demeurent mêlés de suspicions mutuelles. Sali Berisha s'est longtemps refusé à reconnaître le nouvel ascendant d'Hashim Thaçi sur le jeu politique kosovar. Même s'il a laissé les troupes de l'UÇK utiliser le territoire du nord de l'Albanie, son bastion, comme base arrière dès 1998, il a continué à soutenir ouvertement la LDK de Rugova et à entretenir des relations étroites avec le leader LDK en exil chargé de la collecte des fonds pour la Ligue, Bujar Bukoshi. Après le conflit, cependant, les rapports avec Rugova se sont progressivement refroidis, Sali Berisha ayant continué à cultiver ses relations avec Bukoshi, alors en conflit ouvert avec le leader de la résistance passive concernant l'usage fait des 60 millions de DM qui auraient été collectés pour financer la LDK au cours de la décennie. De fait, côté kosovar, la priorité semble aller à une certaine prudence : engagés sur la voie de la mise en place d'institutions autonomes pouvant déboucher sur une accession à l'indépendance à terme, les responsables politiques albanais de toute obédience semblent avant tout soucieux de ne pas importer, dans leur pays, la virulence des affrontements politiques interalbanais, et surtout, de ne pas s'aliéner le soutien de l'administration internationale sur place par des allégeances trop étroites envers telle ou telle force politique.

La remarque vaut dans une certaine mesure pour les rapports entre élites politiques albanaises d'Albanie et de Macédoine. En 1993-1994, Sali Berisha avait clairement pris parti pour Arbën Xhaferi et Menduh Thaçi, alors membres du Parti pour la prospérité démocratique (PDP), au moment de la scission qui allait donner naissance au Parti démocratique albanais (PDA). Les socialistes, eux, devaient cultiver des relations plus proches avec le PDP. Après 1998, cependant, avec la victoire électorale du PDA aux élections macédoniennes et la formation d'un gouvernement de coalition avec la VMRO-DPMNE de Ljubco Georgievski, un certain rapprochement a pu être observé entre les socialistes d'Albanie et leurs homologues albanais de Macédoine, sur la base d'une commune expérience gouvernementale et d'une fragilité aux attaques d'une opposition encline à jouer la carte du nationalisme. Depuis la création de l'Union pour l'intégration démocratique (UID), en juin 2002, en revanche, la situation semble s'être un peu complexifiée : l'émergence de nouvelles élites politiques issues de l'UÇK de Macédoine a mis un terme à la structuration des affrontements interpartisan entre PDP et PDA. Plus proche des responsables kosovars, Ali Ahmeti a été peu soucieux de cultiver des relations avec les partis politiques d'Albanie⁷³. Les socialistes se sont pour leur part retrouvés confrontés à la nécessité de surmonter le handicap que représente, du point de vue d'un éventuel

⁷³ Sur l'UID, voir PETTIFER, James. « Ali Ahmeti and the New Albanian Political Party in FYROM ». *Südosteuropa*, 1-3, 2002 : p.88-92.

rapprochement avec l'UID, les relations étroites qu'ils en étaient venus à sceller avec le PDA et Menduh Thaçi.

Ces jeux d'intérêts et de personnalités contrastés sur la scène interalbanaise n'ont pas été amenés, pour le moment, à avoir des répercussions trop sensibles sur les grands lignes de politique étrangère albanaise : comment on l'a suggéré plus tôt, ils n'interfèrent qu'à la marge, dans la mesure où la priorité va à l'obtention d'une reconnaissance internationale. Leur impact pourrait cependant être magnifié pour le cas où le PDA de Sali Berisha reviendrait au pouvoir sans avoir été significativement réformé. Notons, enfin, que les penchants du leader autoritaire à cultiver une veine nationaliste ne semblent pas partagés par les représentants du mouvement de rénovation dirigé par Genc Pollo. En l'état actuel, cependant, cette tendance réformatrice ne semble pas devoir parvenir à s'imposer.

II.2 Le leitmotiv de la politique étrangère albanaise : intégration euro-atlantique et aide internationale

II.2.A – Les frontières poreuses entre interne et externe : la dépendance politique et économique de l'Albanie par rapport à la communauté internationale

Comment on l'a suggéré plus haut (voir **I.2. Les fondements d'une fragilité économique durable**), les fondements des relations entre l'Albanie et la communauté internationale – soit, les grandes puissances que sont les Etats-Unis et l'Union européenne, au premier chef, ainsi que les grandes organisations financières internationales comme le FMI et la Banque mondiale – s'inscrivent tout d'abord dans un schéma de dépendance économique forte. Depuis 1991, l'Albanie n'est parvenue à attirer qu'un montant fort modeste d'investissements étrangers, en raison de l'instabilité politique et régionale à laquelle elle a été confrontée et d'une économie relativement peu attractive. Dans ces conditions, l'essentiel des flux extérieurs est venu, outre des transferts des travailleurs migrants, de l'aide occidentale. Les principaux financeurs ont été et demeurent l'Union européenne, les Etats-Unis, le FMI et la Banque mondiale. Sur une période de dix ans, l'UE a déboursé environ 1 milliard d'euros. Les Etats-Unis ont, pour leur part, fourni 300 millions de dollars entre 1990 et 2001⁷⁴. En outre, le FMI a contribué au développement économique de l'Albanie à hauteur d'environ 140 millions de dollars sur dix ans (voir **Tableau 12**) et la Banque mondiale, pour un montant de 412 millions de dollars⁷⁵.

Tableau 12 – Les relations entre l'Albanie et le FMI (1991-2002)

Type de financements	Date d'approbation	Date d'expiration	Montant approuvé (en millions de SRD)	Montant effectivement obtenu (en millions de SRD)
PRGF (Poverty reduction and growth facility)	21 juin 2002	20 juin 2005	28 M	4 M
ESAF (Enhanced Structural Adjustment Facility) /PRGF	13 mai 1998	31 juillet 2001	45, 04 M	45,04 M
ESAF	14 juillet 1993	13 juillet 1996	42,36 M	31,06 M

⁷⁴ Chiffres du Département d'Etat, <http://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/3235.htm>

⁷⁵ Sur la politique de la Banque mondiale en Albanie, voir World Bank, *Financing Development in Albania*, Washington : World Bank, juillet 2002. Sur Internet à l'adresse : <http://www.seerecon.org/Albania/Albania-DonorPrograms/Albania-Donors-WorldBank/AlbaniaProjectPortfolio-July2002.pdf>. Les données relatives aux déboursments de la Banque mondiale en Albanie peuvent être consultées à l'adresse : <http://wbln0018.worldbank.org/eca/albaniacas.nsf/ECADocByUnid/5A50E7BB8336CA2985256BB500657905?Opendocument>

Source : IMF, « Albania. Financial Position in the Fund », sur Internet à l'adresse : <http://www.imf.org/external/np/tre/tad/exfin2.cfm?memberKey1=15> (mis à jour au 31 décembre 2002)

Ces financements - relativement modestes en volume – n'en représentent pas moins une part importante du budget annuel de l'Albanie, entre 20 et 30% selon les années. Dans la plupart des cas, il s'agit de prêts plus que de dons qui devront être remboursés à terme, souvent après des périodes de grâce de 5 à 10 ans. Au cours des années 1990, l'Albanie a ainsi vu son taux d'endettement s'accroître. Divers accords de rééchelonnement de la dette ont été signés, dans le cadre du Club de Paris, d'une part, et du Club de Londres, d'autre part. En 2001, le poids de la dette représentait 28% du PIB. Ce qui tend à suggérer que le pays s'est d'ores et déjà inscrit dans un cercle vicieux de dépendance par rapport aux financements extérieurs dont il lui sera difficile de s'extraire dans les années à venir. Dans ces conditions, la politique étrangère, pour l'Albanie, se doit de viser prioritairement à garantir la poursuite d'une assistance internationale et d'un accès aux marchés internationaux de capitaux indispensables à la survie, au jour le jour, de l'économie. Elle est dès lors vouée à se déployer dans des conditions de contrainte extrêmement forte. L'alignement pro-occidental des autorités albanaises constitue un choix d'évidence ou, plus précisément, une option sans alternative réelle. A l'époque de Sali Berisha, une tentative avait été faite pour tenter de conjuguer objectifs euro-atlantiques et recherche d'un soutien économique de la part du monde musulman. Cette stratégie a cependant assez vite montré ses limites – les financements ayant été, d'une part, insuffisants pour répondre aux besoins de l'Albanie et d'autre part, relativement ciblés (reconstruction des mosquées, développement de l'édition et de l'enseignement religieux, etc. Quelles que soient les préférences personnelles des élites politiques albanaises, elles se doivent de parvenir à convaincre leurs interlocuteurs occidentaux de leur engagement en faveur des principes et valeurs que ceux-ci mettent en exergue. Partant, et quelque paradoxale que cette approche puisse paraître, une étude sur l'insertion régionale de l'Albanie ne peut se dispenser d'une réflexion, fût-elle brève, sur l'évolution des relations de l'Albanie avec ses principaux partenaires occidentaux, à savoir les Etats-Unis et l'Union européenne, et de la formulation du projet d'intégration euro-atlantique.

Mais il y a plus. Car la place de la communauté internationale est allée s'accroissant au fil de la première décennie de changements post-communistes non seulement dans le positionnement extérieur de l'Albanie depuis quelques années, mais également dans le jeu politique interne. Les efforts de prévention de l'extension des conflits armés dans la zone y ont été pour une grande part, alors que la crise de 1997 a donné à craindre un effondrement total de l'Etat albanais qui nécessitait une assistance aussi bien économique que politique, policière et militaire. Peu à peu, les représentants de la communauté internationale ont été ainsi amenés à endosser le rôle de médiateur, puis d'arbitre des querelles entre partis politiques sur le sol albanais. Et les responsables américains et européens en charge de cette « médiation » se sont retrouvés occuper dans les media albanais une place telle que les figures de Doris Pack, par exemple, la députée européenne en charge des questions albanaises au parlement européen, y sont devenues extrêmement familières aux électeurs d'Albanie - sources d'information et de jugement écoutées autant si ce n'est davantage que les décideurs politiques albanais, souvent disqualifiés par cette « comparaison » implicite⁷⁶.

La présence politique occidentale est sensible à plusieurs niveaux : elle s'est notamment traduite par l'ouverture des bureaux de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Tirana et dans plusieurs villes du pays après la crise consécutive aux fraudes électorales de mai 1996. Le 9 mars 1997, ce sont par exemple les représentants de l'OSCE qui avaient joué les négociateurs et étaient parvenus, avec le soutien des diplomaties américaine, italienne et grecque, à forger un accord de réconciliation entre les principales forces politiques du pays. De la même façon,

⁷⁶ Comme le faisait remarquer récemment une jeune Albanaise : « Tout le monde connaît Doris Pack. Elle fait partie des gens que l'on écoute et que l'on regarde avec attention quand elle émet des avis sur la politique albanaise. Au point d'ailleurs que la dernière fois, à l'automne 2002, quand elle est venue parler en Albanie, le gouvernement a décidé de ne pas diffuser ses déclarations – peu favorables à la politique actuelle – à la télévision nationale. Tout le monde l'a regardé sur la télévision satellite ». Entretien avec G., 27 ans, Paris, le 22 décembre 2002.

au moment des élections législatives de juin 2001 remportées par le Parti socialiste et de la crise interne au Parti socialiste suscitée par les affrontements entre Ilir Meta et Fatos Nano autour de la sélection d'un candidat à la présidence de l'Etat, ce sont les représentants de la communauté internationale - au premier chef, le parlement européen et Doris Pack - qui ont été à l'origine d'un compromis ayant autorisé l'élection du général Moisiu. A cette occasion, les Occidentaux ont usé de méthodes désormais éprouvées – celles de la carotte et du bâton. L'Union européenne, en signe de désapprobation, a reporté l'initiation des discussions sur l'Accord de stabilisation et d'association (ASA), attendue par l'Albanie depuis deux ans, de juin à septembre. De leur côté, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) ont temporairement gelé la signature de plusieurs accords de financement importants....Des moyens de persuasion efficaces.

Ce que l'on observe est ainsi une situation dans laquelle la politique étrangère devient une continuation de la politique interne par d'autres moyens ou encore un facteur pesant de façon décisive sur la constitution des rapports entre dirigeants et dirigés. Car, attendu l'étroite dépendance de l'Albanie par rapport à ses interlocuteurs extérieurs, s'observe une situation dans laquelle la plupart des initiatives extérieures de l'Albanie ont de fait plusieurs audiences : une audience occidentale et une clientèle électorale en interne. D'où une sorte de schizophrénie permanente dans la politique albanaise - en particulier pour tout ce qui concerne la gestion de la question albanaise ou des rapports de voisinage avec des pays comme la Serbie, le Monténégro ou la Grèce -. D'un côté, il s'agit de parvenir, à travers la gestion de ces affaires extérieures, à rassurer les représentants de la communauté internationale. De l'autre, la scène extérieure constitue parfois une arène dans laquelle les hommes politiques albanais tentent de reconquérir une partie de la légitimité perdue dans le jeu politique interne. Réciproquement, attaquer les choix extérieurs d'un parti au pouvoir constitue une ressource importante pour se positionner sur le jeu politique local.

A titre d'exemple, le voyage au Kosovo d'Ilir Meta en décembre 2000 et ses efforts pour parvenir à reprendre langue avec les dirigeants de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) d'Ibrahim Rugova renvoyaient sans doute à un souci de marquer des points en interne, notamment sur Sali Berisha. Quelques mois plus tôt, ce dernier avait planifié un voyage à Pristina, interdit au dernier moment par le Haut représentant de la communauté internationale au Kosovo, Bernard Kouchner, qui craignait notamment que le leader albanaise n'enflamme le jeu politique local en prenant clairement position pour une indépendance rapide du Kosovo. Les accusations de « double discours » régulièrement portées à l'encontre des responsables albanais proviennent précisément de la coexistence malaisée entre ces deux audiences. Ce grand écart ne signifie pas pour autant que les propos de solidarité nationale soient moins « langue de bois » que les déclarations sur le désir de stabilité régionale, de tolérance et de partenariats équilibrés. Dans les deux cas – et comme dans tout discours d'homme politique à l'Est comme à l'Ouest - y entrent des éléments stratégiques et des ressources symboliques. Il serait dès lors erroné de voir dans les premiers une vérité inébranlable et dans les seconds un mensonge : il s'agit avant tout de déclarations politiques visant à convaincre des publics. Le danger, cependant, pour la représentation politique en Albanie est le suivi : que l'audience première, voire unique, du jeu politique devienne la communauté internationale au détriment d'une écoute de la population locale et de ses attentes. Car, dans un contexte où les élites politiques sont déjà perçues comme fortement corrompues et soucieuses avant tout de leur enrichissement personnel, identifier l'alignement sur les désirs des Occidentaux en matière de politique étrangère à une illustration supplémentaire de leur désintérêt par rapport à leur électorat et de leur soucieux exclusif de pouvoir détourner les mannes de l'aide internationale à leur profit ne ferait qu'approfondir la crise de confiance dans les élites politiques et réduire plus avant les chances de consolidation d'un système politique démocratique.

Etudier la formulation des objectifs d'intégration euro-atlantiques par l'Albanie suppose que soit établie une distinction entre ce qui relève des Etats-Unis et des Européens. Ne serait-ce que parce que les attentes énoncées envers les uns et les autres diffèrent. Des premiers, outre un soutien politique, ce sont principalement des garanties de sécurité militaire qui ont été recherchées. La division du travail ainsi établie tendait à conférer à l'Union européenne un rôle de prestataire d'aide économique. Cette dichotomie demeure présente, même si l'on observe une plus grande sensibilisation

des autorités albanaises, depuis l'année 2000, à la faveur de l'investissement politique accru de l'UE dans la gestion des crises régionales (notamment de la guérilla en Macédoine) couplée avec un désengagement américain progressif, au rôle grandissant des Européens dans la formulation d'une stratégie de reconstruction et de stabilisation pour les Balkans. Le but des responsables politiques albanais – comme de la plupart de leurs voisins balkaniques – demeure cependant de présenter les deux intégrations comme faisant partant intégrante d'une même dynamique politique d'occidentalisation. A cet égard, la création, en septembre 2001, d'un ministère de l'Intégration euro-atlantique, confié à l'ancien ministre des Affaires étrangères, Paskal Milo (tandis que le portefeuille des affaires étrangères était attribué pour la première fois dans l'histoire de l'Albanie à une femme, Arta Dade, professeur d'anglais à l'université de Tirana avant de servir brièvement comme ministre de la Culture) avait vocation de symbole : du point de vue albanais, adhésion à l'OTAN et à l'Union européenne sont des projets devant être menés de concert et s'inscrivant dans une perspective politique non contradictoire.

II.2.B L'intégration atlantique et le partenariat avec les Etats-Unis

Les rapports avec les Etats-Unis avaient figuré en toute première position sur l'agenda diplomatique de Sali Berisha (1992-1997), comme on l'a vu (voir **II.1.A - Continuité et changements dans les perceptions de l'environnement régional de l'Albanie**). Dans le sillage des élections législatives controversées de mai 1996 et devant la durcissement – dans un sens plus nationaliste – de la politique extérieure de Sali Berisha, Washington devait cependant peu à peu se dissocier du leader anti-communiste: le 1^{er} juin 1996, le Département d'Etat américain publiait une déclaration au terme de laquelle étaient soulignées les nombreuses irrégularités ayant entaché les élections générales de mai, celles-ci étant présentées comme un « recul significatif (a significant step backward) » par rapport aux élections de 1992 ; les autorités albanaises y étaient encouragées à solliciter l'aide de la communauté internationale pour examiner les accusations de fraude. Le refus des autorités albanaises aussi bien de coopérer avec l'OSCE, accusée de partialité, que de reporter la conduite d'un tour d'élections dans 17 districts tant qu'un nouveau mécanisme de contrôle n'avait pas été élaboré, devait contribuer à aliéner plus avant les dirigeants américains (et européens). En parallèle, Sali Berisha suscitait l'agacement en refusant de rencontrer une délégation américaine conduite par le sous-secrétaire d'Etat aux affaires générales, Timothy Wirth, ainsi que le représentant démocrate, Eliot Engel (New York), pourtant connu pour ses prises pro-albanaises au Congrès⁷⁷. Dès le mois de juillet, Washington se prononçait en faveur de nouvelles élections générales et annonçait une possible réévaluation de sa politique d'aide envers l'Albanie⁷⁸. Au même moment, certains représentants, à l'instar de Tom Lantos, suggéraient que l'aide économique à l'Albanie soit suspendue jusqu'à la tenue d'un nouveau scrutin.

L'effondrement militaire et étatique de 1997 allait cependant imposer un effort de coopération accru en vue de contribuer au rétablissement de la stabilité dans le pays. L'établissement d'un nouveau gouvernement dirigé par Fatos Nano en septembre 1997 allait fournir aux Etats-Unis une nouvelle base de discussion. Un an plus tôt, les Socialistes, conscients de jouir d'une image négative aux Etats-Unis en raison de leur scepticisme envers la politique pro-américaine de leur concurrent démocratique, avaient tenté quelques ouvertures, singulièrement à l'occasion du voyage de Servet Pëllumbi (représentant de l'aile dure), d'Illir Meta, alors vice-président du parti, et du député, Anastas Angjeli, au cours de laquelle l'équipe socialiste s'était notamment entretenue avec l'un des conseillers du

⁷⁷ Voir United States Information Agency (USIA). *State Department on US Response to Albanian Elections*, 6 juin 1996, sur Internet à l'adresse : http://www.hri.org/news/usa/usia/96-06-07_2.usia.html

⁷⁸ Voir United States Information Agency (USIA). *Rudolf Perina Testimony on US-Albanian Relations*, sur Internet à l'adresse : <http://www.hri.org/news/usa/usia/96-07-26.usia.html>. Rudolf Perina était alors *senior deputy assistant secretary of state for European and Canadian affairs* et avait témoigné, le 25 juillet, devant le *House Human Rights and International Operations and Human Rights Subcommittee*, déclarant notamment que le gouvernement américain avait fait savoir aux autorités albanaises que « de futures bonnes relations avec les Etats-Unis dépendront de la capacité de l'Albanie à surmonter ces reculs ». Le témoignage est intégralement retranscrit dans la note de l'USIA.

président Clinton, Richard Schifter. Cette démarche avait alors été suivie de peu d'effets⁷⁹. Dès son arrivée au pouvoir, le nouveau premier ministre allait s'employer, dans un contexte changé, à rassurer ses interlocuteurs américains sur le désir de l'Albanie de cultiver des rapports étroits avec eux et sur la pérennité de l'objectif d'adhésion à l'OTAN. Tel était le sens du message qu'il adressait au secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, le 28 septembre 1997, au cours d'un premier entretien en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York⁸⁰. Quelques mois plus tard, le 4 janvier 1998 entrait enfin en vigueur le traité bilatéral d'investissement signé en 1995.

A partir de cette date, la coopération allait se développer prioritairement dans deux secteurs – la coopération militaire et l'assistance économique. Pour ce qui concerne le second aspect, à la faveur de la crise au Kosovo, Washington avait déjà débloqué 30 millions de dollars en aide d'urgence, dont \$ 18,3 millions de fonds supplémentaires dans le cadre du *Support for East European Democracy (SEED) Act* (un texte adopté fin 1989 par le Congrès afin de contribuer à la démocratisation des pays post-communistes et d'un montant global de 1 milliard de dollars) et \$12 millions de soutien au budget étatique albanais. En 1999, les Etats-Unis fournissaient \$30 millions dans le cadre du SEED et au cours des deux années suivantes, environ \$66 millions étaient octroyés à l'Albanie. Pour l'année 2002, \$35 millions ont été alloués, une somme qui devrait être revue à la baisse en 2003 (avec \$28 millions) en raison de la réduction du budget annuel du programme SEED⁸¹. Depuis 1991, le montant total des aides octroyées par les Américains au titre du SEED s'élève à \$ 265 millions – une somme relativement modeste au regard des financements consacrés par Washington aux autres Etats post-communistes. Ce qui n'empêche pas les Etats-Unis de figurer au troisième rang des pays donateurs d'aide bilatérale à l'Albanie, après l'Italie et la Grèce, pour l'année 2002. En outre, l'*Albanian-American Enterprise Fund (AAEF)*, créé en 1994 avec un capital originel de \$30 millions (soutenu à hauteur de \$12 millions par USAID), a vu ses activités d'encouragement aux investissements dans l'économie locale étendues depuis l'ouverture de ses bureaux à Tirana en août 1995⁸².

Cependant, par-delà l'assistance économique, c'est principalement au niveau du rétablissement de l'ordre public et de la sécurité que les Etats-Unis ont axé leurs rapports avec l'Albanie, *a fortiori* dans le sillage de l'intervention occidentale au Kosovo. Pour sa part, Tirana espérait de son soutien à l'Alliance au moment de la crise kosovare et d'un positionnement pro-américain confirmé des dividendes en matière de perspectives d'intégration. Du point de vue des autorités albanaises, l'OTAN demeure en effet l'acteur le plus crédible de la sécurité dans les Balkans et seule une adhésion pourrait pallier les insuffisances d'une armée fragile, sous-équipée et démoralisée dont la réforme s'est engagée, depuis le milieu des années 1990, avec l'aide des Etats-Unis⁸³. En 2001, 254 militaires albanais sont ainsi allés recevoir une formation complémentaire (en matière de relations civilo-militaires, de loi militaire, de langue, d'analyse topographique et de logistique) dans les écoles militaires américaines (principalement au *Naval Staff and Command College*, au *Air Command and Staff College*, à la *National Defense University* ainsi qu'à la *Joint/combined Staff Officer School*) dans le cadre d'un partenariat bilatéral d'un montant total de 1,183 millions de dollars. Des civils albanais en charge des questions militaires au ministère de la Défense ont également été accueillis au Marshall Center basé en Allemagne et invités à suivre des

⁷⁹ Voir à ce propos, US Department of State, « Visit of Albanian Socialist Party Leaders », Press guidance, 22 avril 1996, cité dans BIBERAJ, Elez. *Albania in Transition. The Rocky Road to Democracy*. Boulder, Colorado : Westview Press, 1998 : p.294-295. De façon générale, Biberaj, qui dirige le département albanais de Voice of America aux Etats-Unis depuis 1986, fournit dans son ouvrage, une description méticuleuse des rapports américano-albanais, particulièrement sous Berisha.

⁸⁰ Voir United States Information Agency (USIA), Albright Meets with Prime Minister Nano, 29 septembre 1997, sur Internet à l'adresse : <http://www.hri.org/news/usa/usia/97-09-29.usia.html>

⁸¹ Chiffres cités dans USAID, *Albania. Country Profile*. Sur Internet à l'adresse : http://www.usaid.gov/regions/europe_eurasia/countries/al/alb.html

⁸² Chiffres du Département d'Etat, <http://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/3235.htm>

⁸³ Sur la réforme militaire, voir SULLIVAN, Marianne. « Seeking the Security of Military Might », *Transition*, 1(25) août 95 : p. 8-10 et *E.I.U. Country Profile*, « Albania », 1993/94. Sur la nouvelle doctrine militaire, voir ÇOPANI, Adem. « Les nouvelles dimensions du dispositif de sécurité albanais », *Revue de l'OTAN*, mars 1996 : p. 24-28.

enseignements relatifs à l'établissement du contrôle civil sur les militaires, à l'instar des autres Etats d'Europe de l'Est membres du Partenariat pour la paix et candidats à l'entrée à l'OTAN. La réévaluation des priorités stratégiques américaines à la faveur des attentats du 11 septembre 2001 a cependant joué en faveur d'une réduction des crédits pour 2002 (1,061 millions pour seulement 63 étudiants) (voir **Tableau 13**). Dans le même temps, Washington a essayé de veiller à ce que les financements américains, à défaut de pouvoir déboucher sur l'acquisition d'un nouveau matériel militaire de facture américaine – en raison de la faiblesse des moyens de l'Albanie – servent à tout le monde à la rénovation de matériels et d'équipements principalement d'origine américaine.

Tableau 13 – Entraînement militaire étranger et sphères d'activité du ministère de la Défense en Albanie. Rapport conjoint au Congrès

Type d'activité	Année 2001		Projections 2002	
	Nombre d'étudiants entraînés	Montant en dollars	Nombre d'étudiant projeté	Montant en dollars
IMET	127	\$674,550	58	\$946,446
IMET 2-Year	2	\$81,291	5	\$115,346
Marshall Center	35	\$394,539	0	\$0
Non-SA, Unified Command	30	\$32,976	0	\$0
Section 506	60	\$0	0	\$0
TOTAL	254	\$1,183,356	63	\$1,061,792

Source : Foreign Policy Papers – Europe (A-K), diffusé par le Bureau of Political-Military Affairs, mars 2002

Dès la fin 2000 et au début 2001, les Etats-Unis ont émis des signes concernant le désir d'un désengagement progressif de la région qui n'a pas échappé aux leaders albanais. En voyage au Kosovo, le président Bush devait ainsi déclarer le 24 juillet 2001, très symboliquement depuis le camp Bondsteel, que « nous comprenons que la contribution américaine est essentielle, à la fois d'un point de vue militaire et politique. Nous ne retirons pas nos forces de Bosnie et du Kosovo de manière précipitée ou unilatérale. Nous sommes venus ensemble, nous repartirons ensemble. Mais notre but est d'accélérer la venue du jour où la paix pourra être auto-entretenu (self-sustaining), où les autorités locales démocratiques élues pourront exercer leurs pleines responsabilités et où les forces de l'OTAN pourront rentrer à la maison. Cela signifie que nous devons réorganiser et ré-energiser nos efforts pour établir des institutions civiles et promouvoir l'Etat de droit. Cela signifie aussi que nous devons intensifier nos efforts pour transférer les responsabilités concernant la sécurité publique depuis les forces de combat vers des unités spécialisées, une police internationale et, finalement, les autorités locales. L'engagement de l'OTAN en faveur de la paix est durable, mais le stationnement de nos forces ici ne devrait pas être indéfini »⁸⁴.

Cette perspective n'a fait qu'accroître le souci des autorités albanaïses d'épouser les inflexions dans la définition américaine de ses objectifs stratégiques et politiques dans les Balkans. Deux nouvelles priorités se sont dessinées au cours des deux dernières années : la première concerne la lutte contre le crime organisé et le trafic d'êtres humains; la seconde porte sur la lutte contre le terrorisme. En octobre 2001, Washington avait ainsi placé l'Albanie sur une liste de pays présentant des niveaux élevés de corruption, du crime organisé et de la traite d'êtres humains – groupe 3-, tandis que le Département d'Etat américain menaçait d'introduire des sanctions pour le cas où une lutte plus efficace ne serait pas entreprise et déployée avec succès d'ici 2003. Tirana a adopté en réponse un

⁸⁴ Voir « America's Contribution in the Balkans », déclaration du président Bush au Camp Bondsteel, Kosovo, 24 juillet 2001 sur Internet à l'adresse : <http://www.state.gov/p/eur/rls/rm/2001/4228.htm>

nouveau programme de lutte contre les diverses formes de trafic⁸⁵. Ces démarches lui ont valu une « promotion » vers le groupe 2, en 2002. Tout en se déclarant satisfait de ces efforts, le Département d'Etat n'en a cependant pas moins renouvelé ses menaces de sanctions pour le cas où les tentatives ne déboucheraient pas sur des résultats concrets d'ici la fin 2003. Le futur nouvel ambassadeur des Etats-Unis en Albanie, James Jeffrey (entré en fonction en octobre 2002) dans son témoignage devant la Commission aux Affaires étrangères du Sénat, le 25 juin 2002, rappelait la place que la lutte contre le trafic d'êtres humains continuerait à occuper dans l'appréciation par Washington des efforts faits par l'Albanie en ces termes : « Renforcer les frontières de l'Albanie, un objectif américain depuis un certain temps déjà, continue à être d'une importance cruciale, à la fois comme contribution à la stabilité régionale et comme aide à la limitation du trafic illégal de drogues, d'armes et d'êtres humains. Ce dernier problème est une question-test (a signal issue) pour les Albanais, une question où elle reconnaissent les lacunes de leurs institutions dans la lutte contre le trafic illégal, mais doivent encore s'atteler au problème. Nous devrions continuer à les aider dans cette direction, à la fois à travers notre assistance et en incitant (urging) le gouvernement à prendre les courageuses décisions nécessaires et à exercer une volonté politique maximale sur les organes d'application de la loi »⁸⁶.

En parallèle, l'Albanie a adopté une position très ferme sur la question du terrorisme dans le sillage des attentats contre les tours du World Trade Center du 11 septembre 2001. Dès le lendemain de l'attaque terroriste, l'ambassadeur des Etats-Unis en Albanie, Joseph Limprecht, annonçait l'envoi d'une équipe de spécialistes américains à Shkodër pour veiller à un renforcement de la protection des frontières terrestres, maritimes et aériennes de l'Albanie, tandis que la compagnie américaine Lockheed Martin présentait un projet de construction d'une tour de contrôle radar d'une valeur de \$ 50 millions⁸⁷. Multipliant les déclarations de condamnation des objectifs et des méthodes des terroristes (notamment lors de la conférence des présidents des Balkans tenue à Sofia le 5 octobre 2001, dans le cadre du Pacte de stabilité ou à l'ONU), l'Albanie se déclarait prête début octobre à mettre son espace terrestre, aérien et maritime à la disposition des Etats-Unis dans le cadre de la mise en place d'une éventuelle coalition anti-terroriste. Le 15 octobre 2001, le parlement albanais adoptait par ailleurs un programme compréhensif de lutte contre le terrorisme au terme duquel Tirana s'engageait à ratifier, au cours de la première moitié de l'année 2002, l'ensemble des documents internationaux relatifs au terrorisme. Au sein du ministère de l'Intérieur, un bureau de lutte contre le crime organisé était mis en place le 10 du mois, comprenant une cellule anti-terroriste placée directement sous la responsabilité du directeur général de la police, Bylbyl Mema, et chargée de travailler en étroite collaboration avec le FBI, Washington contribuant à hauteur de 2 millions de dollars à la mise en place de la nouvelle structure⁸⁸.

⁸⁵ Outre un pays d'origine d'importants flux migratoires, l'Albanie est devenue une importante voie de passage pour les immigrés clandestins : selon des estimations officieuses, jusqu'à 40 000 personnes passeraient ainsi par ce pays chaque année. Parmi elles se trouvent des migrants économiques, des demandeurs d'asile et des femmes recrutées pour la prostitution. Chiffres cités dans le second rapport de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), organe du Conseil de l'Europe spécialisé dans la lutte contre le racisme, sur l'Albanie, rendu public en avril 2001. Le texte du rapport est disponible sur Internet à l'adresse : http://www.coe.int/T/E/human_rights/Ecri/1-ECRI/2-Country-by-country_approach/Albania/Albania_CBC_2.asp#TopOfPage

⁸⁶ Voir le témoignage du James Jeffrey, « Statement of Ambassador-Designate to Albania James F. Jeffrey Before Senate Foreign Relations Commission confirmation hearing », sur Internet à l'adresse : <http://usinfo.state.gov/regional/eur/balkans/albania-jeffrey0625.htm>

⁸⁷ Cité dans « Albanie : le chemin de l'OTAN passe par le Pentagone », *Klan*, 11 novembre 2001 (traduit par le *Courrier des Balkans*).

⁸⁸ La participation de l'ambassadeur albanais auprès de l'Arabie saoudite, Sylejman Tomcini, au sommet de la Organisation de la conférence islamique en octobre et sa prudence dans l'appréciation des effets d'une éventuelle intervention en Afghanistan devaient être vivement commentées en Albanie même et largement perçues comme une erreur tactique. Se reporter à KONOMI, Arian. « Albania in the Anti-Terrorist Coalition », AIM, 26 octobre 2001, sur Internet à l'adresse : <http://www.aimpress.org/dyn/trae/archive/data/200110/11026-008-trae-tir.htm>. Les premiers résultats de cette lutte anti-terroriste sont commentés dans : LEKA, Arjan. « Albanie : la chute des tours jumelles d'Al Quaida », AIM, 10 février 2002 (traduit par *Le Courrier des Balkans*, 24 février 2002).

Cette décision intervenait peu après la visite du ministre de la Défense, Pandeli Majko, aux Etats-Unis, le 24 septembre 2001, au cours de laquelle le responsable albanais avait signé un accord sur la restructuration des forces armées albanaises et s'était entretenu avec le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld. Issue d'un rapport sur la réforme militaire rédigé par un groupe d'experts américains, la nouvelle stratégie prévoit, sur un échéancier de 10 ans, de ramener les effectifs militaires de l'Albanie de 31.000 à 14-16.000 hommes en temps de paix, ainsi qu'un passage à une armée professionnelle, compatibles avec les standards de l'OTAN⁸⁹. Les missions de la nouvelle force devraient comprendre, outre la défense du pays, l'intervention en cas de catastrophes naturelles, la construction d'infrastructures routières, la lutte contre les trafics, le crime organisé et le terrorisme. Pour ce faire, est prévue la mise en place d'une force d'intervention rapide terrestre de 6.000 hommes pouvant agir comme « Task force ». Enfin, en août 2002, Tirana annonçait l'envoi d'un contingent de 30 soldats – intégrés au contingent turc de 1.400 hommes – rejoindre la *International Security Assistance Force* (ISAF) en Afghanistan⁹⁰. C'était la seconde fois qu'elle participait à une opération internationale de maintien de la paix, la première ayant été dans le cadre de la SFOR en Bosnie-Herzégovine.

Pour autant, les chances d'une intégration rapide de l'Albanie à l'OTAN demeurent minimes, en dépit du départ rapide qu'avaient connu les rapports avec l'Alliance – Tirana étant devenue membre du Partenariat pour la paix (PfP) dès 1994. A la veille du sommet de Prague (21-22 novembre 2002), les autorités américaines se sont certes employées à rassurer les pays candidats qui n'allaient pas recevoir d'invitation à poursuivre leurs efforts de restructuration, se déclarant favorables à la poursuite d'une politique de la « porte ouverte ». Le 1er novembre, Richard Armitage, le vice-secrétaire d'Etat américain, recevait ainsi les ambassadeurs d'Albanie (Fatos Tarifa), de Croatie (M.Grdesic) et de Macédoine (Dimitrov) et confirmait que la *Membership Action* devait les encourager à poursuivre les réformes entreprises dans le cadre du *Plan* et le désir américain de traiter les éventuelles candidatures au cas par cas et au mérite⁹¹. Mais le cheminement risque d'être long : pour le cas où la réforme de l'armée procéderait selon l'échéancier prévu par les experts américains, une intégration à l'OTAN pourrait être envisagée à l'horizon 2010-2020. En parallèle, l'Albanie a donc entrepris des efforts de diversification de ses relations extérieures en cherchant à cultiver, avec une Union européenne aux ambitions diplomatiques accrues, des rapports de qualité.

II.2.C. L'intégration européenne : un objectif économique et politique

A partir de 1997, Tirana, tout en veillant à préserver des rapports étroits avec les Etats-Unis s'est consacrée à un effort de rééquilibrage dans ses relations avec l'Union européenne. Ce travail diplomatique traduisait à la fois les préférences des responsables socialistes et la prise en considération de la reconfiguration des influences et implications occidentales dans les Balkans. De Bruxelles, l'Albanie attend principalement deux formes de soutien : une aide aux réformes économiques – et notamment, aux projets d'infrastructure régionale) et une association progressive aux structures européennes permettant de faire espérer une intégration à terme. Comme de nombreux pays dans la région, les élites albanaises considèrent – toutes forces politiques confondues - que c'est dans un cadre intégré, au niveau de l'ensemble du continent, que les « questions nationales » pourront être trouver une solution définitive. La suppression des visas dans les Balkans - prélude à une ouverture généralisée - fournirait l'opportunité de développer librement les relations avec les autres communautés albanaises des Balkans et de miser sur certaines synergies économiques.

⁸⁹ Pour plus de détails, voir « Albanie : le chemin de l'OTAN passe par le Pentagone », <http://www.aimpress.org/dyn/trae/archive/data/200110/11026-008-trae-tir.htm> *Klan*, 11 novembre 2001, op. cit.

⁹⁰ Voir « Albanian Soldiers Join Afghanistan Peace Keeping Force », Reuters, AP, RFE/RL, Seeurope.net - 05/08/02; ATA, 04/08/02, sur Internet à l'adresse : <http://www.balkantimes.com/html2/english/020806-SVETLA-001.htm>

⁹¹ Pour plus de détails, voir « NATO Enlargement Dialogue », déclaration du porte-parole du Département d'Etat, Richard Boucher, 1^{er} novembre 2002 sur Internet à l'adresse : <http://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2002/14858.htm>

En terme d'assistance à l'Albanie, l'Union européenne (UE) figure depuis les débuts des changements politiques albanais, en 1991, parmi les plus gros contributeurs. En dix ans (de 1991 à 2001), ce sont ainsi un total de 1, 098 milliards d'euros qui auront été consacrés par Bruxelles à l'Albanie, principalement au titre du programme PHARE, de l'Office humanitaire de l'UE (ECHO) et de l'aide à l'agriculture (FEOGA) (voir **Tableau 14**). A ces chiffres s'ajoute l'aide d'urgence débloquée au moment de la crise au Kosovo : à cette occasion, la Commission européenne a accordé une aide extraordinaire de 100 millions d'euros, répartis entre 62 pour l'Albanie, 25 pour la Macédoine et 13 pour le Monténégro. Cette somme a été prélevée pour 54 millions dans le programme PHARE, pour 30 millions dans le programme O BNOVA, et pour 16 millions dans les lignes TACIS et MEDA. Relativement à ses voisins des Balkans, Tirana a occupé une position relativement privilégiée, puisque sur les 5,3 milliards d'euros consacrés aux Balkans occidentaux entre 1991 et 2000 à travers les programmes PHARE et OBNOVA, l'aide humanitaire (ECHO) et alimentaire, et l'aide macrofinancière, elle en a reçu 18% (contre 41% pour la Bosnie-Herzégovine, 25% à la République fédérale de Yougoslavie si l'on inclut le Kosovo - 13%- et le Monténégro depuis 1998 - 2% -, 9% pour la Macédoine et 7% à la Croatie)⁹².

Tableau 14 – Les aides européennes à l'Albanie, 1991-2001 (en millions d'euros)

1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Total 1991-00	2001*	Total 1991-01*
Albanie												
Programme PHARE												
10.0	110.0	75.0	49.2	88.0	53.00	68.9	42.5	101.5	33.4	631.5	37.5	669.0
FEOGA (DG Agriculture)												
	120.0									120.0		120.0
Aide humanitaire (ECHO)												
	2.0	0.5	1.7	1.2	1.7	16.3	12.0	97.0	3.4	135.8		135.8
Sécurité alimentaire (DG Développement)												
						10.8		5.7		16.5		16.5
Assistance macro-financière (DG Affaires économiques et financières)												
								20.0		20.0		20.0
Démocratie et droits de l'homme												
				1.0	0.6	0.4	0.8	0.2	0.5	3.5		3.5
Autres actions												
	0.3	0.6	1.1	0.4	n.d	n.d	n.d	2.6	1.9	6.9		6.9
Soutien électoral OSCE												
						1.5				1.5		1.5
Prêts de la BEI												
				29.0			22.0		34.0	85.0	40.0	125.0
Total assistance UE												
10.0	232.3	76.1	52.0	119.6	55.3	97.9	77.3	227.0	73.2	1,020.7	77.5	1,098.2

n.d. = non donné - * estimation

Source : Union européenne, Relations extérieures, « Albania - the European contribution », sur Internet à l'adresse : http://europa.eu.int/comm/external_relations/see/albania/index.htm (actualisé en juin 2001)

Néanmoins, l'autre volet de la coopération entre l'Union européenne et l'Albanie semble avoir été plus lent à mettre en route. Jusqu'en 1999, les relations avec Bruxelles ont en effet été entravées par l'instabilité politique chronique de l'Albanie, une démocratie fragile et un retard économique

⁹² Chiffres cités sur le site Internet de la présidence française, à l'adresse : <http://www.elysee.fr/actus/dep/2000/etranger/11-balkans/aideue.htm>

important⁹³. Au niveau commercial, un Accord de coopération et d'échanges était entré en vigueur, le 1^{er} décembre 1992, qui donnait notamment accès au programme PHARE. En 1995, l'Albanie avait officiellement demandé l'ouverture de négociations en vue de la signature d'un Accord d'association du type de ceux d'ores et déjà signés par la Bulgarie et la Roumanie, véritable instrument de pré-adhésion à l'UE. En 1997, la Commission européenne avait cependant émis un avis négatif concernant l'ouverture de telles discussions, à la lumière des imperfections de la démocratie albanaise. La crise des pyramides, tout en sensibilisant les Européens à la nécessité de parvenir à trouver une réponse à la faiblesse de l'Etat albanais⁹⁴, ne devait pas radicalement modifier la perspective. C'est seulement en 1999, alors que Bruxelles décidait de modifier son approche de la stabilité des Balkans en mettant l'accent sur le caractère régional de la reconstruction, notamment par le biais du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, qu'une nouvelle impulsion devait être donnée aux relations avec l'Albanie. La politique modérée suivie par Tirana au cours de la crise kosovare et la consolidation du pouvoir socialiste devaient contribuer à cette inflexion. De nouvelles concessions commerciales étaient accordées à l'Albanie, dès 1999, et élargies en septembre 2000.

Surtout, afin de fournir un cadre aux rapports avec les Balkans occidentaux tout en évitant de s'engager trop avant sur des promesses d'intégration à l'Union européenne, les Quinze se dotaient d'un nouvel instrument, les Accords de stabilisation et d'association (ASA) destinés à consolider le développement de la démocratie et la reconstruction tout en préparant une possible intégration, à terme, de la région balkanique, au sein de l'Union⁹⁵. Le sommet européen de Zagreb, le 24 novembre 2000, donnait à l'Albanie quelque espoir de pouvoir bénéficier de ce cadre relativement rapidement en décidant la création d'un groupe de travail UE/Albanie chargé d'évaluer la capacité de l'Albanie à remplir les conditions de l'ASA. Quelques mois plus tard, le Sommet de Nice rappelait que tous les États inclus dans le processus de négociation d'ASA devaient être considérés comme des «membres éventuels de l'UE et des candidats potentiels pour y adhérer». Mais ce n'est que le 6 juin 2001 que la Commission européenne recommandait, au Conseil européen, l'ouverture de négociations avec Tirana, soulignant les progrès accomplis par le gouvernement albanais en matière de réformes économiques, de lutte contre la corruption, du respect de l'ordre public et de la loi, de la sécurité interne, de la démocratisation et du fonctionnement des institutions publiques⁹⁶. En fin de compte, il a cependant fallu attendre le 27 octobre 2002, soit plus d'un an et trois mois plus tard, pour que les discussions soient entamées⁹⁷.

A plusieurs reprises, en effet, les Européens ont reporté la date du début des pourparlers. En janvier-février 2002, c'est la crise gouvernementale au terme de laquelle Ilir Meta a quitté le poste de premier ministre qui a servi de prétexte à un report, Bruxelles s'inquiétant des effets possibles d'un nouveau retour à l'instabilité gouvernementale à Tirana. A l'approche des élections présidentielles de juin 2002, l'instrument de la date a cette fois servi à encourager les élites politiques albanaises au

⁹³ Sur les premières phases de la coopération entre l'UE et l'Albanie, voir KUMBARO, Odeta. « Les premiers pas de l'Albanie vers l'Union européenne : l'accord de stabilisation et d'association », *Synthèse 55 de la Fondation Robert Schuman*.

⁹⁴ C'est au moment de la crise financière de 1997 que l'UE devait décider l'ouverture d'un bureau d'ECHO à Tirana.

⁹⁵ Dans la perspective du sommet de Zagreb, Bruxelles s'est également doté d'un nouvel instrument de financement, le programme CARDS, (« Community Assistance for Reconstruction, Démocratisation and Stabilisation »), spécifiquement consacré aux Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, République fédérale de Yougoslavie). Approuvé par le Conseil Affaires Générales du 20 novembre 2000, ce nouveau projet a été doté de 4,65 milliards d'euros pour la période 2000-2006 et vise à soutenir le processus d'association et de stabilisation.

⁹⁶ Voir le *Rapport de la Commission au Conseil concernant la préparation de la négociation de l'ASA avec l'Albanie*, COM 2001, 300 final, 6 juin 2001.

⁹⁷ Voir Début des négociations sur un accord de stabilisation et d'association entre l'Albanie et l'Union européenne : Albanie (PC.DEL/859/02), Présidence. La procédure de l'UE veut que le rapport approuvé par la Commission européenne reçoive aussi l'accord du Conseil de l'UE – ce qui devait être fait lors du Sommet de Göteborg, les 15 et 16 juin 2001.

compromis⁹⁸. Par-delà la question du jeu sur la « conditionnalité » politique, ces hésitations européennes reflètent également les hésitations d'une partie des Quinze devant la tendance à engager des discussions aux répercussions économiques évidentes sur la base de considérations politiques – le désir de contribuer à la stabilité –, alors que les conditions économiques ne semblent pas réunies pour que les pays se lancent sur la voie d'une mise en harmonie progressive avec les normes de l'Union européenne.

A défaut de pouvoir encore remplir les critères de Copenhague (1993) – Etat de droit consolidé, une économie de marché confirmée et la capacité à reprendre l'acquis communautaire –, l'Albanie a entrepris de s'aligner sur l'UE dans les domaines les plus à sa portée – en exprimant son soutien à la politique extérieure commune de l'Union européenne et, surtout, en cherchant à faire de sa politique extérieure, au niveau régional, une démonstration de sa capacité à se présenter comme un partenaire européen à part entière. Du point de vue de la diplomatie albanaise, l'Europe du Sud-Est représente ainsi une arène fondamentale au regard de ses objectifs d'intégration euro-atlantique, et ce, d'autant plus que deux des membres de l'UE – la Grèce et l'Italie – figurent parmi ses voisins.

II.3 L'horizon régional de la diplomatie albanaise

Au sein de cet ensemble régional, trois types de problématiques apparaissent majeures : premièrement, la « question albanaise » et la définition de la place de l'Albanie, comme seul Etat albanais – pour le moment – des Balkans, au sein de l'aire de peuplement albanais ; deuxièmement, la gestion des flux migratoires et de ses effets sur les rapports avec deux partenaires cruciaux pour la diplomatie albanaise, à savoir l'Italie et la Grèce, tout deux membres de l'OTAN et de l'Union européenne. Pour l'Albanie, la définition et la qualité des rapports avec ces deux Etats met ainsi en jeu aussi bien des questions de développement économique (à travers les investissements étrangers, le rôle d'intermédiaires dans l'attribution des aides européennes, etc.), de gestion des minorités et des travailleurs migrants (ce qui constitue pour Tirana à la fois un problème de politique intérieure et extérieure), d'intégration euroatlantique (l'Italie et la Grèce sont en mesure de fournir un soutien politique ou, au contraire, de bloquer les processus de négociations avec Bruxelles), et de sécurité (en raison de l'histoire chargée des rapports bilatéraux avec la Grèce et des revendications qu'elle a longtemps continué à formuler, jusqu'en 1990, sur des terres du sud de l'Albanie, l'Epire du nord en terminologie grecque). A un troisième niveau, la question régionale pour l'Albanie se formule en termes de coopération en vue de faciliter le développement des infrastructures et de contribuer au

⁹⁸ Le 16 mai, le parlement européen adoptait la résolution suivante concernant l'ouverture des négociations sur l'ASA : « Convaincu de l'intérêt de l'ouverture de négociations d'un accord de stabilisation et d'association pour le renforcement et la consolidation de la démocratie en Albanie, et tout en prenant acte des efforts faits par les autorités albanaises en ce sens, le Parlement invite les Albanais et leurs partis politiques à poursuivre un dialogue continu, afin de recréer la confiance mutuelle entre les forces politiques et la crédibilité institutionnelle. Cependant, *le Parlement estime qu'une ouverture des négociations ne devra pas avoir lieu tant qu'un certain nombre de conditions ne seront pas remplies, à savoir le démarrage des travaux du comité bipartite pour l'examen des irrégularités électorales de 2001, la reformulation concrète de la législation électorale ainsi que sa mise en œuvre et, enfin, la préparation des présidentielles avec l'accord des forces politiques sur des candidats garants de la stabilité politique du pays* (je souligne). Il souligne également les nombreux obstacles qui persistent, tels les dysfonctionnements du système judiciaire, la corruption généralisée, l'absence de combat efficace contre le crime organisé, la faiblesse du secteur économique et le niveau fort réduit de la capacité administrative du pays ». Voir 1.6.73. Résolution du Parlement européen sur le rapport de la Commission au Conseil concernant les travaux du groupe de contact à haut niveau Union européenne-Albanie, en vue de la préparation de la négociation d'un accord de stabilisation et d'association avec l'Albanie. Rapport de la Commission au Conseil concernant les travaux du groupe de contact à haut niveau Union européenne-Albanie, en vue de la préparation de la négociation d'un accord de stabilisation et d'association avec l'Albanie - COM(2001) 300 et Bull. 6-2001, point 1.6.53, sur Internet à l'adresse : <http://europa.eu.int/abc/doc/off/bull/fr/200205/p106073.htm>

désenclavement du pays. Ce sont ces trois axes qui seront étudiés ici, auxquels s'ajoutera une brève discussion des rapports de l'Albanie avec ses partenaires du monde musulman, singulièrement la Turquie, mais aussi les Etats de la péninsule arabe.

II.3.A – La « question albanaise » et ses ressorts symboliques : discours et pratiques politiques

Au cours des années 1990 et singulièrement à partir de 1998 et de l'émergence d'une résistance armée au Kosovo, épaulée par la diaspora albanaise en Suisse, en Allemagne et aux Etats-Unis et se procurant notamment des armements en Albanie (effets du pillage des casernes de 1997), les observateurs occidentaux ont, dans le sillage d'une lecture des Balkans qui avait largement limité l'analyse des conflits d'ex-Yougoslavie à l'expression de nationalismes radicaux et de haines ancestrales, concentré leurs réflexions sur les risques d'émergence de revendications en faveur d'une éventuelle « grande Albanie » qui rassemblerait les quelques 5,6 millions d'Albanais que compte la péninsule balkanique (Albanie, Kosovo, Monténégro, Macédoine et sud-Serbie). Plusieurs publications, à la tonalité souvent polémique, sont venues alimenter ces craintes en France, à l'instar du texte de Jean-Arnault Dérens, « Le nationalisme albanaise, nouvelle menace pour les Balkans ? », paru dans la revue *Etudes* en décembre 2001 (numéro 395-396) et qui avait donné lieu à rédaction, par le philosophe Muhamedin Kullashi, d'un « droit de réponse » (Muhamedin Kullashi, « Les Albanais selon Jean-Arnault Dérens », non publié par *Etudes*). Dans le même temps, en Grande-Bretagne, des auteurs comme le journaliste Tim Judah reprenaient à leur compte l'interrogation sur la « grande Albanie » - pour en contester certes la non-validité, mais sans remettre en cause la grille de lecture qui donnait sens à cette interrogation, à savoir l'hypothèse selon laquelle le nationalisme serait la force motrice des choix politiques des responsables albanais et l'une des principales menaces à la stabilité des Balkans⁹⁹.

En pratique, l'expression « question albanaise » évoque les dernières phases du démantèlement de l'Empire ottoman en Europe. Après la première guerre balkanique (1912), qui a vu la Serbie, la Bulgarie, la Grèce et le Monténégro se coaliser pour libérer les territoires de la péninsule encore sous la tutelle de la Porte, les grandes puissances européennes réunies à Londres en mai 1913 pour arbitrer les partages territoriaux en cours ont décidé la création d'un Etat albanaise indépendant. Elles ont toutefois retenu une définition très étroite de l'Albanie (29 000 km²), laissant environ la moitié de la population albanophone hors des frontières du nouvel Etat, principalement en Serbie, au Monténégro et en Grèce. L'irrédentisme alimenté par ce décalage sera instrumentalisé, pendant la seconde Guerre mondiale, par les puissances de l'Axe qui patronnent alors la création d'une éphémère « Grande Albanie » (1941-1945), englobant l'essentiel du Kosovo et de la Macédoine occidentale. Les règlements de l'après-guerre et le contexte de guerre froide font ensuite diverger les destinées des habitants de l'Albanie, soumis pendant plusieurs décennies à la dictature d'Enver Hoxha, et celles des Albanais du Kosovo et de Macédoine, respectivement province de Serbie et République dans la Yougoslavie de Tito. Mais ce sont l'émergence, sur les ruines de la Yougoslavie démembrée après 1991, d'Etats se référant à une idéologie nationale et la remise en question consécutive du principe de l'intangibilité des frontières qui confèrent une actualité nouvelle au problème du sort de populations albanaises divisées. Dans son acception médiatique, la réouverture de la « question albanaise » sous-tend ainsi une double interrogation : sur les risques de déstabilisation liés à d'éventuelles aspirations à une « Grande Albanie », tout d'abord et sur le rôle moteur attribué, dans les crises du Kosovo, du sud de la Serbie et de la Macédoine, au nationalisme albanaise, ensuite.

Quelle a été la contribution de la République d'Albanie à la formulation de cette « question albanaise » ? Comment comprendre son positionnement face aux conflits du Kosovo et de Macédoine ? Et dans quelle mesure peut-on observer, au sein de la classe politique comme de la population, une aspiration à la mise en avant d'un destin commun à toutes les populations albanaises

⁹⁹ Voir JUDAH, Tim. « Greater Albania. A Fading Dream », *Balkan Crisis Report*, 243, 3 mai 201 ; JUDAH, Tim. « Greater Albania ? », *Survival*, 43, print. 2001 : p.7-18.

des Balkans ? Telles sont quelques-unes des interrogations auxquelles on tentera d'apporter réponse dans la présente sous-partie. Si la plupart des analystes s'accordent à penser que la politique albanaise au cours des conflits de 1999 et de 2001 a été dans l'ensemble modérée et s'est concentrée sur un effort pour faciliter le retour à la paix, il n'est pas non plus rare de croiser des écrits dénonçant un « double langage » des responsables albanais, double langage qui apporterait la preuve de leur non-fiabilité. *Afin de présenter une image plus exhaustive et sans doute plus proche des réalités albanaises, il convient d'être sensible au rôle de la structure changeante des opportunités, aux stratégies des acteurs, aux rationalités économiques et aux perceptions mutuelles que les diverses communautés albanaises entretiennent les unes envers les autres. Nous ne sommes en effet pas en présence d'une « force nationaliste » irrémédiablement contagieuse qui s'imposerait aux divers acteurs sociaux et dicterait de façon incontournable leurs comportements, mais en présence d'un registre discursif en mesure de servir de ressource politique sur la scène intérieure albanaise, souvent à des fins de disqualification d'un adversaire politique, comme sur la scène interalbanaise.*

L'ouverture de l'Albanie sur son environnement extérieur après 1991 ne pouvait manquer de signifier une redécouverte, pour les Albanais de ce pays, des autres communautés albanaises des Balkans, du Monténégro, du Kosovo, de Macédoine et du sud-Serbie. Les incidences en ont été cependant variables et le cheminement complexe. A la solidarité s'est aussi mêlée une forme de déception devant la prise de conscience des différences apparues en quatre-vingt années de développement historique séparé dans l'Etat d'Albanie, d'une part, et, en Yougoslavie, d'autre part. D'un côté, la chute du communisme a certes favorisé la réactivation d'une conscience commune. Mais, de l'autre, les contacts renouvelés ont engendré une prise de conscience des singularités de chaque communauté. Singularité au niveau de la langue, bien sûr. Par-delà l'existence de dialectes distincts – la langue littéraire à Tirana a été unifiée sur la base des dialectes du sud au terme du congrès de 1972 -, il est intéressant de noter que l'apprentissage du serbe, systématique chez les Albanais de Yougoslavie jusqu'à la fin des années 1980 et la fréquentation de populations slaves dans la cadre de cet Etat fédéral se sont traduits par des emprunts linguistiques slaves. En Albanie même, c'est souvent de l'italien et, plus récemment en parallèle de l'anglais, que les importations tendent à être opérées. Certains Albanais d'Albanie s'étonnent souvent encore de cette « slavisation » linguistique, mais aussi dans certaines façons de faire kosovares.

Sentiment d'altérité, il y a également, au niveau des modes de vie : dans la Yougoslavie titiste, les Kosovars ont commencé à acquérir une expérience migratoire en Europe de l'ouest dès les années 1960, alors que les Albanais d'Albanie étaient, eux, privés de contact avec le monde extérieur jusqu'en 1990-1991. Il en est résulté, du point de vue des Kosovars, une plus grande flexibilité culturelle couplée avec un sentiment de plus grande « civilité ». Réciproquement, à Tirana, l'accent est mis sur le caractère plus « avancé » de la culture albanaise. Il n'est rare d'entendre ainsi stigmatiser ce qui est présenté comme le désintérêt des Kosovars pour les études. Les Albanais, eux, souligne-t-on alors, veulent que leurs enfants reçoivent une éducation supérieure à l'étranger pour pouvoir exercer un « vrai » métier. Dans le rapport à la foi aussi, des sensibilités différentes existent : les élites albanaises urbaines de Tirana considèrent les Kosovars comme plus conservateurs et plus croyants que des Albanais d'Albanie passés par le moule d'un athéisme militant entre 1967 et 1990. Pristina et la campagne kosovare seraient également à leurs yeux plus intolérantes des différences religieuses. Réciproquement, Kosovars et Albanais de Macédoine déplorent « l'arriération » économique et sociale de leurs voisins d'Albanie.

Ce sentiment de différence culturelle et comportementale a été magnifié par l'expérience du conflit au Kosovo et de l'accueil d'environ 450.000 réfugiés sur le territoire albanaise - étonnés de se découvrir en situation d'étrangeté, y compris par rapport à leurs voisins du nord de l'Albanie, pourtant *a priori* proches¹⁰⁰. Nombreux sont ceux qui ont subi des vols, fréquents dans une région montagneuse

¹⁰⁰ Sur cette prise de contact et les désillusions qui l'ont accompagnée, voir le témoignage de l'historien, Isa BLUMI, « The Dynamics of Identity. Albanians in the Post-Ottoman Balkans », sur Internet à l'adresse : <http://www.ksg.harvard.edu/kokkalis/GSW2/Blumi.PDF> . Se reporter également à JANDOT, G. « L'Albanie et « les Yougoslaves », images et ruptures », *Confluences Méditerranée*, 8, automne 1993 : p.51-59.

du nord où l'Etat pénètre rarement. Plus généralement, le développement de représentations mutuelles dépréciatives renvoie à des divergences dans les évolutions culturelles et sociales depuis 1948. Alimentés par la propagande des partis communistes des deux pays, ces stéréotypes ont forgé des imaginaires de l'Autre où se mêlent affinités et défiance.

En outre, l'identité nationale, dans les communautés albanaises des Balkans, reste activée différemment en fonction du positionnement le long d'une variété d'échelles d'appartenance : familiales, locales, régionales, linguistico-culturelles, religieuses, etc. Rajwantee Lakshman-Lepain a très justement montré, au sujet de l'Albanie, qu'« il y a différentes façons d'être albanais selon que l'on est musulman, orthodoxe ou catholique »¹⁰¹, et que, même chez les musulmans, des différences de courants (sunnite ou confrérique, par exemple) sont susceptibles de rendre problématique l'activation de solidarités collectives. Une même remarque s'applique *a fortiori* aux aires de peuplement albanais séparées par des frontières étatiques. La possibilité d'y identifier des traits perçus comme fondateurs de l'« albanité » – la langue, certaines coutumes, certains symboles partagés – ne signifie nullement que ces communautés sont homogènes et habitées d'un même projet politique.

Dans ces conditions, la référence à l'albanité n'est pas en mesure de commander des solidarités automatiques. Mais elle constitue une ressource discursive pouvant être mis au service de stratégies politiques. Le sentiment demeure très fort chez les Albanais d'Albanie d'avoir subi une injustice historique en 1913. La plupart d'entre eux sont conscients que la configuration internationale n'est pas propice à des changements de frontières et nul ne serait prêt à prendre le risque d'une guerre pour obtenir la réunification¹⁰². Souligner le devoir de l'Albanie envers les Albanais restés en dehors du territoire national, se présenter comme un défenseur de leurs droits à l'étranger et, surtout, mettre en exergue l'existence de sentiments d'étroite solidarité en situation de crise aiguë comme au moment de la guerre au Kosovo ou encore lors de la crise en Macédoine constituent néanmoins dans ces conditions un moyen d'en appeler à la fierté nationale des électeurs moyens. Nul ne saurait comprendre que, dans une situation de guérilla, les responsables albanais se dissocient radicalement de leurs voisins albanais de l'extérieur. Les professions de foi verbales ont également pour vocation de rendre acceptable une politique, pour le reste, très modérée, qui s'est notamment traduite par une condamnation immédiate et ferme de la guérilla albanaise en Macédoine, par exemple – une prise de position courageuse et délicate à légitimer auprès des électeurs albanais, sensible aux discriminations subies par les Albanais de Macédoine.

Dans la pratique de la diplomatie albanaise, cependant, la réalité des contacts interalbanais a été modeste. Il suffit pour s'en convaincre de considérer la politique suivie par les dirigeants albanais d'Albanie face aux aires de peuplement albanais au cours des années 1990. Sous la présidence Berisha, l'Albanie a certes un temps ambitionné de jouer un rôle pivot auprès des communautés albanaises des Balkans. Le chef de l'Etat avait notamment établi des liens privilégiés avec l'aile dite radicale du Parti pour la prospérité démocratique (PPD) de Macédoine, autour d'Arbën Xhaferi et de Menduh Thaçi et il devait jouer un rôle fondamental dans l'éclatement du PPD en 1993 et la formation du Parti démocratique albanais (PDA) de Xhaferi. Après son départ, en revanche, le PDA s'est rapproché des socialistes, avec qui certains intérêts économiques communs sont cultivés depuis 1997 (notamment dans la gestion de flux économiques illicites), sans pouvoir autant parvenir à transcrire ces liens économiques en capacité d'influence politique significative. En parallèle, des liens étroits avaient été établis avec la Ligue démocratique du Kosovo (LDK). Vers 1995-1996, le chef de l'Etat albanais devait de plus en plus souvent condamner la politique serbe au Kosovo et souligner l'importance d'une mobilisation, éventuellement armée, pour contribuer à briser l'emprise du régime Milosevic.

¹⁰¹ LAKSHMAN-LEPAIN, Rajwantee. « Albanie : les enjeux de la réislamisation », In : Xavier BOUGAREL et Nathalie CLAYER (dir.), *Le nouvel islam balkanique. Les musulmans, acteurs du post-communisme, 1990-2000*, Paris : Maisonneuve et Larose, 2001, p. 133.

¹⁰² Sur cette question, voir l'article très nuancé de ANDERSSON, Nils. « Tirana, l'OTAN et les Balkans », *Le monde diplomatique*, juin 2002, sur Internet à l'adresse : <http://www.monde-diplomatique.fr/2002/06/ANDERSON/16568>

Dans le même temps, deux paramètres ont conduit, par-delà les discours, à limiter la capacité d'influence de l'Albanie, les fragilités internes au pouvoir ébranlé par les accusations de corruption et de fraude électorale dès 1996, d'une part, et la nécessité d'éviter un durcissement des relations avec la Serbie (et la Grèce) par peur d'une attaque militaire par la Serbie, d'autre part, que son armée n'aurait été en aucune façon en mesure de repousser. Ce n'est qu'en 1998 que la question du Kosovo n'est devenue l'objet d'âpres controverses politiques internes. Passé dans l'opposition et pratiquant une politique de boycott et de montée aux enchères, le Parti démocratique ne s'est pas privé de critiquer la politique jugée fataliste de Fatos Nano face au «génocide» albanais au Kosovo et l'abdication de la souveraineté nationale au profit de la Grèce (qui avait stationné environ 200 hommes au sud du pays dans le sillage de la crise des pyramides¹⁰³). Le soutien de Sali Berisha à l'UÇK - et notamment la présence de camps d'entraînement de l'UÇK dans le nord du pays près de Tropojë, le fief de Berisha – et ce, en dépit des réticences originelles très fortes par rapport à H.Thaçi, relevait de ce point de vue non seulement d'une prise de position politique sur le question du Kosovo, mais surtout d'une volonté de déstabiliser le gouvernement Nano – volonté qui devait finir par toucher son but au lendemain de l'assassinat d'Azem Hajdari et de la tentative de coup d'Etat avorté, puisque Nano allait alors se résigner à démissionner, le 28 septembre 1998. Son successeur, Pandeli Majko, refusait cependant de céder à la pression et maintenait la position de Nano sur le conflit au Kosovo, à savoir un non-engagement et des appels pressants à une intervention de l'OTAN¹⁰⁴.

Les bombardements décidés par l'OTAN en mars 1999 sont allés clairement dans le sens des attentes de Tirana, qui s'est empressée d'accorder plein accès à son espace aérien et à son territoire aux forces de l'Alliance. Ce choix lui a valu une rupture des relations diplomatiques avec la Serbie, en mars, ainsi que des bombardements et incursions régulières sur son territoire, au nord, par les forces serbes désireuses de démanteler les bases arrières de l'UÇK. Dans le même temps, les autorités albanaises ont ouvert leurs frontières aux réfugiés en provenance du Kosovo – accueillant une population qui représentait près de 15% des habitants à cette date. Fin mai 1999, le gouvernement albanais estimait à environ 800 millions de dollars le coût de la crise humanitaire – dont 150 millions devaient être directement endossés et assumés par le budget de l'Etat, 650 millions le logement et l'alimentation des réfugiés dans des camps de fortune et 140 millions, les besoins en santé, sanitaire, infrastructure, accès à l'éducation¹⁰⁵.

En 2001, face à la crise en Macédoine, la politique albanaise s'est une fois de plus concentrée autour d'un appel aux négociations et d'une dénonciation de tout projet de division de l'Etat de Macédoine. Dès les premiers incidents de janvier 2001 (lorsqu'un policier macédonien est tué dans le village de Tearce, le 22), le ministère des Affaires étrangères condamne « ces actes et leurs auteurs qui visent à détériorer le climat politique constructif entre les communautés interethniques en Macédoine », suite à l'arrestation de quatre Albanais soupçonnés d'être impliqués dans le meurtre¹⁰⁶. Au lendemain des événements de Tanusevci, le 7 mars, Tirana prend également position contre les attaques « terroristes », tandis que le 11, le ministre des Affaires étrangères albanais, Paskal Milo, se rend dans la ville frontalière de Peshkopi pour rassurer son homologue macédonien, Srdjan Kerim et le rassurer sur le soutien de l'Albanie à l'intégrité territoriale de son pays, tout en appelant à la mise en œuvre de mesures économiques et sociales pour améliorer la situation de la minorité albanaise de Macédoine et en invitant à ne pas confondre des groupes minoritaires avec l'ensemble de la population albanaise¹⁰⁷. Alors même que les media albanais locaux dénoncent avec virulence « l'oppression serbo-orthodoxo-macédonienne » et que Sali Berisha, une fois de plus, stigmatise la trahison des

¹⁰³ En décembre 1997, lors de la visite du ministre de la Défense grec en Albanie, l'opposition a vigoureusement manifesté contre la présence de troupes grecques sur le sol albanais. Enter, 29/12/97 ; RFE/RL Newslines, 30/12/97. Ce contingent est toujours présent en Albanie (*Gazeta 55*, 5/5/99, traduction *Albanews*).

¹⁰⁴ Fron Nazi, *Balkan Crisis Report*, 2, 10 février 1999.

¹⁰⁵ Chiffres cités dans ANGJELI, Anastas. « The political impact and Economic Cost to Albania of the Crisis Kosovo ». *Mediterranean Quarterly*, 10(3), été 1999 : p.7-14.

¹⁰⁶ Voir « Albania Supports Macedonian Government, Condemns Attacks », *AFP*, 27 janvier 2001.

¹⁰⁷ Voir « Albania, Macedonia Hold Emergency Talks on Border Unrest », *People's Daily Online*, sur Internet à l'adresse : http://english.peopledaily.com.cn/200103/11/eng20010311_64674.html

intérêts nationaux albanais par le pouvoir, le gouvernement Meta gardera tout au long de la crise, profil bas. Force est, par ailleurs, de reconnaître que la crise macédonienne n'a jamais dominé l'agenda politique interne, en dépit du contexte préélectoral à l'approche des parlementaires du 24 juin 2001. Pendant la campagne, les débats se sont plutôt concentrés sur les conditions de vie dans le pays – l'approvisionnement énergétique, la qualité des routes, l'accès à l'eau potable et la sécurité –, ainsi que les conditions de travail des migrants à l'étranger. Le profil bas adopté par les autorités albanaises doit notamment au choix personnel pragmatique du premier ministre d'alors, Ilir Meta. Grandes étaient dès lors les pressions en faveur d'une certaine tolérance du transfert d'armes en direction de la Macédoine. Dans l'ensemble, cependant, le pouvoir s'est employé à signifier aux représentants de la communauté albanaise en Macédoine que des demandes radicales ne sauraient être acceptées, que la perspective d'une indépendance ou d'un rattachement au Kosovo ne pouvait être viable en l'absence d'accord de la part de la communauté internationale et que l'issue à la crise passait par des négociations. Tirana, cependant, ne disposait pas d'un accès privilégié aux principaux leaders de la guérilla, tel Ali Ahmeti. C'est principalement avec le PDA d'Arbën Xhaferi et de Menduh Thaçi que les socialistes étaient en relation. De sorte que leur travail de médiation s'est retrouvé en partie contraint par leur manque de proximité entre les leaders de l'UÇK. Au niveau des partis politiques traditionnels, en revanche, les messages ont été diffusés avec une certaine constance.

Il est incontestable que des efforts ont été faits par les responsables de l'UÇK pour se servir du territoire de l'Albanie de sanctuaire et pour acheminer des armes depuis le sud du pays vers la région de Tetovo. En mai 2001, les autorités albanaises, pour prouver leur bonne foi et leurs efforts pour sceller la frontière avec la Macédoine, demandaient à l'OTAN de déployer une mission pour les aider à renforcer leur contrôle. Quelques semaines plus tôt, deux livraisons avaient été interceptées de voitures volées et d'armes par des responsables de police occidentaux. L'Alliance devait déployer une mission d'observation au mois de mai, sans pour autant parvenir à interdire toute circulation entre les deux pays. Mais un blocage de tous les transits aurait nécessité une mobilisation et des ressources humaines dont les autorités albanaises ne disposent pas.

Ces développements doivent cependant être mis en perspective. L'une des questions fondamentales est la suivante : peut-on observer depuis l'introduction d'une administration internationale au Kosovo – et, donc, depuis que des élites albanaises désormais élues ont été appelées à prendre partiellement en charge la gestion d'une province où les chances de retour à un contrôle serbe apparaissent minimales – une évolution dans les relations inter-albanaises ? Comment Tirana perçoit-elle la perspective d'une indépendance du Kosovo et l'émergence d'un nouveau centre politique albanais dans les Balkans ? Réciproquement, quels sont les regards portés par les élites politiques albanaises du Kosovo et de Macédoine sur Tirana ? Les premiers contacts politiques après 1999 ont été marqués par une certaine déception : les responsables kosovars ont parfois été heurtés par ce qui ressemblait fort, de leur part de leurs interlocuteurs d'Albanie, à un certain paternalisme. Réciproquement, les Kosovars – notamment Ibrahim Rugova, dont les relations avec les Socialistes albanais sont, comme on l'a vu, tendues – ont été accusés d'ingratitude, pour ne pas avoir publiquement remercié l'Albanie pour son accueil de plusieurs centaines de milliers de réfugiés. Du point de vue des Albanais d'Albanie, il entre dans ce comportement les effets d'un certain « complexe de provincialisme », voire une certaine « haine de la capitale » - Tirana – vis-à-vis de laquelle on souhaiterait pouvoir affirmer une autorité et un prestige distinctifs.

Mais si la gestion de la crise des réfugiés a fait l'effet d'une douche froide aux Kosovars comme aux Albanais d'Albanie, confrontés à des différences et ressentiments non anticipés, depuis 1999, de nouvelles perspectives de coopération, d'échanges humains et économiques, ont commencé à voir le jour qui devraient se poursuivre dans les années à venir. On observe d'ores et déjà diverses formes de rapprochement avec, par exemple, un nombre croissant de Kosovars albanais qui choisissent la *riviera* albanaise (la région de Saranda) pour passer leurs vacances d'été ou qui souhaitent acheter des résidences de vacances dans le sud de l'Albanie¹⁰⁸. D'autres déplacements

¹⁰⁸ Comme le faisait remarquer un contact albanais d'Albanie au cours d'un entretien, « beaucoup de Kosovars veulent acheter de la propriété au sud de l'Albanie à la fois pour des raisons sentimentales et parce qu'ils sont

croisés se sont multipliés : pour les membres de la diaspora albanaise vivant aux Etats-Unis et ne disposant pas encore d'une carte de séjour américaine, en vertu des réglementations sur l'immigration, les réfugiés ayant déposé une demande d'asile ne sont pas autorisés à quitter le territoire américain pour retourner dans leur pays pendant une période de cinq ans. Afin de contourner ces restrictions, les Kosovars passent par Tirana pour se rendre au Kosovo. Réciproquement, les Albanais d'Albanie transitent par Pristina, avant de rallier Tirana. C'est ainsi tout un faisceau de rapports et de liens qui sont en train de se tisser.

Depuis 2000, le gouvernement socialiste (d'Illir Meta, puis de Fatos Nano) semble par ailleurs avoir décidé d'encourager le développement de relations économiques avec le Kosovo. Il a ainsi pris position en faveur d'une réhabilitation de la route Durrës-Pristina. Partiellement rénové par les Occidentaux au moment de la crise de 1999, ce tronçon de 160 km reste peu praticable, notamment en hiver, et il faut encore huit heures pour faire le trajet. L'objectif est de parvenir d'ici 2004 à ramener la durée du déplacement à deux ou trois heures. Pour ce faire, les autorités albanaises ont créé, en janvier 2002 une nouvelle taxe qui devrait permettre de rassembler d'ici les 400 millions de dollars nécessaires aux travaux. L'impôt est prélevé auprès des entreprises, les plus importantes devant contribuer à hauteur de quelques milliers de dollars par an ; les autres, quelques centaines. Les améliorations introduites en 1999 ont d'ores et déjà permis une circulation plus régulière. La présence internationale au Kosovo et le nouveau dynamisme économique qui en est résulté dans la construction, la restauration et les services contribuent également à susciter l'intérêt des responsables albanaise. Leur espoir est qu'une meilleure liaison par voie terrestre avec le Kosovo facilitera l'ouverture de débouchés en Europe centrale pour les produits albanaise, d'une part, et qu'elle contribuera au développement économique des zones montagneuses enclavées du nord-est de l'Albanie, d'autre part. La rationalité économique du projet semble bien éloignée des ardeurs nationalistes souvent mises en avant dans les media occidentaux. Mais il est incontestable qu'à la faveur de la réalisation de ce type de projets, la multiplication des échanges entre Albanais d'Albanie et du Kosovo suscitera des sentiments de proximités nouveaux.

Il n'est cependant pas dit que ces rapprochements interpersonnels déboucheront sur des visions politiques partagées : les Kosovars ne souhaitent pas voir la complexité conflictuelle du jeu politique albanaise recevoir une transposition chez eux, et les tensions dans les rapports entre Rugova et les socialistes d'Albanie freinent pour le moment le réchauffement des relations bilatérales. La décision par Tirana de rétablir des relations bilatérales avec la Serbie, prise en janvier 2002, a par ailleurs été mal ressentie au Kosovo. Quelques semaines après avoir renoué avec Belgrade, les responsables albanaise se sont rendus dans la hâte à Pristina expliquer leur démarche et souligner, notamment, qu'en l'absence d'un dialogue direct des Kosovars avec Belgrade, l'Albanie pourrait servir d'intermédiaire et contribuer à mieux valoriser les principales demandes albanaise, notamment la libération des prisonniers albanaise toujours derrière les barreaux ou l'élucidation du sort de certains disparus. En outre, un Etat kosovar indépendant pourrait être tenté de mettre en avant une politique d'affirmation nationale assez vigoureuse qui pourrait susciter des réticences de la part d'une Albanie que Pristina pourrait espérer remplacer comme centre de l'albanité. Non sans arguments d'ailleurs : c'est en effet principalement avec le Kosovo que les autres communautés albanaise des Balkans partagent des affinités, en raison notamment de l'expérience commune au sein de la Yougoslavie défunte.

Qu'en est-il des rapports avec la Macédoine ? Dans ce pays, il y a quelques années que l'Albanie n'est plus perçue comme le centre premier de l'albanité, ni comme un interlocuteur incontournable¹⁰⁹. C'est plutôt vers le Kosovo que les regards se tournent. Tout d'abord, l'Albanie

sûrs que les Serbes ne pourront jamais venir leur prendre ces propriétés. Quand le Congrès de Lushnje a choisi Tirana pour capitale de l'Etat albanaise, le choix a été fait d'une localisation profondément ancrée dans les terres albanaise et loin des principaux voisins, une localisation protégée contre d'éventuelles ambitions ». Entretien avec A. , 38 ans, originaire de Tirana, Paris, 3 janvier 2003.

¹⁰⁹ Ces observations ont été collectées au cours d'une enquête de terrain réalisée en Macédoine à l'occasion des élections législatives du 15 septembre 2002.

n'est pas perçue comme un Etat jouissant d'une influence politique ou économique significative sur les développements régionaux et, singulièrement, sur les évolutions en Macédoine. Elle reste ressentie, au sein de la communauté albanaise de Macédoine, comme un Etat relativement pauvre, au gouvernement trop désorganisé pour être en mesure de conduire une stratégie très active dans la région, et où règne, au niveau sociétal, un niveau de criminalité et de désordre tel que les partenariats semblent relativement difficiles à établir. L'Albanie est en outre lointaine : il faut près de 24 heures en bus depuis Tetovo pour rejoindre Tirana, alors que la ligne de bus qui rallie Tetovo le fait en deux heures et le trajet ne coûte que 5 euros. Les échanges inter humains sont certes plus développés entre le sud de l'Albanie et les villes de Struga ou de Debar par exemple, mais même là, ils restent assez limités. La faiblesse de l'Albanie n'en fait pas un Etat en mesure de fournir un modèle ni politique, ni administratif, encore moins économique, ni même – et le point est important à souligner – un modèle d'affirmation nationale.

Ces remarques ne reviennent cependant pas à nier l'existence d'un sentiment d'appartenance culturel partagé au sens large, et relativement abstrait. A titre d'exemple, une anecdote mérite d'être citée. L'ambassade d'Albanie en Macédoine est située dans le quartier albanais de Cair (qui abritait au début des années 1990 une population relativement mélangée mais connaît depuis trois ans déjà une « albanisation » accélérée par le départ des Macédoniens ethniques depuis le conflit de 2001). Deux adolescentes, 17 et 24 ans, emmènent l'auteur de ces lignes faire le tour du quartier et lui présentent les diverses « curiosités » ou bâtiments dignes d'intérêt du lieu. Devant l'ambassade d'Albanie : « Tu vois, elle est belle, c'est notre ambassade ; c'est notre drapeau, n'est-il pas le plus beau ? Elle a été refaite à neuf il y a quelques années. Et là, c'est la résidence, n'est-elle pas belle ? ». La fierté de montrer l'ambassade et l'utilisation de « nôtre » ne renvoient pas à une allégeance nationale à l'Etat d'Albanie qui pourra s'inscrire dans un imaginaire de la « grande Albanie », mais en revanche à un lien très fort par rapport à l'idée du drapeau albanais et de tout ce qu'il est capable d'incarner comme élément de fierté nationale. Interrogées sur le nom de l'ambassadeur d'Albanie actuelle, les mêmes interlocutrices n'ont pas su répondre ; pas plus qu'elles n'ont su indiquer quelles étaient les dernières manifestations organisées par l'ambassade auprès de la communauté albanaise de Macédoine. Les aspects politiques de la présence albanaise n'étaient pas prédominants.

Enfin, il semble important de souligner quelques observations concernant la politique de l'Albanie par rapport aux élites politiques albanaises de Macédoine telle qu'elle peut être ressentie au sein de la frange éduquée de la minorité albanaise. Plusieurs interlocuteurs ont souligné le fait que l'Albanie ne dispose que d'une capacité d'influence limitée sur les développements en Macédoine : « à l'époque de la guerre l'an passé, a souligné un interlocuteur, journaliste albanais, c'était très drôle : les Occidentaux allaient voir à Tirana les leaders de la classe politique pour leur demander d'utiliser leurs moyens d'influence afin de modérer le conflit ici. Et évidemment, Nano n'était pas mécontent de pouvoir attirer cette attention. Mais, en fait, ils n'avaient aucune influence, pas même une connaissance très exacte des mouvements de l'UÇK ». Pour un autre responsable de la communauté albanaise : « de toute façon, les rapports de force sont maintenant clairs. Avec Ali Ahmeti, il n'est plus possible de dire que les Albanais de Macédoine sont en position de *junior partner*. Au moment de la guerre du Kosovo ce sont largement lui et Fazli Veliu qui ont contribué à aller forger l'UÇK. Alors, évidemment, ils n'ont pas besoin d'aller ni à Pristina, ni à Tirana pour recevoir des conseils ou obtenir des soutiens. Ali Ahmeti a clairement fait savoir qu'il n'irait pas voir Nano. Et il n'y est pas allé. C'est Nano qui a fait le déplacement à Skopje pour venir le rencontrer. La nuance est sensible, là, par rapport à (Menduh) Thaçi, car Thaçi, lui, s'est déplacé à Pogradec pour aller voir Nano. Lui était en position de devoir demander des soutiens ».

Pour résumer ce qui vient d'être dit sur la « question albanaise », premièrement, la référence au traitement des communautés albanaises hors d'Albanie peut être un argument utilisé dans le discours politique à des fins de disqualification de l'adversaire accusé de trahir les intérêts nationaux albanais ou d'être « vendu » à des services étrangers. En pratique, elle l'a été principalement par le Parti démocratique de Sali Berisha. D'autres déclarations ont pu être formulées, ainsi celle du ministre de la

Justice, Arbën Imami, et membre du Parti de l'Alliance démocratique en avril 2001¹¹⁰, suggérant que certains courants en Albanie pourraient être séduits par une optique de rassemblement, dans un même cadre territorial, des diverses communautés albanaises. Mais de telles déclarations sont rares, y compris lors des campagnes électorales. Les acteurs politiques albanais sont parfois tentés d'aller chercher dans le développement de bons rapports avec leurs voisins albanais de l'extérieur une capacité à promouvoir leur image de leader albanais puissant et respecté auprès de leur électorat local. Mais ces stratégies renvoient plus à des efforts de positionnement discursif et politique interne qu'à une vision articulée de la politique étrangère.

Deuxièmement, l'influence de l'Albanie sur les communautés albanaises des Balkans est allée en déclinant depuis le début de la transition : en partie, à cause de la fragilité de l'Etat albanais et du modèle peu attrayant qu'il représentait, en partie faute d'un consensus au sein de la classe politique sur la nature des rapports à développer avec les Albanais de l'extérieur, en partie en raison d'une autocensure visant à ne pas heurter les sentiments de la communauté internationale ou à ne pas susciter une inquiétude chez les voisins de l'Albanie, en partie aussi du fait que les responsables politiques albanais du Kosovo et de Macédoine sont progressivement parvenus à se faire reconnaître comme des interlocuteurs par les responsables de la communauté internationale et donc, à négocier directement avec eux sans avoir besoin de la « protection » de Tirana. Plus généralement, le grand bénéficiaire des recompositions de l'après-1999 semble être le Kosovo, dont les perspectives d'indépendance à terme se renforce et qui semble de plus en plus voler la vedette à Tirana auprès des autres communautés albanaises des Balkans. Soucieuses de ne pas se laisser marginaliser, les autorités albanaises semblent dès lors convaincues de la nécessité de parvenir à consolider leurs rapports avec les partis politiques au pouvoir au Kosovo et en Macédoine, ainsi qu'avec les responsables albanais au Monténégro. C'est dans cette perspective que les socialistes avaient proposé la tenue d'une sorte de forum pan-albanais au printemps 2001 – une initiative restée sans concrétisation devant les réticences des partenaires occidentaux et voisins de l'Albanie. En cas d'accession du Kosovo à l'indépendance, les Balkans seront amenés à gérer la coexistence entre deux centres politiques albanais dont les relations risquent d'osciller entre la recherche de solidarité/de complémentarité et des rivalités d'influence. Dans une telle configuration, Tirana pourrait bien finir par constituer l'un des principaux piliers d'une préservation de l'intégrité de l'Etat de Macédoine – par crainte de voir des terres ouest-macédoniennes à majorité albanaise préférer un ralliement au Kosovo.

II.3. B - Le positionnement par rapport à deux voisins stratégiques : les relations avec l'Italie et la Grèce

En l'espace de quelques années, l'Italie et la Grèce sont devenus, du point de vue de l'Albanie, deux partenaires incontournables. Entrent, en effet, en jeu des questions de coopération économique (l'Italie et la Grèce sont respectivement premier et second partenaires commerciaux de l'Albanie et figurent parmi les principaux investisseurs étrangers dans le pays), de perspective d'intégration européenne (une partie des financements européens à destination de l'Albanie transite par la Grèce, qui, jouant de sa double appartenance à l'Union européenne et à la péninsule balkanique, se présente souvent comme un intermédiaire de premier choix entre Bruxelles et l'Europe du Sud-Est), et de gestion de questions migratoires qui pèsent de manière directe sur les développements politiques en Albanie même. Dans les deux cas, le développement des rapports après 1991 s'adosse à une histoire bilatérale longue et souvent complexe. Depuis la formation d'un Etat moderne en Italie, Rome a représenté l'une des toutes premières voies d'accès de l'Albanie au monde occidental. Au début du XX^{ème} siècle, les Albanais circulaient aisément d'un pays à l'autre, tandis que la présence d'une minorité catholique au nord des terres albanaises alors sous contrôle ottoman devait contribuer au développement d'une influence italienne par l'intermédiaire de mouvements missionnaires. Les

¹¹⁰ Voir SEMINI, Llazar. « Greater Albania Gaffe ». *BCR*, 20 avril 2001 et LEKA, Arian. « The Fantasy of Greater Albania in Albanian Politics ». *AIM*, 2 mai 2001, sur Internet à l'adresse : <http://www.aimpress.org/dyn/trae/archive/data/200105/10502-001-trae-tir.htm>

organisations catholiques allaient jouer un rôle significatif dans la création d'une élite albanaise à travers l'ouverture des lycées où était enseignée la langue albanaise¹¹¹.

Après l'accession à l'indépendance, en 1913, et surtout après la première Guerre mondiale, les efforts de consolidation stato-nationale déployés par le roi Zog 1^{er}, se sont appuyés sur une aide italienne qui a progressivement revêtu un caractère contraignant, finissant par réduire un pays économiquement dépendant au rang de simple satellite de l'Italie mussolinienne. Pendant la seconde Guerre mondiale devait d'ailleurs être constituée une grande Albanie (avec le Kosovo) sous l'égide de l'Italie fasciste, puis de l'Allemagne nazie après la chute du régime Mussolini en 1943. La mémoire du protectorat a laissé, chez les Albanais, la conscience de l'impérative nécessité de diversifier les partenariats afin d'éviter une mise en dépendance trop stricte par rapport à un « patron » unique. Cependant, même sous le régime Hoxha, l'Italie a continué à jouer son rôle de pont, notamment culturel, entre l'Albanie et l'Europe de l'ouest : dans les années 1980, la grande majorité des Albanais regardaient la Rai Uno par télévision satellite et apprenaient, ce faisant l'italien. Dès la seconde moitié de la décennie, l'Italie faisait partie des quelques pays (outre l'Autriche, l'Allemagne et le Canada) avec lesquels Ramiz Alia, le successeur d'Enver Hoxha, devait essayer de renouer des relations économiques : en 1989, 20% des exportations occidentales à destination de l'Albanie et 16,5% des importations albanaïses provenaient déjà d'Italie¹¹². Au lendemain des changements politiques, c'est donc assez naturellement que Rome devait occuper une place importante dans les efforts de réorientation diplomatique de l'Albanie vers l'Ouest. Outre la proximité culturelle, le pays jouit d'une proximité géographique – la côte adriatique albanaïse n'est séparée que de 60 km des rives italiennes, par le détroit d'Otrante – avec son voisin membre de l'Union européenne et de l'OTAN. Côté italien, le développement de relations étroites avec l'Albanie allait s'inscrire dans une double logique : d'une part, un désir d'affirmation diplomatique sur la scène internationale trouvant, dans les Balkans, une zone d'expression « naturelle » à la faveur des crises des années 1990¹¹³ ; et, d'autre part, la prise de conscience, progressive et douloureuse de la nécessité de parvenir à stabiliser l'Etat albanaïse pour prévenir le développement de flux migratoires illicites et de réseaux de crime organisé liés à la mafia italienne.

A cet égard, la diplomatie italienne connaît une inflexion sensible vers 1997 : avant cette date, l'Italie est peu préparée à gérer l'arrivée de dizaines, puis de centaines de milliers de migrants albanaïses sur son territoire. Jusqu'en 1990, le pays a exporté plus qu'il n'a reçu de migrants. Il lui faut quelques années pour percevoir les limites d'une approche strictement sécuritaire des questions migratoires et apprendre à valoriser une politique de régularisation des migrants illégaux, de gestion du marché du travail et, en amont, de coopération avec les autorités albanaïses. Dans le même temps, Rome passe d'une démarche centrée sur l'aide humanitaire d'urgence à un effort pour concevoir une stratégie de présence en Albanie, qui, en contribuant au développement économique et à la réforme des institutions, prévienne, à la source, l'instabilité politique et les migrations. Cette évolution est conforme aux attentes des autorités albanaïses depuis le retour au pouvoir des socialistes ; elle s'inscrit également dans le contexte d'un réajustement de la diplomatie européenne illustrée par la création du Pacte de stabilité en juillet 1999. C'est notamment à travers ce cadre multilatéral que des financements italiens ont été débloqués depuis 1999, principalement pour des projets d'infrastructure. La qualité du partenariat albanais-italien est cependant amenée à osciller en fonction de la conjoncture politique en Albanie et en Italie (les socialistes albanaïses se sentant plus à l'aise avec leurs homologues italiens qu'avec le gouvernement Berlusconi), mais aussi à la lumière des rapports en dents de scie que Tirana

¹¹¹ L'Empire ottoman s'était toujours montré en effet réservé, si ce n'est hostile, envers le développement de lycées de langue albanaïse, par crainte de contribuer à un éveil national qui aurait pu fragiliser son emprise sur les zones albanaïses de l'ouest des Balkans.

¹¹² Chiffres cités dans CODISPOTI, Joseph. « Fallen Eagle : An Examination of Italy's Contemporary Role and Relations with Albania ». *Mediterranean Quarterly*, 12(1), hiver 2001 : p.81-99.

¹¹³ Sur cette redéfinition de la place de l'Italie dans la géopolitique des Balkans, voir notamment, Center for Strategic and International Studies, « Italy and the Balkans », janvier 2000, sur Internet à l'adresse : www.csis.org/pubd/i&bexec.html ainsi que MOROZZO DELLA ROCCA, Roberto. « Italy and the USA : Two Approaches to the Kosovo Crisis », *Limes*, 1, 1999 (numéro spécial sur le Kosovo).

entretient avec la Grèce. *Soucieuse de diversifier ses relations extérieures sans s'aliéner des soutiens, l'Albanie mène une politique d'équilibriste – cherchant à faire contrepoids à l'influence de la Grèce dans le pays en consolidant ses rapports avec Rome et en ménageant, en parallèle, son allié turc* (voir. **II.3.C Partenariat stratégique ou solidarité conjoncturelle ? Les rapports avec la Turquie**).

C'est en février 1991 que l'Italie est confrontée à un premier afflux de milliers de réfugiés albanais, acheminés par bateau depuis le port de Durrës où avaient peu auparavant éclaté des émeutes suite à l'annonce du départ prochain de deux bateaux vers l'Italie. Un mois plus tard, des milliers d'Albanais se rassemblent dans le port de Vlorë en vue de traverser l'Adriatique. Le 7 mars, le port de Durrës est placé sous contrôle militaire pour prévenir l'exode. Les autorités italiennes hésitent entre la compassion et un effort pour endiguer des mouvements de population que l'Etat n'a pas anticipés. Le 8 mars, le gouvernement italien annonce qu'il n'accueillira que les personnes pouvant prouver qu'elles sont victimes de persécution politique. Le 10, 20.000 Albanais sont déportés et doivent regagner leur pays...Les candidatures au départ continuent cependant à affluer. Le 15 juin, 800 Albanais, entrés illégalement dans les eaux territoriales italiennes, sont renvoyés vers leur pays d'origine. Même réaction en août 1991, au débarquement de près de 20 000 candidats à l'exil le long des côtes des Pouilles : après des affrontements avec les forces de l'ordre italiennes, en particulier sur le port de Bari, les migrants sont rapatriés. A partir de cette date, les équations du problème sont posées : il va falloir que les autorités des deux pays apprennent à réguler de concert des mouvements de population que l'approfondissement de la crise économique en Albanie et la fragilité de la situation politique alimentent lors de l'effondrement des pyramides, en 1997¹¹⁴, mais aussi au moment de la crise au Kosovo, en 1999. Le désordre politique et social de 1997 conduit ainsi quelque 35.000 Albanais à chercher refuge en Italie, tandis qu'environ 17.500 Kosovars transiteront par l'Albanie pour se rendre en Italie au printemps 1999 et déposer une demande d'asile politique, alors que Rome s'est déclarée prête à accueillir 10.000 réfugiés¹¹⁵.

Dans la gestion de la question des migrants albanais, l'Italie se retrouve de fait prise entre plusieurs exigences contradictoires : en mars 1990, elle est devenue membre des Accords de Schengen et souhaite démontrer qu'elle ne constitue pas, comme sont tentés de lui reprocher certains de ses partenaires européens, le maillon faible du dispositif. Un mois plus tôt, une loi sur l'immigration - la loi Martelli (39/1990) – a été adoptée qui définit les modalités d'attribution et de révocation des permis de résidence, d'expulsion en cas de situation illégale et de gestion des flux¹¹⁶. En parallèle, Rome doit faire avec la montée, au sein de la société, de ressentiments envers les membres de la nouvelle communauté albanaise, accusés de contribuer au développement de la criminalité organisée¹¹⁷. L'arrivée d'une main d'œuvre albanaise peu chère contribue cependant à doper le marché du travail italien, au point que certaines régions – autour de Milan, par exemple - se prononcent peu à peu en faveur de l'octroi d'un nombre accru de permis de travail aux immigrés albanais.

En l'espace d'une décennie, le nombre d'Albanais en Italie est en tout cas passé de quelque 2.034 en 1990 à environ 250.000-300.000 selon les estimations, ce qui en fait la seconde communauté immigrée dans le pays derrière les Marocains, mais avant les Roumains, les Tunisiens et les Chinois. D'après les données du ministère de l'Intérieur italien, la distribution géographique de la population

¹¹⁴LUBETKIN, Wendy. « Arrival of Thousands of Albanians Creates Crisis for Italy », USIA, 25 mars 1997, sur Internet à l'adresse : gopher://gopher.usia.gov

¹¹⁵ Chiffres cités dans DYMI, Amilda. « Bound by the Sea : The Albanian Diaspora in Italy », contribution à l'étude sur la « Diaspora albanaise » réalisée pour la DAS en 2001.

¹¹⁶ Voir, CAMPANI, Giovanna. « Immigration and Racism in Southern Europe : The Italian Case ». *Ethnic and Racial Studies*, 526, juillet 1993.

¹¹⁷ Pour plus de détails sur ce thème, se reporter à KING, Russel et Gabriella LAZARIDIS. « Albanophobia ». *Newsletter of the University of Sussex*, 12 janvier 2001 ; RANDALL, Frederika. « Italy and its Immigrants ». *The Nation*, 31 mai 1999, p.22. Sur les rapports entre immigration albanaise et développement du crime organisé en Italie, voir JAMIESON, Alison et Alessandro SILY. « Migration and Criminality. The Case of Albanians in Italy ». *The Ethnobarometer Programme*, 1998 ; COMAN, Julian. « Open Borders, Closed Doors ». *World Press Review*, 47(1), 2000.

albanaise est la suivante : 4% en Italie centrale, 3,1% dans le nord du pays et 2,6% dans le sud. La moitié des travailleurs albanais serait entrée de façon illégale. En 1995 (au titre de la Loi 489/1995 ou « Décret Dini », du nom du ministre des Affaires étrangères italien, Lamberto Dini) et en 1998 (loi 40/1998) des mesures d'amnistie et de régularisation des illégaux ont été adoptées : au résultat, on comptait environ 137.452 résidents albanais légaux en 2000, qui représentaient 18,4% des étrangers vivant en Italie (voir **Tableau 6 - Résidents albanais légaux en Italie de 1990 à 2000** dans le chapitre sur les flux migratoires). Rome s'est par ailleurs employée à remonter à la source du trafic d'êtres humains : en 1997, une mission italienne de 100 policiers a été mise au service d'un projet « Interforze di polizia » de restructuration de la police albanaise et déployée dans les villes de Tirana, Durrës et Kukës, afin de fournir assistance et conseil aux autorités locales. En outre, une délégation de 25 experts militaires italiens s'est rendue en Albanie, tandis que 300 officiers de la marine étaient basés dans le port de Durrës afin de contribuer, aux côtés des responsables albanais, à une amélioration du contrôle des flux d'immigration illicites. Enfin, c'est notamment avec la médiation et la coopération de l'Italie qu'a pu être établi, en juin 2001, à Vlora, un centre international de lutte contre la traite d'êtres humains¹¹⁸.

Le second volet du partenariat entre l'Italie et l'Albanie s'est scellé autour d'une coopération économique bilatérale et multilatérale. Très tôt, Rome a été aux avant-postes en matière d'octroi d'une aide humanitaire à l'Albanie, principalement dans le cadre de l'opération Pélican de 1991-1992 – qui devait mobiliser plus de 1.000 soldats italiens pour assurer la délivrance de plus de 300.000 tonnes de produits alimentaires entre 1991 et 1992. En 1993, l'Italie représentait déjà le premier pays donateur à l'Albanie, contribuant à hauteur de 33% de l'aide occidentale, contre 31% seulement pour l'ensemble des autres pays de l'Union européenne¹¹⁹. En octobre 1998, le ministère des Affaires étrangères italien a annoncé la mise en place d'un « Italia Helps Albania Project » d'une valeur de 215 milliards de lires, dont 40% consacrés à l'assistance économique, 25% au soutien des réformes institutionnelles et 23% à la Défense¹²⁰. Et au moment de la crise au Kosovo, dans le cadre de l'opération « Rainbow », dont le champ d'application couvrait le Kosovo, la Macédoine et l'Albanie, ce sont 89 millions de dollars qui ont été consacrés à la gestion de camps de réfugiés sous responsabilité italienne établis au nord de l'Albanie et protégés par 2.000 hommes¹²¹. Sur l'ensemble de la décennie (1991-1999), 17,3% des aides octroyées à l'Albanie sont venues d'Italie¹²².

Cet investissement dans des partenariats économiques trouve sa contrepartie dans l'importance que le commerce avec l'Italie occupe pour l'Albanie – qui se retrouve ici encore placée dans une situation de dépendance asymétrique par rapport à son puissant voisin -. En 2001, l'Italie se situait au premier rang des clients (33% des importations en 2001) et des fournisseurs de l'Albanie (79,5% des exportations) (voir **Tableau 15**). A la même date, on estimait par ailleurs à 600 le nombre de firmes italiennes opérant en Albanie (contre 200 entreprises grecque), les compagnies originaires de ces deux pays représentant à elles seules 24% de l'emploi dans le secteur privé albanais. Pour l'heure, les investissements italiens restent cependant plutôt le fait de PME que de grandes compagnies et demeurent faibles en volume. L'Italie – contrairement à la Grèce ou à la Turquie – n'est guère représentée dans le secteur bancaire albanais, pourtant quasiment entièrement privatisé au cours des trois dernières années et acquis à plus de 70% par des banques étrangères.

Tableau 15 - Les principaux partenaires commerciaux de l'Albanie en 2001

¹¹⁸ On notera que, depuis 1999, selon les données de l'Institut national statistique albanais, il semblerait qu'environ 50% des migrants en provenance d'Albanie sont d'une nationalité autre qu'albanaise et que le pays apparaisse désormais plus comme un pays de transit pour l'entrée dans l'Union européenne de migrants originaires notamment d'Asie que comme un pays d'origine des flux migrants.

¹¹⁹ Chiffres cités dans CODISPOTI, Joseph. « Fallen Eagle : An Examination of Italy's Contemporary Role and Relations with Albania ». *Mediterranean Quarterly*, 12(1), hiver 2001 : p.84.

¹²⁰ Cité dans DYMI, Amilda. « Bound by the Sea : The Albanian Diaspora in Italy », contribution à l'étude sur la « Diaspora albanaise » réalisée pour la DAS en 2001.

¹²¹ Chiffres cités dans « Humanitarian Aid », par l'ambassade d'Italie en Albanie, à l'adresse Internet : www.italyemb.org/aid.shtml

¹²² Ibid.

Fournisseurs	Importations	Pourcentage du total
Total	1.505 millions d'euros	100%
Italie	489,910	33,0%
Grèce	416,570	28,3 %
Allemagne	75,072	5.1%
Turquie	88,2476	6,0%
Angleterre	34,200	2.2%
Bulgarie	31,111	3.1%
Slovénie	27.524	2.1%
Macédoine	19.264	1.3%
France	11.838	0.8%

Source: DREE Albanie, fiche de synthèse, 2001

Clients	Exportations	Pourcentage du total
TOTAL	344,5 M euros	100%
Italie	242.47	79.5
Grèce	43.27	14.1
Allemagne	19.01	6.2
Macédoine	4.187	1.4
Turquie	3.48	1.14
France	2.293	0.75
Autriche	0.568	0.18
Belgique	0.51	0.16

Source: DREE Albanie, fiche de synthèse, 2001

Plus que dans la recherche de bénéfices économiques, l'activisme diplomatique italien en Albanie traduit le désir des autorités italiennes de se positionner sur une scène balkanique en recomposition et de contribuer à la stabilité d'un pays en mesure « d'exporter » son insécurité sous forme de flux humains. Résultat : pendant la crise de 1997, l'Italie a figuré parmi les pays initiateurs d'une intervention européenne. Devant la paralysie de l'UE, c'est en effet Rome qui a pris le leadership de l'opération Alba en répondant aux appels à intervention lancés par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en faveur d'une opération multilatérale conduite sous les auspices des Nations Unies¹²³. Autorisé par la résolution 1101, S/RES/1101 du 28 mars 1997 de l'ONU, le déploiement d'environ 6.000 hommes sous commandement italien (avec une participation italienne à hauteur de 2.500 hommes et une contribution de 3.500 hommes en provenance de France, Grèce, Turquie, Roumanie, Espagne, Autriche et Danemark) avait pour finalité de faciliter l'acheminement et la distribution de l'aide humanitaire ainsi que de contribuer au rétablissement de l'ordre public. En pratique, la mission lancée à la mi-avril s'est abstenue de se lancer dans une entreprise, potentiellement périlleuse, de désarmement des bandes organisées actives au sud du pays et s'est retirée avant que le calme ne soit pleinement revenu. Elle a cependant contribué de façon

¹²³ Sur la diplomatie italienne au moment de la crise de 1997 et sur son rôle dans le déploiement de la mission Alba, se reporter à TRIPODI, Paolo. « Alba : Italy's Multinational Intervention in Albania ». *Contemporary Review*, 271(1581), 1997 ; PERLMUTTER, Ted. « The Politics of Proximity : The Italian Response to the Albanian Crisis ». *International Migration Review*, 32(1), 1998. Un bilan – indulgent - des événements du point de vue de l'émergence d'une politique étrangère et de sécurité communautaire peut être trouvé dans DI FELICIANTONIA, Susanna. « EU Foreign Policy and Albania », *European Foreign Affairs Review*, 4, 1999 : p.519-536.

significative à la tenue, dans des conditions acceptables, des élections générales du 29 juin¹²⁴. Ce dynamisme italien a été vivement ressenti et commenté en Grèce...sans que l'Italie renonce à ce qu'elle conçoit comme une responsabilité particulière envers l'Albanie¹²⁵.

Depuis lors, Rome a joué un rôle central dans la préparation et le lobbying auprès de Bruxelles en faveur de l'ouverture de pourparlers concernant un Accord d'association et de stabilisation entre l'Union européenne et l'Albanie, ainsi que dans la mise en œuvre de projets financés dans le cadre du Pacte de stabilité. Du point de vue des responsables italiens, une consolidation politique et économique albanaise constitue un préalable à la stabilisation de l'Europe du Sud-Est. Rome s'est tout particulièrement engagé dans la réalisation du corridor 8 Est-Ouest, destiné à relier la mer Noire à l'Adriatique – un projet contesté par la Grèce et la Turquie qui craignent de voir une partie des flux de biens transitant par leur pays détourné.

Du point de vue des Albanais, cette alliance avec l'Italie est d'autant plus appréciée que Rome semble être jusqu'à présent parvenue à éviter de convertir son influence politique et économique en ingérence dans la vie intérieure du pays. Comme le soulignait en 2001 l'ambassadeur albanais en Italie, Leontiev Cuci, « L'Italie joue la carte de la coopération avec l'Albanie sur une base de partenariat entre égaux. Elle n'interfère pas dans nos affaires internes, n'impose pas sa volonté, son point de vue ou sa politique et ne cherche pas à tirer des bénéfices à nos dépens »¹²⁶. Implicitement le contraste est ici établi par rapport à un autre interlocuteur stratégique de l'Albanie, la Grèce. La présence d'une minorité grecque au sud de l'Albanie et le souvenir du contentieux territorial concernant la région connue sous le nom d'Épire du nord (que la Grèce n'a officiellement renoncé à revendiquer qu'en 1987) ne sont sans doute pas indifférentes à cette différence de perception.

Si les rapports albanais-grecs ont en commun avec les relations albanais-italiennes de donner une place privilégiée à la question migratoire, ils n'en sont pas moins incontestablement plus chargés de suspicions mutuelles et d'hostilité latente¹²⁷. Historiquement, la Grèce et l'Albanie ont en effet entretenu des rapports conflictuels. Au sein de l'Empire ottoman, les Grecs occupaient une place privilégiée en raison de leur contrôle sur la hiérarchie orthodoxe basée à Constantinople. Dans une période où les allégeances religieuses étaient souvent premières (système du *millet*), les efforts d'influence de l'Église orthodoxe ont conduit les responsables orthodoxes à chercher à renforcer leur présence au sein des communautés orthodoxes de ce qui allait devenir l'État d'Albanie et à y affirmer la « grecité » des Albanais orthodoxes. En pratique, une partie de la population originaire des régions frontalières était souvent multilingue – parlant le turc, l'albanais et le grec -, avec des éléments de conscience nationale non encore consolidés et qui seraient produits par le passage à un modèle d'État-Nation. C'est ainsi en partie contre l'influence grecque que l'État albanais a ainsi dû se constituer. Dans cette entreprise, une étape importante a concerné la création d'une Église orthodoxe autocéphale. Jusqu'en 1908, en effet, c'est en grec que le culte orthodoxe était célébré. A cette date, le pape Fan

¹²⁴ Si l'on en croit Susanna Di Feliciantonio, Rome aurait également contribué de façon notable à la préparation de l'accord de réconciliation nationale du 9 mars 1997, signé les principales forces politiques albanaises sous l'égide de l'OSCE et de son représentant spécial, Franck Vranitsky, en organisant entre novembre 1996 et février 1997 quatre tables rondes sous les auspices du ministère des Affaires étrangères. Voir DI FELICIAANTONIA, Susanna. « EU Foreign Policy and Albania », *European Foreign Affairs Review*, 4, 1999 : p.522, note 8.

¹²⁵ Sur la rivalité gréco-italienne au moment des événements de 1997, voir DEBIE, Franck. « La Grèce, l'Italie et l'Europe face au problème albanais. Gestion de crise et représentations géopolitiques. *Relations internationales et stratégiques*, 28, hiver 1997 : p.96-108.

¹²⁶ Voir CUCI, Leontiev. « Italy, Albania's Strategic Partner ». *Negotium*, print. 2001 : p.52.

¹²⁷ Nombreux sont les articles consacrés aux rapports gréco-albanais, se reporter, entre autres, à STEPHANOPOULOS, Constantine. « Greek-Albanian Relations ». *Mediterranean Quarterly*, aut. 1996, 7(4) : p.1-5 et HALL, Derek. « Recent Developments in Greek-Albanian Relations ». *Mediterranean Politics*, 1996, 2, p.82-104 pour un point de vue grec sur la question. Pour une lecture albanaise, voir notamment FUGA, Artan. « Le conflit allant vers la normalisation et la normalisation allant vers le conflit ». *Balkanologie*, 1(2), 1997, p.41-54 qui se consacre à l'étude des stéréotypes mutuels dans les media. Consulter également le très nuancé, KADRITZKE, Niels. « Ungleiche Nachbarn. Entwicklung und Perspektiven der griechisch-albanischen Beziehungen jenseits der "Nordepirus"-Frage », *Südosteuropa Mitteilungen*, 38(3), 1998 : p.231-248.

Noli, un Albanais émigré aux Etats-Unis et éduqué à Harvard devait décider la fondation d'une Eglise orthodoxe albanaise autocéphale. En Albanie même, celle-ci ne devait être reconnue par la hiérarchie de Constantinople qu'en **1922**.

Jusqu'à nos jours, la question « religieuse » constitue l'une des pierres d'achoppement dans les rapports bilatéraux entre les deux pays, les Albanais soupçonnant les Grecs de se servir de la foi pour étendre leur influence sur le sud du pays, en particulier, et pour dissimuler des ambitions de reconquête territoriale. Sur les 335 popes orthodoxes qui étaient actifs dans l'Albanie des années 1960, le fait est que seuls 11 ont survécu à la politique répressive mise en œuvre par Enver Hoxha, en particulier après l'adhésion à une logique d'athéisme militant en septembre 1967. Au moment du rétablissement de l'Eglise orthodoxe, ce sont par conséquent des Grecs orthodoxes qui ont été nommés à la tête de la hiérarchie par le patriarche œcuménique d'Istanbul. Le choix d'Anastasios Yannoulatos pour archevêque a été reconnu par le gouvernement Berisha, mais pas celui des trois évêques (également grecs) qu'il avait à son tour sélectionnés. En juin 1993, c'est également autour de la question religieuse que devait éclater l'une des crises les plus dramatiques dans les rapports bilatéraux : à cette date, le gouvernement albanais décidait de déporter un pope grec de la région de Gjirokastrë, Hrisostomos Maidonis, qui avait fait circuler des cartes de la Grèce englobant une partie du sud de l'Albanie. En réponse, les autorités grecques inauguraient une pratique destinée à devenir l'un de leurs principaux moyens de pression sur l'Albanie : elles décidaient de renvoyer *manu militari* plus de 10.000 migrants albanais en situation irrégulière en l'espace de quelques jours. La montée aux enchères devait se poursuivre à l'occasion du procès d'Omonia (voir ci-après). Et ce n'est finalement qu'en juillet 1998 pour qu'un compromis a été trouvé entre le gouvernement et l'Eglise, avec la démission de deux des trois évêques et la tenue Haut synode extraordinaire à Tirana, qui a permis l'élection à leur place de deux Albanais, Kosma Qirjo, représentant de l'ancienne génération ayant survécu au régime communiste, et John Pelushi, un Albanais formé aux Etats-Unis.

Le second obstacle à des rapports bilatéraux apaisé est corrélé à cette première question : il concerne la situation de la minorité grecque en Albanie¹²⁸. L'évaluation du poids démographique de cette minorité fait débat depuis le début du siècle : les sources grecques revendiquent 250.000 personnes ; les autorités albanaises, environ 60.000. En l'attente de la publication des résultats officiels du recensement administré en 2001, une évaluation plus fine semble hors de portée¹²⁹. En

¹²⁸ Sur la minorité grecque en Albanie, voir DE WAELE, Jean-Michel et Kolë GJELOSHAJ, « L'Albanie face aux minorités : facteurs internes et facteurs externes », *Transitions*, 1995, 36(1/2), p.87-104 ; pour une présentation grecque des enjeux, voir FILIPPATOS, James. « Ethnic Identity and Political Stability in Albania : The Human Rights Status of the Greek Minority ». *Mediterranean Quarterly*, 10(1), hiver 1999 : p.132-156. On notera que la Constitution albanaise adoptée en 1998 pose le principe fondamental de l'égalité devant la loi et protège les citoyens contre la discrimination fondée sur des motifs tels que la race, la religion, l'origine ethnique, la langue, le statut social ou l'ascendance. Elle met également en place un vaste cadre destiné à protéger et à promouvoir l'identité des minorités nationales. Elle stipule en outre que les organisations qui incitent et soutiennent la haine raciale, religieuse, régionale ou ethnique sont interdites. Les ressortissants étrangers et les apatrides présents sur le territoire albanais jouissent eux aussi des droits, libertés et devoirs énoncés dans la Constitution. Le Code pénal albanais comporte plusieurs dispositions importantes visant à combattre le racisme et l'intolérance et sanctionne l'atteinte à l'ordre public par des appels à la haine à l'encontre de certaines parties de la population. D'autres dispositions concernent le crime de génocide et les comportements entravant la liberté de croyance religieuse. En outre, un article qualifie de délit le fait, pour un fonctionnaire de l'état ou un employé du service public, d'établir, pour des raisons liées à ses fonctions ou dans l'exercice de ces dernières, des distinctions « fondées sur l'origine, le sexe, l'état de santé, les convictions religieuses, les convictions politiques, l'activité syndicale ou l'appartenance à un groupe ethnique, national, racial ou religieux particulier », distinctions qui se traduiraient par l'instauration de privilèges illicites ou le refus de droits ou avantages découlant de la loi.

¹²⁹ A défaut, les résultats électoraux du parti de défense des intérêts de la minorité grecque, l'Union pour les droits de l'homme, peut fournir un ordre d'idée de la présence grecque en Albanie : lors des élections parlementaires de mars 1992, l'Union a obtenu 48.923 voix, soit 2,9% des votes. Le taux de participation avait alors été de 90%. Tous les Grecs ne votent cependant pas pour l'Union et réciproquement, des non-Grecs peuvent à la marge lui accorder leurs voix. Selon d'autres estimations, le nombre des Grecs en Albanie se situerait aux alentours de 120.000 (voir AUSTIN, Robert, ENGELBREKT, Kjell, et Duncan PERRY. « Albania's Greek Minority ». RFE/RL Research Report, 3(11), 18 mars, p.20) ou de 100.000-140.000 (voir

pratique, il existe en Albanie une minorité orthodoxe, estimée aux alentours de 20% de la population (sur la base des résultats du dernier recensement communiste ayant mentionné la confession religieuse, celui de 1951 -). Cette population parle souvent à la fois le grec et l'albanais. Son identification nationale est souvent albanaise. Toutefois les changements de l'après-1991 ont entraîné la mobilisation de stratégies identitaires, participant à des recompositions nationales intéressantes. La Grèce tend à accepter plus aisément sur son sol des migrants de confession orthodoxe et, plus encore, les Albanais déclarant appartenir à la minorité grecque. D'où la tendance chez les candidats à l'émigration, en particulier ceux qui connaissent le grec, à mettre en exergue cette partie de leur héritage culturel et à adopter une « identité grecque ». En Grèce même, les migrants désireux de régulariser leur situation sont souvent invités à « greciser » leurs noms de famille. Pressions sociales et désirs de mise en conformité individuelle militent dans ce sens. En parallèle, nombreux sont les Albanais installés en Grèce qui souhaitent finir par y obtenir un passeport grec – garant d'un accès aux pays des accords de Schengen (dont Athènes est partie depuis le 26 mars 1990). La redécouverte de la Grèce, pour une partie des Albanais originaires du sud du pays qui, avant le traçage de frontières en 1913 et, plus encore, depuis 1945 avaient perdu tout contact avec la partie de leur famille restées de l'autre côté - dans la partie grecque de l'Épire - a également contribué à l'affirmation de sentiments d'appartenance pluriels. Enfin, dans un contexte où la réaffirmation des allégeances religieuses sert à nommer les mobilités sociales de l'après-1991, il est de plus en plus fréquent de rencontrer des orthodoxes du sud du pays qui, dans leur effort de distinction par rapport à des musulmans, jugés plus conservateurs, moins travailleurs et moins civilisés, mettent en exergue une dimension « grecque » censée souligner leur caractère « développé » et « européen ».

D'un point de vue politique, la question du traitement de la minorité grecque se situe depuis les débuts de la transition au sommet de l'agenda politique de la Grèce en Albanie et a pesé de manière décisive sur la gestion des flux migratoires par la Grèce¹³⁰. Revenons un pas en arrière sur l'état des relations entre les deux pays avant 1990 pour prendre la mesure des changements intervenus dans ce contexte. Jusqu'en 1970, la Grèce et l'Albanie n'entretenaient aucune relation et ce n'est que le 28 août 1987 que l'état de guerre entre les deux pays (introduit en novembre 1940) a été officiellement levé, à la faveur d'une reprise de langue entre les deux pays facilitée par l'arrivée au pouvoir du PASOK en Grèce, en 1981¹³¹. Par ailleurs, Athènes, qui n'avait jamais officiellement renoncé à abandonner ses revendications sur le sud de l'Albanie/l'Épire du nord ne les a abdiquées qu'en octobre 1990 : au lendemain de la seconde Guerre mondiale, il avait en effet été décidé que la question serait résolue lorsque seraient signés des accords de paix avec l'Autriche (1955) et l'Allemagne. La réunification allemande de 1990 a alors mis un terme à l'existence du Conseil des quatre – sans que la Grèce ne soulève la question territoriale une nouvelle fois¹³². Si l'approche irrédentiste n'est plus défendue que

Greek Helsinki Monitor, *Greeks of Albania and Albanians in Greece*, septembre 1994, p.19). La question démographique est notamment discutée dans BUMCI, Aldo. *Albania's Search for Security*. Tirana : Albanian Institute for International Relations, 2000, note 29, page 23 (qui fournit les données relatives aux résultats de l'Union pour les droits de l'homme cités ci-avant).

¹³⁰ Sur la politique de la Grèce dans les Balkans au cours de cette période, PETRAKOS, G., « La Grèce et les Balkans », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 30(4), 1999 : p.177-197 ; TSARDANIDIS, C., « Un acteur clé dans la région, la Grèce », *Le courrier des pays de l'Est*, 1008, 2000 : p.45-62. Concernant le traitement des immigrants albanais en Grèce, voir KAPLLANI, Gazmend. « Greek Brutalities towards Migrants », *International War and Peace Report*, Londres, 12 décembre 2002. Pour une perspective albanaise (plutôt favorable au Parti démocratique), voir BUMCI, Aldo. *Albania's Search for Security*. Tirana : Albanian Institute for International Relations, 2000.

¹³¹ Notons que cette décision de 1987 n'est pas considérée comme unanimement valide en Albanie. Comme l'explique Aldo BUMCI : « Paradoxalement, l'état de guerre entre l'Albanie et la Grèce continue à exister. Des experts en droit international disent que la décision du gouvernement socialiste de M.Papandréou en 1987 de lever l'état de guerre contre l'Albanie n'est pas suffisamment juridique pour invalider l'état de guerre, parce que le parlement grec n'a jamais ratifié ce texte ». De la même façon, l'auteur remarque que « la question de la frontière entre la Grèce et l'Albanie aurait dû être couverte par l'Acte final d'Helsinki sur l'intangibilité des frontières en Europe » pour être certaine. Voir BUMCI, Aldo. *Albania's Search for Security*, op. cit., p.13.

¹³² Voir KONIDARIS, Gerasimos. « Examining Policy Responses to Immigration in Light of Interstate Relations and Foreign Policy Objectives : Greece and Albania », manuscrit, septembre 2002, p.7.

par certaines mouvances nationalistes grecque, en revanche, les préoccupations par rapport au traitement de la minorité grecque sont demeurées constantes.

Elles portent, outre sur la question religieuse, sur le problème de l'enseignement de la langue grecque et sur la représentation politique au sein d'un système politique que certains Grecs aimeraient voir évoluer dans le sens d'une plus grande décentralisation, voire de l'octroi d'une certaine autonomie pour les zones à peuplement grec. Pendant la période communiste, l'enseignement du grec était proposé entre la première et la quatrième année de primaire, exclusivement dans le sud du pays (une partie des minorités grecques avait connu un exil intérieur visant à « disperser » ce qui pouvait être perçu comme une cinquième colonne grecque). En 1991, la nouvelle loi sur l'enseignement étendait jusqu'à la huitième année la période d'éligibilité aux cours de grec et autorisait l'ouverture de cours en dehors des villages du sud. Deux ans plus tard, une coopération était mise en place entre l'université de Gjirokastër et celle d'Ioannina pour assurer, à Dervican, la formation des futurs enseignants en grec. La situation se tendait, cependant, en septembre-octobre 1993 quand le pouvoir albanais décidait la fermeture des cours dispensés à Saranda, Delvina et Gjirokastër. De nouvelles exigences étaient introduites pour l'ouverture de classes de grec (un minimum de 32 élèves et une concentration de plus de 30% d'habitants grecs dans la commune concernée). Cette mesure intervenait dans un contexte de détérioration rapide des rapports entre la Grèce et l'Albanie suite à l'expulsion du pope grec et au renvoi de quelque 10.000 immigrants albanais à titre de représailles. La politique pro-serbe des autorités grecques et les liens étroits de l'Albanie avec la Turquie contribuaient également à accentuer la méfiance mutuelle.

Mais c'est l'affaire de l'attaque d'un centre d'entraînement militaire le 10 avril 1994 par une organisation extrémiste grecque, le Front pour la libération de l'Épire du Nord (MAVI), et le meurtre de deux soldats albanais, qui devait achever de rompre le dialogue bilatéral. Suite à cet épisode, imputé aux autorités grecques, Tirana expulsait le consul général grec de Gjirokastër, portait le problème devant le conseil de sécurité de l'ONU et faisait arrêter, le 20 mai, six membres de l'organisation *Omonia* (harmonie en grec) pour espionnage et détention illégale d'armes. En mars 1991, les représentants de la minorité grecque avaient participé au premier scrutin pluraliste dans le cadre d'un parti nouvellement créé, *Omonia* (Harmonie en grec). La nouvelle loi électorale adoptée en juillet 1991 interdisant la formation de partis politiques sur une base « religieuse, ethnique et régionale », c'est dans le cadre d'une nouvelle structure, l'Union pour les droits de l'homme qu'ils devaient par la suite concourir aux scrutins. *Omonia* n'avait pas été dissoute pour autant, mais transformée en association à vocation culturelle. Cette fois-ci, c'est près de 70.000 Albanais qui étaient expulsés de Grèce en mesure de représailles. En outre, la Grèce utilisait sa capacité d'influence au sein de l'Union européenne pour bloquer l'octroi de \$41 millions à l'Albanie et \$30 millions en provenance des Etats-Unis. Le procès des cinq d'*Omonia*, tenu dans des conditions de nervosité extrême et avec un respect des droits de la défense contestable, débouchait sur des condamnations à des peines de prison de six à huit ans, le 9 septembre 1994 – des peines légèrement réduites un mois plus tard par la Cour d'appel. Alors que les Etats-Unis et l'Union européenne commençaient à marquer leur inquiétude par rapport à l'atmosphère d'escalade, la tension retombait progressivement avec la levée du veto grec sur l'aide européenne, le 28 novembre 1994, et la relaxe des inculpés en février 1995 et plusieurs échanges bilatéraux au terme desquelles Tirana se déclarait prête à autoriser l'ouverture d'écoles grecques privées et l'enseignement du grec en dehors des régions minoritaires du sud en échange de l'octroi de visas de travail saisonnier pour les migrants albanais en Grèce.

Une esquisse de réconciliation intervenait avant même la chute de Berisha, en mai 1996, avec la visite du président grec en Albanie, et la signature d'un traité d'amitié et de bon voisinage ouvrant la voie à la conclusion d'une série d'autres accords, notamment de coopération économique. Entre-temps, deux changements importants étaient intervenus : Costas Simitis avait remplacé Andréas Papandréou à la tête du gouvernement du PASOK en janvier 1996, inaugurant une ligne extérieure plus portée au compromis ; sur le plan externe, la fin (provisoire) des conflits d'ex-Yougoslavie suite à la signature des accords de Dayton incitait Athènes à réorganiser sa politique extérieure. En octobre 1995, déjà, à New York, avait été signé, avec la médiation américaine, un accord entre la Grèce et la Macédoine permettant la levée de l'embargo grec introduit en février 1994.

Au cours de toute cette période, cependant, la question des mouvements migratoires est apparue comme un levier fondamental de la diplomatie grecque sur l'Albanie, le plus important avec la question de l'attribution des aides économiques européennes. Dès l'instant où les relations bilatérales ont connu une esquisse de normalisation, une amélioration du statut et du traitement des travailleurs migrants albanais a pu être observée : le 17 mai 1996, par exemple, était adoptée un premier texte de loi sur « l'emploi saisonnier entre la Grèce et l'Albanie », suivi par le vote de la loi 2434/1996, qui posait les premières bases d'une régularisation des migrants en situation illicite. Son article 16 prévoyait notamment la création d'un comité de quinze membres chargé de formuler le texte des décrets présidentiels concernant les procédures d'enregistrement et de régularisation. A deux jours des élections du 29 juin 1997, le gouvernement décidait, contre les recommandations du comité, d'exclure les Albanais des groupes ciblés par les décrets... La « rectification » de cette erreur ne devait intervenir qu'en septembre de la même année après l'élection d'un nouveau gouvernement socialiste, un changement de majorité fortement encouragé par les Grecs qui avaient, notamment, autorisé Fatos Nano à venir tenir un meeting à Athènes en juin et acheminé des bus afin de faciliter le retour des immigrants désireux de prendre part au scrutin...

Les affinités politiques entre socialistes grecs et albanais sont ainsi parmi les facteurs qui ont contribué au rapprochement significatif observé depuis 1997. Celui-ci a cependant été également aiguillé par la concurrence des Grecs avec la Turquie, très proche de l'Albanie sous Berisha. Il s'inscrit par ailleurs dans le cadre d'une réévaluation, par Athènes, de son rôle au sein des Balkans, comme intermédiaire entre une Union européenne soucieuse de reconstruction, une OTAN élargie et des Etats balkaniques sortis exsangues des guerres des années 1990. La reprise des relations bilatérales s'est ainsi traduites par une politique d'encouragement aux investissements étrangers et de développement du commerce bilatéral (dans les secteurs des transports, des télécommunications, de l'agroalimentaire et du tourisme), qui reste cependant très inférieur aux échanges avec l'Italie¹³³. Toutefois, un certain décalage demeure entre la politique de rapprochement menée par les autorités albanaises et les sentiments mélangés que la population albanaise entretient envers la Grèce : la présence de cercles nationalistes à Athènes, l'usage des migrants comme instrument de « marchandage » politique et le traitement parfois brutal des immigrants par la police grecque à la frontière, la présence de troupes grecques au sud du pays depuis la fin de l'opération « Alba », enfin l'ingérence politique récurrente (lors du vote sur la constitution de 1994, par exemple et de nouveau en 1997) sont à l'origine de ressentiments que le pouvoir central a peine à effacer.

II.3 C – *Partenariat stratégique ou solidarité conjoncturelle ? Le cas des rapports avec la Turquie*

Traditionnellement, les relations entre la Turquie et l'Albanie sont bonnes. Le peuple albanais fut le dernier des Balkans à se soulever contre la domination ottomane et l'identité albanaise n'a jamais érigé le Turc en « ennemi constitutif » contrairement, par exemple, à la Bulgarie de la fin XIXème siècle. En tout état de cause, la question du « danger islamique » - un des fondements des réticences de la plupart des Etats balkaniques par rapport à la Turquie - ne pose pas du point de vue de l'Albanie. Après 1991, outre une communauté de religion, les Albanais ont partagé avec les Turcs, une inquiétude par rapport à la politique grecque dans les Balkans. L'émergence de l'Albanie en tant que « pays musulman d'Europe », sa position stratégique sur l'échiquier régional mais aussi les efforts de Tirana pour développer des contacts avec le monde islamique comme les pays occidentaux sous la présidence Berisha ne pouvaient qu'inciter Ankara à renforcer ses liens avec ce pays. Engagée dans une difficile restructuration économique, menacée par une extension du conflit yougoslave au Kosovo et par le conflit latent qui l'opposait à la Grèce au sujet de l'Épire, l'Albanie

¹³³ Les aspects économiques des relations albanais-grecques dans les premières années de la transition sont notamment étudiés dans WALLDEN, Axel Sotiris. « Les relations gréco-albanaise : politique et économie », *Courrier des pays de l'Est*, 382, sept. 93 : p. 45-63.

a pour sa part chaleureusement accueilli l'appui politique et militaire que lui proposait Ankara. Une étroite alliance politique, concrétisée par l'accord d'assistance militaire de l'été 1992, a émergé de cette convergence d'intérêts.

Ce rapprochement avec la Turquie a été salué par l'ensemble de la classe politique albanaise à l'exception notable du Parti socialiste ex-communiste¹³⁴ sous la direction duquel pourtant les premiers contacts avaient eu lieu. Le Président (communiste) Ramiz Alia s'était en effet rendu en visite en Turquie en octobre 1991. A l'époque, l'Albanie cherchait à briser son isolement politique. L'arrivée au pouvoir du Parti démocratique en avril 1992 n'a fait qu'accélérer un processus déjà bien engagé notamment dans le domaine militaire (premier accord en novembre 1991). L'accord d'amitié et de coopération a été signé en juin 1992 lors du voyage à Tirana de Süleyman Demirel, alors premier ministre. Les visites bilatérales et déclarations chaleureuses se sont ensuite multipliées. Süleyman Demirel n'avait-t-il pas appelé l'Albanie sa «deuxième patrie» lors de son voyage en Albanie en juillet 1995¹³⁵, et le Président Berisha évoqué, lors de la visite du ministre de la Défense turc en novembre 1992, les «liens de sang» entre les deux peuples¹³⁶ ?

C'est dans le domaine militaire que la coopération turco-albanaise s'est développée avec le plus de vigueur. L'Albanie a engagé en 1991 un programme de réformes militaires (réduction des effectifs de 70 000 à 40 000 hommes, réorganisation des unités, etc.). Outre les Etats-Unis, la Turquie et, dans une moindre mesure, l'Italie et l'Allemagne, lui ont dans ce contexte fourni une assistance militaire. En 1995, 450 militaires albanais étaient en formation dans les académies militaires de ces quatre pays. La Turquie fut le premier pays à nommer un attaché militaire à Tirana en 1991 et sur les 450 officiers en formation à l'étranger en 1995, 200 l'étaient en Turquie¹³⁷. Un premier accord sur la formation du personnel militaire albanais à l'académie militaire d'Ankara a été mis au point en novembre 1991 lors de la visite en Albanie du chef d'état-major turc, Dogan Güres, suivi d'un second, en juillet 1992, portant sur la formation mais aussi la production d'équipements et de technologies militaires¹³⁸. La signature de cet accord a été suivie et couronnée par la visite du contre-torpilleur turc « Fevzi Çakmak » au port albanais de Durrës, le mois suivant, événement qui a fait sensation (la présence militaire turque était affirmée dans la région pour la première fois depuis l'effondrement de l'Empire ottoman). Au total, depuis le premier accord signé en novembre 1991 jusqu'à la mi-1998, plus de 600 officiers et sous-officiers albanais auraient été formés dans les académies militaires turques. Deux nouveaux accords de coopération militaire ont été signés en 1995 : le « Document sur les mesures de confiance et de sécurité » en février 1995, qui porte notamment sur l'échange d'unités militaires et un accord de coopération scientifique, technologique et sur la formation, en avril 1995. Le même mois des manœuvres conjointes étaient organisées. En novembre 1995, de nouvelles manœuvres turco-albanaises (*Marex 95-2*) mobilisaient un destroyer turc et six vaisseaux albanais au large des côtes albanaises¹³⁹. Les manœuvres *Marex* ont été réitérées en août 1996. A cette occasion, l'armée turque a fait don de matériels à la marine albanaise¹⁴⁰. On soulignera que l'accord militaire de juillet 1992 est également un accord d'assistance militaire. Il comprend des clauses garantissant l'intervention de la Turquie en cas d'agression de l'Albanie¹⁴¹. Dans les faits, il est peu probable que la Turquie intervienne en cas de crise unilatéralement, même à la demande d'un gouvernement de la région. L'accord avait surtout

¹³⁴ Voir ZANGA, Louis. « Turkey and Albania Forge Closer Ties ». *RFE/RL Research Report*, 2(11), 12 mars 1993, p. 32.

¹³⁵ *E.I.U., Country Report*, « Albania », 4, 1995, p. 39.

¹³⁶ *Rilindja Demokratike*, 21/11/92, cité par Louis Zanga, *op. cit.*, p. 30.

¹³⁷ VICKERS, Miranda et James PETTIFER. *Albania. From Anarchy to a Balkan Identity*. New York: New York University Press, 1997, p.217. Les 200 premiers cadets albanais formés en Turquie sont retournés en Albanie en février 1993.

¹³⁸ Les détails et diverses modalités d'application de cet accord ont été discutés lors des visites respectives de délégations militaires turques (novembre 1992 et février 1993) et albanaise (janvier 1993).

¹³⁹ *OMRI Daily Digest*, 8/11/95.

¹⁴⁰ *ATA*, 28/8/96.

¹⁴¹ ROSSETI DI VALDALBERO, D. et M. THERASSE. « Aspects géopolitiques de la question albanaise », *Il Politico* (Pavie), LX(4), 1995, p. 706.

pour but de dissuader une éventuelle extension du conflit bosniaque vers le sud. Cette politique préventive a ensuite été appuyée par une active présence de l'OTAN et des États-Unis en Albanie et en Macédoine afin de boucler le flanc sud du théâtre conflictuel.

En matière de coopération économique, en revanche, les relations albanoturques semblent avoir été moins intenses sous la période Berisha. Certes, au moment de la crise de 1991-1992, la Turquie a apporté une aide humanitaire à l'Albanie (blé, couvertures, vêtements, médicaments, etc.) pour un montant total de 24,2 millions de dollars¹⁴². L'*Eximbank* a ouvert une ligne de crédit de quinze millions de dollars fin 1991 et un programme d'aide économique sur quinze ans a été signé lors de la visite de l'ancien Président Özal en février 1993¹⁴³. L'hiver suivant, la Turquie a de nouveau débloqué une aide humanitaire d'urgence (2500 tonnes de farine et de médicaments essentiellement) et les échanges bilatéraux ont enregistré une croissance régulière - 21,6 millions de dollars en 1992, 39,7 millions de dollars en 1993, 60,8 millions de dollars en 1994, 58,2 millions de dollars en 1995¹⁴⁴. Mais il s'agissait essentiellement d'exportations turques (57 millions en 1995 contre seulement 1,2 millions d'importations en provenance de l'Albanie)¹⁴⁵. En outre, plusieurs entrepreneurs turcs ont investi en Albanie. *Silvan Sanayi* a par exemple investi dans l'aciérie, *Etibank* dans l'industrie du chrome, *Orsan* dans l'industrie du bois, *Safir* et *Elginkan* dans l'industrie pharmaceutique¹⁴⁶. C'est une compagnie turque qui a entrepris la rénovation du port de Durrës en 1993 et c'est également une société turque qui a remporté en 1998 le contrat pour la rénovation de la route Rrogozhine-Elbasan, partie du corridor n°8.

Mais, dans l'ensemble, la Turquie n'a pas activement participé à la reconstruction économique du pays. Les échanges sont restés modestes : en 1994, ils ne représentaient que 0,7% des exportations albanaises et 4,6% de ses importations (alors qu'ils représentaient respectivement 4,8% et 5,5% avec l'Allemagne, 10,4% et 24% avec la Grèce et 52,1% et 35% avec l'Italie)¹⁴⁷. Ce pourcentage a certes augmenté sensiblement l'année suivante (6,2% des exportations albanaises et 4,1% de ses importations), mais la relance est restée assez lente. Les autorités turques semblent en fait avoir été réticentes à offrir des facilités d'exportations à l'Albanie. Les quinze millions de dollars de crédit sont ainsi bien peu comparés aux besoins du pays. Les exportations albanaises en Turquie ont longtemps été quasi inexistantes et la commission économique mixte (JEC) ne s'est réunie que deux fois de 1992 à 1997. En 1997, il n'y avait toujours pas de banque turco-albanaise ou de filiale d'une banque turque en Albanie, alors que de telles banques avaient été ouvertes en Bulgarie et en Roumanie dès 1994.

Au cours de cette période, la Turquie a semblé jouir d'une influence significative sur la politique extérieure albanaise : ainsi, le président Özal avait-il plaidé pour la reconnaissance de la République de Macédoine lors de son voyage en Albanie en février 1993. Ce qui fut fait deux mois plus tard. C'est également vers Ankara que se sont tournés les représentants des Nations unies et de l'U.E., Cyrus Vance et Lord Owen, pour persuader les autorités albanaises de faire pression sur les Kosovars afin qu'ils acceptent de participer aux élections de la RFY en décembre 1992¹⁴⁸. Les Turcs d'origine albanaise, pourtant estimés à trois millions de personnes, ne semblent pas avoir joué un grand rôle dans l'émergence de ce partenariat politico-stratégique. La présence de cette communauté en Turquie crée certes des liens plus affectifs entre les deux peuples (ou illustre des liens plus

¹⁴² 21,9 millions pour la même période selon *Rilindja Demokratike*, 29/12/92, cité par Louis Zanga, *op. cit.*, p. 31. Rien à voir, toutefois, avec l'opération « Pelican » qui aurait coûté à l'Italie plus de 200 milliards de lires.

¹⁴³ Louis Zanga, *op. cit.*, p. 32.

¹⁴⁴ Institut de statistiques nationales, Ankara.

¹⁴⁵ Le détail des produits importés et exportés vers l'Albanie de 1992 à 1995 peut être consulté sur le site Internet de la ZCEMN à l'adresse : <http://www.die.gov.tr/BSEC/bsec.html>

¹⁴⁶ Voir, par exemple, ATAÖV, Türkayya. « Turkey's Expanding Relations with CIS and Eastern Europe ». In : DOOD, Clement (dir.). *Turkish Foreign Policy. New Prospects*. Londres: School of Oriental and African Studies & The Eothen Press, 1992, p.110.

¹⁴⁷ *E.I.U. Country Profile*, « Albania », 1995 : p. 71-72.

¹⁴⁸ Les élections seront finalement boycottées. Voir WINROW, Gareth. *Where East Meets West, Turkey and the Balkans*. Londres : Institute for European Defense and Strategic Studies, 1993, p. 18.

anciens) mais ces Albanais arrivés en Anatolie à la fin du XIXe ou au début du XXe siècle sont depuis longtemps intégrés et semblent avoir gardé peu de relations (familiales ou affectives) avec leur pays d'origine. Quant aux Albanais plus récemment venus en Turquie, notamment après l'accord signé entre Ankara et Belgrade en 1953, ils sont originaires de l'ex-Yougoslavie (Kosovo ou Macédoine) et, s'ils sont mobilisés, c'est sur la question du Kosovo.

Dans le domaine culturel, un protocole de coopération technique a été signé en janvier 1996 et un bureau de TICA, l'agence de coopération internationale de la Turquie, a été inauguré à Tirana en décembre 1997. Le ministère des Affaires Religieuses (*Diyanet*) semble par ailleurs assez actif en Albanie (aide à la rénovation de mosquées, etc.) et entretient de bonnes relations avec la direction de la communauté sunnite du pays. Dans le domaine de l'éducation, un accord de coopération a été signé en juillet 1998 lors de la visite du ministre de l'Éducation turc en Albanie. A cette époque, selon l'agence de presse officielle albanaise, 500 Albanais étudiaient en Turquie, mais il s'agit vraisemblablement d'une surestimation¹⁴⁹. Durant ce voyage, le ministre a visité l'école « Zall-Herr Atatürk » au centre du pays. Cette école primaire albanaise avait été rénovée par le contingent turc déployé dans la région en 1997 dans le cadre de la mission « Alba ». Le ministère des Affaires étrangères a ensuite tout naturellement cherché à promouvoir cette image d'un pays apportant une aide désintéressée à l'Albanie (d'où l'organisation d'une visite médiatisée lors du voyage du ministre de l'Éducation). Le ministère a alloué des crédits supplémentaires pour le fonctionnement de cet école, rebaptisée « Zall-Herr Atatürk » en remerciement.

Toutefois, dans l'ensemble, ces initiatives ont été tardives et de peu d'envergure. Un an après l'inauguration du bureau de TICA (décembre 1997), il n'y avait d'ailleurs toujours pas de coordinateur à la tête de ce bureau. Les *Fethullahci*¹⁵⁰ semblent plus actifs que le gouvernement. Ils ont ouvert deux écoles en Albanie, le collège « Mehmet Akif Ersöy » (du nom du Turc d'origine albanaise, auteur des paroles de l'hymne nationale turque, 1873-1936) et l'école primaire « Turgut Özal » et le collège *fethullahci* jouit à Tirana d'une très bonne réputation¹⁵¹. Comme dans toutes les écoles *fethullahci*, des élèves de toutes confessions y sont acceptés, les frais de scolarité sont assez peu élevés (30 à 120 dollars par mois, frais d'internat compris) et l'enseignement y est de qualité. 900 élèves étaient inscrits dans ce collège en 1998¹⁵². Comme ailleurs dans les régions Balkans-Asie centrale, les actions des *Fethullahci* semblent bénéficier de l'appui des autorités turques. Le collège « Mehmet Akif Ersöy » a ainsi été inauguré par le Président Özal lors de sa visite en Albanie en février 1993. C'était le premier collège *fethullahci* à ouvrir ses portes dans les Balkans.

Après le retour au pouvoir des socialistes, le ton dans les relations avec la Turquie s'est sensiblement refroidi. Plus de déclarations enthousiastes et une fréquence d'échanges et de visites bilatérales en baisse. La détérioration de la situation au Kosovo à partir de 1998 a cependant contribué à un nouveau rapprochement, les dirigeants albanais souhaitant se ménager un appui le plus large possible au sein de l'OTAN. Face à Belgrade et au risque d'éventuelles représailles serbes contre la présence de camps d'entraînement de l'UÇK au nord de l'Albanie, la Grèce ne semblait pas le meilleur allié possible. Comme dans la période 1992-1996, la relance des relations avec la Turquie est intervenue dans le domaine militaire avec, en mars 1998, la signature d'un accord sur la reconstruction, par l'armée turque, de la base navale de Pashaliman (Pasaliman) à Vlora et de l'académie navale de Vlora, toutes deux endommagées durant les émeutes de 1997. La Turquie a financé les travaux, à hauteur de 21 millions de dollars (7 millions pour la base de Pashaliman et 16 millions pour l'académie militaire de Vlora)¹⁵³. Au même moment, la frégate « Mer Noire »

¹⁴⁹ ATA, 3/7/98. Ce chiffre inclut les « étudiants » de toutes disciplines, dans les *medrese* et peut-être aussi dans les académies militaires. Selon d'autres sources, seule une cinquantaine d'Albanais étudieraient dans les universités civiles et laïques de Turquie.

¹⁵⁰ Puissante association islamique dirigée par le Hoca Fethullah Gülen, affiliée la confrérie des *Nurcu*.

¹⁵¹ Le président Meidani a officiellement visité ce collège en septembre 1997.

¹⁵² VANER, Semih. « La Turquie vue par ses voisins : Chypre, Bulgarie, Albanie ». *Confluences Méditerranée*, 26, été 1998, p.155. Sur les 127 premiers diplômés en 1996, 65 sont allés poursuivre leurs études en Turquie (ATA, 19/8/96).

¹⁵³ ATA, 27/5/98, 28/5/98 ; RFE/RL Newsline, 27/3/98, 5/11/98.

effectuait une visite dans les ports albanais et trois mois plus tard, en juillet 1998, le ministre de la Défense turc signait un accord portant sur l'attribution d'une aide militaire de \$ 5 millions à l'Albanie. Enfin, les deux pays se sont mis d'accord sur le stationnement d'une unité turque sur le territoire albanais¹⁵⁴. Officiellement destinée à protéger l'équipe de l'armée turque travaillant à la reconstruction des équipements militaires à Vlora, la présence de cette unité turque avait aussi vocation à souligner le soutien apporté par la Turquie à l'Albanie dans la crise du Kosovo. Elle atténuait aussi la portée symbolique de la présence d'une unité grecque sur le territoire albanais (depuis la crise de 1997). En août 1998, Tirana et Ankara ont en outre signé un accord de production de munitions pour l'armée turque dans l'usine albanaise de Poliçan¹⁵⁵. Le contingent turc est arrivé à la base de Pashaliman en novembre 1998. Deux navires de guerres turcs ont visité le port à cette occasion¹⁵⁶.

En parallèle, la tonalité des discours des dirigeants socialistes vis-à-vis de la Turquie a sensiblement évolué. Le quotidien du Parti socialiste, *Zëri i Popullit*, qui auparavant ignorait complètement le développement des relations turco-albanaises, a commencé à en faire l'éloge à l'été 1998, titrant en juillet, à l'occasion de la visite du président Demirel sur «l'amitié traditionnelle» entre les deux pays et l'assistance «spontanée» offerte par la Turquie¹⁵⁷. Durant le premier semestre 1998, le Croissant rouge turque avait octroyé une aide d'urgence de 55 tonnes de nourriture (sucre, farine, huile, riz), couvertures et médicaments pour les réfugiés en provenance du Kosovo¹⁵⁸. En parallèle, les dirigeants albanais relançaient la coopération avec la République de Macédoine - les deux pays cherchant à confiner les risques au territoire du Kosovo et collaborant à la surveillance de leur frontière commune.

La coopération économique est cependant restée le parent pauvre de ce nouveau rapprochement. L'exemple de la Grèce qui n'a pas hésité à coupler son nouveau partenariat stratégique avec l'Albanie à la fin de l'année 1997 avec une politique économique attractive (accord sur l'ouverture d'une ligne de crédit de 70 millions de dollars, inauguration d'une branche de la banque nationale grecque, etc.) a certes incité les dirigeants turcs à prendre quelques initiatives. Le Conseil d'affaire turco-albanais s'est réuni lors de la visite du président Meidani en février 1998 et un accord sur la sécurité sociale a été signé le 15 juillet 1998 lors de la visite du président Demirel. Les ressortissants de chacun des deux pays bénéficient désormais d'une protection sociale lorsqu'ils travaillent dans l'autre pays¹⁵⁹. Plusieurs grands projets d'investissements ont été lancés (projet d'irrigation des zones rurales, et concession de 20 ans entre le gouvernement albanais et la firme turque *Kurum* pour la gestion de l'usine d'aluminium d'Elbasan¹⁶⁰), mais, sans que les échanges bilatéraux ou les investissements turcs en Albanie soient fortement encouragés par les autorités turques.

C'est donc par une coopération militaire que la Turquie a renoué avec l'Albanie au cours des années 1990. Mais cet partenariat a reposé avant tout sur l'isolement politique de l'Albanie dans la région, et il n'a pas été couplé avec une coopération économique proportionnelle à cet intérêt politique. Il est dès lors resté soumis aux variations du contexte politique régional et albanais. Lorsque ce contexte a changé en 1997, l'état des relations turco-albanaises en a immédiatement été affecté. L'absence de réelles liaisons terrestres entre les deux pays reste un frein au développement

¹⁵⁴ Décision entérinée par le parlement turc à l'unanimité, le 23 juillet 1998. *RFE/RL Newslines*, 24/7/98.

¹⁵⁵ La Turquie fournira une assistance technique à cette usine (livraison de machines). *RFE/RL Newslines*, 10/8/98.

¹⁵⁶ *RFE/RL Newslines*, 5/11/98.

¹⁵⁷ *Zëri i Popullit*, 15/7/98. Au même moment, le ton était très sensiblement différent dans le quotidien indépendant *Gazeta Albania* (16/7/98) qui, lui, évoquait le «gel des relations» entre les deux pays. D'autre part, si tout au long de l'année 1998, le «partenariat» turco-albanais fut largement couvert par le quotidien *Zëri i Popullit*, la coopération militaire entre les deux pays fut ignorée (voir notamment les articles du 11/3/98, 18/3/98, 20/3/98).

¹⁵⁸ *Zëri i Popullit*, 15/7/98 (traduction Albanews).

¹⁵⁹ ATA, 11/9/98.

¹⁶⁰ ATA, 25/11/98, 26/1/99.

des échanges bilatéraux...un domaine dans lequel la Grèce semble avoir effectué des avancées sensiblement plus marquées.

II.3.D – L’Albanie, reconstruction régionale et coopération interbalkanique

Contrairement à certains de ses voisins balkaniques, à l’instar de la Bulgarie ou de la Roumanie, qui voient dans les efforts de promotion, par les Européens (et les Etats-Unis) des partenariats économiques et politiques en Europe du Sud-Est, le risque d’être détourné de l’objectif principal d’une intégration rapide à l’Union européenne, l’Albanie, toujours en quête de reconnaissance internationale, s’est largement investie dans les supports de coopération régionale mis en place depuis la chute du communisme (voir **Tableau 16**)¹⁶¹. Avant 1999, les efforts multilatéraux avaient été entravés par le contexte de guerres en ex-Yougoslavie et les positions divergentes défendues, sur ces questions, par les Etats de la région. Les rencontres entre ministres des Affaires étrangères balkaniques inaugurées en 1988 à Belgrade dans le contexte des Accords d’Helsinki (1975) et du processus de l’OSCE, et auxquelles les autorités albanaises, sortant pour la première fois de leur isolement, avaient décidé de participer – Tirana accueillait en octobre 1990 la seconde de ces réunions – ne devait reprendre qu’après la signature des Accords de Dayton en novembre 1995¹⁶². Il se concrétisait alors par l’organisation, sur une base régulière, de rencontres au niveau des chefs de la diplomatie et des ministres de la Défense. En mars 1996, le capitale albanaise accueillait le premier de ces sommets sous l’égide du Partenariat pour la paix de l’OTAN en présence des ministres de la Défense, outre de l’Albanie, de Bulgarie, des Etats-Unis, d’Italie, de Macédoine et de Turquie¹⁶³. En mai 1998, l’Albanie était de nouveau l’hôte d’une rencontre entre secrétaires d’Etats à la Défense, au cours de laquelle étaient débattues la situation au Kosovo, en présence de représentants de l’Alliance atlantique ainsi que l’éventuelle création d’une force de maintien de la paix balkanique (une lettre d’intention était rédigée à cette occasion).

Pour l’essentiel, cependant, il allait falloir attendre la fin du conflit au Kosovo et le déploiement, par les Etats occidentaux, d’une approche qui se voulait désormais régionale de la reconstruction et du maintien de la paix dans l’Europe du Sud-Est pour voir les partenariats entre Etats des Balkans se multiplier. Si l’on exclut le cas de la Coopération économique de la mer Noire, initiée par la Turquie en 1990 et concrétisée en 1992, la plupart des fora de discussion et de coopération résultent non d’initiatives balkaniques, mais sont le fruit de la politique occidentale dans la région. Il en va ainsi de la *South European Cooperation Initiative* (SECI), lancée avec le soutien des Etats-Unis en 1996¹⁶⁴, et du Pacte de stabilité pour l’Europe du Sud-Est (29-30 juillet 1999). Du point de vue de l’Albanie, dès lors, une coopération balkanique placée sous l’égide de la communauté internationale, présente plusieurs avantages : premièrement, elle constitue un signe adressé aux Occidentaux du désir albanais de jouer le jeu d’une insertion apaisée, plus que d’une contestation de l’intégrité territoriale de ses voisins. La coopération militaire avec ses voisins dans un cadre multilatéral – soutenue par les Etats-Unis – vise ainsi à accroître les chances d’une entrée rapide dans l’OTAN. De la même façon, le renforcement des échanges économiques interbalkaniques, dont la rationalité strictement économique ne semble pas toujours avérée, est placée au service d’une amélioration des rapports avec Bruxelles et d’une maximisation des chances de conclusion des négociations en vue de la signature d’un Accord de

¹⁶¹ Pour une analyse albanaise du pacte de stabilité, voir RAKIPI, Albert. « The Marshall Plan and the Stability Pact : A Comparative Approach ». In : *Stability Pact, Just Around the Corner*, Tirana : Albanian Institute for International Studies, 2000.

¹⁶² Pour plus de détails sur les débuts de la coopération interbalkanique, se reporter à VUKADINOVIC, Radovan. «Balkan Cooperation : Realities and Prospects ». In *The South East European Yearbook 1993*. Athènes: ELIAMEP, 1994 : p.65-80.

¹⁶³ Ni la République fédérale de Yougoslavie, ni la Roumanie n’avaient été invitées. La Grèce, pour sa part, alors en froid avec Tirana, avait refusé de participer.

¹⁶⁴ La première réunion de SECI s’est tenue à Genève le 16 décembre 1996. Les pays participant y étaient l’Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, la Grèce, la Hongrie, la Macédoine, la Moldavie, la Roumanie, la Slovénie et la Turquie. Une agence spéciale a été mise en place pour gérer le financement des projets sponsorisés par SECI, la *Trade Development Agency*. Voir <http://www.unece.org/seci/htm>

stabilisation et d'association (ASA). Deuxièmement, le développement de partenariats balkanique peut aussi augmenter la capacité de *bargain* de l'Albanie, à travers une meilleure coordination, dans l'effort pour obtenir des financements occidentaux au service de projets d'infrastructures souvent onéreux. L'Albanie est, en particulier, partisan de la construction du corridor 8 (Est-Ouest, depuis Durrës jusqu'à Varna, sur la mer Noire, en passant par Skopje et Sofia). Enfin, à la marge, les efforts de coopération régionale peuvent faciliter le désenclavement économique de l'Albanie.

Tableau 16 – Appartenance des Etats d'Europe du Sud-Est aux organisations et initiatives de coopération multilatérale¹⁶⁵

Pays	Organisations commerciales				Accords avec l'Union européenne			Initiatives d'Europe du Sud-Est			
	WTO	WCO	OECD	ICC	European Union	EFTA	BSEC	CEI	SECI	SE Stab. Pact	
					TR	PECO					
Albanie	WTO	WCO			GSP		(UTA)	BSEC	CEI	SECI	SESP
BiH					ATP		(UTA)		CEI	SECI	SESP
Bulgarie	WTO	WCO		ICC	EAA& invit.	PECO	FTA	BSEC	CEI	SECI	SESP
Macédoine	(WTO)	WCO		(ICC)	TCA	(SAA)	(UTA)		CEI	SECI	SESP
Croatie	(WTO)	WCO		ICC	ATP		(UTA)		CEI	SECI	SESP
Roumanie	WTO	WCO		ICC	EAA& invit.	PECO	FTA	BSEC	CEI	SECI	SESP
Yougoslavie				INCC-NC			(UTA)				SESP

Source : STANCHEV, Krassen et Martin DIMITROV, *Bulgaria's Trade Performance in the Context of the Balkan Region*, sur Internet à l'adresse :

<http://www.google.fr/search?q=cache:OOuOKMFbpngC:www.balkannetwork.org/info/BG-trade2.doc+balkan+trade&hl=fr&ie=UTF-8>

C'est principalement dans le cadre des trois initiatives multilatérales que l'Albanie s'est employée à développer une coopération balkanique, généralement sous l'injonction et parfois sous l'égide des représentants de la communauté internationale : la Zone de coopération économique de la mer Noire (ZCEMN) ; le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est et la South East European Cooperation Initiative (SECI). La zone de coopération économique de la mer Noire est le projet le plus ancien. Lancé par le président Turgut Özal - et alors accueilli avec un certain scepticisme par des pays comme la Grèce et la Bulgarie -, le projet a connu une nouvelle vigueur avec l'éclatement de l'Union soviétique. La création de la ZCEMN devait finalement être formalisée le 25 juin 1992. Ankara s'était prononcée en faveur de l'inclusion de l'Albanie, en dépit de son éloignement par rapport à la mer

¹⁶⁵ ECE – Economic commission for Europe, Genève; WTO – World Trade Organization, Genève; WCO – World Customs Organization, Bruxelles; OECD – Organization for Economic Cooperation and Development, Paris; ICC – International Chamber of Commerce, Paris; EU – European Union, Bruxelles; EFTA – European Free Trade Association, Bruxelles; BSEC – Black Sea Economic Cooperation; CEI – Central European Initiative; SECI – Southeast European Cooperative Initiative; SESP – Southeast Europe Stability Pact; SETI – Southeast Europe Trade Initiative; EAA – European Association Agreement; TR – Trade Relations; PECO – Pan European Cumulation of origin; FTA – Free Trade Agreement; CU – Customs Union ; ATP – Autonomous Trade Preferences; GSP – Generalized System of Preferences; TCA - Trade and Cooperation Agreement; UTA – Unilateral Trade Agreement.

Noire. Athènes devait finalement accepter de participer par crainte de se retrouver isolée par rapport à un regroupement régional qui comprenait également l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bulgarie, la Géorgie, la Moldavie, la Roumanie, la Russie et l'Ukraine¹⁶⁶. D'inspiration libérale, la zone se donnait pour objectif d'encourager le développement du commerce et des investissements privés dans la région. Son champ d'activité était défini par la déclaration d'Istanbul comme comprenant le secteur des transports, de l'informatique, des échanges d'informations économiques et sociales, de l'énergie et du tourisme. En pratique, la ZCEMN a fini par s'affirmer plus comme un espace de discussions entre pays membres que comme un lieu de concrétisation d'initiatives communes. En juin 1998, lors du sommet de Yalta, elle s'est dotée du statut d'organisation internationale en signant une charte de la ZCEMN, sans pour autant parvenir à tenir toutes ses promesses. Parmi ses réalisations, on peut cependant noter la création, à Sofia, d'un centre de coordination des politiques des transports avec la réalisation, achevée en octobre 1997, d'un réseau de fibres optiques reliant, par câbles, la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie et la Moldavie, ainsi qu'un appel à une meilleure coordination des politiques en matière d'électricité (dont le centre est également basé à Sofia) – une thématique prioritaire pour l'Albanie.

De fait, c'est principalement autour du Pacte de stabilité et de SECI que trois axes prioritaires de coopération se sont progressivement dégagés : le premier concerne le développement des échanges commerciaux intra-balkaniques à travers un encouragement à la création d'une zone de libre-échange balkanique. L'idée, mise en avant dans le cadre du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est (29-30 juillet 1999) s'est concrétisée par la signature, le 27 juin 2001 à Bruxelles, d'un Mémoire sur la libéralisation et la facilitation du commerce (*Memorandum on Trade Liberalization and Facilitation*) prévoyant la mise en place d'une zone de libre-échange d'ici 2004¹⁶⁷. (voir **Tableau 17**). La finalité en est de créer un marché de 55 millions d'habitants, qui serait plus à même de développer des synergies ainsi que d'attirer les investisseurs étrangers. Dans ce cadre, l'Albanie et la Macédoine ont conclu un accord de libre-échange entré en vigueur le 11 janvier 2002¹⁶⁸.

¹⁶⁶ Pour plus de détails, voir VANER, Semih. « Peut-il se constituer un ensemble autour de la mer Noire ? ». *CEMOTI*, 15, janvier-juin 1993 : p.9-50 et ILKIN, Selim, « Les tentatives de coopération économique de la Turquie et la zone de coopération économique de la mer Noire ». *CEMOTI*, 15, janvier-juin 1993 : p.51-77. La Macédoine a ultérieurement rejoint la ZCMNE, ouverte, en vertu de l'article 11 de la déclaration d'Istanbul, à d'éventuelles nouvelles adhésions.

¹⁶⁷ En janvier 2000, un groupe de travail rassemblant les pays balkaniques parties au Pacte de stabilité avait été créé afin d'élaborer un projet de libre-échange. Cet objectif devait être réaffirmé lors du sommet européen de Zagreb, le 24 novembre 2000, à l'issue duquel les Etats d'Europe du Sud-Est déclaraient viser la réalisation d'une zone de libre-échange. Enfin, SECI avait adopté un Action Plan for Regional Economic Cooperation, signé à l'occasion de son quatrième sommet annuel, à Skopje, le 22-23 février 2001, par certains Etats membres (Albanie, Bulgarie, Grèce, Macédoine, Roumanie, Turquie, Yougoslavie). Le texte du Mémoire du 27 juin 2001 est disponible sur Internet à l'adresse :

http://www.stabilitypact.org/stabilitypactcgi/catalog/cat_descr.cgi?subcat=1&prod_id=58

¹⁶⁸ Voir, « Albanie : suppression des douanes aux frontières avec la Macédoine », *Shekulli*, 19 février 2002 (traduit par le *Courrier des Balkans*).

Tableau 17 – Les accords de libre-échange balkaniques : état des lieux au 24 octobre 2002

	<i>Albania</i>	Bosnia-Herzegovina	<i>Bulgaria</i>	<i>Croatia</i>	FYR of Macedonia	[Moldova]	<i>Romania</i>	<i>FR Yugoslavia</i>
<i>Albania</i>		Under Negotiation Next meeting 26/27 Nov	Under Negotiation First meeting scheduled for 31 Oct/1 Nov	Applied 27/09/02	<i>Applied</i> 15/07/02	Under Negotiation Albanian invitation to Moldova	Under Negotiation First meeting 25 and 26 Oct, Tirana	Under Negotiation List of Ag products to be agreed
Bosnia-Herzegovina	Under Negotiation Next meeting 26/27 Nov		Under Negotiation First meeting scheduled for 31 Oct/1 Nov	Applied 1/1/2001	Applied 01/07/ 2002	Preliminary consultations	Under Negotiation First meeting Sarajevo 30 Oct	Applied 01/06/2002
<i>Bulgaria</i>	Under Negotiation First meeting scheduled for 31 Oct/1 Nov	Under Negotiation First Meeting scheduled for 14/15 Nov		Applied 01/01/ 2002 Revised	Applied 01/01/00 Revised	Preliminary Consultations Meeting 29 Oct	CEFTA	Under Negotiation Meeting 29/30 October.
Croatia	Applied 27/09/02	Applied 01/01/2001	<i>Applied</i> 01/01/ 2002 Revised		Applied 11/06/1997 Under revision	Under Negotiation Meeting 14/15 Oct	Initialled 10 October, 2002	Under Negotiation Final meeting required
FYR of Macedonia	<i>Applied</i> 15/07/02	Applied 01 /07/ 2002	Applied 01/01/00 Revision	Applied 11/06/1997 Under revision		Preliminary consultations	Under Negotiation Meeting 21 Oct	Applied 7/10/96 Under revision
[Moldova]	Under Negotiation Albanian invitation to Moldova	Preliminary Consultations	Preliminary Consultations Meeting 29 Oct	Under Negotiation Meeting 14/15 Oct	Preliminary consultations		Applied 17/11/94	Under Negotiation
<i>Romania</i>	Under Negotiation First meeting 25 and 26 Oct, Tirana	Under Negotiation First meeting Sarajevo 30 Oct	CEFTA	Initialled 10 October, 2002	Under Negotiation Meeting 21 Oct	Applied 17/11/94		Under Negotiation Meeting 17 Oct
FR Yugoslavia	Under Negotiation List of Ag products to be agreed	Applied 01/06/2002	Under Negotiation Meeting 29/30 October.	Under Negotiation Final meeting required	Applied 7/10/96 Under revision	Under Negotiation	Under Negotiation Meeting 17 Oct	

Source : Pacte de stabilité, « Document - 22 Nov 2002. [Implementation of the MoU on Trade Liberalization and Facilitation, as of November, 2002](http://www.stabilitypact.org/stabilitypactcgi/catalog/recent_additions.cgi?step=1&limit=10) », sur Internet à l'adresse : http://www.stabilitypact.org/stabilitypactcgi/catalog/recent_additions.cgi?step=1&limit=10

Pour l'heure, le commerce intra-balkanique demeure limité, à moins de 12% de la totalité du commerce des Etats balkaniques et le niveau des échanges bilatéraux entre l'Albanie et ses voisins balkaniques – Grèce exclue – est des plus bas (voir **Tableaux 18 et 19**) : en 1998, l'Europe du Sud-Est (hors membres de l'UE et Slovénie incluse) ne comptait que pour 6,9% des importations de l'Albanie et 3% de ses exportations. Par contraste, l'Albanie réalisait 79% des ses importations et 88,8% de ses exportations avec l'UE, en priorité avec l'Italie (respectivement 38,7% des importations et 58,3% de ses exportations et la Grèce (respect. 24,4% et 12,8%). Il y a plusieurs raisons à cette faiblesse des échanges intrabalkaniques, parmi lesquelles la caractère peu attractif d'un commerce entre pays à faible revenu, la faiblesse de la demande, la similitude des structures économiques et produits offerts à l'exportation par les Etats de la zone, l'instabilité des marchés locaux et, à la marge, la présence de barrières tarifaires et non tarifaires aux échanges. La suppression des droits de douanes aux frontières est attendue par les hommes d'affaires albanais pour ce qui concerne les rapports avec le Kosovo et la Grèce. Mais il est peu probable qu'elle puisse servir à favoriser une relance de l'économie albanaise dont les produits à l'exportation demeurent peu concurrentiels, à l'exception des minerais ou de certains produits de consommation réalisés en sous-traitance.

Tableau 18 - Echanges commerciaux en Europe du Sud-Est (SEE) - Importations en pourcentage en 1998

	AL	BiH	BG	HR	FRY	MK	RO	SEE
SEE+Slovénie	6.9	43.4	3.4	12.1	17.4	28.9	1.5	11.5
UE	79	41.5	44.6	58.1	72.6	52.8	56	56.1
I	38.7 (Ita)	14.7 (Ger)	13.9 (Ger)	20.5 (Ger)	25.2 (Ger)	14.4 (Ger)	17.5 (Ita)	
II	24.4 (Gre)	11.8 (Ita)	7.9 (Ita)	19 (Ita)	22.7 (Ita)	13.8 (Ita)	17.4 (Ger)	
III	7.9 (Ger)	4.9 (Aus)	6.4 (Gre)	5.1 (Fra)	8.8 (Aus)	8.9 (Aus)	6.9 (Fra)	
Pays industrialisés	81.9	44.8	53.4	71.1	78.9	57.7	65.4	65.1

Source: IMF Direction of Trade, cité dans STANCHEV, Krassen et Martin DIMITROV, *Bulgaria's Trade Performance in the Context of the Balkan Region*, sur Internet à l'adresse : <http://www.google.fr/search?q=cache:OOuOKMFbpngC:www.balkannetwork.org/info/BG-trade2.doc+balkan+trade&hl=fr&ie=UTF-8>

Tableau 19 – Echanges commerciaux en Europe du Sud-Est (SEE) - Exportations en pourcentage en 1998

	AL	BiH	BG	HR	FRY	MK	RO	SEE
SEE+Slovénie	3	39.3	7.7	25.3	25.9	22.8	3.3	11.5
EU	88.8	50.9	47.9	45.8	71.7	51.8	62.8	58
I	58.9 (Ita)	22.3 (Ita)	13.1 (Ita)	18.4 (Ita)	28 (Ita)	22.4 (Ger)	22.3 (Ita)	
II	12.8 (Gre)	18.8 (Ger)	10.9 (Ger)	17.3 (Ger)	25.5 (Ger)	11.4 (Ita)	19.5 (Ger)	
III	8.3 (Ger)	4.5 (Aus)	9.2 (Gre)	2.3 (Fra)	5.3 (Fra)	3.7 (Bel)	5.9 (Fra)	
Pays développés	94	54	56.7	53.4	71.7	65.9	70.7	65.6

Source: IMF Direction of Trade, cité dans STANCHEV, Krassen et Martin DIMITROV, *Bulgaria's Trade Performance in the Context of the Balkan Region*, sur Internet à l'adresse :

Plus prometteur du point de vue de l'Albanie est sans doute le développement, dans le cadre de partenariats régionaux, de financements européens et américains, en faveur de la modernisation et du développement des infrastructures. La conférence des donateurs de mars 2000 avait suggéré que Tirana figurerait, avec la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine, parmi les principaux bénéficiaires des financements régionaux devant être coordonnés par le Pacte de stabilité : à eux trois, ces pays devaient recevoir environ 35% des projets du *Quick start package* (35 projets pour un coût total de 1,14 milliard d'euros dont le lancement devait avoir lieu avant le 31 mars 2001) et du *Near term package* (50 projets d'une valeur de 2,735 milliards d'euros)¹⁶⁹. Au mois de juin 2002, le pays avait reçu l'approbation pour un ensemble important de travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures comme le montre le **Tableau 20**.

Tableau 20 – Projets d'infrastructures en Albanie, état au 18 juin 2002

Projet N°	Titre	Agence leader	Coût	Plan de financ.	Approba tion budgét.	Début projet	Durée Anticip.	Prob. Rencont.
111008	Maint. Route	BM	\$ 24 M	IDA 15 L BM, gvt alb.	2 ^{ème} moitié 2002			
111009	Route Lusnje-Fier	Italie	E 15 M	Italie	Octobre 2000	Janvier 2003		Difficulté de financement
111010	Route Fier-Vlora	BEI	E 23 M	BEI, gvt alb., Italie	Octobre 2000	Fin 2003	18 mois	Problème de capacité institutionnelle ministérielle
111011	Route Tepelene-Gjirokaste r	BIE/UE	E 26 M	BEI, EU, gvt alb.	Octobre 2000	Mai 2004		Problème de capacité institutionnelle ministérielle
111012	Elbasan-Librazdh	BERD	E 24,4 M	IEC, Italie, PHARE, BERD	Octobre 1999	Automne 2002		Problème de capacité institutionnelle ministérielle
111013	Réparatio n route urgence	BM	\$ 14,46 M	BM, gvt alb.	7 déc. 1999	Juin 2000	Fini en juin 2002	En retard
113002	Réhab. et modern. du port de Durrës	BEI/BM	E 34 M	IDA BM, BEI, firme locale	Décembre 2001	1 ^{ère} moitié 2003	Fin 2004	Qq problèmes organisationnels
121009	Réseau de distributio n eau	BM/BER D/BEI/Italie	E 217,3 M	JBIC, BERD, BEI, BM, Italie, Suisse, Espagne	Octobre 2001	1 ^{ère} moitié 2002	2005-2006	En cours
131002	Eau et réhabil. Déchets	UE	E 29,3 M	PHARE	Décembre 1999	Juillet 2001	3 ans	Complexités de procédure

¹⁶⁹ Pour plus de détails, voir European Investment Bank, « Basic Infrastructure Investments in South-Eastern Europe, Regional Project Review », Regional funding conference for South-Eastern Europe, Bruxelles, 29-30 mars 2000.

R11005	Trade and Transport Facilitation in South Eastern Europe TFSE – régional	BM	\$ 117,6 M (pour l'ense. région)	BERD, IDA BM, USA, gouv. Bénéficiaires	Eté 2000	Janvier 2001		Alb. En cours ; BH en cours ; BG retards suite à chgt govt ; Croatie en cours, mais lenteurs amél. physiques ; Macédoine, en cours retards liés aux désordres civils 2001 ; Roumanie, en cours, délais réformes douanes
--------	--	----	----------------------------------	--	----------	--------------	--	---

Source : d'après Stability Pact, « Infrastructure Steering Group », 18 juin 2002, 10p.

Enfin, depuis deux à trois ans, une troisième axe de coopération semble avoir acquis une importance nouvelle aux yeux des représentants de la communauté internationale et – partant des responsables du Pacte de stabilité et des autorités albanaises – à savoir la lutte contre l'économie grise, la corruption, les flux migratoires illicites et le trafic d'êtres humains¹⁷⁰. Dans ce contexte, le 10 février 2001, à Skopje, l'Albanie et cinq autres Etats balkaniques ont signé un mémorandum d'accord sur la coopération dans le domaine du commerce et des transports prévoyant la mise à disposition de 115 millions de dollars pour l'amélioration des postes frontières, de l'administration des douanes et de l'échange d'information en matière de contrôle des frontières. Ce projet, initié par SECI, est financé de façon conjointe par la Banque mondiale, l'Union européenne et les Etats-Unis¹⁷¹. En parallèle, le Pacte de stabilité a décidé, à l'automne 2002, d'établir un centre régional consacré spécialisé dans la lutte contre le crime organisé (*Regional Crime Fighting Center*) à Bucarest. Le 11 décembre 2002, au terme du troisième sommet régional de la *Task Force on Trafficking in Human Beings* tenu à Tirana, le Pacte annonçait également la fusion des initiatives relatives aux mouvements de population – le retour des réfugiés, jusqu'alors pris en charge dans le cadre de la Table ronde I et les questions de migrations et d'asile, par la Table ronde III, sous la forme d'une initiative régionale portant le nom de MARRI (*Migration, Asylum, Refugees Regional Initiative*).

Finalement, on peut souligner la participation de l'Albanie à une coopération multilatérale dans le domaine militaire. C'est sous le patronage des Etats-Unis et du Partenariat pour la paix que cette dernière s'est développée. Elle vise notamment, pour les Etats participant, à accroître l'interopérabilité des forces armées des pays de la région candidats à une intégration à l'OTAN par une multiplication des exercices militaires communs, des échanges d'information et des contacts réguliers entre institutions militaires, ainsi qu'à marquer la faisabilité politique d'une telle intégration par une contribution au développement des rapports de voisinage balkanique apaisés. La concrétisation la plus significative a été la mise sur pied d'une Force multilatérale de maintien de la paix en Europe du sud-Est dont l'initiative avait été lancée par la Turquie en 1998 et qui a vu le jour à l'issue de la rencontre des ministres de la Défense balkanique tenue à Athènes, le 12 janvier 1999. Pour trois ans, il a été décidé que le siège de ces forces serait basé à Plovdiv, tandis que la direction de l'état-major revenait à un général turc. Pour l'heure, cependant, les conditions d'une participation de ces forces à une éventuelle mission de paix dans les Balkans ne semblent pas réunies. En mars 2001, la Bulgarie avait brièvement suggéré la possibilité pour les forces d'être utilisées dans le contexte du conflit en Macédoine. Cette proposition a été très vite reléguée, devant les risques de voir un tel investissement se heurter à des lectures très divergentes, selon les pays, des origines et responsabilités dans la crise.

¹⁷⁰ Ehrard Busek, le coordinateur du Pacte de stabilité a identifié six priorités pour 2003 : la démocratie locale et la coopération transfrontalière, les media, l'infrastructure, le commerce et les investissements, la gestion et la stabilisation des mouvements de population, et le crime organisé. Voir BUSEK, Erhard. « The Stability Pact : 2002 Achievements and the Strategy for the Future », Thessalonique, 16 décembre 2002.

¹⁷¹ Voir AFP, « Six Balkan Countries Agree to Increase Trade Cooperation », 10 février 2001.

Tout en étant consciente des limites de ces divers fora d'interaction balkanique, l'Albanie reste avant tout soucieuse de s'y présenter comme un contributeur loyal et comme un État en mesure de fournir un apport à la stabilisation des Balkans. La participation à ces projets multilatéraux est donc là encore subordonnée à un effort pour atteindre les objectifs prioritaires de la diplomatie albanaise, soit une insertion pacifiée dans des Balkans prélude à une intégration à l'Union européenne et à l'OTAN qui vise, elle, à garantir le succès de la transition économique et politique albanaise.

CONCLUSION

Plusieurs points peuvent être mis en exergue en conclusion, qui reprennent le cheminement suivi dans l'analyse.

- ❖ Premièrement, l'Albanie, passée d'une situation d'autarcie radicale longue de plus de quatre décennies à une ouverture brutale et multifacette sur son environnement régional comme sur le système international contemporain, est confrontée depuis une dizaine d'années à un *sentiment d'extrême fragilité par rapport à un environnement international changeant et à un univers régional instable. L'essentiel de la politique étrangère albanaise depuis 1991 s'est donc articulé autour de la recherche de moyens visant à réduire ces risques –notamment, celui d'une extension à son territoire des conflits balkaniques-. Ce désir de prévention d'une éventuelle guerre a été placé avant tout autre objectif, y compris celui d'une mise en exergue de solidarités avec les autres communautés albanaises des Balkans.* Les déclarations de soutien aux Albanais du Kosovo ou de Macédoine, voire à la résistance armée au Kosovo, n'ont dès lors pas été suivies de mesures politiques proactives.
- ❖ L'un des paramètres de la faiblesse albanaise réside dans la persistance de déséquilibres économiques extrêmement profonds depuis le démantèlement, sans passage réel au marché, des anciennes structures socialistes. Année après année, le pays s'enlise, en dépit du retour à la croissance depuis 1997, dans une situation d'accroissement des inégalités sociales et régionales, d'insertion défavorable dans la division internationale du travail (avec la prévalence, dans les investissements étrangers, de contrats de sous-traitance peu porteurs d'acquisition de savoir-faire ou de transferts de technologie) et de hausse du déficit commercial. Dans ces conditions, l'Albanie dépend, pour sa survie, de deux sources de financement prioritaires, les transferts des travailleurs migrants partis chercher un emploi à l'étranger (environ 15% de la population, pour des transferts évalués à 400/ 500 millions de dollars par an) et l'assistance de la communauté internationale. Cette double dépendance envers l'extérieur fait peser des contraintes extrêmement strictes sur la formulation de la politique étrangère albanaise. Au niveau régional, elle impose d'abord de chercher à entretenir des relations aussi équilibrées que possibles avec les voisins membres de l'Union européenne et terre d'accueil de l'essentiel des migrants albanaïses – la Grèce et l'Italie. Plus globalement, la dépendance par rapport à la communauté internationale suppose que l'Albanie fournisse à cette dernière des gages de bonne volonté sur les questions qui sont jugées essentielles par ses interlocuteurs – en particulier, sur la question albanaise (conflit au Kosovo en 1999 et en Macédoine en 2001) et, plus récemment, sur le crime organisé, la traite des êtres humains et la corruption. La reprise des relations diplomatiques avec la Serbie en janvier 2002, l'entretien de relations cordiales avec le Monténégro (ne pas ostraciser Belgrade, mais souligner les affinités avec un voisin qui assure aux minorités albanaïses un traitement de qualité), et le soutien à un règlement de la question du statut final du Kosovo en harmonie avec les décisions de la communauté internationale s'inscrivent dans cette perspective. Les dirigeants albanaïses actuels sont pleinement conscients du fait que le plus grand risque pour l'Albanie serait de retomber dans une situation de totale non-visibilité sur la scène internationale.
- ❖ Désireuse d'intégrer l'Alliance atlantique et l'Union européenne, l'Albanie est également très demandeuse de coopération régionale dans le cadre du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est ou d'autres fora régionaux (dont la *South European Cooperation Initiative*, SECI). Ces formes de partenariats devraient en effet lui permettre de débloquer les financements nécessaires à la réalisation de projets d'infrastructure nécessaires à son développement économique (notamment en matière de transport routier, d'infrastructures portuaires, d'énergie et de traitement des eaux).
- ❖ Partant, la « carte albanaise » - l'affichage d'un sentiment de solidarité forte avec les autres communautés albanaïses des Balkans - ne saurait être maniée qu'avec grande prudence. A l'époque du président Sali Berisha (1992-1997), c'est notamment en cherchant à se présenter comme un interlocuteur bien introduit dans tous les milieux albanaïses - et, donc, comme un médiateur possible entre la communauté internationale et les dirigeants albanaïses du Kosovo ou de Macédoine - que le gouvernement albanaïse avait joué la « carte albanaise ». Depuis le retour des

socialistes à la direction de l'Etat en 1997, la tonalité « albanaise-nationale » a été largement atténuée, singulièrement après que les responsables occidentaux ont fait comprendre, dans le sillage de la crise au Kosovo de 1999, que une remise en question des frontières ne saurait être envisagée. Par-delà les considérations de retenues imposées par la nouvelle structure des opportunités dans la région, la prudence générale dans les rapports inter-albanais au sein des Balkans doit être comprise comme le reflet d'évolutions sur moyenne période différenciées. Les diverses communautés albanaises d'Albanie, du Monténégro, du Kosovo et de Macédoine entretiennent des rapports qui vont de l'orgueil national partagé à une certaine méconnaissance mutuelle, avec des stéréotypes souvent tenaces et des ambitions politiques concurrentes. Si l'Albanie a tenté de jouer un rôle actif dans la reconfiguration du jeu politique albanais en Macédoine en 1993-1994, elle a été beaucoup plus en retrait au moment de la crise de Macédoine en 2001, en partie parce qu'elle ne se trouvait plus dans une position de leadership potentiel. De la même façon, les relations entretenues avec les responsables de l'Armée de libération du Kosovo ont été amenées à fluctuer sensiblement non seulement en fonction du parti au pouvoir en Albanie, mais aussi des calculs d'intérêts des responsables kosovars et albanaïes. Les dirigeants d'Albanie savent qu'ils n'auraient rien à gagner à une unification avec Pristina qui risquerait de se poser en centre politique face à une Tirana affaiblie. Cela ne signifie pas pour autant que la « question nationale » ne continue pas à revêtir un caractère symbolique fort au sein de la population et dans une partie des élites politiques. Mais, l'intérêt de l'Albanie va plutôt à une préservation du *statu quo* – accession progressive à l'indépendance du Kosovo, préservation d'un Etat de Macédoine – qu'à une remise en question des équilibres régionaux dont elle risquerait de ne pas être la première bénéficiaire.

- ❖ Reconnaître l'existence de contraintes fortes pesant sur la définition de son positionnement extérieur par l'Etat albanais ne signifie pas que l'on se trouve en présence d'un consensus interpartisan sur les priorités extérieures du pays. Au sein de ce système d'opportunités qui interdit de remettre en cause les axiomes de la politique étrangère albanaise, à savoir le désir d'intégration aux structures euro-atlantiques, chacune des deux grandes formations tend à valoriser des alignements et partenariats contrastés au niveau régional, qui renvoient aux réseaux interpersonnels développés pendant la période communiste comme au recrutement politique des formations considérées. La première ligne de démarcation concerne les perceptions des grandes puissances et, notamment, l'articulation entre intégrations européenne et atlantique. Un second cercle de différences peut être repéré au niveau des relations avec les principaux voisins de l'Albanie, la Grèce, l'Italie et la Serbie, mais aussi avec une puissance régionale comme la Turquie. Enfin, c'est sur le choix des interlocuteurs privilégiés au sein des communautés albanaïes des Balkans (Kosovo, Monténégro, Macédoine, sud-Serbie) que les partis politiques albanaïes se différencient. Très pro-américain, Sali Berisha avait été attaqué par les socialistes. Après leur retour au pouvoir, ces derniers ont néanmoins poursuivi la politique de coordination très étroite de leur diplomatie avec Washington (en particulier dans la lutte contre le terrorisme) ; mais ils ont néanmoins exprimé le désir de renforcer également leur partenariat avec l'Union européenne. Ce souhait affiché renvoie également à une prise de conscience du rôle politique accru de l'UE dans les Balkans depuis 1999 et du désengagement progressif des Américains de la zone. En Europe même, les avis divergent sur la nature des pays les plus à même de promouvoir les intérêts politiques et économiques de l'Albanie : les socialistes préfèrent cultiver des rapports étroits avec la Grèce, alors que les Démocrates ont de plus grandes affinités par rapport à l'Italie. Des deux côtés, cependant, les efforts se portent sur la recherche d'un équilibre – par mise en concurrence – entre ces deux partenaires stratégiques. Le rapprochement avec Athènes est également nuancé par la persistance de suspicions mutuelles assez fortes, notamment dans la population. En parallèle, les Socialistes sont moins favorables à une alliance étroite avec la Turquie que ne l'a été le gouvernement albanais à l'époque de la présidence Berisha. Mais, là encore, c'est dans le jeu sur des visites chronologiquement croisées avec la Grèce et la Turquie que Tirana tente de préserver une certaine marge de manœuvre. Enfin, Les décalages entre socialistes et démocrates dans la perception de l'environnement géostratégique se ressentent également dès lors que l'on envisage les rapports avec la Serbie et le Monténégro. Ce sont les socialistes d'Ilir Meta qui ont pris le parti de tenter de renouer les relations diplomatiques avec

Belgrade, rompues au moment de la crise au Kosovo – un choix conforme à leur désir de rapprochement avec Athènes et de recherche d’approbation par la communauté internationale. Cependant, au niveau du jeu politique inter-albanais, les socialistes ont constamment pris le parti de ceux qui sont souvent perçus comme « radicaux » à savoir Hashim Thaçi et Ramush Haradinaj, tandis que S.Berisha était plus proche d’Ibrahim Rugova. Aujourd’hui encore, leurs relations avec la LDK demeurent tendues. Profil bas dans les rapports avec Belgrade et soutien à H.Thaçi sont dès lors gérées de concert, en dépit de la contradiction apparente entre ces deux options qui renvoient à deux niveaux différents de détermination des alignements.

- ❖ De façon plus fondamentale, encore, la carté du désir de reconnaissance internationale de l’Albanie risque de se heurter aux difficultés internes d’une situation dans laquelle le pouvoir central, Tirana, n’est pas en mesure de se poser comme seul acteur légitime sur la scène interne ou internationale, et comme seul centre d’énonciation de la politique extérieure du pays. L’Albanie, plus encore que les autres Etats des Balkans est une Etat disposant d’une capacité limitée à exercer un contrôle sur les dynamiques sociales et économiques internes comme à assurer à leurs citoyens un ensemble minimal de services publics. En dépit d’un progressif retour au calme depuis 1997, la sécurité sous toutes ses formes –protection de la propriété privée, sécurisation des transactions privées, garanties contre d’éventuelles brutalités policières, etc. – demeure une préoccupation quotidienne pour les citoyens ordinaires. En réponse à cette hypothèque permanente sur la sécurité physique personnelle et à face à une incertitude fondamentale quant aux acteurs en mesure de garantir la survie des membres du foyer, diverses stratégies de survie semblent s’être établies, couplées à des formes de régulations sociales inédites qui approfondissent, tout en cherchant à la pallier, les effets de la faiblesse étatique en Albanie – réhabilitation du *kanun* au nord du pays, recherche de protection de la part de nouveaux « notables locaux » directement ou indirectement liés aux gangs criminels contrôlant la zone, etc. La configuration ainsi produite n’est pas seulement celle d’un Etat dont l’impuissance susciterait une demande de régulation étatique accrue, mais celle d’un appareil administratif, politique et partisan perçu comme fondamentalement prédateur. Et l’effritement de la centralité étatique se réalise au profit de contrôles localisés, violents et autoritaires. En raison de cette fragmentation du pouvoir politique, *il apparaît délicat d’identifier un centre unique d’énonciation de la politique étrangère albanaise*. Une observation plus fine des réalités du pays suggère l’existence de décalages entre les efforts de formulation de la ligne extérieure au niveau du pouvoir exécutif - avec une contribution seulement mineure des parlementaires -, le positionnement de diverses personnalités politiques et le jeu d’acteurs sociaux à la lisière entre le public et le privé en mesure de conduire leur propre politique extérieure dans une région ou une ville donnée (Tirana, Durrës, Vlora, Korça, Kukës, etc.).
- ❖ L’existence d’un Etat fragile, peu démocratique et peu légitime pose également un autre problème à la consolidation d’une politique étrangère modérée : en l’état actuel, dans la formulation de leurs choix extérieurs, les autorités albanaises se trouvent amenées à devoir prendre en compte trois types de publics - leurs interlocuteurs occidentaux, leur électorat en interne et leurs partenaires régionaux, singulièrement les autres communautés albanaises des Balkans –, des publics dont les exigences sont contrastées. Cette pluralité des audiences, qui va de pair avec une pluralité des discours, donne parfois le sentiment aux observateurs internationaux que l’Albanie tient un double langage. Si les propos de solidarité nationale ne sont pas plus « vrais » que ceux d’appel à la tolérance multiethniques – ils sont, pareillement, des énoncés politiques à caractère stratégique – le besoin ressenti par certains responsables albanaises de rechercher dans un positionnement sur la scène interalbanaise une ressource de légitimité supplémentaire apparaît surtout comme un révélateur des difficultés rencontrées par la classe politique à crédibiliser son action auprès de la population. Le problème n’est donc pas en tant que tel dans la « question nationale », mais plutôt dans l’existence d’une crise de confiance dans les élites politiques qui tend à être accentuée du fait de l’extrême dépendance des décideurs par rapport à la communauté internationale et aux partenaires de l’Albanie que sont l’Italie et la Grèce.
- ❖ Dès lors, l’erreur de la communauté internationale est de n’avoir souvent considéré l’Albanie qu’à travers ce prisme étroit de la « question albanaise » et d’une stabilité régionale comprise, à tort,

comme *statu quo*. Avoir considéré l'importance stratégique de l'Albanie au regard de la question albanaise a amené cette dernière à devoir construire et magnifier l'importance que ces considérations revêtaient dans la formulation de sa propre politique. Elle a aussi contribué à négliger d'autres aspects plus cruciaux pour la stabilité de l'Albanie, à savoir la mise en place d'un régime politique efficient et l'élaboration d'une stratégie économique viable. A l'heure actuelle, ce qui est voué à déterminer la nature des contenus de la « question nationale » en Albanie dépend non d'un patriotisme exalté supposé par essence belliqueux, mais des évolutions politiques et économiques que le pays connaîtra dans les années à venir. En l'occurrence, il serait sans doute fort dommageable que la communauté internationale reproduise, à l'égard de l'Albanie, les erreurs qu'elle a longtemps commises en Macédoine - à savoir, qu'elle jette un voile pudique sur des pratiques politiques peu démocratiques au nom d'une compréhension trop superficielle des fondements de la stabilité régionale. L'Albanie actuelle présente les traits d'un Etat faible, qui tente de gérer les tendances centrifuges par un croisement entre méthodes autoritaires et corruption. Ces dysfonctionnements étatiques sont en train d'alimenter d'énormes frustrations au sein de la population, dont la plupart parviennent pour le moment à trouver une issue grâce à l'émigration. Il n'est cependant pas évident que ce système de gestion à la marge des tensions sociales et politiques soit durablement performant. Echouer à conforter les bases d'un système d'Etat de droit en Albanie reviendrait à exposer le pays à de nouveaux risques de dérives internes. La plus probable prendra la forme d'une dislocation aggravée du centre politique et de la consolidation de pouvoirs locaux ou régionaux exaspérant les tensions internes.

- ❖ Les phénomènes migratoires constituent sans doute un des paramètres amenés à peser le plus sur les restructurations à venir de l'Etat et de la société albanaise. Ces déplacements contribuent à la fois à une rupture des solidarités traditionnelles villageoises et à la découverte de nouvelles façons de faire dont certaines pourraient faciliter une modernisation de l'Albanie. Dans le même temps, l'ouverture a également signifié la pénétration dans le pays de mouvements conservateurs, marquant plutôt un recul du point de vue de la place de la femme dans la société, par exemple. On risque dès lors d'assister à une diversification des lectures culturelles du monde, de rapport à l'identité nationale et religieuse ou des projets de vie au sein de la population albanaise, qui, en l'absence d'une capacité des élites politiques à proposer un projet de société rassembleurs pourrait alimenter plus avant les lignes de clivage régionales émergentes ou exaspérer les réticences face à une altérité non maîtrisée.
- ❖ Les perspectives d'adhésion aux structures de l'Union européenne et de l'OAN – bien que lointaines et aléatoires – continuent à exercer un puissant rôle mobilisateur au sein de la population comme dans les élites albanaises. Elles pourraient fournir aux réformes un horizon. Il importe de manier cette « promesse européenne » en dosant gages, aides et conditionnalité de façon nuancée. Certaines aides économiques ciblées – notamment le soutien à des projets régionaux d'infrastructure – sont en mesure de déboucher sur des résultats visibles et bénéfiques pour la région à moyen terme. C'est sur eux que l'accent doit être mis dans le cadre des discussions bilatérales plus que sur l'incorporation de l'acquis communautaire dans un système législatif et institutionnel qui n'y est nullement prêt. De nouveaux outils devraient dès mis en place ou des ajustements opérés, afin de flexibiliser le cadre des Accords de stabilisation et d'association (ASA) en négociation. Négliger l'Albanie sous prétexte que, trop fragile, elle ne serait pas en mesure de constituer une menace directe à la stabilité de l'Union européenne, faute de disposer des ressources nécessaires au déploiement d'une politique extérieure agressive, représenterait un choix stratégique aux effets désastreux sur moyenne période.

BIBLIOGRAPHIE

I – Ouvrages généraux

Albania, A Country Study. Washington, D.C. : Headquarters, Dept. of the Army, U.S. Government Printing Office, 1994.

BIBERAJ, Elez. *Albania in Transition : The Rocky Road to Democracy*. Boulder : Westview Press, 1998, 377 p.

CASTELLAN, Georges. *Histoire de l'Albanie et des Albanais*, Crozon : Armeline, 2001.

CHAMPSEIX, Elisabeth et Jean-Paul. *L'Albanie ou la logique du désespoir*. Paris : La Découverte, 1992, 307 p.

Economist Intelligence Unit, *Country profile 2002. Albania*. Londres : EIU, 2002.

HALL, Derek. *Albania and the Albanians*. London, New York : Pinter Reference, 1994, 304 p.

JANDOT, Gabriel. *L'Albanie d'Enver Hoxha : 1944-1985*. Paris : Harmattan, 1994, 383 p.

MUSTAJ, Besnik. *Entre crimes et mirages, l'Albanie : essai*. Arles : Actes Sud, 1992, 249 p.

POST, Susan E. Pritchett. *Women in Modern Albania : First Hand Accounts of Culture and Conditions from over 200 Interviews*. Jefferson : McFarland, 1998, 302p.

United Nations Development Program. *Albanian Human Development Report 2000*. UNDP, 2001.

VICKERS, Miranda. *The Albanians. A Modern History*, London: I.B. Tauris & Co, Ltd, 1995.

YOUNG, Antonia, HODGSON, John, YOUNG, Nigel, et William, BLADE. *Albania*. Oxford, Santa Barbara : Clio Press, 1997, 293 p.

II – La sortie du communisme : aspects politiques

Ouvrages

CABANES, Pierre et Bruno. *Passions albanaises : de Berisha au Kosovo*. Paris : Odile Jacob, 1999, 280 p.

CESTRAD. *The First Decade and After : Albania's Democratic Transition and Consolidation in the Context of Southeast Europe*. The Hague : Institute of Social Studies, 2000, 131 p.

COSTA, Nicolas. *Shattered Illusions : Albania, Greece, Yugoslavia*. Boulder : East European Monographies, 1998, 219 p.

FUGA, Artan. *Identités périphériques en Albanie : la recomposition du milieu rural et les nouveaux types de rationalité politique*. Paris, Montréal, Budapest : L'Harmattan, 2000, 288p.

MILOVOJEVIC, Mitko. *Wounded Eagle : Albania's Fight for Survival*. London : Institute for European Defence and Strategic Studies, 1992, 48 p.

SALTMARSHE, Douglas. *Identity in a Post-communist Balkan State : An Albanian Village Study*. Aldershot, Burlington : Ashgate, 2001, 237 p.

VICKERS, Miranda et James PETTIFER. *Albania : From Anarchy to a Balkan Identity*. New York : New York University Press, 1997, 324 p.

WINNIFRITH, Tom. *Perspectives on Albania*. Houndmills, Basingstoke : Macmillan, 1991, 143 p.

Rapports officiels

American Congress. *Human Rights and Democratization in Albania*. Washington D.C. : Government Printing Office, 1994, 33 p.

The Albanian Parliamentary Elections of 1996 : Briefing of the Commission on Security and Cooperation in Europe. Washington, DC : The Commission, 1996, 28 p .

BOYER, André et André, ROUVIERE. *Rapport d'information fait à la suite d'une mission effectuée en Albanie du 13 au 16 novembre 1997*. Paris : Sénat français, 1997, 42 p.

COMMISSION EUROPEENNE. *Albanie 1994*. Luxembourg : Office des Publications des Communautés Européennes, 1994, 120 p.

CSCE. *Report on the U.S. Helsinki Commission Delegation to Bosnia-Herzegovina, Albania, and Turkey : October 21-26, 1994*. Washington, DC : The Commission, 1994.

MARCUS, Claude-Gérard (dir.). *Rapport d'information sur la mission effectuée par une délégation de la Commission des Affaires étrangères en Albanie*. Paris : Assemblée Nationale, 1995, 42 p.

Minnesota Lawyers International Human Rights Committee. *Human Rights in the People's Socialist Republic of Albania*. Minneapolis : The Committee, 1990, 186 p.

SARRE, Georges. *Rapport d'information présenté à la suite de la mission effectuée en Albanie du 13 au 16 mai 1999 par une délégation du Groupe d' amitié France-Albanie*. Paris : Assemblée Nationale, 1999, 30 p.

Périodiques

Numéro spécial « Les Albanais: un peuple des Balkans explosifs ». *La Nouvelle Alternative*, 33, mars 1994 : p.3-30.

Numéro spécial. « Albania - A Country in Transition : Aspects of Changing Identities in a South-East European Country ». *Schriften des Zentrum für Europäische Integrationsforschung*. Baden-Baden : Nomos, 51, 2002.

« Albanie, la renaissance manquée ». *Hermès*. 23-24, 1999 : p.305-309.

ALLAIN, Marie-Françoise. « La nuit et le jour à Prague. Temps de réforme en Albanie ». *Le Monde Diplomatique*. 437, août 1990 : p.12-13.

CHAMPSEIX, Jean-Paul. « L'Albanie entre l'exode et la réforme ». *Hérodote*, (63), 4e trim. 91 : p.154-173.

CHICLET, Christophe. « L'Albanie fragilisée ». *Le Monde Diplomatique*. 532, juillet 1998 : p.10.

DANIEL, Odile. « L'Albanie en 1997 : la déliquescence de l'Etat et le retour des socialistes » . *Notes et Etudes Documentaires*. 5068-5069, mars 1998 : p.35-45.

DANIEL, Odile. « L'Albanie: les vicissitudes du processus démocratique ». *Notes et Etudes Documentaires*. 5046-47, janvier 1997 : p.31-42.

DANIEL, Odile et Edith LHOMEL. « L'Albanie en 1993: un équilibre précaire ». *Notes et Etudes Documentaires*. 5006-5007, janv./fév. 1995 : p.51-72.

DE WAELE, Jean-Michel. « L'Albanie à l'écoute des tambours de la démocratie ». *Le Monde Diplomatique*. 446, mai 1991 : p.4-5.

DOBRIANSKY, Paula. « The Current State of Democracy in Albania ». *Harriman Review*. 9 (3), 1996, pp. 5-14.

FUGA, Artan et Edith, LHOMEL. « Albanie 2000-2001. Des éclaircies toutes relatives ». *Le Courrier des Pays de l'Est*. 1016, juin-juillet 2001 : p. 4-17.

FUGA, Artan et Edith, LHOMEL. « Albanie. Zizanies politiques, paradoxes économiques ». *Le Courrier des Pays de l'Est*. 1006, juin-juillet 2000: p. 4-17.

HAINIGUE, C. « L'Albanie aujourd'hui : quels changements? ». *Cahiers du Communisme*. 7-8, juillet-août 1990 : p.110-116.

LAKSHMAN-LEPAIN, Rajwantee. « L'Albanie en 1998. Face aux incertitudes ». *Notes et Etudes Documentaires*. 5091-92, avril 1999 : p. 27-37.

LAKSHMAN-LEPAIN, Rajwantee. « Albanie: un avenir imprévisible ». *La Nouvelle Alternative*. 41, mars 1996 : p.9-10.

LAKSHMAN-LEPAIN, Rajwantee. « L'Albanie en transition, spécificités et perspectives ». *La Nouvelle Alternative*. 40, décembre 1995 : p.39-40.

LAKSHMAN-LEPAIN, Rajwantee. « L'opposition albanaise en question ». *La Nouvelle Alternative*. 45, mars 1997 : p.11-12.

LAKSHMAN-LEPAIN, Rajwantee. « Quand l'Albanie rêve de l'Europe ». *La Nouvelle Alternative*. 49, mars 1998 : p.34-35.

LHOMEL, Edith. « Albanie 1998-1999: aux limites de l'implosion ». *Le Courrier des Pays de l'Est*. 442, août-septembre 1999, pp. 15-23.

LHOMEL, Edith. « Albanie 1997 - Un fragile retour à la normale ». *Le Courrier des Pays de l'Est*. Volume 428,429, mars-avril-mai 1998, pp. 11-17.

LHOMEL, Edith. « L'Albanie en 1996-1997: faillites et crise de confiance ». *Le Courrier des Pays de l'Est*. n°419, mai-juin 1997, pp.5-10

LHOMEL, Edith. « L'Albanie en 1994-1995. Une stabilité précaire ». In *Notes et Etudes Documentaires*. Volume 5027-28, février-mars 1996, pp.95-110.

LHOMEL, Edith. « Albanie: un parcours semé d'embûches ». *Notes et Etudes Documentaires*. Volume 5023 (18), 1995, p.107-115.

LHOMEL, Edith. « Monographie sur l'Albanie ». *Le Courrier des Pays de l'Est*. Volume 309,310,311, août,octobre 1993, pp.5-17.

LIONIS, Andrès de. « The remains of Albania's defences ». *Jane's Intelligence Review*. 7 (7), July 1995, pp. 295-304.

PIHET, Christian. « 1991-1999 : années d'orages en Albanie. L'organisation difficile d'un système politique pluraliste ». *CEMOTI*, 29, janvier-juin 2000 : p.141-165.

RAFFONE, P. « L'Europe peut-elle oublier l'Albanie? ». *Le Monde Diplomatique*. n°522, septembre 1997, p.3.

RAMA, Luan. « L'Albanie ou la dérive totalitaire ». *La Nouvelle Alternative*, 45, mars 1997 : p.13-14.

SCHREIBER, Thomas et Edith LHOMEL. « Albanie: l'année politique et économique en 1992 ». *Notes et Etudes Documentaires*. 4984-85, 1993:p.8-101.

XHUDO, Guz. «What Brought Anarchy to Albania? ». *Jane's intelligence review*. 9 (6), 1997 : p. 260-265.

Presse quotidienne

DESPIC-POPOVIC, Hélène. « Albanie : Sali Berisha au tapis. Après sa défaite, le Président devrait démissionner ». *Libération*. 3 juillet 1997.

DESPIC-POPOVIC, Hélène. « Albanie : élections législatives sous la menace des armes. Scrutin à haut risque après les violentes émeutes de mars ». *Libération*. 28 juin 1997.

FRANCOIS, Didier. "La fièvre est retombée au Sud de l'Albanie. L'agitation calmée, les politiques tentent de reprendre les rênes du pays". *Libération*. 20 mars 1997.

MERCHET, Jean-Dominique. « L' Albanie se débrouille sans la force Alba. Les organisations humanitaires pallient les carences en médicaments et nourriture ». *Libération*, 18 avril 1997.

MIR, Edouard et Marc, SEMO. « Albanie : Berisha sonne l'heure de la réconciliation. L'opposition participera à un gouvernement d'union et un scrutin sera organisé ». *Libération*, 10 mars 1997.

OURDAN, Rémy. « L'Albanie attend avec impatience une aide occidentale ». *Le Monde*, 25 mars 1997.

OURDAN, Rémy. « Les pays occidentaux évacuent leurs ressortissants d'Albanie ». *Le Monde*, 15 mars 1997.

SEMO, Marc. « L'Albanie vote pour changer de Constitution. Scrutin sous tension hier, à la suite des appels au boycott de Sali Berisha... ». *Libération*. 23 novembre 1998.

SEMO, Marc. « Retour des émeutes en Albanie. L'ex-Président Berisha veut reprendre le pouvoir par la rue ». *Libération*, 15 septembre 1998.

SEMO, Marc. « Albanie : Berisha cherche la sorti. Le Président et l'opposition lancent un appel au calme ». *Libération*, 7 mars 1997.

SEMO, Marc. « Etat d'urgence en Albanie. Onze morts, des incendies et pillages d'armes dans le Sud du pays ». *Libération*, 3 mars 1997.

SEMO, Marc. «L' Albanie liquide sa folie capitaliste. Le remboursement des épargnants ruinés débute aujourd'hui ». *Libération*, 5 février 1997.

III – Réformes économiques et défis sociaux au sortir du communisme

Ouvrages

Country profile : Albania. London : Economist Intelligence Unit, publication trimestrielle.

Albania's Economy in Transition and Turmoil, 1990-97. Brookfield, Singapore : Ashgate, 1998, 256 p.

BIBA, Gjin. *Transition de la collectivisation à la mini-exploitation paysanne en Albanie : analyse de la structure, du fonctionnement et des comportements des agriculteurs dans le district de Lezha*. Montpellier : Insitut Agronomique Méditerranéen, 1998, 163 p.

BLEJER, Mario. *Albania : From Isolation to Reform*. Washington D.C. : International Monetary Fund, 1992, 84 p.

BODE, Ridvan. *L'économie paysanne albanaise et la transition vers l'économie de marché : difficultés et perspectives (réflexions sur la région de Devolle)*. Montpellier : CIHEAMM-IAMM, 1995, 95 p.

BRANDT, Hartmut. *Albania's Development Problems : Between Land Reform and Large Scale Privatization*. Berlin : German Development Institute, 1994, 51 p.

CIVICI, Adrian. *Albanie, une agriculture en transition*. Paris : CIHEAM, François Lerin Ed, 1997, 318 p.

DE SOTO, Hermine et al. « Poverty in Albania. A Qualitative Assessment ». *World Bank Technical Paper*, 520, 2002, 131p.

DETHIER, Jean-Jacques. *An Agricultural Strategy for Albania : A Report*. Washington D.C. : World Bank, 1992, 268 p.

International Monetary Fund. *Albania, Recent Economic Developments*. Washington D.C. : IMF, 1997, 78 p.

International Monetary Fund. *Albania : Request for a Three-Year Arrangement under the Poverty Reduction and Growth Facility-Staff Report*. Washington D.C. : IMF, 2002.

LA CAVA, Gloria. *Albania : Filling the Vulnerability Gap*. Washington D.C. : World Bank, 2000, 78 p.

LEMEL, Harold. *Rural Property and Economy in Post-Communist Albania*. New York : Berghahn Books, 2000, 160 p.

MANSOORA, Rashid. *Household Welfare, the Labor Market, and Social Programs in Albania*. Washington D.C. : World Bank, 2001, 83 p.

SJÖBERG, Örjan. *Rural Change and Development in Albania*. San Francisco, Boulder : Westview Press, 1991, 199 p.

SJÖBERG, Örjan et Louis, MICHAEL, Stockholm Ostekonomiska Institutet. *Economic Change in the Balkan States : Albania, Bulgaria, Romania, and Yugoslavia*. New York : St. Martin's Press, 1991, 173 p.

VAUGHAN-WHITEHEAD, Daniel. *Albania in Crisis : The Predictable Fall of the Shining Star*. Cheltenham, Northampton : Edward Elgar Ed., 1999, 360 p.

VEBI, Velija. *Quo Vadis, Albania ? A Vision of the Economic Recovery Program of Albania : A Monograph*. Tirana : Onufri, 1996, 123 p.

WINNIFRITH, Tom. *Perspectives on Albania*. New York : St Martin's Press, 1992, 140 p.
World Bank. *Albania : Selected Issues and Statistical Appendix*. Washington D.C., World Bank, 2002, 57 p.

World Bank. *Poverty in Albania : a qualitative assessment*. Washington D.C. : World Bank, 2002, 131 p.

World Bank. *Structural Adjustment in the Transition : Case Studies from Albania, Azerbaidjan, Kyrgyz Republic and Moldova*. Washington D.C. : World Bank, 2002, 180 p.

Périodiques

« Albanie: de l'isolement à la réforme économique ». *Problèmes économiques*. 2349, 10 novembre 1993 : p.29-31.

« Les enjeux et contraintes de la maîtrise de l'énergie en Albanie, Bulgarie et Roumanie ». *Revue de l'énergie*, 480, 1996.

ALDERMAN, Harold. « Social Assistance in Albania : Decentralization and Targeted Transfers ». *LSMS Working Paper*. Washington D.C. : World Bank, volume 134, 1998, 40 p.

CANI, Shkelqim. « Albania Towards a Free Market Economy ». *Balkan Forum*. 2 (2), 1994 : p. 207-216.

DITTER, Jean-Guillaume et Ilir GEDESHI. « Dix ans de transition économique albanaise : de l'autarcie à l'extraversion ». *CEMOTI (Cahiers de la Méditerranée orientale et du monde turco-iranien)*, 29, janvier/juin 2000 : p.121-140.

LAKSHMAN-LEPAIN, R. « Albanie: le désastre des sociétés pyramidales ». *La Nouvelle Alternative*. 45, mars 1997.

LHOMEL, Edith. « L'économie albanaise en 1995-1996: une croissance impressionnante mais fragile ». *Le Courrier des Pays de l'Est*. 409, mai-juin 1996 : p.3-8.

LHOMEL, Edith. « L'économie albanaise en 1993-1994: un redressement encourageant ». *Le Courrier des Pays de l'Est*. 392, septembre 1994 : p.31-38.

LHOMEL, Edith. « L'économie albanaise en 1992 ». *Le Courrier des Pays de l'Est*. 376, janvier-février 1993 : p.53-58.

LHOMEL, Edith et Jean Michel de WAELE. « L'économie albanaise en 1990-91: la véritable mesure d'un échec ». *Le Courrier des Pays de l'Est*. 362, septembre 1991 : p.62-76.

LHOMEL, Edith. « L'économie albanaise en 1989-1990: le grand virage ». *Le Courrier des Pays de l'Est*. 351, juillet-août 1990 : p.70-75.

LHOMEL, Edith. « L'économie albanaise en 1988: priorité à l'agriculture ». *Le Courrier des Pays de l'Est*. 340, mai 1989 : p.64-70.

MUCO, Marta. « Economic Transformation in Albania ». *International Spectator*. 31 (1), 1996 : p.65-94.

REPISHTI, Sami. « Albania's Economic and Social transitions ». *Harriman review*. 9 (3), été 1996 : p. 15-25.

IV – Recompositions identitaires et religieuses en Albanie post-communiste

« National and Religious Identity Among Albanian Muslims after the Political Upheaval of 1990 ». *Islamic studies*. 36(2-3)1997, p.403 – 412.

CELA, Elira, « Historical background and characteristics of the evolution of Islam in Albania », *Innovation*, 5 (3), 1992 : p. 115-125

CLAYER, Nathalie. « Islam et identité nationale dans l'espace albanais (Albanie, Macédoine, Kosovo) 1989-1998 ». *Archives de sciences sociales des religions*. (46)115, 2001 : p.161-181.

DANIEL, Odile. « L'appel de l'Albanie à la solidarité islamique », *Annales de l'autre islam*, 1997, 4, p.174-181

DANIEL, Odile. « A propos de l'islam albanais », *Annales de l'autre islam*, 1, 1993 : p. 37-43.

DANIEL, Odile. « The historical role of the Muslim community in Albania ». *Central Asian Survey*, 9 (3), 1990 : p. 1-28.

DE WAELE, Jean-Michel et Kolë GJELOSHAJ, « L'Albanie face aux minorités : facteurs internes et facteurs externes », *Transitions*, 1995, 36(1/2), p.87-104

DEL RE, Emanuela C. « Dall'ateismo di Stato al pluralismo religioso », *Politica internazionale*, 22 (3), juil.-sept. 94 : p. 209-220.

KADARÉ, Ismaïl. « Le destin contrarié des Albanais ». *Politique internationale*. 81, aut. 1998: p.227-240.

LEDERER, György, « Islam in Albania », *Central Asian Survey*, 13 (3), 1994 : p. 331-359.

LIOLIN, Arthur E. « The Nature of Faith in Albania : Toward the 21st Century », *East European Quarterly*, été 1997, 31(2) : p.181-194.

TRIX, Frances. « The Resurfacing of Islam in Albania ». *East European Quarterly*, 28 (4), déc. 94 : p. 533-549.

ZANGA, Louis. « Albania Moves Closer to the Islamic World », *RFE/RL Research Report*, 2 (7), 12 fév. 93 : p. 28-31.

V - Aspects démographiques, économiques et politiques des flux migratoires

BARJABA, Kosta. « Albanian State Emigration Policy », intervention prononcée lors de la conférence « Albanian Migration and New Transnationalisms ». Center for Migration Research, Sussex University, 6-7 septembre 2002.

GEDESHI, Ilir. « The Albanian brain drain », intervention prononcée lors de la conférence « Albanian Migration and New Transnationalisms ». Center for Migration Research, Sussex University, 6-7 septembre 2002.

GEDESHI, Ilir, H. MARA, R.DHIMITRI et H.KRISAFI. *Emigration of the Elite from Albania during th Transition Period*. Tirana : Shtëpia Botuese Luarasi, 1999.

KOROVILAS, J. « The Albanian Economy in Transition : The role of Remittances and Pyramid Investment Schemes ». *Post-Communist Economies*, 11(3), 1999.

LIANOS, P., A. SARRIS et L.KATSELI. « Illegal Immigration and Local Labour Markets : The Case of Northern Greece ». *International Migration*, 34, 1997.

MISJA, V. *Emigracioni ndërkombëtar në Shqipëri gjatë periudhes së tranzicionit*. Tirana : Shtëpia Botuese Marin Barleti, 1998.

PAPAPANAGOS, Harry et Peter SANFEY. «Albanian Emigration: Intentions versus Actual Behaviour ». Thessalonique, juillet 2002 (manuscrit)

PIPERNO, Flavia. « The valorisation of remittances in Albania: constraints and opportunities », intervention prononcée lors de la conférence « Albanian Migration and New Transnationalisms ». Center for Migration Research, Sussex University, 6-7 septembre 2002.

PIPERNO, Flavia. «From Albania to Italy. Formation and Basic Features of a Binational Migration System ». Background paper for the CEME (Cooperative Efforts to Manage Emigration), mai 2002 (manuscrit).

DE RAPPER, « Better than Muslims, not as good as Greeks: Emigration experienced and imagined by the Albanian Christians of Lunxhëri », intervention prononcée lors de la conférence « Albanian Migration and New Transnationalisms ». Center for Migration Research, Sussex University, 6-7 septembre 2002.

URUCI E. et Ilir GEDESHI & Center for Economic and Social Studies - CESS). *Remittances management for local development*. Tirana, juin 2002 (manuscrit).

VI - La politique extérieure de l'Albanie

VI – A. L'intégration euro-atlantique et la réorientation vers l'ouest

HENDRICKSON, Ryan. « Albania and Nato : Regional Security and Selective Intervention ». *Security dialogue*. 30(1), mars 1999 : p. 109-116.

LANI, Remzi et Fabian SCHMIDT. « Albanian Foreign Policy between Geography and History ». *The International Spectator*, 33(2), avril-juin 1998.

VI. B – La question albanaise et les rapports avec les diasporas albanaises

Ouvrages

DE WAELE, Jean-Michel et Kolë, GJELOSHAJ (dir.). *De la question albanaise au Kosovo, actes du Colloque de Bruxelles, 20 mai 1999, organisé par le Laboratoire d'étude des partis politiques en Europe et le Centre de recherches interdisciplinaires sur la transition vers l'économie de marché des pays de l'Est*. Bruxelles : Complexe, 1999, 153 p.

KOLA, Paulin. *The myth of Greater Albania*. London : C. Hurst, 2002, 300 p.

QOSJA, Rexhep. *La question albanaise*. Paris : Fayard, 1995, 326 p.

Périodiques

« Les Albanais d'Albanie, une identité blessée ». *Esprit*. 2000 , 265 : p.23-31.

« The Albanian National Question ». *International War and Peace Report*. 1996, 41 : p.25-50.

BUGAJSKI, JANUSZ, « The Specter of Greater Albania ». Keynote Adress au Albanian Institute of International Studies, Tirana, 6 avril 2001.

CLAYER, Nathalie. « Islam et identité nationale dans l'espace albanais (Albanie, Macédoine, Kosovo) 1989-1998 ». *Archives de sciences sociales des religions*. 115, 2001, p.161-181.

DERENS, Jean-Arnault. « Le nationalisme albanais, nouvelle menace pour les Balkans ? ». *Etudes*. 395(6), 2001: p.599-610.

KADARÉ, Ismaïl. « Le destin contrarié des Albanais ». *Politique internationale*. 81, aut. 1998: p.227-240.

NURA, Artur. « Extreme Division: Reflections on the violence in Macedonia ». *Central Europe Review*.

<http://www.ce-review.org/01/12/nura12.html>

TRIANTAPHYLLOU, D. « Y-a-t-il une "question albanaise" ? ». *Le Courrier des Pays de l'Est*. 023, mars 2002 : p. 33-42

VAKNIN, Sam. « No Albanian Intifada! A guide for the perplexed », *Central Europe Review*.

<http://www.ce-review.org/01/12/vaknin12.html>

Interview with Dr. Biljana Vankovska of the University of Skopje for the Belgrade newspaper *POLITIKA*.

http://www.transnational.org/forum/meet/2001/Vankovska_Makedonia.html

VERNET, Daniel. « Faut-il avoir peur de la Grande Albanie ? ». *Le Monde*, 10 mars 1999.

VI. C Les rapports avec le Kosovo

Ouvrages

BATA, Dusan. *The Kosovo Chronicles*. Belgrad : Plato, 1992, 218 p.

PRIFTI, Peter. *Confrontation in Kosova : the Albanian-Serb struggle, 1969-1999*. Boulder : East European Monographs, 1999, 310 p.

RUGOVA, Ibrahim. *La question du Kosovo : entretiens réalisés par Marie-Françoise Allain et Xavier Galmiche*. Paris : Fayard, 1994, 261 p.

VICKERS, Miranda. *Between Serb and Albanian : a History of Kosovo*. New York : Columbia University Press, 1998, 328 p.

Périodiques

ANGJELI, Anastas. « The Political Impact and Economic Cost to Albania of the Crisis in Kosovo ». *Mediterranean Quarterly*, 10 (3), 1999.

CHAMBON, Frédéric. « 'Une seule solution, le rattachement du Kosovo à l'Albanie', Entretien avec Leka Ier ». *Le Monde*, 30 mai 1999

LAKSHMAN-LEPAIN, Rajwantee. « L'Albanie dans l'oeil du cyclone ». *La Nouvelle Alternative*. 49, mars 1998 : p. 49-50

GJELOSHAJ, Kolë et Jean-Michel DE WAELE. « La république d'Albanie et la question du Kosovo ». *Cemoti. (Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien)* 29, janvier/juin 2000 : p.165-198.

Presse quotidienne

SOUDAN, Géraldine. « Kosovo : l'Albanie sort de sa réserve. Le Premier Ministre dénonce l'attitude serbe ». *Libération*, 27 avril 1998.

VAN RENTERGHEM, Marion. « Le Kosovo, « question nationale » en Albanie ». *Le Monde*, 6 juillet 1999.

VI. D - Les relations bilatérales avec la Serbie et les autres Etats issus de l'ancienne Yougoslavie

Ouvrages

MALIQUI, Shkëlzen. *Conflict or Dialogue : Serbian-Albanian Relations and Integration of the Balkans: Studies and Essays*. Subotica : Open university, European civic centre for conflict resolution, 1994.

ROUX, Michel. *Les Albanais en Yougoslavie : minorité nationale, territoire et développement*. Paris : Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1992. 546 p. Texte remanié de Th. Géogr., univ. Toulouse 2 : 1990.

Périodiques

« Les Albanais d'Albanie et de l'ex-Yougoslavie ». *Cahier d'histoire immédiate*, automne 1993, 4 : p.79-127.

CHATELOT, Christophe. « La Yougoslavie rétablit ses relations diplomatiques avec l'Albanie ». *Le monde*. 13 Janvier 2001

DUCELLIER, Alain. « Albanais et Serbes, ennemis « naturels » ? ». *Le Monde*, 5 juin 1999.

VI. E - Les relations avec la Grèce

Ouvrages

DECHAUX, Delphine. *Les relations albanais-grecques : un avatar de l'imbroglio balkanique*. St Martin d'Hières : IEP, 2 vol. (146 p.)

KONTIS, Basil. *The Greeks of Northern Epirus and Greek-Albanian relations*. Athens : Hestia, 1995-1996, 2 vol.

KONTIS, Basil. *The Greek Minority in Albania : A Documentary Record (1921-1993)*. Thessalonique : Institute for Balkan Studies, 1994, 130 p.

Périodiques

« The Greek Minority in Albania ». *Balkan studies*. 36(1), 1995 : p.83-102.

CHICLET, Christophe. « Les relations greco-albanaises : amours ambiguës ». *Cemoti*. janvier-juin 2001, 29.

DE RAPPER, Gilles, DESLONDES, Olivier et Michel ROUX. « Dimanche a miras, lundi a dipotamia : la frontière albanais-grecque dans la région de bilisht et de kastoria ». *Cemoti. cahiers d'études sur la méditerranée orientale et le monde turco-iranien*. janvier-juin 2000, 29.

KAPLLANI, Gazmend. « The Greek flag in the hands of an Albanian student: a political and social reading of the image of the Albanian immigrants in the Greek press discourse », intervention prononcée lors de la conférence « Albanian Migration and New Transnationalisms ». Center for Migration Research, Sussex University, 6-7 septembre 2002.

PAPAILIAS, Penelope. « 'Kurbet' has a name: remembering the 'hero' of Albanian migration in Greece », intervention prononcée lors de la conférence « Albanian Migration and New Transnationalisms ». Center for Migration Research, Sussex University, 6-7 septembre 2002.

WALLDEN, Sotiris-Axel. « Les relations gréco-albanaises: politique et économie ». *Le Courrier des Pays de l'Est*. 382, septembre 1993 : p.45-62.

Presse quotidienne

« Accord sur le travail saisonnier entre la Grèce et l'Albanie ». *Le Monde*, 7 août 1997.

GREEN, Peter. « Albanie. La fuite vers la Grèce ». *Le Monde*, 10 juillet 1990.

HELLER, Yves. « Un nouveau foyer de tension dans les Balkans entre la Grèce et l'Albanie. Les croisés de l'hellénisme ». *Le Monde*, 14 avril 1994.

KUNZ, Didier. « Athènes proteste contre le procès de six membres de la communauté grecque en Albanie ». *Le Monde*, 14 août 1994.

KUNZ, Didier. « Grèce : les autorités dépassées par l'afflux de réfugiés d'Albanie La tragédie des "Epirotes du Nord " ». *Le Monde*, 10 janvier 1991.

« Tirana et Athènes continuent à jouer au chat et à la souris ». *Courrier International*, 7 décembre 2000.

VI. F Les relations bilatérales avec l'Italie

Ouvrages

« Italy and the Balkans ». *Significant Issues Series*, 20(2), 1998, Washington, D.C. : Center for Strategic & International Studies, 100 p.

BOHAN, Maud. *La coopération entre l'Italie et l'Albanie depuis 1991*. 1996, 138 p.

Périodiques

CAMPANI, Giovanna. « L'Italie et les Albanais ». *Hommes et Migrations*, juin 1992 : p.38-43.

CODISPOTI, Joseph. « Fallen Eagle: An Examination of Italy's Contemporary Role and Relations with Albania ». *Mediterranean Quarterly*, 12 (1), 2001 : p.81-99.

DAMMACCO, Gaetano. « Per l'Albania: progettare e cooperare ». *Delta*, 58, 1993 : p.66-70.

DE ROSA, L. « Balkan Minorities: Slavs and Albanians in South Italy ». *The Journal of European Economic History*. 29(2-3), automne/hiver 2000.

DEL RE, Emanuela C. *Albania Punto a Capo*. Rome : Edizioni Seam Studio Editoriale A.M. S.r.l., avril 1997.

JAMIESON, Alison et SILY, Alessandro. "Migration and Criminality: The case of Albanians in Italy". *The Ethnobarometer Programme*, 1998.

KING, Russell et LAZARIDIS, Gabriella. « Albanophobia ». *Newsletter University of Sussex*, 12 janvier 2001.

MISITI, Maura. « Reporting the 'invasion': The Representation of Albanians in the Italian Press », intervention prononcée lors de la conférence « Albanian Migration and New Transnationalisms ». Center for Migration Research, Sussex University, 6-7 septembre 2002.

PITTAU, Franco. « Il case Albania: immigrazione a due tempi ». *Studi Emigrazione*, juin 1997 : p.227-239.

RAVENEL, Bernard. « L'Italie aux avant-postes: la construction du mur Adriatique ». *Confluences Méditerranée*, 5, 1993.

ZINN, Dorothy Louise et Annamaria RIVERA. « Notes on a Displaced Womanhood: Albanian Refugee Women in Southern Italy ». *Anthropology of East Europe Review*, 13 (1), print. 1995.

Presse quotidienne

ALOISE, Salvatore. « Le gouvernement Prodi joue sa survie sur l'envoi de soldats italiens en Albanie ». *Le Monde*, 10 avril 1997.

BOLE-RICHARD, Michel. « L'Italie se prépare à coordonner l'aide à l'Albanie ». *Le Monde*, 23 mars 1997.

BOLE-RICHARD, Michel. « L'Italie souhaite que l'intervention en Albanie soit « un modèle » ». *Le Monde*. 24 avril 1997.

FRALON, José-Alain. « Sur les côtes d'Albanie, le trafic des réfugiés vers l'Italie se poursuit ». *Le Monde*, 13 avril 1999.

MIR, Edouard. « Italie : feu vert pour l' Albanie. Les députés s'accordent in extremis pour envoyer un contingent ». *Libération*. 11 avril 1997

MIR, Edouard. « L' Italie se déchire sur l' Albanie. Crise politique autour de l'envoi d'une force de paix ». *Libération*. 9 avril 1997

VII - Le crime organisé albanais

Ouvrages

RAUFER, Xavier et Stéphane QUERE. *La mafia albanaise, une menace pour l' Europe : comment est née cette superpuissance criminelle balkanique ?*. Lausanne, Paris : Favre, 2000, 143 p.

Périodiques

« Albanian Police in Major Antitrafficking Operation ». *Balkan Crisis Report*. 6, n° 32, 30 août 2002.

GJELOSHAJ, Koël et Jean-Michel DE WAELE. « L'émergence de la criminalité organisée albanophone ». *CEMOTI*, janvier-juin 2001, 32.

GJONI, Ilir. « Cleansing the Augean Stables: Corruption in Albania Disrupts Democratic Development and Undermines Quality of Life ». *Mediterranean Quarterly*, 13 (3), 2002.

Presse quotidienne

BROUSSARD, Philippe. « Les réseaux albanais de prostitution prolifèrent en Europe ». *Le Monde*. 15 mars 2000.

« Le cannabis, une spécialité nationale ». *Courrier International*. 7 novembre 1996.

KOVACS, Claude. " GUERRE AU KOSOVO. La drogue détournée vers la Hongrie. La route sud de l'héroïne ne peut plus passer par le...". *Libération*, 25 mai 1999.

INCIYAN, Erich. « Les réseaux albanais de l'héroïne, la propagande de Belgrade contre l'UÇK et la réalité ». *Le Monde*, 4 Avril 1999.

OURDAN, Rémy. «REPORTAGE Le gangstérisme prend le pas sur l'insurrection ». *Le Monde*. 21 mars 1997.

SEMO, Marc. « Albanie : la fuite au prix fort. A Dürres, les bandes armées s'enrichissent en organisant l'exode vers l' Italie ». *Libération*. 22 mars 1997.

VIII - Sur Internet

Sites d'information et de think tanks

Balkan Action Committee

<http://www.balkanaction.org/>

Balkan Crisis Reports from the Institute for War and Peace Reporting

http://www.iwpr.net/index.pl?balkans_index.html

BBC Macedonian Crisis Page

http://news.bbc.co.uk/hi/english/in_depth/europe/2001/macedonia_crisis/

Center for Nonviolent Action (Sarajevo)

http://www.soros.org.ba/~cna/izvestaji/990306_e.html

Council for the Defence of Human Rights and Freedoms

<http://albanian.com/kmdlj/>

Human Rights Watch

<http://www.hrw.org/>

Institute for War and Peace Reporting

<http://www.iwpr.net/>

International Crisis Group

<http://www.crisisweb.org/projects/sbalkans/reports.htm>

Macedonia OK

<http://www.ok.org.mk/>

Presse

www.aimpress.ch : agence de presse indépendante des Balkans

www.mpa.gr/abna/ : association des agences de presse des Balkans

www.ian.vse.cz/ceeisa/ : central and east european international studies association

www.albaniannews.com : site d'information sur l' Albanie et les Albanais

www.albanian.com/main/news/index.html : lien vers d'autres sites d'information albanais

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 – Chronologie des événements extérieurs en Albanie depuis 1990

ANNEXE 2 – Fiche-pays : Albanie

ANNEXE 3 – Les élections législatives en Albanie depuis 1991

ANNEXE 4 – La politique de l'Union européenne en Albanie

ANNEXE 5 – La politique du Conseil de l'Europe en Albanie

ANNEXE 1

CHRONOLOGIE 1990-2002

RELATIONS EXTÉRIEURES :

1990

01 février

Le Front démocratique dénonce la « violence sauvage » exercée par les autorités yougoslaves dans la province du Kosovo, une situation que le ministre albanais des Affaires étrangères, Reiz Malile, dénonce dans une lettre au Secrétaire général des Nations unies.

Avril

Ramiz Alia, secrétaire général du Parti communiste albanais, annonce sa volonté d'établir des relations diplomatiques avec l'Union soviétique et les États-Unis.

11-13 mai

Visite du Secrétaire général des Nations unies à Tiranë. Javier Perez de Cuellar, « venu en Albanie pour se rendre compte de la réalité des changements en cours », déclare que le gouvernement étudie la possibilité de rouvrir les églises et mosquées, toutes fermées depuis 1967, et souligne la « grande flexibilité » de ses interlocuteurs sur le problème des droits de l'homme. Il confirme la volonté de l'Albanie de participer à la Commission sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), mais en ajoutant qu'« une période transitoire est nécessaire ».

07 juin

Premier contact officiel entre Albanais et Soviétiques depuis 1961 : Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des Affaires étrangères, rencontre son homologue R.Malile à la CSCE à Copenhague. Ils y discutent de la reprise des relations diplomatiques, officialisée le 30 juillet.

Septembre

R.Alia fait une déclaration devant l'Assemblée générale des Nations unies à New York.

25 octobre

L'écrivain Ismaïl Kadaré demande l'asile politique à la France.

October

Tiranë accueille la Conférence des ministres des Affaires étrangères des Balkans, première rencontre politique internationale en Albanie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

19 novembre

L'Albanie obtient le statut d'observateur de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE, ex-CSCE) lors du Sommet sur la réduction des Forces conventionnelles en Europe (FCE).

1991

15 mars

L'Albanie et les États-Unis rétablissent leurs relations diplomatiques après une interruption de 35 ans.

12 juin

Le gouvernement fait appel à l'aide alimentaire extérieure.

19 juin

Entrée de l'Albanie à l'OSCE.

22 juin

Environ 300 000 personnes acclament James Baker, qui effectue à Tiranë la première visite d'un secrétaire d'État américain en Albanie.

02 septembre

700 soldats italiens, installés pour trois mois à Durrës et à Vlorë, ont pour mission de distribuer à la population des produits alimentaires venant d'Italie, en prévision de l'hiver.

30 septembre

L'Albanie soutient le référendum clandestin organisé au Kosovo, au terme duquel une majorité écrasante de la population se prononce pour une « république indépendante et souveraine ».

Octobre

Une ambassade américaine est ouverte à Tiranë.

15 octobre

L'Albanie devient le 156^e membre de la Banque mondiale et entre au FMI.

22 octobre

Le Parlement reconnaît la « République du Kosovo », ainsi que son gouvernement provisoire récemment constitué et dirigé par Bujar Bukoshi.

1992

22-23 juillet

Réunion du G 24 à Tiranë pour améliorer la coordination de l'aide internationale, qui se monterait à 900 millions de dollars, dont 80 % versés par la Communauté économique européenne (CEE).

Décembre

L'Albanie rejoint l'Organisation de la conférence islamique (OCI).

1993

10 février

Début d'une série d'incidents à la frontière avec la Yougoslavie. Polémique avec Belgrade. En avril, huit Albanais seront tués par des garde-frontières yougoslaves.

Mars

Le Secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord est en visite à Tiranë.

Avril

L'Albanie reconnaît l'existence de l'ex-république yougoslave de Macédoine.

25 avril

Première visite du pape Jean-Paul II : il reçoit un accueil enthousiaste à Shkodër et procède à la nomination de deux évêques.

01 juin

Le gouvernement dit craindre que l'aggravation de l'affaire du Kosovo ne provoque « une catastrophe dans toute la région ».

25-28 juin

Après l'expulsion de l'archimandrite grec de Gjirokastër, multiplication des incidents entre Athènes et Tiranë. À partir du 28 juin, les autorités grecques expulsent 25 000 Albanais, provoquant une protestation du président Sali Berisha auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU). De nombreuses notes diplomatiques sont échangées et les médias grecs et albanais multiplient les accusations réciproques. Les expulsions d'Albanais se poursuivent jusqu'au 10 juillet.

Septembre

S.Berisha et le président monténégrin Momir Bulatovic se rencontrent à Tiranë pour discuter des moyens d'améliorer les relations entre l'Albanie et le Monténégro.

Octobre

La Grèce rappelle son ambassadeur après une série d'incidents à la frontière et d'abus des droits de l'homme en Albanie.

09 novembre

La télévision albanaise lance une émission par satellite à destination de Priština, capitale du Kosovo. Cet accord entre les deux télévisions représente un défi à la volonté de Belgrade d'éliminer, dans les médias, toute expression linguistique albanaise au Kosovo.

14-15 novembre

Rencontre entre le ministre des Affaires étrangères grec, Karolos Papoulias, et les responsables albanais afin de mettre un terme à la tension entre les deux pays depuis plusieurs mois. K.Papoulias fait état du désir de Tiranë « de faire preuve de bonne volonté » pour comprendre les problèmes de la minorité grecque tandis qu'Athènes s'efforcera de trouver une solution acceptable pour les deux parties.

1994

30 avril

Le leader ultranationaliste serbe Zeljko Raznatovic, *alias* Arkan, chef des milices paramilitaires serbes au Kosovo, déclare que près de 700 000 Albanais du Kosovo devraient être expulsés vers l'Albanie afin que ne restent que « les citoyens loyaux à la Serbie ».

13 mai

Dans le cadre de l'embargo décidé à l'encontre de la Serbie et du Monténégro à la suite de la guerre en Bosnie, arrestation de 13 personnes accusées d'avoir tenté de livrer, *via* le lac de Shkodër, six camions-citernes de pétrole en provenance de la société mixte italo-albanaise AIP, constituée quelques jours auparavant.

22 mai

Rencontre entre les présidents albanais et macédonien à Pogradec, point de la frontière commune entre les deux pays, dans l'objectif de resserrer leurs liens.

11 juin

Un nouvel ambassadeur représentant Belgrade est nommé à Tiranë ; Kosovar d'origine serbe, réputé pour ses positions farouchement anti-albanaises, sa nomination est considérée comme une provocation par Tiranë.

Septembre

Ibrahim Rugova, président de la République auto-proclamée du Kosovo, se déclare favorable à une confédération Albanie-Kosovo, déclaration restée sans réaction du côté albanais.

Avril-décembre

Nouvelle période de tension entre la Grèce et l'Albanie avec, notamment, le procès de ressortissants grecs accusés d'avoir fomenté un attentat en Albanie. Athènes, pour sa part, expulse 700 Albanais.

1995

Avril

L'Albanie fait part, dans différentes déclarations officielles, de son désir de rejoindre l'OTAN le plus rapidement possible.

19 juin

L'organisation des droits de l'homme à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe admet l'Albanie. L'adhésion sera entérinée par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe le 10 juillet. En contrepartie, l'Albanie s'engage à adopter dans de brefs délais une nouvelle Constitution, à garantir l'indépendance de la justice et à abolir la peine de mort dans un délai de 3 ans.

Juillet

Visite en Albanie d'une délégation de la commission anti-mafia du Parlement italien pour coopérer avec les autorités albanaises dans la lutte contre d'importantes opérations de fraude.

1996

21 mars

Signature du traité d'amitié entre la Grèce et l'Albanie.

01 août

Le Parlement albanais signe la Convention européenne de la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi que la Convention européenne pour l'interdiction de la torture et des traitements inhumains.

01 septembre

La Grèce accepte d'accorder des visas aux Albanais. Un enseignement des langues minoritaires est prévu dans chacun des deux pays et un consulat grec est ouvert à Gjirokastër.

1997

02 mars

La Grèce et l'Italie demandent la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) pour trouver une solution à la crise suscitée par la faillite des pyramides financières en Albanie.

04 mars

L'OSCE annonce l'envoi à Tiranë d'une mission dirigée par Franz Vranitsky, ex-chancelier autrichien, alors que l'UE prévoit l'envoi de Hans van Mierlo, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas.

05 mars

Le gouvernement albanais refuse de recevoir la mission de l'OSCE.

07 mars

L'UE appelle S.Berisha à convoquer de nouvelles élections pour enrayer la crise.

13 mars

La Grèce, la Macédoine et la Yougoslavie ferment leurs frontières avec l'Albanie. Les pays occidentaux rapatrient leurs ressortissants.

14 mars

L'Albanie demande l'envoi d'une force militaire internationale

15 mars

Les représentants permanents de l'OSCE se prononcent en faveur d'une intervention militaire en Albanie, mais cette déclaration n'a pas de conséquence concrète.

16 mars

Les États-Unis appellent S.Berisha à démissionner.

Les ministres des Affaires étrangères de l'UE se prononcent contre toute intervention militaire, et aucun accord sur la question d'une police internationale n'est trouvé.

20 mars

Le *Bundestag* approuve l'opération de rapatriement des ressortissants occidentaux d'Albanie par la *Bundeswehr*.

27 mars

L'OSCE approuve l'envoi d'une force multinationale de plusieurs milliers d'hommes.

28 mars

Collision entre un bateau de réfugiés albanais et une vedette de l'armée italienne : plusieurs dizaines de morts.

28 mars

Le Conseil de sécurité de l'ONU décide l'envoi d'une force multinationale placée sous commandement italien en Albanie.

29 mars

Vote de la résolution 101 par le Conseil de sécurité de l'ONU, qui autorise le déploiement d'une force multinationale en Albanie, chargée de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et d'assurer la sécurité.

15 avril

La force multinationale sous commandement italien commence à arriver en Albanie.

17 avril

Le représentant de l'OSCE en Albanie, F.Vranitsky, annonce que des élections pourraient avoir lieu le 29 juin.

19 juin

Alors que les violences se poursuivent, le Conseil de sécurité de l'ONU décide de prolonger jusqu'à mi-août le mandat de la force multinationale en Albanie.

24 octobre

Rencontre à Skopje entre les ministres macédonien et albanais de la Défense au sujet des incidents frontaliers.

03-04 novembre

Premières rencontres des pays balkaniques en Crète.

1998

02 mars

Fatos Nano, Premier ministre albanais, demande une intervention immédiate de la communauté internationale au Kosovo.

28 mars

Le mandat de la Force internationale est prolongé de 6 mois.

01 avril

Suite à une rencontre à Bonn avec le Groupe de contact de l'OTAN, F.Nano confirme l'option de son gouvernement pour une « autonomie élargie » du Kosovo.

29 avril

Le Parlement se prononce en faveur d'un déploiement des forces de l'OTAN au Kosovo.

Juin

Ouverture d'une cellule de l'OTAN à Tiranë.

30 août

Première visite en Albanie d'un Premier ministre hongrois.

1-3 septembre

Tournée de l'envoyé spécial des États-Unis, Richard Holbrooke, en Europe du Sud-est

20 septembre

Les institutions européennes décident d'isoler politiquement le Parti démocratique albanais (PDSH). F.Nano promet de rétablir l'ordre et de faire voter la Constitution dans les trois mois.

1999

20 mars

Début de l'exode des Kosovars, qui seront près de 450 000 à se réfugier en Albanie avant qu'un certain nombre ne soient envoyés dans d'autres pays d'accueil. En juillet, la plupart d'entre eux avaient regagné le Kosovo.

17 avril

Début de l'opération humanitaire de l'OTAN intitulée « Abri allié ».

18 avril

Rupture des relations diplomatiques avec la République fédérale de Yougoslavie.

30 avril

Le Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) déclare que la situation humanitaire en Albanie est catastrophique, du fait de l'afflux de réfugiés du Kosovo.

10 juin

Lancement de l'initiative franco-allemande en faveur d'un Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est.

30 juillet

Le sommet de Sarajevo entérine la création du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est et confirme l'engagement des pays signataires.

23-25 septembre

Tournée de Gerhard Schröder, chancelier allemand, dans les Balkans.

2-3 novembre

Le gouvernement grec annonce qu'il versera 51 millions d'euros à l'Albanie, échelonnés sur 5 ans.

30 novembre

Rencontre à Bucarest des ministres de la Défense de l'Europe du Sud-est, dont l'Albanie.

2000

28 janvier

Constitution d'une commission parlementaire *ad hoc* chargée de suivre les travaux du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-est et présidée par F.Nano ; le PDA décide de ne pas pourvoir les 4 sièges qui lui reviennent au motif que ce Pacte porte ombrage à la souveraineté nationale.

Février

Nomination d'un *ombudsman*, conformément à la Constitution.

2 février

Rencontre entre les Premiers ministres de Grèce, Macédoine et Albanie à Athènes.

11 février

À Skopje, six États balkaniques (dont l'Albanie) signent un accord d'un montant de 115 millions de dollars pour la modernisation de leurs communications et des transports frontaliers dans la région. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Pacte de stabilité et est financé par l'UE et les États-Unis.

12 février

Troisième rencontre des Premiers ministres des États balkaniques à Bucarest.

19 février

Dans un message à l'Assemblée populaire, Madeleine Albright, Secrétaire d'État américain, appelle les parlementaires albanais à trouver un consensus sur le « cadre électoral adéquat », faisant allusion aux difficultés rencontrées pour constituer la commission électorale centrale.

Mars

À la demande du Conseil de l'Europe, l'Albanie adopte la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Première visite du Secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, en Albanie. Tirana espère voir sa candidature prise en compte d'ici 2004.

Discours du ministre des Affaires étrangères à l'Institut royal des Affaires étrangères de Londres, dans lequel il s'efforce de démontrer que l'Albanie est opposée au projet d'une « Grande Albanie », position reprise au Sommet d'Ohrid à laquelle assistent ses homologues grec et macédonien.

01 mars

La loi sur la collecte des armes et munitions est prorogée : une force de police de 500 hommes est constituée à cet effet, le porte-parole du gouvernement considérant que 3 ans seront nécessaires pour récupérer l'ensemble des armes.

29-30 mars

L'Albanie participe à la conférence du Pacte de stabilité.

14 juillet

Cinquième rencontre des ministres des Affaires étrangères du Pacte de stabilité, à Ohrid.

08 septembre

L'Albanie entre dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au terme de négociations ayant duré plus de deux ans.

24 novembre

Conférence internationale à Zagreb, avec la présence du ministre albanais des Affaires étrangères, qui déclare que l'industrie énergétique est une priorité pour l'Albanie.

L'arrivée de Vojislav Kostunica au pouvoir en République fédérale de Yougoslavie est considérée comme une bonne nouvelle par Tiranë, qui dit vouloir « attendre et voir » si son voisin va réellement connaître une réforme démocratique.

Décembre

Visite du Premier ministre albanais, Ilir Meta, au Kosovo, une première depuis 50 ans. Ilir Meta rencontre Hashim Thaçi, leader du Parti démocratique du Kosovo, mais aussi I.Rugova, président de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), ainsi que Bernard Kouchner, administrateur en chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (UNMIC).

2001

12 janvier

Rétablissement des relations diplomatiques avec la République fédérale de Yougoslavie, interrompues depuis avril 1999.

23 février

Sommet des chefs d'État et de gouvernement des huit pays d'Europe du Sud-est dans le cadre du processus de coopération dont l'Albanie assure la présidence.

16 mai

Les ministres des Affaires étrangères de pays balkaniques (dont l'Albanie) condamnent l'action de l'Armée de libération du Kosovo (UÇK) et appellent le gouvernement macédonien à une réponse modérée.

Troisième et dernière réunion à Tiranë du comité directeur de haut niveau UE-Albanie consacré à l'avancement des négociations de l'Accord de stabilisation et d'association. La délégation européenne est conduite par C.Day, directeur-adjoint des relations extérieures à la Commission, qui s'entretient par ailleurs avec le Premier ministre.

13 août

Signature des Accords de paix d'Ohrid avec les autorités macédoniennes, sous l'égide de la communauté internationale.

2002 5-6 juillet

Réunion des dix pays candidats à l'OTAN, à Riga, Lettonie.

POLITIQUE INTÉRIEURE :

1989

26-28 juin

Au sixième congrès du Front démocratique d'Albanie, organisation dite « de masse » du Parti du travail d'Albanie (PTA, parti communiste), Ramiz Alia, secrétaire général du PTA, dénonce « les conflits ethniques et de classe, le déchaînement de l'anarchie et la violence policière, le chômage et la baisse du niveau de vie, la dégénérescence morale que provoquent les réformes en Union soviétique et dans les autres démocraties populaires ». Nexhmije Hoxha, veuve d'Enver Hoxha, ancien chef de l'État albanais, est réélue présidente du Front démocratique, dont Ismail Kadaré est l'un des vice-présidents.

26 août

Un éditorial de *Zeri I Popullit*, organe du PTA, analyse les événements polonais et hongrois considérés comme « la défaite historique du révisionnisme ».

09 octobre

Dans un discours, R. Alia déclare « qu'encouragés par les développements en Union soviétique et dans plusieurs pays de l'Est, les pressions s'accroissent sur les autres pays pour qu'ils suivent aussi la voie soviétique ou bien celle souhaitée par l'une ou l'autre grande puissance ». Quant à elle, « l'Albanie continuera d'avancer résolument dans la seule voie que lui dictent sa conscience, la volonté de son peuple et sa Constitution. »

28 novembre

Le Premier ministre Adil Carcani se prononce en faveur de changements, « mais dans le cadre du système et des principes socialistes, jamais en dehors d'eux, condamnant la voie du réformisme et du capitalisme ».

21 décembre

Commémoration en grande pompe du 110^e anniversaire de la naissance de Staline.

27-28 décembre

Session de l'Assemblée populaire. Foto Carni, du bureau politique du PTA, estime que « créant une situation nouvelle et instable, les événements intervenus dans les pays de l'Est sont leur affaire et ne concernent pas l'Albanie, dont la voie est différente ».

1990

22-23 janvier

Plénum du Comité central du PTA, durant lequel de nombreuses manifestations ont lieu à Shkodër, ce qui oblige les autorités à déclarer l'état d'urgence. « La situation interne en Albanie est solide », affirme R. Alia. Le dirigeant du parti et de l'État rejette, une fois de plus, l'idée du multipartisme dans son pays, mais évoque les questions économiques avec des accents nouveaux, prônant notamment une relative libéralisation des prix. Dans le domaine politique, un début de décrispation apparaît avec la possibilité d'avoir plusieurs candidats pour les élections locales, ceux-ci étant toutefois sélectionnés par le Front démocratique.

17 avril

R. Alia annonce le lancement de réformes économiques et politiques.

09 mai

Le Parlement vote plusieurs mesures de libéralisation, notamment dans les domaines du droit criminel, du système judiciaire, de la liberté de culte et de la liberté de circulation.

13 juillet

Organisation d'une manifestation de soutien au gouvernement.

Juillet

De nombreux jeunes manifestent contre le régime de Tiranë.

Le comité central du PTA procède à de nombreux changements dans la direction du parti et de l'État.

04 novembre

Célébration, pour la première fois depuis 1967, d'un office religieux à Shkodër, auquel assistent 5 000 personnes.

11 novembre

Le plénum du Comité central du PTA autorise le pluripartisme.

13 novembre

Annnonce de la création du Parti démocratique albanais (PDA).

Émeute à Shkodër qui marque le début d'une série de manifestations.

13 novembre

R.Alia annonce une importante modification de la Constitution, prévoyant notamment l'extension des « libertés démocratiques », le développement d'un « Etat de droit » et la coopération avec l'étranger.

Décembre

Des étudiants manifestent et appellent à la fin de la dictature. R.Alia les rencontre.

12 décembre

Instauration du multipartisme et création officielle consécutive du PDA, qui devient la principale force d'opposition.

21 décembre

Les autorités décrètent la déstalinisation.

31 décembre

Un projet de nouvelle Constitution est publié : il tolère l'existence d'une économie mixte publique / privée.

1991

Janvier

Parution du premier journal d'opposition, *Rilindja Demokratike*.

05 janvier

Les autorités accèdent à l'une des principales exigences de l'opposition en gracier 202 prisonniers politiques et en laissant espérer la libération de tous les autres.

16 janvier

Tandis que l'exode des Albanais de souche grecque se poursuit (plus de 10 000 d'entre eux ont trouvé refuge en Grèce en deux semaines), R.Alia accepte le report des premières élections libres du 10 février au 31 mars, à la demande de l'opposition.

18 janvier

Réouverture de la mosquée de Tiranë.

20 février

Alors que la statue d'E.Hoxha est déboulonnée par environ 100 000 manifestants, R.Alia cède aux exigences des étudiants, en grève depuis le 06 février, accepte de changer le nom de l'université E.Hoxha, et prend le contrôle du gouvernement.

22 février

Des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre font une dizaine de morts.

Formation d'un Conseil présidentiel de huit membres et nomination d'un gouvernement provisoire dirigé par Fatos Nano.

17 mars

Les 175 derniers prisonniers politiques sont libérés, conformément à un décret de R.Alia.

31 mars (-07 avril)

Les premières élections libres depuis 1946 ont lieu : plus de 1 000 candidats appartenant à onze partis et mouvements politiques briguent les 250 sièges de l'Assemblée populaire. Avec 64,5 % des voix contre 27 % au PDSH, les communistes s'assurent la majorité au Parlement, mais sont devancés à Tiranë.

Mars- avril

Premières élections législatives multipartites depuis 1944. Le taux de participation est de 98,9 % et le PTA obtient plus de 67 % des voix, tandis que le PDSH atteint 30 %.

07 avril

Après le second tour des élections législatives, les communistes disposent de 168 sièges sur 250 au Parlement, et l'opposition n'en obtient que 75.

10 avril

Au terme du projet de nouvelle Constitution, le nom du pays devient « République d'Albanie ».

11 avril

Les onze derniers juifs albanais arrivent en Israël. Le transfert de cette petite communauté (environ 300 personnes) avait commencé en décembre 1990 lorsque le gouvernement albanais décida de libéraliser le régime.

30 avril

R.Alia est réélu à la tête de l'État par le Parlement, les candidats de l'opposition s'étant abstenus.

Avril

Le ministère des Affaires intérieures est remplacé par celui de l'Ordre public.

Les garde-frontières et les directions administratives des prisons sont respectivement placés sous l'autorité du ministère de la Défense et de la Justice.

L'Assemblée vote une loi constitutionnelle sur les droits de l'homme et la séparation des pouvoirs, et invalide la Constitution de 1976. Elle constitue également une commission chargée d'établir une nouvelle Constitution.

Mai

L'Albanie est paralysée par les grèves.

04 mai

R.Alia démissionne de ses fonctions au sein du PTA.

Juin

L'Albanie est acceptée comme membre à part entière de la CSCE. Le secrétaire d'Etat américain, James Baker, se rend en Albanie.

04 juin

Incapable de rétablir l'ordre, le gouvernement communiste de F.Nano démissionne. Ylli Bufi est nommé Premier ministre le lendemain.

08 juin

La grève générale qui paralyse le pays depuis le 16 mai prend fin, conformément à un accord conclu entre Y.Bufi et les syndicats indépendants.

11 juin

Le Premier ministre, Y.Bufi, forme le premier cabinet de coalition depuis la Seconde Guerre mondiale. C'est le premier gouvernement non communiste depuis 1944.

12 juin

Le PTA se transforme officiellement en Parti socialiste albanais (PSA) et annonce sa « rénovation totale » lors de son 10^e Congrès.

13 juin

Lors du 10^e Congrès du PC, remise en cause d'E.Hoxha.

Juillet

La *Sigurimi*, police secrète albanaise, est abolie et remplacée par le Service national d'information,

24 juillet

Le Parlement rejette une proposition de l'opposition visant à confisquer les biens de l'ex-Parti communiste.

04 décembre

Les sept ministres du PDA, principal mouvement d'opposition, quittent le gouvernement de coalition.

La veuve d'E.Hoxha est arrêtée pour corruption et abus de pouvoir.

06 décembre

Le Premier ministre, Y.Bufi, présente sa démission au président R.Alia, qui lui demande de rester provisoirement en fonctions.

08 décembre

La police albanaise reçoit l'ordre de tirer à vue pour tenter d'enrayer les troubles qui se multiplient dans le pays en raison de la pénurie alimentaire.

14 décembre

Vilson Ahmeti présente le nouveau gouvernement, dit « de techniciens ».

21 décembre

R.Alia propose que les élections législatives anticipées réclamées par l'opposition aient lieu en mars 1992. Il laisse entendre qu'il pourrait se retirer bientôt.

1992

Février

R.Alia dissout l'Assemblée parlementaire.

L'Assemblée interdit au parti grec OMONIA de présenter des candidats aux élections prévues en mars.

22-29 mars

Élections législatives : triomphe du PDA.

Avril

R.Alia démissionne.

09 avril

Élection de S.Berisha, secrétaire générale du PDA, à la présidence de la République.

19 avril

Nouveau gouvernement présidé par Aleksander Meksi.

13 août

Publication des résultats des élections locales des 27 juillet et 02 août. La participation s'est élevée à 70,65 % et le PDA l'emporte avec 43,25 % des voix.

18 août

Début du procès de 18 dirigeants communistes, dont la veuve d'E.Hoxha, l'ex-Premier ministre A.Carcani et de nombreux membres du bureau politique.

05 septembre

Création d'un fonds spécial d'aide aux anciens prisonniers politiques, financé par les entreprises, qui y contribueront à hauteur de 1 % de leurs dépenses en salaires.

25 décembre

Pour la première fois depuis 40 ans, Noël est déclaré fête nationale.

18 octobre

Le président S.Berisha ratifie la loi sur la presse votée par le Parlement le 11 octobre, en dépit de protestations d'un grand nombre de journalistes, d'une partie de l'opposition et d'organisations de journalistes étrangers, qui considèrent que cette loi instaure des limitations inacceptables à la liberté de parole.

21 novembre

Leka I^{er}, fils de Zog, ancien roi ayant fui l'Albanie en 1939, est expulsé d'Albanie à son arrivée dans le pays, son passeport mentionnant son titre de roi.

1994

02 juillet

R.Alia est condamné à neuf ans de prison pour abus de pouvoir et violation des droits de l'homme.

28 juillet

L'ex-responsable du PSA, F.Nano, est condamné à douze ans de prison pour détournement de fonds publics d'un total de 7 millions de dollars, commis durant son mandat de Premier ministre. Nombreuses protestations dans les rangs du PSA.

06 novembre

Le référendum sur le projet de Constitution, qui donne 53,8 % de « non » contre 46,2 % de « oui », est un désaveu pour S.Berisha, qui décide de passer outre.

23 novembre

Le ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Dhimitër Anagnosti, démissionne, reprochant au gouvernement de ne pas tirer les conséquences du référendum.

1995

30 novembre

Les lois contre le génocide déclarent inéligibles les personnes ayant occupé de hautes fonctions dans le gouvernement communiste ou travaillé dans la police secrète jusqu'en 1991. Il leur est interdit d'exercer des fonctions gouvernementales jusqu'en 2002.

1996

26 mai

Élections législatives. La victoire de S.Berisha est entachée d'accusations de fraude. L'opposition, composée du PSA, du Parti social démocrate, du Parti de l'alliance démocratique, de l'Union nationale et du Parti agraire, se retire 3 heures avant la fin du scrutin pour protester contre les irrégularités.

16 juin

Au terme d'un processus électoral mouvementé et très contesté, le PDA remporte 122 sièges sur 140. Un second gouvernement A.Meksi est constitué le 06 juillet.

1997

15 janvier

Manifestations de 2 000 épargnants devant le siège de la société d'épargne Sudia, suite à la faillite des pyramides financières ; elles débutent à Tiranë puis s'étendent vers le sud.

24-25 janvier

20 000 personnes, victimes de la faillite d'une société d'épargne, manifestent à Tiranë et réclament la démission du gouvernement.

26 janvier

Le Parlement donne les pleins pouvoirs à S.Berisha.

05 février

Incidents armés dans le sud de l'Albanie, lors d'une manifestation antigouvernementale, suite à l'effondrement des pyramides financières.

28 février

Violentes émeutes à Vlorë.

02 mars

Déclaration de l'état d'urgence.

03 mars

Réélection de S.Berisha par le Parlement alors que l'insurrection est générale et que des parties du territoire ne sont plus soumises à l'autorité gouvernementale, mais contrôlées par des milices locales (en particulier dans le Sud).

09 mars

Accord, sous l'égide de l'Italie, entre le pouvoir et l'opposition sur la formation d'un gouvernement de coalition dirigé par Bashkim Fino et la tenue d'élections législatives anticipées. Appel à la communauté internationale pour sortir de la crise. La rébellion armée atteint le nord du pays.

15 mars

F.Nano et R.Alia s'échappent de la prison de Tiranë.

06 juillet (premier tour le 29 juin)

Deuxième tour des élections législatives. Victoire du PSA (115 sièges sur 155) de F.Nano, qui devient Premier ministre.

23 juillet

S.Berisha démissionne.

24 juillet

L'état d'urgence est levé par le Parlement. R.Mejdani est élu président de la République. Les députés du PDSH boycottent la session.

20 octobre

S.Berisha est réélu président du PDA.

1998

05 janvier

S.Berisha, dont la formation poursuit le boycott du Parlement, réclame des élections anticipées et la formation d'un gouvernement de techniciens.

14 septembre

À l'occasion des funérailles du député Azem Hajdari (du PDA), assassiné dans des circonstances obscures le 12 septembre, S.Berisha tente un coup de force. Ses partisans s'emparent du siège du Parlement, du gouvernement et de la télévision nationale, qui ne seront repris par les forces gouvernementales que tard dans la soirée.

28 septembre

Démission de F.Nano à la suite des émeutes sanglantes déclenchées par l'assassinat d'A.Hajdari et par l'échec de ses négociations pour créer un gouvernement.

29 septembre

Pandeli Majko (PSA) devient Premier ministre.

21 octobre

Le Parlement vote en faveur du nouveau projet de Constitution et accepte d'organiser un référendum à ce sujet.

22 novembre

Une majorité d'électeurs se prononce par référendum en faveur de l'adoption d'une Constitution (qui n'existait pas depuis la chute du communisme). Le référendum s'est déroulé sous l'observation de l'OSCE.

25 novembre

Le Premier ministre P.Majko démissionne après avoir perdu la direction du PSA.

Décembre

Le ministre des Finances, Anastas Angjeli et le ministre des Privatisations, Mustafa Muci démissionnent, dans le but d'enrayer la crise interne au PSA.

1999

Juillet

Le PDA décide de ne plus boycotter les travaux du Parlement, tout en appelant épisodiquement à des élections législatives anticipées.

29 octobre

Illir Meta remplace P.Majko au poste de Premier ministre.

2000

02 février

S.Berisha exclut du PDA la fraction animée par Genc Pollo, Ferdinand Xhaferri, Leonard Demi et Ylli Vejsiu, qui fondent le Parti de l'alternative démocratique, qui devient en 2001 le Parti démocrate renoué.

26 février

Le Premier ministre destitue le vice-ministre des Affaires étrangères chargé du dossier de l'intégration européenne, Ben Blushi, qui avait ouvertement critiqué la politique de son ministre, Paskal Milo, à l'égard du Monténégro.

02 mars

Rencontre entre F.Nano, président du PDA, et I.Meta, qui tentent de s'entendre pour garantir au gouvernement une marge d'action suffisante.

31 mars

Le Président, R.Mejdani, annonce l'abrogation de la peine de mort, la Cour constitutionnelle ayant jugé celle-ci non conforme à la nouvelle Constitution entrée en vigueur en 1998.

Octobre

Remaniement ministériel à la suite de la révocation du ministre de l'Intérieur Spartak Poçi, proche de l'ex-Premier ministre P.Majko et dont l'efficacité de l'action dans la restauration de l'ordre public avait pourtant été reconnue.

01 octobre et 15 octobre

Élections municipales remportées par le PSA (43 %), qualifiées par le gouvernement comme les « plus démocratiques et transparentes que le pays ait connues ». L'OSCE reconnaît la validité du scrutin en dépit de quelques irrégularités. Le PDA n'obtient que 34 % des votes et ne détient plus que 24 % des mairies (contre 80 % précédemment). Des élections sont programmées pour les 29 octobre et 12 novembre dans les localités où la participation a été inférieure à 30 %.

28 novembre

Conseil national du PDA au cours duquel S.Berisha parvient à rallier huit autres partis au sein de l'Union pour la victoire.

Jour de fête nationale, deux personnes sont tuées à Bajram Curri, fief du PDA au cours de violents incidents.

2001

24 janvier

Le Président de la commission électorale centrale, Fotaq Nano, démissionne à la suite des critiques formulées par l'OSCE et par le président du PSA sur le déroulement des élections locales et le fonctionnement de cette commission. Le conflit ne prend fin que le 21 février avec la nomination d'un nouveau président, Ilirian Celibashi.

Avril

Recensement de la population albanaise boycotté par la minorité grecque dont les porte-parole dénoncent l'absence, dans les imprimés, de questions sur l'appartenance confessionnelle et communautaire.

24 juin – 8 août - 19 août

Elections législatives. Victoire du PSA avec 41,5 % des voix, suivi du PDA de S.Berisha (36,8 %)

20 août

I.Meta est reconduit à la tête d'un gouvernement dont la composition est arrêtée en septembre.

2002

29 janvier

Le Premier ministre I.Meta démissionne, après avoir échoué à résoudre la crise interne de son parti.

07 février

Remplacement d'I.Meta par P.Majko.

24 juin

Élections présidentielles. Alfred Moisiu est élu pour 5 ans par le Parlement.

Septembre

Inondations dans le sud de l'Albanie, suite à de violentes pluies.

ÉCONOMIE :

1989

Septembre

Lors du 8^e Congrès du Parti du travail albanais (PTA), Ramiz Alia, secrétaire général, signale que des changements radicaux dans le domaine de l'économie sont nécessaires.

1990

Juillet-août

Le chômage augmente considérablement en raison du refus du gouvernement de prendre des mesures économiques.

La sécheresse engendre une diminution de la production hydroélectrique, obligeant des usines à fermer.

Le gouvernement abandonne son monopole du commerce extérieur et commence à ouvrir les frontières commerciales.

1991

19 juin

Vote de la loi sur la privatisation des terres.

Août

L'Assemblée vote une loi sur l'activité économique, qui autorise la propriété privée et privatise des biens de l'État, les investissements étrangers et l'emploi.

1992

24 avril

Le FMI négocie avec le gouvernement un plan de stabilisation qui devrait déboucher sur l'octroi d'un crédit *stand by* de 27,8 milliards de dollars en août.

11 mai

L'Albanie signe un accord de commerce et de coopération avec la Communauté économique européenne (CEE) pour une durée de dix ans.

Juin

L'Albanie signe un traité de coopération économique avec dix pays de la mer Noire, y compris six ex-républiques soviétiques.

05 septembre

Le commerce de détail est déclaré privatisé à 85 %, les secteurs de la construction et de l'industrie alimentaire connaissent un début de privatisation.

1993

15 mai

Loi sur la restitution et la compensation : dans le cas où une autre personne est entrée en possession du bien concerné depuis 1990, un système de copropriété doit être instauré.

1997

Janvier

Faillite du système d'investissement des pyramides financières, qui entraîne la chute du gouvernement et la fuite de milliers d'Albanais vers l'étranger.

2000

01 janvier

Instauration par la Direction générale des douanes d'un système de bonifications pour son personnel dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale.

19 janvier

Le Fonds monétaire international (FMI) donne son feu vert pour le versement de 9,6 millions de droits de tirages spéciaux (soit 13 millions de dollars) dans le cadre d'un prêt ESAF (Enhanced Structural Adjustment Facility).

21 juillet

L'Union européenne (UE) décide de ne donner que 614 millions d'euros aux pays d'Europe du Sud-est, soit 200 millions de moins que prévus.

Septembre

L'UE décide d'accorder le système des préférences généralisées à l'Albanie, mesure dont sont également bénéficiaires les autres pays membres du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-est.

08 septembre

L'Albanie entre dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au terme de négociations ayant duré plus de deux ans.

19 décembre

Vote de la loi de finances 2001 qui prévoit un déficit budgétaire de 9,1 %, dont 4,5 % seront financés par des emprunts extérieurs et le reste par des ressources internes. Les priorités vont à l'éducation, aux infrastructures, à la santé et à la protection sociale.

2001

26 janvier

Le FMI dresse un bilan très satisfaisant de l'utilisation de son aide financière, déplorant seulement les retards pris dans la privatisation de la Banque d'épargne.

31 juillet

Le financement du FMI accordé dans le cadre de la « Facilité pour la croissance et la réduction de la pauvreté » d'un montant de 58 millions de dollars, prend fin. Un second financement de même nature devrait commencer à l'automne 2001.

DIASPORA :

1990

2-3 juillet

Plusieurs dizaines d'Albanais se réfugient dans la nuit dans l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne (RFA), sous les tirs des services de sécurité. Les jours suivants, les candidats à l'exil affluent dans les ambassades étrangères.

13 juillet

Les 808 personnes réfugiées dans l'ambassade d'Italie arrivent à Brindisi. La France, l'Italie et la RFA annoncent la fermeture provisoire de leurs ambassades.

Décembre

5 000 réfugiés albanais traversent les montagnes vers la Grèce.

1991

Janvier

Des milliers d'Albanais cherchent refuge en Grèce.

09 février

Des émeutes éclatent à Durrës, où des milliers de personnes se sont rassemblés à la suite de rumeurs annonçant que deux bateaux s'apprêtaient à transporter vers l'Italie des candidats à l'émigration.

4-10 mars

L'agence de presse albanaise ATA reconnaît que des milliers d'Albanais se sont rassemblés dans le port de Vlorë pour tenter d'embarquer pour l'Italie. Pour enrayer l'exode, le port de Durrës est placé le 7 sous contrôle militaire. Le 8, le gouvernement italien décide de n'accueillir que les personnes pouvant prouver qu'elles sont victimes de persécution politique. Le 10, 20 000 Albanais regagnent le pays en raison de l'accueil reçu à Brindisi.

15 juin

Face à l'afflux de réfugiés albanais, Rome joue la fermeté et reconduit 800 Albanais dans les eaux territoriales.

Août

Plus de 18 000 Albanais traversent la mer Adriatique pour trouver asile en Italie. La plupart sont reconduits à la frontière.

07-10 août

Près de 20 000 Albanais candidats à l'exil débarquent le long des côtes des Pouilles, en Italie. Après des affrontements avec les forces de l'ordre italiennes, en particulier sur le port de Bari, ils sont tous rapatriés entre le 10 et le 18 août, tandis que les autorités italiennes s'affirment déterminées à empêcher toute nouvelle immigration.

1992

6-7 juillet

Plusieurs centaines de citoyens albanais tentent d'obtenir des visas et plusieurs milliers se rassemblent dans le port de Durrës dans le vain espoir de pouvoir embarquer pour l'Italie.

1993

19 janvier

Plusieurs milliers d'Albanais essaient de quitter le pays par le port de Shenguin.

1997

16 mars

L'Italie doit faire face à l'afflux de réfugiés albanais (environ 10 000 depuis le début de la crise des pyramides financières).

1998

25 novembre

Pandeli Majko, Premier ministre albanais, signe un accord avec le Premier ministre italien, Massimo d'Alema, pour endiguer le flux des clandestins albanais vers l'Italie.

SOURCES :

- **Library of Congress.**
- **Site Internet www.alb-net.com.**
- **IFRI, *Ramses*, 1997 – 2002.**
- **Site Internet www.geocities.com.**
- **IRIS, *L'année stratégique*, 1990 – 2003.**
- **IRIS, *La revue internationale et stratégique*, 1997.**
- **Edith Lhomel, *L'Europe centrale et orientale, dix années de transformation, 1989-1999*, La documentation française, 2000.**
- ***L'histoire au jour le jour, 1944-1991*, Le Monde éditions, 1992.**
- ***Courrier des Pays de l'Est*, La documentation française, 1989-2001**

ANNEXE 2 -

FICHE PAYS – ALBANIE

I – Données géographiques et humaines

Superficie	28 748 km ²
Population 2001	3 087 000
Densité (h/km ²)	114,8
Taux de natalité o/oo (1990)	25,2
Taux de mortalité o/oo (1990)	5,6
Albanais vivant au Kosovo,	1 800 000
Albanais vivant au Monténégro	200 000
Albanais vivant en Macédoine	480 000

Composition ethnique (recensement de 1989):

Albanais	98%
Grecs	60 000
Macédoniens	5000

Confessions (extrapolation à partir de résultats du recensement de 1951):

Musulmans : 70 %
Orthodoxes : 18 %
Catholiques : 12 %

II – Données économiques

Monnaie : le lek (1 FF = 25 lek)
PIB par hab (1999) 830\$

Structure du PIB (1998) :

Agriculture : 55,8 %
Industrie : 11,7 %
Construction : 9,6%
Services : 19,5%

	1996	1997	1998	1999
PIB évolution en %	9,1	- 7	8	8
Déficit budgétaire en % du PIB	- 12	- 16	11	
Taux d'inflation en %	17,4	42	8,7	0,5
Déficit commercial(millions de dollars)	- 692	- 519	- 675	- 663

Taux de chômage : 19 % officiellement, sans doute 30%
Dettes publiques : 957 MUSD en 1999
Industries agricoles : tabac (exportateur)
industries extractives : chrome, nickel
énergies : pétrole, gaz naturel, électricité

III – Institutions

M. Alfred Moisiu : Président de la République (juin 2002)
M. Fatos Nano : Premier Ministre (juillet 2002)
M. Ilir Meta : Ministre des Affaires étrangères (juillet 2002)
M. Namik Dokle : Président du Parlement

Appartenance : ONU - OSCE (1991) - FMI (1991) - Accord de coop. Avec l'UE (1992) - Partenariat pour

la Paix (1994) - Conseil de l'Europe (1995) - Conférence islamique (1992) – Membre associé de la Francophonie (1999)

IV - Relations économiques avec la France (en MF)

	1996	1997	1998	1999
Exportations de la France	160	65	53	119
Importations de la France	39	33	58	28

V - Principales visites

11 octobre 1997 - M. Rexhep Meidani, Président de la République, à Strasbourg : Sommet du Conseil de l'Europe, entretien avec le Président de la République

23-24 octobre 97 - M Fatos Nano, Premier Ministre, à Paris

4-5 mars 98 - M. Paskal Milo, Ministre des Affaires étrangères, à Paris

2-4 avril 98 - M. Fatos Nano, Premier Ministre, à Paris 15 mai 98 - M. Hubert Védrine à Tirana

21 septembre 98 - M. Paskal Milo, New York (AG de l'ONU)

30 octobre 98 - M. Charles Josselin à Tirana (Conférence internationale sur l'Albanie)

8 novembre 98 - M. Pandeli Majko, Premier Ministre, à Lyon (Conférence de la Cnuced)

20 janvier 99 - M. Paskal Milo à Paris

1er avril 99 - M. Charles Josselin à Tirana

27 avril 1999 - M. Rexhep Meidani, Président de la République, à Paris

30 avril 1999 - Le Premier Ministre à Tirana

5-6 mai 1999 - M. Charles Josselin à Tirana

29 novembre 1999 - M. Paskal Milo à Paris

6 novembre 2000 - M. Paskal Milo à Paris

**ANNEXE 3 –
LES ELECTIONS ALBANAISES DEPUIS 1991**

Elections générales du 24 juin 2001

Taux de participation : 60.0 %

% 140

Partia Socialiste ë Shqipërisë (Parti socialiste d'Albanie)	PSSH	42.0	73
Bashkimi për Fitoren (Union pour la victoire)			
- Partia Demokratike të Shqipërisë (Parti démocratique d'Albanie)			
- Partia Balli Kombëtar Shqiptar (Parti du Front national albanais)	BF	37.1	46
- Partia Republikane ë Shqipërisë (Parti républicain d'Albanie)			
- Partia Lëvizja e Legalitetit (Mouvement du Partide la légalité)			
- Bashkimi Liberal Demokrat (Union libérale démocratique)			
Partia Demokrate (Parti démocratique)	PD	5.1	6
Partia Social Demokrate (Parti social-démocratique)	PSDS	3.6	4
Partia Bashkimi për të Drejtat e Njeriut (Parti de l'Union des droits de l'homme)	PBDN	2.6	3
Partia Agrare e Shqipërisë (Parti agrarien d'Albanie)	PAS	2.6	3
Partia Alianca Demokratike (Party of the Democratic Alliance, centrist)	PADS	2.4	3
Non-partisans	-	-	2

Source: Parteien und Wahlen in combination with NRC-Handelsblad and CNN

Elections législatives anticipées des 29 juin et 6 juillet 1997

Taux de participation : 62%

Partis	Scrutin proportionnel	Scrutin majoritaire	% des voix	Nombre de sièges
Parti socialiste albanais	22	57	50,97%	79
Parti démocratique albanais	11	16	17,42%	27
Parti socialiste/Parti social-démocrate	0	21	13,55%	21
Parti social-démocrate/parti socialiste	0	8	5,16%	8
Parti pour l'union des droits de l'homme	1	3	2,58%	4
Pavarur (indépendants)	0	3	1,94%	3
Droite albanaise unie	0	3	1,94%	3
Parti de l'alliance démocratique	1	1	1,29%	2
Légalité	2	0	1,29%	2
Parti agrarien	0	1	0,65%	1
Parti du front national	1	0	0,65%	1
Parti chrétien-démocrate	0	1	0,65%	1
Parti républicain	1	0	0,65%	1
Parti de l'union nationale	0	1	0,65%	1
Parti social-démocrate	1	0	0,65%	1

Total	40	115	100	155
-------	----	-----	-----	-----

Source : LHOMEL, Edith. « Albanie. Entre transformation et survie ». Notes et études de la documentation française, Paris : La documentation française, 2000 : p.170.

Elections législatives des 26 mai et 2 juin 1996

Taux de participation : 86%

Partis	Nombre de sièges
Parti démocratique albanais	122
Parti socialiste albanais	10
Parti républicain	3
Parti pour l'union des droits de l'homme	3
Parti du front national albanais	2
Total	140

Source : LHOMEL, Edith. « Albanie. Entre transformation et survie ». Notes et études de la documentation française, Paris : La documentation française, 2000 : p.170.

Elections législatives des 22 et 29 mars 1992

Taux de participation : 90%

Partis	% des voix	Nombre de sièges
Parti démocratique albanais	62,08%	92
Parti socialiste albanais	25,73%	38
Parti social-démocrate	4,38%	7
Parti pour l'union des droits de l'homme	2,90%	2
Parti républicain	2,11%	1
Divers	1,79%	0
Total		140

Source : LHOMEL, Edith. « Albanie. Entre transformation et survie ». Notes et études de la documentation française, Paris : La documentation française, 2000 : p.169.

Elections législatives des 31 mars et 7 avril 1991

Parti du travail d'Albanie : 56,2%

Parti démocratique albanais : 38,7%

Source : LHOMEL, Edith. « Albanie. Entre transformation et survie ». Notes et études de la documentation française, Paris : La documentation française, 2000 : p.169.

ANNEXE 4

La politique de l'Union européenne envers l'Albanie

Quelques déclarations importantes

Bulletin UE 3-1997

Politique étrangère et de sécurité commune (2/13)

A - Déclarations de l'Union européenne et déclarations de la présidence au nom de l'Union européenne

Albanie

Références:

Conclusions du Conseil sur l'Albanie - Bull. 1/2-1997, point [1.3.81](#)

Conclusions du Conseil sur l'Albanie - point [1.4.63](#) du présent Bulletin

1.4.2. La déclaration suivante de la présidence, au nom de l'Union européenne, sur l'Albanie, a été rendue publique à La Haye et à Bruxelles, le 7 mars.

"1. À l'occasion de la visite en Albanie du président du Conseil de l'Union européenne, M. Hans van Mierlo, celui-ci s'est déclaré gravement préoccupé par la situation qui règne dans le pays et par les conséquences qu'elle pourrait avoir pour la région. Tout en reconnaissant la nécessité de rétablir l'ordre public et en déplorant les violences qui se sont produites, l'Union européenne espère que toutes les parties feront preuve d'un maximum de modération et insiste pour que de nouvelles violences soient évitées. L'Union européenne demande fermement aux autorités albanaises et à toutes les autres parties de respecter les droits de l'homme, y compris les droits des minorités et les libertés fondamentales, conformément aux obligations internationales de l'Albanie. L'état d'urgence ne doit pas être utilisé pour saper ces droits ou l'ordre démocratique et l'Union européenne espère qu'il sera levé dès que possible. Elle attend des autorités albanaises qu'elles maintiennent la liberté d'expression et la liberté d'information et qu'elles cessent de harceler les médias étrangers et nationaux. L'opposition a elle aussi des responsabilités. Nous sommes d'accord avec le Conseil de l'Europe pour recommander à l'opposition, par respect des principes démocratiques, d'occuper les sièges qui lui reviennent au parlement et de participer aux travaux de ce dernier.

2. L'Union européenne demande aux autorités albanaises d'assurer la sécurité des ressortissants étrangers qui se trouvent en Albanie et de coopérer avec les États membres de l'Union européenne responsables de leur bien-être.

3. L'Union européenne engage les forces politiques albanaises à entamer un dialogue, à collaborer d'une manière responsable en vue de résoudre la crise actuelle le plus rapidement possible et à mettre en place un gouvernement bénéficiant d'un large soutien. L'Union considère que la stabilité politique et sociale est nécessaire aux processus démocratiques. Elle condamne toutes les tentatives qui sont faites, par la menace ou par l'utilisation d'armes, pour ébranler la stabilité ou prendre le pouvoir et elle engage toutes les forces politiques albanaises à également condamner ces agissements et à essayer de les empêcher. En même temps, l'Union européenne estime qu'un processus parallèle, destiné à favoriser la réconciliation nationale et débouchant sur la perspective de nouvelles élections législatives et d'une nouvelle constitution, est nécessaire.

4. L'Union européenne se félicite de la décision prise par le président en exercice de l'OSCE d'envoyer un représentant personnel en Albanie et elle engage l'Albanie, en tant que membre de l'OSCE, à coopérer pleinement à cette mission. L'Union européenne est convaincue que l'OSCE a un rôle essentiel à jouer pour amorcer une réconciliation pacifique en Albanie. L'Union européenne est prête à aider l'OSCE dans cette entreprise.

Dans ce contexte, l'Union se félicite des mesures prises par le Conseil de l'Europe et demande à l'OSCE et au Conseil de l'Europe de travailler en étroite coopération afin de renforcer la démocratie en Albanie.

5. L'Union européenne se félicite que le FMI et la Banque mondiale envisagent d'envoyer une mission et elle engage le gouvernement albanais à parvenir à un accord sur les moyens de mettre fin à la crise actuelle, de contrôler les systèmes d'investissement et de rétablir la santé économique sur la base d'un programme à approuver avec le FMI.

6. L'Union européenne, rappelant les conclusions du Conseil du 24 février, confirme qu'elle est disposée à poursuivre son aide à l'Albanie dans le cadre du programme PHARE, y compris sous la forme de mesures spécifiques destinées à atténuer les effets de la situation actuelle. En outre, l'Union européenne est évidemment

prête à fournir une aide humanitaire, si le besoin s'en fait sentir. L'Union européenne s'inquiète toutefois que la mise en oeuvre des relations existantes avec l'Albanie en matière de commerce et de coopération, ainsi que le programme PHARE, pâtissent de la situation actuelle. L'Union européenne est disposée à envisager, dès que les conditions politiques et économiques seront redevenues normales, un renforcement des relations avec l'Albanie, dans le contexte de son approche régionale et dans le but de promouvoir la stabilité dans la région.

7. L'Union européenne a toujours fermement soutenu l'avènement d'une Albanie démocratique. Elle continue à appuyer cet objectif. Mais cela suppose que l'Albanie accepte les principes et les pratiques de la démocratie.

8. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, Chypre, pays également associé, et les États de l'AELE membres de l'Espace économique européen se rallient à cette déclaration."

Bruxelles, le 17 mars 1997

B - Déclaration de la présidence au nom de l'Union européenne sur l'Albanie

Les ministres réunis à Apeldoorn les 15 et 16 mars ont débattu de la grave situation en Albanie. Se félicitant des initiatives de l'OSCE, ils ont entendu un compte rendu de la mission effectuée dans la région le 14 mars sous la conduite de M. Vranitzky, envoyé personnel du président en exercice de l'OSCE, avec la participation de l'UE. *Ils ont pris acte de la demande d'assistance extérieure adressée à l'UE par le nouveau gouvernement albanais.* (je souligne)

Lors de leurs débats, les ministres ont pris acte des éléments suivants:

- l'UE est fermement résolue à aider l'Albanie à rétablir les structures civiles ainsi que l'ordre public.
- Il est nécessaire que les Albanais prennent en charge la reconstruction de leur pays et de leur société, permettant ainsi à l'UE de les aider.
- La Commission est prête à fournir une aide humanitaire immédiate, dès que les conditions seront suffisamment sûres pour permettre la livraison de cette aide.
- L'Union, qui a déjà accordé une aide économique et financière substantielle à l'Albanie, est prête à reprendre cette aide en coopération avec les institutions financières internationales une fois qu'un degré de stabilité suffisant aura été rétabli.
- Une aide extérieure est nécessaire dans l'immédiat pour rétablir la sécurité, en particulier à Tirana et aux environs. Les Etats membres se sont déclarés prêts à envoyer une Mission consultative dans les domaines civil, policier et militaire. Dans ce contexte, une attention sera accordée aux besoins de la mission en matière de protection et de communication.
- Des consultations devraient avoir lieu à New York sur la nécessité d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU.
- *D'autres mesures seront arrêtées en coordination avec l'OSCE ainsi qu'avec le Conseil de l'Europe.*

La présidence enverra d'urgence à Tirana une mission de haut niveau, comprenant également des représentants de l'OSCE, de la Commission, ainsi que des pays de l'UE voisins de l'Albanie, la Grèce et l'Italie. Cette mission aura pour objectif de discuter avec le gouvernement albanais des moyens permettant à l'UE de contribuer au mieux à concrétiser les éléments susmentionnés et à formuler des recommandations à l'intention de la présidence. La mission examinera également le besoin de protection de la Mission consultative.

Bulletin UE 6-1997

Politique étrangère et de sécurité commune (8/20)

C - Déclarations de l'Union européenne et déclarations de la présidence au nom de l'Union européenne

Albanie

1.4.8. La déclaration suivante de l'Union européenne à la veille des élections parlementaires en Albanie a été rendue publique à l'occasion du Conseil "affaires générales", qui s'est tenu à Luxembourg, le 26 juin.

"L'Union européenne engage les partis politiques et tous les citoyens albanais à participer aux élections des 29 juin et 6 juillet de manière pacifique et disciplinée et dans un esprit de véritable réconciliation. L'Union européenne attend des parties albanaïses qu'elles respectent les résultats d'élections légitimes et acceptent l'appréciation qui sera portée sur la validité des élections par M^{me} Lalumière (pour le président en exercice de l'OSCE) en coopération avec sir Russel Johnston (pour l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe) et M. Ruperez (pour l'assemblée parlementaire de l'OSCE).

Bien que la tenue d'élections libres et régulières relève de la responsabilité de l'Albanie, l'Union européenne réaffirme qu'elle s'est engagée à apporter un soutien aux élections à l'intérieur du cadre de coordination de l'OSCE, notamment en envoyant un grand nombre d'observateurs des États membres.

L'Union européenne souligne qu'il importe de consolider le processus de réconciliation nationale après les élections et exprime l'espoir que celles-ci déboucheront sur la formation d'un nouveau gouvernement qui bénéficiera d'un large soutien parmi la population albanaise et pourra compter sur la coopération de l'ensemble des forces politiques en Albanie. Un nouveau gouvernement devra, avec l'aide de l'ensemble de la communauté internationale et de l'Union européenne en particulier, rétablir la confiance dans les structures démocratiques du pays et conduire l'Albanie au redressement économique.

L'Union européenne est prête à soutenir le redressement économique en Albanie pour autant que ce pays réponde aux conditions fixées lors de la conférence préparatoire tenue à Rome, le 26 mai 1997. Les relations futures entre l'Union européenne et l'Albanie dépendront du rétablissement intégral des principes démocratiques, du respect des droits de l'homme et des droits des minorités, de l'application de pratiques économiques saines ainsi que de l'existence de relations de coopération entre l'Albanie et ses voisins. La poursuite du processus de réconciliation nationale après les élections sera une condition préalable à la définition des conditions de l'aide internationale.

L'Union européenne soutient et apprécie la neutralité et l'impartialité avec lesquelles la force multinationale de protection dont font partie plusieurs États membres de l'Union s'acquitte de sa tâche, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies, en coopération étroite avec les autorités albanaises.

Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, Chypre, pays également associé, et les pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen se rallient à la présente déclaration."

D - DECISION DU CONSEIL du 10 mai 1999 adoptée par le Conseil sur la base de l'article 14 du traité sur l'Union européenne, concernant une contribution de l'Union européenne à la collecte et à la destruction des armes en Albanie (1999/320/PESC)

(extrait du Journal officiel des Communautés européennes, L 123/12, du 13/05/99)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment ses articles 14 et 28,

vu l'action commune 1999/34/PESC du 17 décembre 1998 adoptée par le Conseil sur la base de l'article J.3 du traité sur l'Union européenne, relative à la contribution de l'Union européenne à la lutte contre l'accumulation et la diffusion déstabilisatrices des armes légères et de petit calibre,

(1) considérant que, *dans la position commune 97/357/PESC, l'Union européenne a exprimé son intention d'aider l'Albanie à promouvoir la démocratie, ainsi que le retour de la stabilité politique et de la sécurité intérieure* ;

(2) considérant que l'accumulation et la diffusion excessives et incontrôlées d'armes légères et de petit calibre constituent une menace pour la paix et la sécurité et réduisent les perspectives de développement durable ; que cela est tout particulièrement le cas en Albanie ;

(3) considérant que, dans la poursuite des objectifs énoncés à l'article 1er de l'*action commune 1999/34/PESC*, l'UE envisage d'agir au sein des instances internationales compétentes pour octroyer une assistance aux pays qui demandent à bénéficier d'une aide en vue de limiter ou d'éliminer les armes de petit calibre excédentaires sur leur territoire, notamment lorsque cela peut aider à prévenir un conflit armé ou dans des situations d'après-conflit, conformément à l'article 4 de l'action commune précitée ; que la présente décision est destinée à mettre en oeuvre l'action commune 1999/34/PESC ;

(4) considérant que le projet pilote établi par le Département des affaires de désarmement (DAD) des Nations Unies et par le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) "Armes en échange du développement dans le district albanais de Gramsh" vise à convaincre la population de remettre volontairement les armes qu'elle détient à titre privé en proposant, pour l'inciter, de reconstruire des routes, d'installer des lignes téléphoniques et de fournir des véhicules ;

(5) considérant que l'UE estime qu'une contribution financière au projet favoriserait la réalisation des objectifs

consistant à orienter l'opinion publique en faveur du désarmement civil, à améliorer la situation qui prévaut en Albanie sur le plan de la sécurité ainsi qu'à promouvoir le concept "armes en échange du développement" en faisant de celui-ci un modèle à reproduire dans d'autres régions ;

(6) considérant que l'UE a donc l'intention d'apporter une aide financière conformément au titre II de l'action commune 1999/34/PESC,

DECIDE :

Article premier

1. L'UE contribue à la promotion de la collecte et de la destruction des armes dans le district albanais de Gramsh.

2. A cet effet, l'UE accord un soutien financier au projet pilote du DAD et du PNUD "Armes en échange du développement dans le district albanais de Gramsh".

3. La contribution de l'UE dépendra de la participation de représentants de l'UE au sein du Comité directeur national du programme. Au sein de cette instance, l'UE demandera instamment que toutes les armes collectées soient détruites.

Article 2

1. La contribution de l'UE visée à l'article 1er est affectée au volet "Désarmement" du projet du DAD et du PNUD. Elle permet de financer la destruction des armes collectées, ainsi que la création d'une équipe mobile spécialement chargés du contrôle des armes. *A cet effet, un montant de 500 000 euros est mis à la charge du budget général des Communautés européennes pour 1999.*

2. La gestion des dépenses financées par le montant visé au paragraphe 1 s'effectue conformément aux règles et procédures de la Communauté applicables en matière budgétaire.

Article 3

1. Le montant visé à l'article 2, paragraphe 1, est alloué comme suit :

- a) un tiers dès que les quelque 5 000 armes qui ont déjà été collectées auront été effectivement détruites ;
- b) un deuxième tiers dès que 10 000 armes supplémentaires auront été collectées et effectivement détruites ;
- c) le tiers restant dès que 5 000 armes supplémentaires auront été collectées et effectivement détruites.

2. Le Conseil note que la Commission orientera son action vers la réalisation des objectifs et priorités de la présente décision par des mesures communautaires appropriées.

Article 4

1. La présidence :

- assure la liaison avec les organes compétents des Nations unies ;
- établit avec le gouvernement albanais les contacts nécessaires pour mettre en oeuvre la présente décision, notamment par une participation au Comité directeur national ;
- en informe le Conseil.

2. Endéans les six mois suivant l'adoption de la présente décision, le Conseil examine sa mise en oeuvre en vue de lancer éventuellement d'autres initiatives en Albanie.

Article 5

La présente décision prend effet le jour de son adoption.

Article 6

La présente décision est publiée au Journal officiel.

Fait à Bruxelles, le 10 mai 1999

Le président
H. EICHEL

Pour le Conseil

ANNEXE 5 - La politique du Conseil de l'Europe envers l'Albanie

Index de l'ensemble des résolutions adoptées par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe depuis 1990 :

Référence de doc. [RES 1219 \(2000\)](#) **Titre** Respect des obligations et engagements de l'Albanie **Adopté à la** 2000 Session - troisième partie **Type** Résolution

Référence de doc. [REC 1398 \(1999\)](#) **Titre** Situation des enfants en Albanie **Adopté à la** 1999 Session - première partie **Type** Recommandation [Réponse du Comité des ministres à ce texte](#)

Référence de doc. [DIR 548 \(1999\)](#) **Titre** Emergence d'une culture de l'enfant en Albanie **Adopté à la** 1999 Session - première partie **Type** Directive

Référence de doc. [REC 1386 \(1998\)](#) **Titre** Derniers développements en Albanie **Adopté à la** 1998 Session - quatrième partie **Type** Recommandation [Réponse du Comité des ministres à ce texte](#)

Référence de doc. [RES 1133 \(1997\)](#) **Titre** Situation en Albanie **Adopté à la** 1997 Session - quatrième partie **Type** Résolution

Référence de doc. [DIR 532 \(1997\)](#) **Titre** Etat d'urgence en Albanie **Adopté à la** 1997 Session - deuxième partie **Type** Directive

Référence de doc. [REC 1328 \(1997\)](#) **Titre** Etat d'urgence en Albanie **Adopté à la** 1997 Session - deuxième partie **Type** Recommandation [Réponse du Comité des ministres à ce texte](#)

Référence de doc. [REC 1316 \(1997\)](#) **Titre** Etat d'urgence en Albanie **Adopté à la** 1997 Session - deuxième partie **Type** Recommandation [Réponse du Comité des ministres à ce texte](#)

Référence de doc. [REC 1312 \(1997\)](#) **Titre** Respect des obligations et engagements contractés par l'Albanie **Adopté à la** 1997 Session - première partie **Type** Recommandation [Réponse du Comité des ministres à ce texte](#)

Référence de doc. [RES 1114 \(1997\)](#) **Titre** Respect des obligations et engagements contractés par l'Albanie **Adopté à la** 1997 Session - première partie **Type** Résolution

Référence de doc. [DIR 524 \(1996\)](#) **Titre** Elections législatives récentes en Albanie **Adopté à la** 1996 Session - troisième partie **Type** Directive

Référence de doc. [RES 1095 \(1996\)](#) **Titre** Elections législatives récentes en Albanie **Adopté à la** 1996 Session - troisième partie **Type** Résolution

Référence de doc. [OPI 189 \(1995\)](#) **Titre** Demande d'adhésion de l'Albanie au Conseil de l'Europe **Adopté à la** 1995 Session - troisième partie **Type** Avis

Référence de doc. [REC 1217 \(1993\)](#) **Titre** Assistance économique à l'Albanie **Adopté à la** Quarante-quatrième Session - sixième partie **Type** Recommandation

Référence de doc. [RES 1005 \(1993\)](#) **Titre** Assistance économique à l'Albanie **Adopté à la** Quarante-quatrième Session - sixième partie **Type** Résolution

Référence de doc. [REC 1171 \(1991\)](#) **Titre** Situation dans les hôpitaux d'Albanie: besoins prioritaires de l'Institut pédiatrique de Tirana **Adopté à la** Quarante-troisième Session - troisième partie **Type** Recommandation [Réponse du Comité des ministres à ce texte](#)

Référence de doc. [RES 970 \(1991\)](#) **Titre** Situation en Albanie **Adopté à la** Quarante-troisième Session - deuxième partie **Type** Résolution

Référence de doc. [DIR 461 \(1991\)](#) **Titre** Situation des hôpitaux en Albanie **Adopté à la** Quarante-troisième Session - première partie **Type** Directive

Référence de doc. [DIR 203 \(1962\)](#) **Titre** Situation actuelle en Albanie **Adopté à la** Quatorzième Session - deuxième partie **Type** Directive

Texte de quelques résolutions importantes :

A - Résolution 1219 (2000)¹ - Respect des obligations et engagements de l'Albanie

1. L'Assemblée parlementaire rend hommage aux autorités et à la population albanaises pour la maîtrise et la retenue dont elles ont fait preuve au cours du conflit du Kosovo, pour leur hospitalité à l'égard des réfugiés et leur coopération avec la communauté internationale.

2. Après des années d'instabilité politique, caractérisées par l'incapacité d'élaborer une nouvelle Constitution et par la non-participation de l'opposition au processus parlementaire, l'Albanie a accompli des progrès substantiels dans le respect de ses obligations et engagements en tant qu'Etat membre du Conseil de l'Europe:

a. nonobstant une crise économique et sociale d'une extrême gravité en 1997, et les conséquences dramatiques du conflit du Kosovo en 1999, l'Albanie instaure actuellement l'Etat de droit sur l'ensemble de son territoire:

i. elle a pris des mesures afin d'assurer la sécurité dans toutes les régions;

ii. elle a réorganisé la magistrature et la police;

iii. elle lutte contre le crime organisé et la corruption;

b. l'Albanie a introduit un système électoral approprié fondé sur une nouvelle loi électorale élaborée avec l'aide d'experts de l'OSCE et du Conseil de l'Europe, satisfaisant aux critères d'une démocratie pluraliste;

c. elle a signé et ratifié la Convention européenne des Droits de l'Homme et ses Protocoles n^{os} 1, 2, 4, 7 et 11;

d. elle a approuvé, par référendum, une nouvelle Constitution, conforme aux principes et aux valeurs du Conseil de l'Europe;

e. elle a signé le Protocole n° 6 à la Convention européenne des Droits de l'Homme concernant l'abolition de la peine de mort;

f. elle a signé et ratifié la Convention européenne pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, la Convention européenne d'extradition, la Convention européenne sur le transfèrement des personnes condamnées, la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, l'Accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe et la Charte européenne de l'autonomie locale;

g. elle a adopté une loi sur les médias électroniques;

h. elle a adopté et mis en œuvre une loi sur l'organisation de la justice;

i. elle a largement et pacifiquement contribué au règlement du conflit du Kosovo;

j. elle a pleinement coopéré à la procédure de suivi.

3. L'Assemblée parlementaire observe qu'après deux périodes de boycott du parlement par les principaux partis d'opposition (septembre 1997-janvier 1998 et juillet 1998-juillet 1999), la démocratie pluraliste fonctionne de nouveau, avec le retour au parlement du Parti démocratique. L'Assemblée se réjouit de ce retour et demande instamment au Parti

démocratique de pourvoir les sièges attribués à l'opposition au sein d'institutions albanaises telles que la commission *ad hoc* sur le pacte de stabilité, la commission de la fonction publique et le Conseil national pour la radio et la télévision.

4. L'Assemblée parlementaire appelle toutes les forces politiques albanaises à travailler ensemble afin de consolider ces réalisations, d'intensifier et de garantir le dialogue politique, et de veiller à la mise en œuvre des dispositions énoncées dans les conventions ratifiées par l'Albanie et les textes législatifs adoptés.

5. D'autre part, l'Assemblée parlementaire constate que les autorités albanaises ont engagé un certain nombre de procédures:

a. la ratification du Protocole n° 6 à la Convention européenne des Droits de l'Homme concernant l'abolition de la peine de mort;

b. l'adoption puis la mise en œuvre du projet de loi sur la presse;

c. l'élaboration d'une loi sur l'organisation du ministère public;

d. la ratification de la Charte sociale européenne, signée le 21 septembre 1998, et de la Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime, signée le 4 avril 2000;

e. l'examen de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, en vue de sa ratification.

6. L'Assemblée parlementaire encourage les autorités albanaises à accélérer ces procédures et à les mener à bonne fin ; la peine de mort doit disparaître de la législation albanaise, les projets de loi soumis au parlement doivent être examinés, votés et mis en œuvre, et les conventions doivent être ratifiées.

7. Afin d'apporter une assistance et des conseils supplémentaires dans ce processus de consolidation de la stabilité démocratique et de développement de la société civile, et d'aider l'Albanie à parfaire le respect de ses obligations et engagements, l'Assemblée parlementaire décide de suivre étroitement l'évolution de la situation en Albanie, notamment de la situation des minorités et de la mise en œuvre du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est.

8. L'Assemblée parlementaire souhaite vivement, en particulier, que les prochaines élections locales et législatives qui doivent se tenir en Albanie respectivement en octobre 2000 et juin 2001 se déroulent conformément à la nouvelle loi électorale, qu'elles soient équitables et libres, et que leurs résultats soient acceptés par tous les partis politiques.

9. C'est à la lumière de ces élections et des nouvelles mesures législatives et administratives adoptées dans le cadre de la procédure de suivi que l'Assemblée parlementaire pourra décider si l'on peut considérer que l'Albanie a respecté ses obligations et engagements en tant qu'Etat membre du Conseil de l'Europe.

10. L'Assemblée décide de tenir un débat sur ce sujet après les élections législatives en Albanie prévues pour juin 2001.

1 . *Discussion par l'Assemblée* le 28 juin 2000 (20^e séance) (voir Doc. 8771, rapport de la commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe, rapporteurs: MM. Smorawinski et Solé Tura).

Texte adopté par l'Assemblée le 28 juin 2000 (20^e séance).

B - RECOMMANDATION 1328 (1997)¹ relative à l'état d'urgence en Albanie

1. L'Assemblée parlementaire réaffirme son soutien au nouveau gouvernement instauré en Albanie sur la base de la «plate-forme de réconciliation nationale» signée par les dirigeants de dix partis politiques le 9 mars 1997. Elle se félicite des mesures adoptées par le gouvernement de réconciliation nationale afin de trouver une solution politique à la crise, conformément à plusieurs des propositions formulées dans la Recommandation 1316. Elle note qu'entre sa mission des 6 et 7 mars, et celle des 4 et 5 avril 1997 le climat politique à Tirana s'est amélioré.

2. L'Assemblée se félicite de la mobilisation rapide, à la mi-avril 1997, d'une force multinationale européenne de six mille hommes destinée à protéger l'aide humanitaire, envoyée à la demande du Gouvernement albanais et avec l'autorisation du Conseil de sécurité de l'Onu. Le déploiement de cette force, sous commandement italien, a eu un impact psychologique important, a dégagé des moyens en vue de rétablir l'ordre et de préparer ainsi le terrain pour de nouvelles élections, et – point le plus important – soulage la grave détresse dans laquelle se trouvent les groupes les plus vulnérables de la population.

3. Préoccupée par l'exode massif de demandeurs d'asile albanais qui, au début de la crise, ont cherché à traverser les frontières des pays voisins, l'Assemblée se félicite de la prompte décision du Gouvernement italien d'accueillir tous les arrivants sur son territoire, en régularisant rapidement leur situation. Les politiques et les pratiques de certains pays voisins, cependant, suscitent de graves inquiétudes: les principes énoncés dans la Recommandation 1179 (1992) relative à l'exode de ressortissants albanais doivent être respectés.

4. L'Assemblée se félicite de la décision du parti socialiste de siéger de nouveau au parlement et de prendre sa place au sein de la délégation parlementaire albanaise auprès du Conseil de l'Europe.

5. L'Assemblée accueille avec satisfaction l'accord intervenu entre tous les partis concernant la tenue de nouvelles élections ainsi que la proposition du Président d'organiser des entretiens avec tous les partis sur une nouvelle Constitution. L'élaboration et la mise en œuvre d'une nouvelle Constitution peuvent être la base de nouvelles réformes. Un dialogue constructif avec l'ensemble des partis politiques est le seul moyen de sortir de l'impasse.

6. L'Assemblée note que des élections libres et loyales exigeront entre autres:

- i. la liberté de circulation et celle de réunion dans tout le pays;
- ii. l'accès des partis politiques aux médias dans des conditions raisonnables;
- iii. le bon fonctionnement des commissions électorales centrales, régionales et locales;
- iv. la sécurité dans tout le pays et le rétablissement de l'autorité des instances légitimes des pouvoirs locaux et régionaux, régulièrement élues en octobre 1996.

La date «cible» du 29 juin 1997 devrait permettre de hâter la réalisation de ces conditions et devrait être réexaminée en fonction des progrès accomplis.

7. L'Assemblée considère que les «comités de citoyens» qui ont pris le pouvoir illégalement dans certaines parties du pays devraient entreprendre de rétablir un fonctionnement normal des pouvoirs locaux et régionaux régulièrement élus, et contribuer à la récupération des armes, conditions préalables à la tenue d'élections libres et loyales. Elle condamne les tentatives de répression, par la violence armée, de l'autorité légitime.

8. L'Assemblée se félicite des efforts concertés des institutions internationales européennes, comme le préconisait la Recommandation 1316, sous la forme d'une «initiative multi-institutionnelle» à laquelle le Conseil de l'Europe contribue de manière appréciable:

- i. l'OSCE met en place un Bureau et s'efforcera de fournir un «cadre de coordination» pour toutes les initiatives internationales, à la suite des trois missions effectuées par l'ancien chancelier autrichien Franz Vranitzky en tant que représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE;
- ii. l'Union européenne est en train de mettre en place une mission consultative, qui fait suite à la première mission du 7 mars 1997 du ministre néerlandais Hans van Mierlo au nom de la présidence de l'Union européenne, et à laquelle l'Union de l'Europe occidentale (UEO) apportera un concours technique;
- iii. le Conseil de l'Europe jouera un rôle central, en liaison avec ces structures, dans la préparation des élections et l'examen des demandes d'expertise.

Il faut poursuivre cette action concertée sur la base d'une position politique commune.

9. Rappelant que le Conseil de l'Europe a l'obligation statutaire d'aider un Etat membre qui cherche à surmonter une grave crise politique par des moyens constitutionnels et démocratiques, l'Assemblée recommande au Comité des Ministres:

- i. d'accorder la plus haute priorité au suivi de la situation en Albanie, en étroite coopération avec l'Union européenne et l'OSCE, conformément à la Résolution 1114 et à la Recommandation 1312 (1997) de l'Assemblée;
- ii. de réorienter ses programmes d'assistance à l'Albanie (loi électorale et observation des élections, réforme des médias, maintien de l'ordre et respect des droits de l'homme, droit constitutionnel) et de leur affecter les ressources rendues nécessaires par la crise, en vue d'optimiser les efforts concertés déployés par les institutions internationales européennes.

1. Discussion par l'Assemblée le 24 avril 1997 (15e séance) (voir Doc. 7806, rapport de la commission des questions politiques, rapporteur: M. Van der Linden; Doc. 7807, avis de la commission des migrations, des réfugiés et de la démographie, rapporteur: M. Iwinski; et Doc. 7810, avis de la commission des relations avec les pays européens non membres, rapporteur: M. Ruffy). Texte adopté par l'Assemblée le 24 avril 1997 (15e séance).